1981

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

113e année
17 janvier 1981
No 3

Éditeur officiel
Québec

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Editeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Avis de conversion (Article 17)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes/lettres patentes supplémentaires, convertissant en compagnie régie par la première partie, la corporation suivante:

Dénomination sociale	Siège social	Date de conversion
CLUB SAWIN changeant sa dénomination sociale en celle de CLUB SAWIN INC. 1279-3303	Saint-Zénon	80 05 28

10729-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
ACME FLOORING CO. LTD.	COMPAGNIE DE PARQUETERIE ACME LTEE	55 10 27
ADMIRAL ALUMINUM PRODUCTS LIMITED 1118-2722	PRODUITS D'ALUMINIUM ADMIRAL INC. *ADMIRAL ALUMINIUM PRODUCTS INC.*	56 08 07
ATLANTIC-PACIFIC TRAVEL & TOURS INC. 1234-8405	AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC PACIFIC INC. *ATLANTIC PACIFIC TRAVEL & TOURS INC.*	71 04 20
AUTOMOTIVE GENERAL SUPPLIES CO. LIMITED 1307-5759	FOURNITURES AUTOMOTIVE GENERAL INC. *AUTOMOTIVE GENERAL SUPPLIES INC.*	53 04 17
AYERS CO. LIMITED 1136-0740	AYERSCO INC.	48 10 22
BENS REALTY INC. 1237-9749	LES IMMEUBLES BENS INC. *BENS REALTY INC.*	50 03 25
BOND MACHINE SHOP LTD. 1218-0428	ATELIERS BOND INC.	71 11 19
J.W. BOOKER & ASSOCIATES INC. 1240-0016	J.W. BOOKER & ASSOCIÉS INC. *J.W. BOOKER & ASSOCIATES INC.*	71 05 27
BOUCHERIE J.P. BÉLANGER INC. 1633-0888	BOUCHERIE LE BOEUF ROUGE (BAIE-ST-PAUL) INC.	79 01 23
BROCCOLINI BUILDERS INC. 1241-1260	CONSTRUCTION BROCCOLINI INC.	55 11 17

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
CAMIONNAGE CANDIAC TRUCKING INC. 1242-6763	CAMIONNAGE DE CANDIAC INC. ..... *CANDIAC TRUCKING INC.*	59 02 05
CHATHAM REALTIES CORP. 1102-8313	LES IMMEUBLES CHATHAM INC. ..... *CHATHAM REALTIES CORP.*	56 06 05
COLOMBIA JEWELLERY COMPANY 1116-5172	BIJOUTERIE COLOMBIA INC. ..... *COLOMBIA JEWELLERY INC.*	51 04 16
CONTINENTAL CALYPSO MFG. CO. LTD. 1115-1586	INDUSTRIE CONTINENTALE CALYPSO INC. ..... *CONTINENTAL CALYPSO MFG. CO. INC.*	58 01 24
B. D'AMOURS ASSURANCES INC. 1232-2707	LES ASSURANCES D'AMOURS & FILS INC.	70 06 19
DELTA FINANCE CO. LTD. 1251-8726	COMPAGNIE FINANCIÈRE DELTA INC. ..... *DELTA FINANCE INC.*	62 05 03
DORAL INVESTMENT CORPORATION 1254-1801	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT DORAL	57 01 25
L'ÉPIPHANIE EXPRESS INC. 1257-3507	TRANSPORT L'ÉPIPHANIE INC.	65 01 26
EVA'S FASHION LTD. 1115-3285	MODE ÉVA INC. ..... *EVA'S FASHION INC.*	62 02 08
FIOCCO EMBROIDERY WORKS LTD. 1124-8093	BRODERIE FIOCCO INC. ..... *FIOCCO EMBROIDERY INC.*	62 02 26
GABY CORSET SHOPPE INC. 1137-3792	GABY CORSETIÈRE INC.	67 07 05
GARDEN INVESTMENT CORPORATION 1262-2775	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS GARDEN INC. ..... *GARDEN INVESTMENT CORPORATION*	57 10 08
GARSON LEASEHOLDS CORP. 1262-0431	GESTION GARSON INC. ..... *GARSON LEASEHOLDS CORP.*	51 01 16
GEORGES GENDRON INC. 1637-9844	AUTOMOBILES MARIEVILLE INC.	79 08 02
GLENN CLOTHING INC. 1114-6743	LES VÊTEMENTS GLENN INC.	44 07 31
BERNARD GOLDSTEIN CORP. 1238-2693	SOCIÉTÉ DE GESTION GOLDSTEIN INC.	42 06 18
GROSVENOR ESTATES CORP. 1257-6823	IMMEUBLES GROSVENOR INC. ..... *GROSVENOR ESTATES CORP.*	58 09 15
HAHAMOVITCH KOSHER IMPORTS INC. 1128-1912	LES IMPORTATIONS CACHÈRES HAHAMOVITCH INC. *HAHAMOVITCH KOSHER IMPORTS INC.*	69 03 31
HIGHLAND KNITTING MILLS INC. 1114-4938	LES TRICOTS HIGHLAND INC. ..... *HIGHLAND KNITTING MILLS INC.*	56 01 14
HOLLYWOOD SHOE STORE LTD. 1166-0453	LES CHAUSSURES HOLLYWOOD INC. ..... *HOLLYWOOD SHOE STORE INC.*	62 07 30
THE IMPERIAL LEASING CO. LTD. 1211-6075	COMPAGNIE DE LOCATION L'IMPÉRIAL INC. ... *THE IMPERIAL LEASING CO. INC.*	71 03 01

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
LES INVESTISSEMENTS SIEGAL INC. *SIEGAL INVESTMENT CORPORATION INC.* 1284-2563	LES INVESTISSEMENTS SIEGAL INC. *SIEGAL INVESTMENTS INC.*	55 12 27
IRONWOOD INVESTMENT CORP. 1267-5864	IMMEUBLES IRONWOOD INC.	59 03 11
JULEP REALTIES INC. 1377-1712	LES IMMEUBLES JULEP INC. *JULEP REALTIES INC.*	49 10 28
KELEN AGENCIES LTD. 1269-6985	LES AGENCES KELEN INC. *KELEN AGENCIES INC.*	61 12 29
KIMBERLEY SHARE LIMITED 1118-9297	KIMBERLEY-SHARE LIMITÉE *KIMBERLEY-SHARE LIMITED*	61 06 22
L.G. RUSTIC FENCE INC. 1180-6239	CLÔTURES RUSTIQUES L.G. INC. *L.G. RUSTIC FENCE INC.*	64 11 23
LES LABORATOIRES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX LIMITÉE *INDUSTRIAL & COMMERCIAL LABORATORIES LIMITED* 1117-1634	PAUL HÉBERT ET ASSOCIÉS INC.	30 04 14
LARISSA DEVELOPMENT CORPORATION 1271-3558	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LARISSA	56 02 16
LAURENTIAN INN INC. 1144-4940	L'AUBERGE LAURENTIENNE INC.	68 01 03
LÉPINE INVESTMENTS INC. 1306-0264	INVESTISSEMENTS LÉPINE INC. *LÉPINE INVESTMENTS INC.*	61 02 06
M & L ELECTRIC INC. 1118-6103	ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ M.L. INC.	62 11 08
LA MAISON DU SPORT STE-THÉRÈSE INC. 1629-2476	ARTICLES DE SPORT 776 INC.	78 08 24
MARATHON INVESTMENT CORPORATION 1273-8936	CORPORATION D'INVESTISSEMENT MARATHON *MARATHON INVESTMENT CORPORATION*	56 06 18
MARINE JONAS LTÉE *JONAH MARINE LTD.* 1461-5249	LES INDUSTRIES JONAS LTÉE *JONAH INDUSTRIES LTD.*	75 08 21
MARJIL ENTERPRISES INC. 1282-1591	ENTREPRISES MARJIL INC. *MARJIL ENTERPRISES INC.*	65 11 23
V.K. MASON QUEBEC LTD. 1270-0449	V.K. MASON INC.	66 03 23
MATANE GASPÉSIE TRANSPORT INC. 1262-0936	TRANSPORT MATANE-GASPÉSIE INC.	57 05 24
MONT SUTTON HEIGHTS INC. 1265-3978	LOTISSEMENTS CLAUDE BERNIER INC.	61 04 06
NATIONAL PRINTING COMPANY LIMITED 1266-7127	LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE NATIONALE LTÉE *NATIONAL PRINTING COMPANY LIMITED*	60 01 28

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
PARK AVENUE FASHIONS INC. 1115-4580	CRÉATIONS PARK AVENUE INC. *PARK AVENUE FASHIONS INC.*	64 10 09
QUÉBEC RUG CO. (MONTRÉAL) LTD. 1125-5932	COMPAGNIE DE TAPIS QUÉBEC-MONTRÉAL INC. *QUÉBEC RUG CO. (MONTRÉAL) INC.*	53 03 11
QUEEN LEATHER PRODUCTS INC. 1116-0926	LA SOCIÉTÉ DE GESTION MELMED INC. *MELMED HOLDINGS INC.*	61 05 31
R. & S. REFRIGERATION INC. 1142-1807	SERVICES DE RÉFRIGÉRATION R. & S. INC. *R. & S. REFRIGERATION INC.*	67 07 24
RADE INVESTMENTS INC. 1281-4307	LES INVESTISSEMENTS RADE INC. *RADE INVESTMENTS INC.*	71 01 05
RANDLUKE HOLDING COMPANY 1353-9705	SOCIÉTÉ RANDLUKE INC.	50 12 09
RENFELL BAKING & COOKING INC.	BOULANGERIE ET PÂTISSERIE RENFELL INC. *RENFELL BAKING & COOKING INC.*	64 05 06
RICHER SORKIN & ASSOCIATES LTD. 1282-3290	RICHER SORKIN & ASSOCIÉS INC. *RICHER SORKIN & ASSOCIATES INC.*	63 06 17
RIVEROAD DEVELOPMENT INC. 1282-4801	IMMEUBLES RIVEROAD INC. *RIVEROAD DEVELOPMENT INC.*	58 06 19
SABERTONS LIMITED 1108-1775	SABERTONS INC.	61 04 17
SCHUCHMANN HOLDING CORPORATION 1283-6441	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SHUCHMANN	58 06 30
SERVICE CASTEL LAVAL, INC. 1154-2818	FERNAND LAFRANCE ET FILS INC.	66 06 30
SOGEP INVESTMENT & FINANCE CORPORATION 1259-5898	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT SOGEP INC.	66 02 01
STATION REALTIES INC. 1265-1782	IMMEUBLES STATION INC.	55 09 06
STROHL MFG. CO. LTD. 1114-9523	MANUFACTURE STROHL INC. *STROHL MANUFACTURING INC.*	49 11 26
TAILOR-MAID LINGERIE MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1112-4989	LINGERIE TAILOR MAID INC. *TAILOR MAID LINGERIE INC.*	38 08 17
R. TANGUAY AUTOMOBILES LTÉE 1158-9843	AUTOMOBILES R. TANGUAY INC.	61 03 24
UNIVERSAL ENGRAVING INC. 1156-4812	GRAVURE UNIVERSELLE INC. *UNIVERSAL ENGRAVING INC.*	61 07 24
VERNON DEVELOPMENT CO. LTD. 1287-2974	DÉVELOPPEMENT VERNON INC. *VERNON DEVELOPMENT INC.*	63 03 05
WAT CORP. 1287-6611	WAT INC.	61 03 08

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
WEIGAR CORP. 1287-7015	PLACEMENTS WEIGAR INC.	56 11 05

10729-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION NO. 2 1362-9803	73 12 14	Alma
ASSOCIATION DU LAC VERT INC. 1301-8155	65 10 19	317, chemin Penn, Beaconsfield
LES AUTOBUS CORONET LTEE 1235-1342	67 05 29	212, rue Galipeau, Thurso
AUTOMOBILES BOURGOGNE INC. 1632-6449	79 01 05	5490, montée St-Hubert, Saint-Hubert
BELLEFEUILLE TAILLEUR INC. 1143-9478	68 03 28	245, 8e Rang, Saint-Sylvère
BELLEY ELECTRIQUE INC. 1235-6895	62 03 19	12115, rue Joseph-Casavant, Montréal
BENOIT & KERSEN LTD. 1152-5078	64 06 29	545, boulevard Curé-Boivin, Boisbriand
BOUDOIR CHEZ ROGER (1977) INC. 1332-2474	72 10 13	7657, rue St-Denis, Montréal
C.K. SERVICE CENTRE INC. 1212-9409	70 10 01	3341, boulevard Graham, Mont-Royal
CAMP MUSICAL ACCORD PARFAIT INCORPOREE 1228-6167	70 07 30	510, avenue Claude-Martin, Vanier
CLUB DE HOCKEY JUNIOR «B» ST-HYACINTHE INC. 1641-3965	80 02 06	11820, avenue Rigaud, Saint-Hyacinthe
CLUB DE MOTO-NEIGE LES LYNX DE DEUX-MONTAGNES 1251-6134	71 02 02	30, rue Champlain, Oka
LE CLUB DE VOLLEY-BALL DE LA RIVE-SUD C.S.R.C. INC. 1628-0349	78 07 05	524, place Ambroise, Saint-Lambert
CONSEIL NICOLET, NO 1326 DES CHEVALIERS DE COLOMB 1308-4322	53 04 22	14225, avenue des Lilas, Bécancour

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
CONSTRUCTIONS S.C.R. INC. 1336-8824	73 01 22	527, chemin St-Roch, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy
DELTA FINANCE CO. LTD. 1251-8726	62 05 03	Montréal
L'ELECTRICITE DU ST-LAURENT LTEE 1271-9969	63 06 07	2455, rue Dalton, Sainte-Foy
LES ENTREPRISES DE NETTOYAGE MARCEL LABBE INC. 1270-2767	68 06 21	545, avenue des Oblats, Québec
LES ENTREPRISES EN CONSTRUCTION JUBIN INC. 1355-4290	74 08 27	1375, rue Bradley, Sherbrooke
LES EQUIPEMENTS DE MEUNERIE R.G. INC. 1364-6500	75 07 15	74, rue Roy, Notre-Dame-des-Prairies
NORMAND FALLON INC. 1258-7317	69 04 24	3244, rue Cherrier est, Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard
FEDERATION DE PETANQUE DU QUEBEC INC. 1271-2014	55 10 04	1415, rue Jarry est, Montréal
FONDATIONS O.C. & F. LEBLANC INC. 1475-3586	77 03 18	125, rue Durocher, Saint-Thomas-d'Aquin
GOYETTE, DUPLESSIS & ASSOCIES INC. 1108-4431	68 08 22	6858, rue Jarry est, Saint-Léonard
GRAPHIQUE ALPHA INC. 1231-5867	70 04 17	315, rue Benjamin-Hudon, Saint-Laurent
EMILE LANTHIER LIMITED 1236-8379	44 04 19	8, rue Nelson, Montréal-Ouest
LARIDAINE INC. 1635-2056	79 04 04	45, rue Ste-Hélène, Sainte-Hélène-de-Breakeyville
LAURA'S SHOPPE INC. 1271-4945	53 12 14	591, avenue Orly, Dorval
M. LAURENDEAU INC. 1468-5986	76 07 21	2670, rue Duchesne, bureau 101, Saint-Laurent
LIGUE DE BALLE-MOLLE CHAUDIERE 1469-8682	76 09 07	460, 29e Rue ouest, Saint-Georges
LOISIRS N.D.P.S. INC. 1253-8625	68 11 18	5942, rue Beaulieu, Montréal
MACONNERIE A.T. INC. 1463-8290	75 12 23	2555, boulevard le Corbusier, bureau 201, Laval
MARCHE A. & C. LTEE 1366-0303	75 07 02	2225, chemin Rockland, Mont-Royal
MARCHE VALLEE INC. 1136-4031	67 09 18	1561, rue Raphaël, Beloeil
METRO MAGAZINE INC. 1120-1845	66 11 15	205, chemin Côte-Ste-Catherine, app. 103, Outremont

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
MONTREAL NORTH TIRE SHOP LTD. 1148-1397	57 10 01	2210, boulevard Kennedy, Lachenaie
NIQUETTE & FRERES INC. 1369-0995	74 08 01	54, place Soucy, Delson
PLACEMENTS MINICO LTEE 1275-9171	67 08 23	756, avenue McEachran, Outremont
PLACEMENTS R. BRASSARD LTEE 1240-7730	69 11 11	733, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire
REGROUPEMENT DES AVEUGLES DE LA REGION DE QUEBEC INC. 1358-5617	75 02 19	630, rue Olier, app. 2, Québec
SCIERIE GALLICHAN INC. 1181-1965	55 11 29	Launay
SERVICE D'INSPECTION MIRABEL INC. 1330-9398	73 05 28	6480, rue Saindon, Laval
SERVICENTRE INC. 1369-3775	74 08 16	733, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire
SIJOLM CO. LTD. 1284-2811	67 09 11	Route rurale numéro 7, Lac-Sir-John, Lachute
STATION-SERVICE F. ARSENEAULT INC. 1467-4790	76 05 31	Route 138, Godbout
STRUCTURE RIGIDE B.D.M.L. INC. 1472-9453	77 01 06	479, rue Laurier, Sainte-Croix
THEATRE DU NOIR ET BLANC INC. 1643-7790	80 04 16	130, chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades
TRANSPORT A.Z. INC. 1365-4900	75 05 22	4710, rue Hochelaga, Montréal
TRANSPORT LÉO TREMBLAY INC. 1125-0297	58 10 31	205, chemin du Tremblay, Boucherville

10729-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
L'AIDE AUX INSUFFISANTS VISUELS DU QUÉBEC INC. 1230-3731	65 03 23	19
LES ALIMENTS NOVA INC. 1476-2694	77 04 04	7

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE VILLERAY INC. 1639-7598	79 11 06	4
ASSOCIATION DE LOISIRS DU CANTON DE BEDFORD 1508-2423	77 11 02	9
BIJOUTERIE ITALIENNE P.M. INC. 1369-8840	74 10 01	3
LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE L'ANSE AU GRIFFON 1463-9827	76 01 05	7
LE CLUB OPTIMISTE DE HULL INC. 1266-5253	79 05 08	10
CLUB RICHELIEU RIVIÈRE-DU-LOUP 1268-3892	53 01 28	8
COIFFURE 2122 CRESCENT INC. 1629-5735	78 09 07	3
L'ENSEMBLE VOCAL LES JONGLEURS 1626-1075	78 05 04	7
LA FEDERATION TOURELLE DES MONTS INC. 1628-3996	78 07 17	13
FUMEX INC. 1463-2947	75 11 26	3
GESTION 4-J INC. 1508-9543	77 11 25	6
IMMEUBLES CHARLESBOURG LTÉE 1245-3916	58 10 22	3
LA MAISON DES GUIDES DE LA POCATIÈRE INC. 1264-5842	69 07 11	9
MAJOR & MAJOR INCORPORÉ 1105-3485	55 11 04	4
MON JOURNAL LAURIER DES LAURENTIDES INC. 1625-3619	78 04 11	5
MONTREAL DOG OBEDIENCE TRAINING CLUB INC. 1319-6274	59 02 12	9
RADIO COMMUNAUTAIRE DES BASSES-LAURENTIDES 1636-6296	79 05 30	9
RÉSIDENCE BERTHIAUME-DUTREMBLAY 1238-3907	71 12 15	5
ÉMILIEN ROCHETTE & FILS LIMITÉE 1154-6066	54 07 16	4
SAWYERVILLE SPORTS WEAR INC. 1222-3111	70 11 09	4
SPORTS INTERNATIONAUX DE QUEBEC 1284-9444	72 01 11	12

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
VIOL-SECOURS 1469-5142	76 08 25	7

10729-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
BIJOUTERIE ITALIENNE P.M. INC. 1369-8840	74 10 01	192, rue St-Zotique est, Montréal
LA FEDERATION TOURELLE DES MONTS INC. 1628-3996	78 07 17	38, route 132 ouest, Sainte-Anne-des-Monts
SPORTS INTERNATIONAUX DE QUEBEC 1284-9444	72 01 11	995, place d'Youville, Palais Montcalm, Québec

10729-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des corporations (Article 18)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
CORPORATION IMMOBILIÈRE GARADEX *GARADEX REALTIES CORPORATION* 1841-1595	GARADEX REALTIES LTD. BEDFORD REALTIES LTD. G.R. HOLDINGS INC. EAGLE DEVELOPMENT LIMITED FALCON CONSTRUCTION INC. PORKLAND CONSTRUCTION INC.	80 11 30	1740-1245, rue Sherbrooke ouest, Montréal
LES ENTREPRISES SYLUBEL INC. *SYLUBEL ENTERPRISES INC.* 1840-3337	LES ENTREPRISES SYLUBEL LTÉE GARAGE O. GOSSELIN INC. LALLIER AUTOMOBILE INC. DAGENAIS AUTOMOBILE LTÉE	80 11 03	615-50, place Crémazie ouest, Montréal

10729-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
COMPAGNIE DE GESTION B 3 INC. 1841-4276	80 12 11	Plessisville
DOMAINE DU LAC MORIN INC. 1841-1934	80 12 08	Québec
GROUPE TREXIM INC. 1646-6351	80 09 12	544, rue Pine, Saint-Lambert
PATRONIC 1980 INC. 1841-4763	80 12 15	32, Margaret-Ann, Beaconsfield
PLACEMENTS RAYMOND BERGERON INC. 1841-0894	80 11 27	Charny
VÊTEMENTS R. BRISEBOIS INC. 1840-2768	80 10 28	44, rue Lake, Huntingdon

10729-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ABATTOIR J.P. BOUCHER INC. 1624-6357	78 03 21	80 10 23	Du capital-actions
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DE CHARLEVOIX 1510-6818	78 02 01	80 11 21	Du capital-actions
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DE CHARLEVOIX 1510-6818	78 02 01	80 11 21	De la dénomination sociale: L'ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE CHARLEVOIX INC.
AUDET BROS STAKING INC. 1285-0640	70 02 02	80 12 03	De la dénomination sociale: EXPLORECO INC.
BOIS LACROIX LIMITÉE 1506-9800	77 09 30	80 12 18	Du capital-actions
CENTRE D'INFORMATIONS MÉDICALES MAISONNEUVE INC. 1473-8819	77 02 04	80 11 19	De la dénomination sociale: INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE TÉLÉ-MÉDIC INC.
COMPTOIR RICHELIEU (VARENNES) INC. 1464-2680	76 01 22	80 11 24	De la dénomination sociale: FERMES LE COMPTOIR RICHELIEU INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
CORPORATION DE GESTION LA VÉRENDRYE 1289-0067	62 07 04	80 12 17	1) du capital-actions; 2) des dispositions.
LA CORPORATION D'IMMEUBLES DISSAM 1253-3212	64 06 15	80 11 12	Du capital-actions
ARTHUR P. DROLET INC. 1475-2547	77 03 15	80 12 08	Du capital-actions
LES ENTREPRISES MYSABEC INC. 1510-9150	78 03 06	80 11 19	Du capital-actions
FARNHAM WOODWORK AND SUPPLIES LTD. 1162-7916	57 10 29	80 12 02	De la dénomination sociale: MENUISERIE DE FARNHAM INC.
LES FILTRES INDUSTRIELS DU QUÉBEC (1976) INC. *QUÉBEC INDUSTRIAL FILTERS (1976) INC.* 1503-8946	76 06 16	80 11 28	De la dénomination sociale: FILTRES Q.I.F. INC. *Q.I.F. FILTERS INC.*
FONDERIE MASKA INC. 1359-3389	74 09 25	80 11 13	Des dispositions
GRANBY SALES LTD. 1160-0095	56 10 05	80 11 17	Du capital-actions
GRIMARD, DECELLES, DESLANDES, PICARD INC. 1623-9899	78 02 28	80 10 10	De la dénomination sociale: CONSEILLERS EN ADMINISTRATION G.A.F. INC.
HENRY'S CLOTHES SHOP INC. 1213-6578	71 06 14	80 11 27	De la dénomination sociale: MAGASIN DE VÊTEMENTS HENRY INC. *HENRY'S CLOTHES SHOP INC.*
IDEAL ARMATURES MFG. INC. 1176-4800	67 03 22	80 12 03	De la dénomination sociale: ARMATURES L'IDÉAL INC.
LES IMMEUBLES THÉBERGE LTÉE 1286-0813	46 07 12	80 10 31	Du capital-actions
LACQUER PRODUCTS CO. LTD. 1160-2406	47 01 25	80 11 12	Du capital-actions
LAFLEUR & LAFLAMME LIMITÉE 1167-7754	59 11 19	80 12 09	1) De la dénomination sociale: GESTION L.W.L. INC.; 2) du capital-actions; 3) des dispositions.
McGILL COMMUNITY FAMILY CENTER ... 1349-7607	72 08 08	80 10 09	1) De la dénomination sociale: GARDERIE DU CENTRE FAMILIAL DE McGILL *McGILL COMMUNITY FAMILY CENTER, DAY-CARE;* 2) des objets; 3) des dispositions; 4) du nombre des administrateurs.
MICHEL SPORTSWEAR LTD. 1284-9709	72 01 07	80 11 24	De la dénomination sociale: CRÉATIONS MICHEL CHAMPAGNE INC.
PFIZER CANADA INC. 1117-2871	62 12 28	80 12 08	Des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
LES PLACEMENTS GARO INC. 1262-0282	64 07 24	80 11 27	Du capital-actions
LES PLACEMENTS GÉRARD LAGUEUX INC. 1262-6412	70 06 10	80 03 31	Du capital-actions
R.B. GARAGE INC. 1163-1298	65 03 04	80 11 27	De la dénomination sociale: LES AUTOMOBILES M. ROCHELEAU INC.
ST. AMANT AUTO PARTS LTÉE 1151-2134	57 04 09	80 11 17	De la dénomination sociale: CAMIONS SAINT-ARMANT INC.
SANTOS INVESTMENT CORP. 1283-4644	65 05 19	80 11 28	De la dénomination sociale: LA CORPORATION D'INVESTISSEMENTS SANTOS *SANTOS INVESTMENT CORP.*
MAURICE S. SHAMY INC. 1357-3407	74 06 21	80 11 03	Du capital-actions
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE MÉTAUX REYNOLDS, LIMITÉE 1171-7386	70 07 31	80 12 17	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LA SOCIÉTÉ DE GESTION LAMBERTIN INC. 1329-6280	71 10 08	80 07 18	Du capital-actions
LA SOCIÉTÉ POLONAISE-CANADIENNE D'AIDE MUTUELLE 1230-3848	39 06 26	80 08 16	Des objets
SUSPENSIONS VICTO INC. 1624-6050	78 03 22	80 11 20	Du capital-actions
THE THREE VILLAGES BUILDING ASSOCIATION, LIMITED 1180-5769	13 11 05	80 12 04	De la dénomination sociale: MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION TROIS VILLAGES INC. *THE THREE VILLAGES BUILDING ASSOCIATION INC.*
VOYAGES NOUVELLE-FRANCE INC. 1474-7224	77 03 01	80 11 25	Du capital-actions

10729-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
L'ABSOLU-SON INC. 1840-5530	80 12 11	Rimouski
AGENCE DE LOISIRS «SPORT RENCONTRE» INC. 1841-6354	80 12 11	Montréal
AGENCE DE SÉCURITÉ R.R.C. INC. 1841-6644	80 12 12	Beauce
LES AGENCES FINK INC. *FINK AGENCIES INC.* 1841-6875	80 12 12	Montréal
ALIMENTATION M.V. INC. 1841-6073	80 12 10	Québec
ALIMENTATION ST-PAUL DU NORD, SAULT-AU-MOUTON INC. 1841-6446	80 12 11	Saguenay
AMBULANCES DE L'ESTRIE (1980) INC. 1841-2684	80 12 02	Saint-François
AMEUBLEMENT J.-R. GRANDMAISON INC. 1841-7873	80 12 18	Kamouraska
LES AMUSEMENTS FLEURS DE LYS INC. 1841-3088	80 12 04	Montréal
LES AMUSEMENTS LEBLANC INC. 1841-6883	80 12 12	Bonaventure
AQUAVOILE INC. 1840-9359	80 11 26	Trois-Rivières
ASSURANCES BOULANGER INC. 1841-6065	80 12 10	Québec
ASSURANCES CLAUDE FERRON INC. 1841-7378	80 12 16	Québec
LES AUBAINES RÉGALO INC. 1841-6834	80 12 12	Arthabaska
AUTOMOBILES ONIL LEFEBVRE INC. 1841-2387	80 12 01	Montréal
BAL-JAZZ INC. 1841-3203	80 12 05	Joliette
BAS ROSELYNE INC. 1841-3476	80 12 08	Québec
JEAN-PIERRE BERTRAND INC. 1841-2841	80 12 03	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
BIJOUTERIE DUFOUR ET FILS INC. 1841-6727	80 12 12	Montréal
BRASSERIE LA CANADIENNE INC. 1841-7436	80 12 16	Trois-Rivières
GILBERT BRIÈRE & FILS INC. 1841-6453	80 12 11	Québec
CARROSSERIES JACQUES INC. 1841-7576	80 12 16	Montréal
CENTRE DE COUTURE ONTARIO INC. 1841-6677	80 12 12	Montréal
CENTRE D'ÉCONOMIE A.P. INC. 1841-6297	80 12 11	Montréal
CENTRE HONDA DRUMMOND (1980) INC. 1841-6842	80 12 12	Drummond
CENTRES D'ACCUEIL MONTRÉAL-NORD ET TREMBLAY INC. 1647-2623	80 08 25	Montréal
CHARBONS PELCO INC. 1841-6149	80 12 10	Montréal
CITÉ LAVAL CARAVANE DIVISION LOCATION INC. 1841-3880	80 12 09	Montréal
CONSTRUCTIONS YVAN-RÉMY INC. 1841-3708	80 12 08	Saguenay
CONSULTATIONS TECHNILAIT INC. 1841-7527	80 12 16	Montréal
LE COURTIER SUPÉRIEUR INC. 1841-7675	80 12 17	Montréal
COUTURE GÉNÉRALE JOHNNY MAHARAS INC. 1841-6016	80 12 10	Saint-Hyacinthe
CRÉATION PAULINE RAYMOND INC. 1841-3724	80 12 09	Montréal
LES CULTURES MARAÎCHÈRES D.R. INC. 1841-6123	80 12 10	Joliette
CYCLOPLASTE INC. 1841-7600	80 12 17	Montréal
DIOPAS INC. 1841-6529	80 12 10	Montréal
DISTRIBUTIONS MONBEC INC. 1841-6537	80 12 11	Montréal
DISTRIBUTIONS PIERRE DURAND INC. 1841-2411	80 12 01	Terrebonne
LES DISTRIBUTIONS YVAN BOUCHARD INC. 1841-6404	80 12 11	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
DYNE-A-PAK INC. 1841-6602	80 12 12	Montréal
ÉCONO-DISQUES INC. 1841-6057	80 12 10	Québec
ENTREPÔT DE DOUANE SAINT-HYACINTHE INC. *SAINT-HYACINTHE SUFFERANCE WAREHOUSE INC.* 1841-7899	80 12 18	Saint-Hyacinthe
ENTREPRISE FORESTIÈRE GERMAIN INC. 1841-5984	80 12 10	Trois-Rivières
ENTREPRISE FORESTIÈRE J.J. PELLETIER INC. 1841-3583	80 12 08	Saint-Maurice
LES ENTREPRISES AR-GUY INC. 1841-6941	80 12 15	Trois-Rivières
LES ENTREPRISES BEAUCO INC. 1841-7477	80 12 16	Abitibi
LES ENTREPRISES BÉLANGER LETENDRE INC. 1841-6313	80 12 11	Saint-Hyacinthe
ENTREPRISES C. ARCAND ET FILS INC. 1841-7626	80 12 17	Joliette
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ C.B.S. INC. 1841-7295	80 12 16	Montréal
ENTREPRISES GAROLA INC. 1841-6081	80 12 10	Bedford
LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES R.G.T. INC. 1840-9789	80 11 27	Bedford
ENTREPRISES JEAN-PAUL SAINT-GERMAIN INC. 1841-7170	80 12 15	Richelieu
ÉVALCOM INC. 1841-3906	80 12 10	Saint-Maurice
LES EXPLOITATIONS BOU-FRA INC. 1841-7535	80 12 16	Chicoutimi
EXPLORATION MINIÈRE GITOR INC. *GITOR MINING EXPLORATION INC.* 1841-3864	80 12 09	Longueuil
FERME ARKADUS INC. 1841-3591	80 12 08	Beauce
LA FERME DU PÂTURAGE INC. 1841-6719	80 12 12	Terrebonne
LA FERME HUDON ET FILS INC. 1841-6487	80 12 12	Rimouski
FERME LACERTE & FILS INC. 1841-7584	80 12 16	Saint-Maurice
FERME M.G. PROULX INC. 1841-6560	80 12 12	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
FERME MARCEL GOUIN ET FILS INC. 1841-7493	80 12 16	Saint-François
FERME Y. LAMPRON ET FILS INC. 1840-8575	80 11 21	Saint-Maurice
FERMES DEMERS ET FRÈRES INC. 1841-6230	80 12 11	Joliette
FISCOMPT INC. 1841-5992	80 12 10	Montréal
N.W. FLETCHER INC. 1841-3807	80 12 09	Beauharnois
ROGER FOSTER ET FILS INC. 1841-6636	80 12 12	Hauterive
GARAGE LARAMÉE & FILS INC. 1841-6578	80 12 12	Longueuil
LA GARDERIE BICHONNETTE INC. 1840-1737	80 10 29	Québec
GARNITURES ALLIED INC. *ALLIED TRIMMINGS INC.* 1841-6545	80 12 11	Montréal
GESTION C. COURCHESNE & A. LEBLANC INC. 1841-3260	80 12 05	Drummond
GESTION D'IMMEUBLES T.G.C. INC. 1841-3443	80 12 08	Saint-François
GESTION ESTRAN INC. 1841-7618	80 12 17	Québec
GESTION F.H. ROUILLARD INC. 1841-2833	80 12 03	Trois-Rivières
GESTION FORTIN & ASSOCIÉS INC. 1841-6040	80 12 10	Québec
GESTION GABRIEL TRAHAN INC. 1841-6768	80 12 12	Montréal
GESTION GEMA INC. 1841-6511	80 12 10	Montréal
GESTION JEAN-GUY DION INC. 1841-8111	80 12 18	Québec
GESTION MICHELINE LABELLE INC. 1841-6396	80 12 11	Québec
GESTION NORD (FINANCE) INC. 1841-6438	80 12 11	Terrebonne
GESTION R.D. GUIMONT INC. 1841-6412	80 12 11	Montmagny
GESTION RICHARD MERCILLE INC. 1841-6750	80 12 12	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constituion en corporation	District judiciaire
GESTION SYSTANA INC. 1841-7550	80 12 16	Terrebonne
LE GROUPE DAVIAU MUNRO INC. 1841-7485	80 12 16	Montréal
IMMEUBLES CAMA INC. 1841-7642	80 12 17	Québec
IMMEUBLES ÉMANCEL INC. 1841-6651	80 12 12	Québec
IMMEUBLES KIA INC. 1841-7345	80 12 16	Québec
IMMEUBLES M.J. ROBERGE INC. 1841-7519	80 12 16	Saint-François
IMPRIMERIE DU COMMERCE S.T. INC. 1841-3393	80 12 08	Chicoutimi
INSTALLARIONS ÉLECTRIQUES J.R. BÉLAND INC. 1840-8773	80 11 21	Richelieu
ISOLATION GIGUÈRE & FRÈRE INC. 1841-6966	80 12 15	Montréal
JACROB INC. 1841-5976	80 12 10	Montréal
JOS COUTURIER INC. 1841-6974	80 12 15	Rimouski
JOS L'AUTOMATIQUE INC. 1841-3450	80 12 08	Saint-Hyacinthe
LIBRAIRIE DU MILLÉNIUM INC. 1841-7329	80 12 16	Montréal
LA MAISON DU RAVIOLI DE MONTRÉAL INC. 1841-7923	80 12 18	Montréal
MAPIER INC. 1841-7592	80 12 16	Québec
MARIMO INC. 1841-6370	80 12 11	Québec
MÉTAL G.B. INC. 1841-6461	80 12 11	Québec
MÉTAL RENÉ THERRIEN INC. 1841-6099	80 12 10	Montmagny
MÉTAUX G.B.L. INC. 1841-6032	80 12 10	Roberval
1641-9699 QUÉBEC INC. 1641-9699	80 12 10	Montréal
1641-9707 QUÉBEC INC. 1641-9707	80 12 10	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1641-9715 QUÉBEC INC. 1641-9715	80 12 10	Montréal
1841-6255 QUÉBEC INC. 1841-6255	80 12 11	Abitibi
1841-6263 QUÉBEC INC. 1841-6263	80 12 11	Abitibi
1841-6271 QUÉBEC INC. 1841-6271	80 12 11	Abitibi
1841-6495 QUÉBEC INC. 1841-6495	80 12 12	Montréal
1841-6552 QUÉBEC INC. 1841-6552	80 12 12	Québec
1841-6800 QUÉBEC INC. 1841-6800	80 12 12	Terrebonne
1841-6909 QUÉBEC INC. 1841-6909	80 12 12	Saint-François
1841-7105 QUÉBEC INC. 1841-7105	80 12 15	Chicoutimi
1841-7311 QUÉBEC INC. 1841-7311	80 12 16	Abitibi
MOTO SPORTS DUMONT INC. 1841-6222	80 12 10	Arthabaska
H. NADEAU & FILS INC. 1841-7501	80 12 16	Montmagny
PADAROU QUÉBEC INC. 1841-6586	80 12 12	Terrebonne
PEINTURE J.C.R. INC. 1841-6305	80 12 11	Hauterive
ANDRÉ PESANT INC. 1841-7931	80 12 18	Joliette
PHOTOGRAPHIE SERJAC INC. 1841-6321	80 12 11	Roberval
PIÈCES D'AUTOMOBILES LE SPÉCIALISTE TOM INC. 1841-3658	80 12 08	Chicoutimi
PLACEMENTS GILBOI INC. 1841-6388	80 12 11	Québec
PLACEMENTS LUCIE BELZIL INC. 1841-6503	80 12 09	Bedford
PLACEMENTS R. VIAU INC. 1841-7659	80 12 17	Montréal
PLOMBERIE CHOUINARD K.R.T. INC. 1841-3484	80 12 08	Kamouraska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ROLAND POIRIER INC. 1841-6479	80 12 12	Montréal
POMMES DE TERRE BÉRUBÉ INC. 1841-2288	80 12 01	Kamouraska
PRODUCTIONS HERMÈS INC. 1841-6891	80 12 12	Québec
PRODUCTIONS PASCAL ROLLIN INC. 1841-3641	80 12 08	Montréal
PROVIART INC. 1841-6594	80 12 12	Québec
PUBLICITÉ DU CARREFOUR INC. 1841-6867	80 12 12	Montréal
RADIATEUR ST-CÉSAIRE INC. 1841-6693	80 12 12	Saint-Hyacinthe
RÉCUPÉRATION DES BOIS DE MANIC CINQ INC. 1841-7907	80 12 18	Saint-Maurice
RESTAURANT CHEZ MARGOT DE ST-GABRIEL-DE-BRANDON INC. 1841-6347	80 12 11	Joliette
SAURETTE ET BAZINET INC. 1841-6701	80 12 12	Bedford
SERVICE DE VENTE PIERRE PERRAS INC. 1841-6669	80 12 12	Abitibi
SERVICES ADMINISTRATIFS ADRÉCO INC. 1841-6024	80 12 10	Montréal
SERVICES DE BUREAU VILLE-MARIE INC. 1841-7881	80 12 18	Montréal
SOCIÉTÉ DE PLACEMENT RICHARD VIGNEUX INC. 1841-5943	80 12 10	Québec
SOCIÉTÉ D'EXPERTS TECHNIGLOBE INC. *TECHNIGLOBE EXPERT COUNSELS INC.* 1840-2388	80 10 31	Montréal
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT J.R.V.T. INC. 1841-6420	80 12 11	Montréal
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CYRMAR INC. 1841-3922	80 12 10	Iberville
STATION-SERVICE D.B. INC. 1841-7634	80 12 17	Québec
SUPERMARCHÉ MARQUIS INC. 1648-3224	80 10 14	Montréal
T.B. MATÉRIAUX INC. 1841-7352	80 12 16	Québec
TABAGIE L'ACCUEIL (1980) INC. 1841-6289	80 12 11	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
TECHNO-STRUCTURE INC. 1841-7717	80 12 17	Québec
TOITURES MICHEL ET LORADIN INC. 1841-7915	80 12 18	Montréal
TRANSPORT LAFERRIÈRE INC. 1841-6362	80 12 11	Saint-Maurice
C. TREMBLAY & ASSOCIÉS INC. 1841-7667	80 12 17	Québec
TROCBEC INC. 1841-7139	80 12 15	Québec
LES VIANDES COL-FAX INC. *COL-FAX MEATS INC.* 1841-3831	80 12 09	Montréal

10729-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
LES AGENCES YVES TREMBLAY LTÉE 1348-4993	72 08 31	80 12 11
AMÉNAGEMENT DESJARDINS INC. 1503-2857	76 04 30	80 12 12
LES ARMATEURS DU ST-LAURENT INC. 1233-8364	72 03 27	80 12 17
AUTO POINT INC. 1176-1376	52 04 19	80 12 18
LES AUTOBUS JODOIN LIMITÉE 1347-4713	72 07 31	80 11 06
BARMISH INC. 1307-6435	53 07 16	80 12 09
SIMON BASTILLE LTÉE 1509-4535	77 12 12	80 12 11
RAYMOND BLOUIN ASSURANCES INC. 1239-3823	67 12 21	80 12 03
BOUDRIAS ET CORMIER LTÉE 1210-4022	66 06 15	80 12 15
BREUVEX INC. 1322-2401	70 02 05	80 12 12

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
BRIQUETAGE G.T.B.S. INC. 1480-2599	75 10 08	80 12 02
BRONORD INC. 1508-1672	77 10 31	80 12 17
CAFÉ CASA DE MEXICO INC. 1209-9602	71 04 14	80 12 12
LES CHARGEURS UNIS INC. 1245-2561	60 05 30	80 12 17
LA CIE ÉLECTRIQUE BRITTON LTÉE 1118-6152	54 09 09	80 12 11
CLAUDECO INC. 1462-2948	75 09 30	80 12 12
CLIVAL INC. 1359-2068	74 09 18	80 12 11
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT N & N INC. 1330-0199	73 05 25	80 12 15
COMPAGNIE D'IMPORTATIONS DE MONTRES EMBIX LTÉE 1331-1451	73 06 20	80 11 27
COMPAGNIE MAROLIN INC. 1510-2627	78 01 20	80 12 11
CONFECTION R.D. INC. 1148-3484	69 01 31	80 12 09
LES CONFECTIONS THIBAULT INC. 1477-6256	77 05 16	80 12 12
CONSTRUCTION CANCO INC. 1644-8987	80 05 30	80 12 12
CRÉATIONS VERYAL INC. 1502-9663	76 04 08	80 12 10
LES CUIRS N.K. CANADA LTÉE 1505-1394	76 09 27	80 12 11
DÉVELOPPEMENTS GODARD INC. 1263-4986	69 09 16	80 12 11
DIESEL FLEURIMONT INC. 1634-9227	79 03 26	80 12 08
LES DISTRIBUTEURS DE TAPIS CENTURY INC. 1109-6591	60 08 29	80 10 08
RENÉ C. DUBOIS INC. 1476-4047	77 07 05	80 12 11
EFFICOM INC. 1638-1667	79 08 10	80 12 10
ÉLECTRONIQUE MAMBO INC. 1481-1996	75 12 02	80 12 11

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
LES ENTREPRISES CITÉ JEUNE LTÉE 1359-4312	74 09 30	80 12 11
LES ENTREPRISES L.M.E. INC. 1502-1330	76 02 13	80 12 15
LES ENTREPRISES MARKAND LTÉE 1256-9885	68 12 03	80 12 11
LES ENTREPRISES PIERREKAND LTÉE 1257-0867	68 05 17	80 12 11
ÉQUIPEMENT C.M. INC. 1130-7808	73 06 22	80 12 11
EXPEDIFILM LTÉE 1474-3769	77 02 18	80 12 15
FERME J.C. TREMBLAY & FILS INC. 1511-0075	78 02 10	80 12 09
FERME MARTEL & FILS INC. 1507-5286	77 10 11	80 12 09
FERME OBERLI INC. 1640-7942	80 01 09	80 12 12
FERMES QUENNEVILLE INC. 1640-4873	79 12 19	80 12 18
FEUTRE NATIONAL INC. 1183-2417	61 05 09	80 12 12
FERNAND FLAMAND LTÉE 1183-7853	61 05 17	80 12 16
ROBERT FRENETTE INC. 1166-6104	59 04 20	80 12 15
GARAGE LUCIEN JEAN INC. 1511-1461	78 02 15	80 12 10
GARAGE MARCEL LAMARCHE INC. 1628-5488	78 07 25	80 12 10
GARAGE V. OUELLET INC. 1469-5373	76 08 25	80 12 08
GARDERIE AMOUR MATERNEL LTÉE 1292-7042	67 03 08	80 12 03
GARDERIE ET MATERNELLE PETITS BOUTS DE CHOUX INC. 1357-2359	74 10 23	80 08 08
GASTREM INC. 1473-2721	77 01 18	80 12 11
GAUTHIER ET BONHOMME INC. 1239-9085	61 07 07	80 12 12
ROGER GENOIS RÉFRIGÉRATION INC. 1156-3293	61 01 26	80 12 12

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
GESTION DE LABADIE INC. 1623-6143	78 02 20	80 12 11
GUSTAVE GODARD CONSTRUCTION INC. 1146-0839	67 02 10	80 12 11
MARCEL GOUIN INC. 1221-6081	71 12 03	80 12 15
GRAVEL & LÉVESQUE INC. 1264-1668	68 07 18	80 12 11
HERDT & CHARTON (1971) INC. 1245-5036	71 12 16	80 12 08
HÔTEL JEAN DEQUEN (1978) INC. 1624-8916	78 04 05	80 12 11
HOUSTON PRESS CO. LTD. 1261-2578	59 12 31	80 12 12
IMMEUBLES DE LA BAIE DES HA-HA LTÉE 1318-5277	56 05 01	80 12 09
LES IMMEUBLES ÉRICO INC. 1364-4844	75 07 10	80 12 10
LES IMMEUBLES ROGER GAREAU INC. 1360-0341	74 10 31	80 12 12
IMPRIMERIE NATIONALE JOLIETTE LTÉE 1195-0912	69 09 08	80 12 17
INSTABEC INC. 1638-2509	79 08 15	80 12 12
INSTITUT DE BEAUTÉ CHRISTINE INC. 1507-8231	77 10 18	80 12 15
JACQUEL INC. 1288-9010	67 09 18	80 12 11
JACQUES-CARTIER TRAVAUX DE FER LTÉE 1137-6597	63 11 18	80 12 10
JUBILEE QUÉBEC HOLDINGS LIMITED 1269-3602	69 10 30	80 12 12
LORAN ELECTRIC LTD. 1124-5263	59 09 23	80 12 10
M.D.M. CONSTRUCTION (QUÉBEC) LIMITED 1133-4711	64 07 02	80 12 12
MEUBLES EDRA INC. 1135-4966	67 12 29	80 12 09
MEUBLES J.L. BOUCHER INC. 1636-3665	79 05 18	80 12 10
LE MOBILIER INTERNATIONAL INC. 1158-1741	57 04 29	80 12 10

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
MOBILIER SCOLAIRE MASKINONGÉ INC. 1335-7298	65 12 22	80 12 15
LA MODE AMAZONE INC. 1624-3784	78 03 13	80 12 09
MONTRÉAL MILLING CUTTER CO. INC. 1200-5971	70 02 02	80 12 17
MOTEURS ET PIÈCES S ET V LIMITÉE 1127-6862	56 07 11	80 12 15
MURRAY BAY MARINE TERMINAL INC. 1321-9753	72 05 24	80 12 17
LIONEL NOURRY LTÉE 1118-0007	64 05 01	80 12 12
OLYMPIC MEDALLIC INC. 1275-1269	69 07 25	80 12 11
PLACEMENTS DORION INVESTMENTS INC. 1121-5068	58 12 12	80 12 18
PLACEMENTS J.-GUY ROY INC. 1640-3537	79 12 13	80 11 12
LES PLACEMENTS LAMITEX INC. 1461-6007	75 09 30	80 12 10
PLOMBERIE BÉLANGER INC. 1161-4336	66 11 22	80 12 12
PORTES PRESTOFIX INC. 1310-4542	66 09 12	80 12 16
L. POULIN CONSTRUCTION LTÉE 1136-7760	64 06 01	80 12 10
PRAGMA INC. 1280-6535	71 04 01	80 12 17
LES PRODUCTIONS SUZANNE HOWARD INC. 1363-7244	75 05 26	80 12 10
LES PRODUITS ARBEX LTÉE 1210-8122	71 05 19	80 09 18
RÉNOVATION AMY INC. 1469-8906	76 09 07	80 12 17
RESTAURANT ANNABEL INC. 1348-8853	73 12 18	80 12 03
RESTAURANT LINNAN INC. 1217-5667	71 10 28	80 12 15
REVÊTEMENT 2000 QUÉBEC INC. 1627-2882	78 06 07	80 10 09
SABRICE LIMITÉE 1640-8619	80 01 08	80 12 17

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
SALON MASCULIN (MERCERIE) INC. 1171-5331	66 11 15	80 12 11
SERVICE QUALIVENT INC. 1624-0616	78 03 03	80 12 12
SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE CINQ GENS INC. 1472-2243	76 12 13	80 12 12
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MARCAFRAN INC. 1371-3573	75 03 04	80 12 11
SOCIÉTÉ MARITIME DE BAILLON INC. 1235-8289	71 01 13	80 12 17
LES SOURCES MONTCLAIR (1980) INC. 1257-2152	53 07 08	80 12 16
STUDIO GOSSELIN LTÉE 1641-2025	80 01 31	80 12 17
TALISMAN CLUB INC. 1121-9805	62 11 09	80 12 12
TERMINAL FERROVIAIRE & MARITIME (QUÉBEC) INC. 1329-9201	73 03 20	80 12 17
TESSIER LTÉE 1171-7295	47 01 13	80 12 17
TRANS-CANADA DISPLAY INC. 1121-7551	61 06 30	80 12 09
TRANSPORT DESGAGNÉS INC. 1251-6506	60 05 30	80 12 17
TRANSPORT JACQUES LAVOIE INC. 1341-0642	73 10 12	80 12 17
TREMCOFORT INC. 1467-6936	76 06 08	80 12 12
TROIS-RIVIÈRES AUTOMAT INC. 1166-2848	67 09 07	80 12 10
R. VAILLANCOURT ET FILS LTÉE 1176-5252	64 04 10	80 12 18
G. VINET INC. 1149-9712	65 05 17	80 12 10

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

10729-o

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
LES DESSINS DRUMMOND INC. ... 1841-3765	LES DESSINS DRUMMOND INC. ..... GESTION 3 F INC. PUBLICATION 3 F INC.	80 12 08	Drummond
LES DIÉSELS MONTRÉAL INC. ..... *MONTRÉAL DIESEL INC.* 1841-2742	LES POMPES À INJECTION DIÉSEL MONTRÉAL (1975) INC. LES MOTEURS DIÉSEL MONTRÉAL (1975) INC.	80 12 07	Montréal
RÉJEAN DION INC. 1647-7671	RÉJEAN DION INC. ..... PANA-GUY-STE INC.	80 09 30	Saint-Hyacinthe
LES PRODUCTIONS DOMINIQUE MICHEL INC. 1646-9793	LES PRODUCTIONS DODRE INC. .... LES PRODUCTIONS DOMINIQUE MICHEL INC.	80 08 04	Montréal
STUDIO O. ALLARD PHOTOGRAPHES INC. 1841-2726	STUDIO O. ALLARD PHOTOGRAPHES INC. GESTION ALAIN MICHON INC.	80 12 02	Montréal

10729-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
AGENT DE TRANSPORT ANDRÉ AUDETTE INC. 1648-5302	80 10 27	80 12 15	De la dénomination sociale: GESTION ANDRÉ AUDETTE INC.
L'ATELIER D'AJUSTAGE MÉCANIQUE HENRI LAUZON INC. *HENRI LAUZON MACHINE SHOP INC.* 1467-2109	76 05 18	80 12 11	De la dénomination sociale: L'ATELIER D'USINAGE HENRI LAUZON INC. *HENRI LAUZON MACHINE SHOP INC.*
E. AUDET ET FILS INC. 1188-5480	63 07 03	80 12 12	Du capital-actions
AUTO POINT INC. 1176-1376	52 04 19	80 12 18	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
ALCIDE BELLEHUMEUR LTÉE 1190-3317	65 07 20	80 12 11	Du capital-actions
RAYMOND BLOUIN ASSURANCES INC. 1239-3823	67 12 21	80 12 17	Du capital-actions
BENOIT CAUX (1980) INC. 1648-4834	80 10 22	80 12 10	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
CENTRE DE RÉNOVATION SAINT-JÉRÔME INC. 1132-0629	69 07 02	80 12 10	Du capital-actions
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT N & N INC. 1330-0199	73 05 25	80 12 15	De la dénomination sociale: DIPACON INC.
CRÈMERIE ST-FIDÈLE INC. 1183-4496	67 06 28	80 12 15	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
DECORON COATINGS LTD. 1145-4816	62 09 12	80 11 20	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
DISTRIBUTION KANON INC. 1635-8897	79 05 01	80 12 12	Du capital-actions
LES ENTREPRISES GEORGES LEMIEUX & FILS INC. 1648-4799	80 10 22	80 12 12	De la dénomination sociale: G. LEMIEUX & FILS INC.
FABER ET CIE INC. 1256-7805	74 05 23	80 12 11	Du capital-actions
LA FERME SOREL INC. 1284-7844	61 02 21	80 12 12	Du capital-actions
FOURRURES G. LEFEBVRE INC. 1347-0919	73 11 13	80 12 09	Du capital-actions
GARAGE RENÉ HOULE INC. 1647-4918	80 09 10	80 12 10	Du capital-actions
GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC. 1633-3494	79 01 29	80 12 12	Du capital-actions
GESTION DURAND ET GROULX INC. 1648-1640	80 10 06	80 12 11	Du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10.
GRANADA RESTAURANT INC. 1196-0937	60 06 27	80 12 12	Du capital-actions
HOUSTON PRESS CO. LTD. 1261-2578	59 12 31	80 12 12	De la dénomination sociale: L'IMPRIMERIE HOUSTON CIE LTÉE *HOUSTON PRESS CO. LTD.*
LES IMMEUBLES BOILARD & BOILARD INC. 1647-2938	80 08 26	80 12 11	Du capital-actions
IMPRIMERIE NATIONALE JOLIETTE LTÉE 1195-0912	69 09 08	80 12 17	Du capital-actions
MARCEL LAMBERT INC. 1640-6860	80 01 01	80 12 10	Du capital-actions
LEBLANC ACOUSTIQUE INC. 1180-2329	69 07 02	80 12 09	Du capital-actions
M.D.M. CONSTRUCTION (QUÉBEC) LIMITED 1133-4711	64 07 02	80 12 12	De la dénomination sociale: CONSTRUCTION M.D.M. DU QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
MEUBLES EDRA INC. 1135-4966	67 12 29	80 12 09	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
1645-1346 QUÉBEC INC. 1645-1346	80 06 05	80 12 12	De la dénomination sociale: GESTION IMMOBILIÈRE B.C.A. INC.
1647-6061 QUÉBEC INC. 1647-6061	80 09 18	80 12 08	De la dénomination sociale: SIC SAGUENAY INC.
1648-4784 QUÉBEC INC. 1648-4784	80 10 22	80 12 11	De la dénomination sociale: BOISERIE ANDRÉ & BEN INC.
1840-5084 QUÉBEC INC. 1840-5084	80 11 07	80 12 10	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES FOURNIER & LÉTOURNEAU INC.
MONTRÉAL MILLING CUTTER CO. INC. 1200-5971	70 02 02	80 12 17	De la dénomination sociale: FRAISES À MÉTAUX DE MONTRÉAL INC. *MONTRÉAL MILLING CUTTER CO. INC.*
MOUNT REALTIES LIMITED 1264-9257	48 04 01	80 12 15	1) De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES MONTS INC. *MOUNT REALTIES INC.*; 2) du capital-actions; 3) des dispositions.
LIONEL NOURRY LTÉE 1118-0007	64 05 01	80 12 12	Du capital-actions
OLYMPIC MEDALLIC INC. 1275-1269	69 07 25	80 12 11	De la dénomination sociale: GESTION R.L.T. INC.
PLACEMENTS DORION INVESTMENTS INC. 1121-5068	58 12 12	80 12 18	1) De la dénomination sociale: PLACEMENTS DORION INC. *DORION INVESTMENTS INC.*; 2) du capital-actions.
LES PLACEMENTS MARC BINETTE INC. 1647-1245	80 08 15	80 12 10	Du capital-actions
PLOMBERIE BÉLANGER INC. 1161-4336	66 11 22	80 12 12	Du capital-actions
RÉFRIGÉRATION MATTHEWS INC. 1368-6050	74 06 10	80 12 12	Du capital-actions
SABRICE LIMITÉE 1640-8619	80 01 08	80 12 17	Du capital-actions
SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE CINQ GENS INC. 1472-2243	76 12 13	80 12 12	Du capital-actions
SPORTS TROIS INC. 1468-8030	76 07 30	80 12 08	Du capital-actions
STATIONNEMENT DALHOUSIE INC. 1644-0091	80 04 25	80 12 11	De la dénomination sociale: GESTION JEAN-GUY FRENETTE INC.
TALISMAN CLUB INC. 1121-9805	62 11 09	80 12 12	De la dénomination sociale: CLUB TALISMAN INC. *TALISMAN CLUB INC.*

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
G. TOURIGNY & FILS INC. 1840-8385	80 11 19	80 12 17	Des restrictions à l'activité
TRANS-CANADA DISPLAY INC. 1121-7551	61 06 30	80 12 10	1) De la dénomination sociale: AMÉNAGEMENT EXPOSITION TCD INC.; 2) du capital-actions.
R. VAILLANCOURT ET FILS LTÉE 1176-5252	64 04 10	80 12 18	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
VERBÉCOIS INC. 1648-2960	80 10 08	80 12 03	Du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 9.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

10729-o

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ADAPTAVIE INC. 1646-2905	80 08 05	525, boulevard Hamel, Québec
ADDEL DE DELSON 1841-3948	80 12 08	Delson
LES AMIS DE LA FAUNE DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL 1841-1421	80 12 02	Montréal
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE LG-4 1646-0495	80 07 14	LG-4, Baie-James
ASSOCIATION DE CURLING DE LA VALLÉE DU ST-MAURICE INC. 1648-0543	80 10 08	Trois-Rivières
ASSOCIATION DES ÉLECTROTECHNICIENS DE L'OUTAOUAIS 1840-3865	80 11 06	Hull
ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE POINTE-À-LA-CROIX INC. 1841-0571	80 11 25	Pointe-à-la-Croix
ASSOCIATION DES PÂTISSIERS DE LES MÉCHINS INC. .. 1840-6926	80 11 10	Les Méchins
ASSOCIATION DES SPORTIFS DE LA CÔTE DU SUD 1840-3642	80 11 05	140, 4e Avenue, La Pocatière

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC LOUISE (APELL) 1648-0923	80 10 09	Rang Saint-Édouard, Lac-Louise, Weedon
ASSOCIATION POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION 1648-0964	80 10 09	242, boulevard Barret, L'Assomption
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS D'INITIATION À LA TECHNOLOGIE DU QUÉBEC 1841-1470	80 12 03	Montréal
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES QUARANTE ANS ET PLUS 1644-9027	80 05 28	901, rue Gilford, Montréal
ASSOCIATION TOURISTIQUE DES MOTONEIGISTES DE VAUDREUIL-SOULANGES 1841-1629	80 12 04	146, boulevard Valois, Dorion
ATELIER DU MARTIN-PÊCHEUR 1840-3774	80 11 05	Saint-Hilarion
ATELIER FÉMININ DES LOISIRS DE CLARKE CITY..... 1841-1348	80 12 01	Clarke-City
CENTRE COMMUNAUTAIRE OLD HARRY INC. 1840-3436	80 11 04	Old-Harry
CENTRE DES BÉNÉVOLES ROBERVAL INC. 1646-6377	80 09 12	Roberval
LA CLÉ SUR LA PORTE INC. 1840-1190	80 10 27	660, Castelneau, Saint-Hyacinthe
CLUB ATHLÉTIQUE RÉGINA-MUNDI 1840-0994	80 10 23	11880, Jean-Massé, Montréal
CLUB AUTOMOBILE DE BEAUHARNOIS INC. 1841-1827	80 12 05	Salaberry-de-Valleyfield
CLUB DE CANOÉ-KAYAK LA PAGAILLE DE TROIS-RIVIÈRES 1840-7718	80 11 17	Trois-Rivières
CLUB DE COURSE À PIED LES COURAILLEURS DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU INC. 1840-7742	80 11 17	30, boulevard Séminaire-St-Jean, Saint-Jean-sur-Richelieu
CLUB DE GESTION INGERSOLL-RAND 1840-2982	80 10 30	375, rue Courcelette, Sherbrooke
CLUB DE L'ÂGE D'OR DU LAC MASSON 1840-7585	80 11 17	Lac-Masson
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE MONT-SAINT-HILAIRE INC. 1841-0167	80 11 17	100, boulevard du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE RIGAUD INC. 1841-0027	80 11 19	Rigaud
CLUB LES 100 NOMS DE GRAND-MÈRE INC. 1841-1009	80 11 27	238, 6e Avenue, Grand-Mère

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CLUB LIONS DE BERNIÈRES INC. 1840-7213	80 11 12	54, Ste-Anne ouest, Saint-Étienne-de-Lauzon
CLUB SPORTIF ET SOCIAL CHALACO PERU INC. 1841-0019	80 11 19	131, Les Canots, Pointe-Claire
CLUB 24 1840-0531	80 10 20	2-5960, avenue Monkland, Montréal
COMITÉ DE RELANCE ÉCONOMIQUE DE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE 1841-0837	80 11 26	Notre-Dame-du-Rosaire
COMITÉ ORGANISATEUR DU IIIE CHAMPIONNAT DE HANDBALL DU MONDE DES JUNIORS FÉMININS INC. 1841-0464	80 12 04	Montréal
CONSEIL CANADIEN DES AVEUGLES DU QUÉBEC - RÉGION DRUMMOND INC. 1840-0929	80 12 04	Drummondville
FOYER D'ÉTUDES BIBLIQUES ICTHUS 1840-7411	80 11 14	Montréal
GARDERIE LA FLÛTE ENCHANTÉE INC. 1840-0093	80 12 03	1680, 8e Avenue, Pointe-aux-Trembles
LA GIGOGNE INC. 1840-1299	80 10 27	Matane
GROUPE ACTION PLEIN AIR DES BOIS-FRANCS 1648-0006	80 10 02	Victoriaville
HALTE LA RESSOURCE INC. 1644-0398	80 04 28	6503, rue Châteaubriand, Montréal
MAISON D'AFRIQUE INC. 1841-1397	80 12 01	Montréal
LE MARATHON DE LA FRANCOPHONIE INC. 1841-1736	80 12 04	Chicoutimi
MISSION FRANCOPHONE DE L'ÉGLISE ÉPISCOPALE DU QUÉBEC 1645-2054	80 06 09	Hull
OPÉRA FÊTE INC. 1841-1876	80 05 13	Montréal
LES PETITES BARQUES INC. 1647-9768	80 11 04	117, Coupe-de-L'Islet, Tadoussac
LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES MASSIFS DE PETITE RIVIÈRE ST-FRANÇOIS INC. 1841-0555	80 11 25	Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière
SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC (SPEQ) 1645-8184	80 07 02	5069, Cpari, Saint-Léonard
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE PROMOTION TOURISTIQUE 1841-4938	80 12 16	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LE THÉÂTRE DU CANTOUQUE INC. 1840-3717	80 11 05	Shawinigan
TRANSPORTEURS EN VRAC COMTÉ DE ROBERVAL INC. 1841-0274	80 11 21	Saint-Méthode
LES TRANSPORTEURS EN VRAC D'ORFORD INC. 1841-1868	80 12 05	Montréal

10729-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donne avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
MEDUSA CORPORATION 1229-4724	80 11 11	Bureau principal à: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy

10729-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
BRANIFF AIRWAYS, INCORPORATED 1841-1306	80 12 11	M. Michel Larose, 311, Golfridge, Rosemère	Aéroport de Dorval, Dorval
EDOXA FINANCIAL INC. 1840-3535	80 12 15	M. Denis St-Hilaire 9174, Centrale, LaSalle,	9174, Centrale, LaSalle

10729-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante ont consenti à sa dissolution.

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
ELECTRONETIC SYSTEMS EASTERN LIMITED & COMPANY	69 01 03	6424, Victoria, Montréal	80 12 18

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU.

10731-o

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
ANTIQUITÉS DU VIEUX MONDE LTÉE 1368-3099	80 11 27	Aucune
GARDE ST-PAULIN INC. 1346-0779	80 12 04	Aucune

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

10729-o

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation		Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul, conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55861-7	80 12 18	Décision: MPV-2007-S 3-M-000010-106-DS COMPAGNIE DE TRANSPORT DES LAURENTIDES LIMITÉE Requérante	Le Devoir	80 11 26 80 11 27 80 11 28	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 01 10 jusqu'au: 81 03 14
M-80-55862-5	80 12 18	Décision: MPV-2006-S 3-M-000010-105-DS COMPAGNIE DE TRANSPORT DES LAURENTIDES LIMITÉE Requérante	Le Devoir	80 11 26 80 11 27 80 11 28	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 01 10 jusqu'au: 81 03 14
Q-80-24560-7	80 12 18	Décision: QPV 1693 S 5-Q-000319-103-D BOUDREAU, ROMÉO Requérant	G.O.Q. no 40 p. 9705	80 10 04	Demande de permis Accordée Durée: services 1 et 2 jusqu'au 1er décembre 1981 service 3 du 1er mai au 1er décembre 1981
Q-80-24602-7	80 11 28	Décision: QPV-1685 3-Q-000006-104-D AUTOBUS DES BOIS FRANCS LTÉE Requérante-cessionnaire 9-Q-000034-104-D ASBESTOS TRANSIT INC. Requérante-cédante	G.O.Q. no 41 p. 9916	80 10 11	Transfert total de permis Accordée
Q-80-25021-9	80 11 28	Décision: QS-3325-S 6-Q-000581-102-S TRANSPORT F.B. LTÉE Requérante	Le Soleil	80 11 03 80 11 04 80 11 05	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 28 jusqu'au: 81 06 30
Q-80-25324-7	80 12 22	Décision: QT 1080 3-Q-000535-106-SI JOS PAQUETTE & FILS INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 12 23 jusqu'au: 81 01 06

TAXI

M-80-54372-6	80 11 21	Décision: MPT-15771 1-M-208698-102-D GAULIN, ROGER Requérant-cessionnaire 4-M-202607-101-D LAFOND, JACQUES Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 9901	80 10 11	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54509-3	80 11 26	Décision: MPT-15793 2-M-205800-102-D GILL HARDEV SINGH Requérant-cessionnaire 3-M-208548-101-D BRUNELLE, ALAIN Requérant-cédant	G.O.Q. no 43 p. 10310	80 10 25	Transfert de permis Accordée A-12

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-54574-7	80 12 02	Décision: MPT-15818 9-M-210647-101-D RUEL, JACQUES Requérant-cessionnaire 2-M-200025-106-D RICHARD, GILLES Requérant-cédant	G.O.Q. no 43 p. 10319	80 10 25	Transfert de permis Accordée A-02
M-80-54609-1	80 12 03	Décision: MPT-15832 9-M-208773-103-D PAPENBURG JAROSLAVA PASAUEROUA Requérant-cessionnaire 3-M-205155-103-D FAGEN, SAMUEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 44 p. 10636	80 11 01	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54701-6	80 12 09	Décision: MPT-15850 0-M-210679-101-D VINITSKY, ETHEL Requérante-cessionnaire 4-M-204348-102-D WEIGENSBERG, EDWARD A Requérant-cédant	G.O.Q. no 45 p. 10910	80 11 08	Transfert de permis Accordée A-11
Q-80-24227-3	80 11 07	Décision: QPT-5336 9-Q-201590-101-D RAYNALD, ALLARD Requérant-cessionnaire 6-Q-203078-102-D PIERRE BLANCHET ENR. Requérante-cédante	G.O.Q. no 34 p. 8666	80 08 23	Transfert de permis Accordée A-36 Entrée en vigueur: 80 11 07
Q-80-24588-8	80 11 28	Décision: QPT 5356 7-Q-203432-101-D BEAULIEU, GUY Requérant-cessionnaire 3-Q-203196-104-D LORD, MARIO Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 9914	80 10 11	Transfert de permis Accordée 0910-V
Q-80-24709-0	80 11 25	Décision: QPT-5355 1-Q-203487-101-D ROBITAILLE, SHERLEY Requérant-cessionnaire 5-Q-200810-102-D SUCCESSION RAYMOND BILODEAU Requérante-cédante	G.O.Q. no 43 p. 10326	80 10 25	Transmission par décès et transfert de permis Accordée A-36
Q-80-24781-9	80 12 03	Décision: QPT-5357 8-Q-200502-103-D LÉVESQUE, LUCIEN Requérant-cessionnaire 7-Q-203374-104-D PIGEON GAGNON, CÉCILE Requérante-cédante	G.O.Q. no 44 p. 10653	80 11 01	Transfert de permis Accordée A-37
Q-80-24830-4	80 12 09	Décision: QPT-5362 2-Q-203494-101-D NADEAU, DENISE Requérante-cessionnaire 7-Q-203283-103-D FIORE, GIOVANNI Requérant-cédant	G.O.Q. no 45 p. 10930	80 11 08	Transfert de permis Accordée 10-9901-V Entrée en vigueur: 80 12 09
Q-80-25041-7	80 12 15	Décision: QPT-5368 7-Q-203515-101-DS BOUCHARD, GABRIELLE Requérant-cessionnaire 4-Q-203328-102-DS GALARNEAU, LIONEL Requérant-cédant	Le Nouvelliste	80 11 11 80 11 12 80 11 13	Transfert total de permis Accordée A-40 Entrée en vigueur: 80 12 15

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-25096-1	80 12 16	Décision: QPT-5373 3-Q-203519-101-DS DESAULNIERS, GEORGES Requérant-cessionnaire 1-Q-203107-101-DS CRÊTE, LISETTE Requérante-cédante	Le Nouvelliste	80 11 18 80 11 19 80 11 20	Transfert total de permis Accordée A-42 Entrée en vigueur: 80 12 16

CAMIONNAGE RÉGULIER

M-80-54847-7	80 11 20	Décision: MCR-6281 2-M-305287-101-DS 413667 ONTARIO LIMITED Requérante-cessionnaire 7-M-302628-101-DS DRUMBO TRANSPORT LTD Requérante-cédante	Le Devoir	80 08 04 80 08 05 80 08 06	Transfert total de permis Accordée
Q-80-23551-7	80 12 18	Décision: QCR-3346 3-Q-300927-112-D CHO-BO INC. Requérante	G.O.Q. no 21 p. 6177	80 05 24	Demande de permis Accordée
Q-80-25094-6	80 11 27	Décision: QCR-3324-TF 7-Q-300501-107-PSS SERVICE PIERRE JORON (1975) LTÉE Requérante			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Entrée en vigueur: 80 11 27
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ

M-80-54351-0	80 11 17	Décision: MCS-5492 0-M-305008-103-D NAULT, GÉRALD Requérant-tireur 5-Q-300487-274-D SPEEDWAY EXPRESS LTD. Requérante-tirée	G.O.Q. no 41 p. 9897	80 10 11	Demande de permis Accordée
M-80-54819-6	80 12 17	Décision: MCS-5566 5-M-305326-101-D GENDRON, FERNAND Requérant	G.O.Q. no 46 p. 11153	80 11 15	Demande de permis Rejetée
M-80-54838-6	80 12 18	Décision: MCS-5570 3-M-305286-102-D MAHONEY, ROLAND Requérant	G.O.Q. no 46 p. 11157	80 11 15	Demande de permis Accordée
M-80-54842-8	80 12 17	Décision: MCS-5567 9-M-300190-107-D MALO TRANSPORT (1971) INC Requérante	G.O.Q. no 46 p. 11157	80 11 15	Demande de permis Accordée
M-80-54845-1	80 12 17	Décision: MCS-5568 6-M-305325-102-D LONGTIN, PAUL Requérant	G.O.Q. no 46 p. 11158	80 11 15	Demande de permis Rejetée
Q-80-23639-0	80 12 18	Décision: QCS-2591 2-Q-302064-101-D PAX CONSTRUCTION INC. Requérante	G.O.Q. no 22 p. 6483	80 05 31	Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-24592-0	80 12 04	Décision: QCS-2572 6-Q-300155-101-D CHATIGNY, LÉOPOLD Requérant-tireur 3-Q-300562-105-D TRANSPORT ST-ISIDORE LTÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 41 p. 9915	80 10 11	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 12 04
Q-80-24762-9	80 12 03	Décision: QCS-2568-TF 1-Q-300986-106-DT TRANSPORT DU DOMAINE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 44 p. 10649	80 11 01	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-24983-1	80 12 08	Décision: QCS-2582 5-Q-302152-102-DS SERGE LEBLANC ENR. Requérante-cessionnaire 2-Q-300803-101-DS JEAN-ROBERT BABIN ENR. Requérante-cédante	Le Soleil	80 11 04 80 11 05 80 11 06	Transfert total de permis Accordée
Q-80-25240-5	80 10 22	Décision: QR-30874 0-Q-300003-163-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25287-6	80 10 22	Décision: QR-30875 0-Q-300003-164-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25288-4	80 10 22	Décision: QR-30876 0-Q-300003-165-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25297-5	80 10 22	Décision: QR-30877 0-Q-300003-166-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25298-3	80 10 22	Décision: QR-30878 0-Q-300003-167-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25299-1	80 10 22	Décision: QR-30879 0-Q-300003-168-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25300-7	80 10 22	Décision: QR-30880 0-Q-300003-169-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25301-5	80 10 22	Décision: QR-30881 0-Q-300003-170-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25302-3	80 10 22	Décision: QR-30882 0-Q-300003-171-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-25303-1	80 10 22	Décision: QR-30883 0-Q-300003-172-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25304-9	80 10 22	Décision: QR-30884 0-Q-300003-173-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25305-6	80 10 22	Décision: QR-30885 0-Q-300003-174-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25306-4	80 08 26	Décision: QR-30886 7-Q-300501-108-PSS SERVICE PIERRE JORON (1975) LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25307-2	80 08 26	Décision: QR-30887 7-Q-300501-109-PSS SERVICE PIERRE JORON (1975) LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25308-0	80 08 26	Décision: QR-30888 7-Q-300501-110-PSS SERVICE PIERRE JORON (1975) LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25309-8	80 10 07	Décision: QR-30889 6-Q-300577-168-PSS GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25310-6	80 10 20	Décision: QR-30890 2-Q-300605-114-PSS TRANSPORT CARTIER INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25311-4	80 10 22	Décision: QR-30891 1-Q-300127-115-PSS TRANSPORT HAMEL INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 80-04-01 au 81-04-01
Q-80-25322-1	80 12 17	Décision: QR-30892 9-Q-300103-103-PSS PAQUET, ANDRÉ Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: du 1er janvier 1981 au 31 mars 1981
Q-80-25323-9	80 12 17	Décision: QR-30893 9-Q-300103-104-PSS PAQUET, ANDRÉ Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Durée: 1er janvier 1981 au 31 mars 1981

PRODUITS NOMMÉS

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52792	80 12 12	Décision: MPN-12807 M-401742-PN-54 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 12 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52793	80 12 15	Décision: MPN-12808 M-400739-PN-6 DANNY'S TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 15 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52794	80 12 15	Décision: MPN-12809 M-400739-PN-7 DANNY'S TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 15 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52795	80 12 15	Décision: MPN-12810 M-402138-PN-22 DECKER TRANSPORT CO.			Demande de permis Accordée Du 15 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52796	80 12 16	Décision: MPN-12811 M-402618-PN-1 J.B. ADAMS INC.			Demande de permis Accordée Du 16 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52797	80 12 18	Décision: MPN-12812 M-402344-PN-3 P.E. GAUTHIER LTÉE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52798	80 12 18	Décision: MPN-12813 M-402620-PN-1 DAIRY, DONALD			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52799	80 12 18	Décision: MPN-12814 M-402621-PN-1 CROSS, ARNOLD			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52800	80 12 18	Décision: MPN-12815 M-402597-PN-2 KIRBY TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 18 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52801	80 12 18	Décision: MPN-12816 M-400520-PN-21 CHARLES D. GOODWIN INC.			Demande de permis Accordée Du 18 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52802	80 12 19	Décision: MPN-12817 M-401742-PN-55 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 19 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52803	80 12 19	Décision: MPN-12818 M-402623-PN-1 LIBERTY TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 19 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52804	80 12 19	Décision: MPN-12819 M-402592-PN-1 N.L. HARRISSON TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 19 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52805	80 12 19	Décision: MPN-12820 M-402592-PN-2 N.L. HARRISSON TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 19 décembre 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-52806	80 12 22	Décision: MPN-12821 M-402624-PN-1 TESSIER, ROSAIRE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981

LOCATION

M-80-53646-4	80 11 21	Décision: ML-2433 8-M-601283-101-DS LOCATION D'AUTOS BEAU BAZOU INC Requérante-cessionnaire 7-M-601169-103-DS LOCATION D'AUTOS LOUE-BAZOU ENR. Requérante-cédante	Journal de Montréal	80 07 05 80 07 06 80 07 07	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 21
M-80-54142-3	80 12 18	Décision: ML-2460 0-M-601281-101-D LOCATION BERGERON & BERGERON INC Requérante	G.O.Q. no 39 p. 9503	80 09 27	Demande de permis Désistement
M-80-54501-0	80 12 16	Décision: ML-2458 1-M-601298-103-D LES PLACEMENTS LOCAM MONTRÉAL LTÉE Requérante	G.O.Q. no 43 p. 10308	80 10 25	Demande de permis Accordée en partie
M-80-54502-8	80 12 16	Décision: ML-2457 1-M-601298-101-D LES PLACEMENTS LOCAM MONTRÉAL LTÉE Requérante	G.O.Q. no 43 p. 10308	80 10 25	Demande de permis Rejetée
M-80-54537-4	80 12 17	Décision: ML-2459 1-M-601298-102-D LES PLACEMENTS LOCAM MONTRÉAL LTÉE Requérante	G.O.Q. no 43 p. 10314	80 10 25	Demande de permis Accordée en partie
Q-80-24075-6	80 11 26	Décision: QL-1149 2-Q-600046-101-D BÉDARD AUTOMOBILES LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 31 p. 8049	80 08 02	Maintien de permis - changement de contrôle Accordée
Q-80-24838-7	80 12 17	Décision: QL-1154-TF 8-Q-600446-104-DT LOCATION D'AUTOS HAUTERIVE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 46 p. 11161	80 11 15	Modification des taux et tarifs Accordée

TRANSPORT EN VRAC

M-80-54975-6	80 11 24	Décision: MS-6342 6-M-503002-102-S HÉBERT, MARCEL Requérant	Le Devoir	80 10 20 80 10 21 80 10 22	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 24 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55194-3	80 11 24	Décision: MS-6404 0-M-503685-102-S BOISVERT, JEAN JACQUES Requérant	Le Devoir	80 11 03 80 11 04 80 11 05	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 24 jusqu'au: 81 04 14

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55195-0	80 11 24	Décision: MS-6405 0-M-505649-102-S BOURDEAU, CLAUDE Requérant	Le Devoir	80 11 03 80 11 04 80 11 05	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 24 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55196-8	80 11 24	Décision: MS-6406 3-M-503690-102-S POIRIER, ROLAND Requérant	Le Devoir	80 11 03 80 11 04 80 11 05	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 24 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55198-4	80 11 24	Décision: MS-6408 9-M-506309-102-S POIRIER, ODETTE Requérante	Le Devoir	80 11 03 80 11 04 80 11 05	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 24 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55259-4	80 11 26	Décision: MS-6429 1-M-500839-101-S LUSSIER, CLAUDE Requérant	Le Journal de Montréal	80 11 06 80 11 07 80 11 08	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 26 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55583-7	80 12 05	Décision: MS-6580 1-M-503411-102-S BARRETTE, MAURICE Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55586-0	80 12 05	Décision: MS-6581 4-M-508490-102-S BEAUCHEMIN, RÉGENT Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55587-8	80 12 05	Décision: MS-6582 8-M-508025-102-S CHAGNON, YVON Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55588-6	80 12 05	Décision: MS-6583 1-M-503106-104-S ALIX BERNARD Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55589-4	80 12 05	Décision: MS-6584 3-M-508509-101-S CÔTÉ, SERGE Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55590-2	80 12 05	Décision: MS-6585 2-M-508070-102-S JACQUES, RONALD Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55591-0	80 12 05	Décision: MS-6592 2-M-501034-101-S CARRIÈRES, JEAN-PAUL Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55592-8	80 12 05	Décision: MS-6593 3-M-508517-102-S DESNOYERS, SERGE Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55593-6	80 12 05	Décision: MS-6594 1-M-508071-102-S DUPUIS, RAYMOND Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55595-1	80 12 05	Décision: MS-6595 1-M-503122-101-S TARTE, JACQUES Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55596-9	80 12 05	Décision: MS-6596 6-M-505247-102-S GAGNON, ROLLAND Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55601-7	80 12 05	Décision: MS-6568 5-M-508119-102-S BURQUE, DANIEL Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55602-5	80 12 05	Décision: MS-6569 4-M-501628-102-S BROUILLETTE, ROLAND Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55603-3	80 12 05	Décision: MS-6570 2-M-505902-102-S LANGEVIN, MICHEL Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55615-7	80 12 05	Décision: MS-6586 7-M-507077-102-S LÉVESQUE, FERNAND Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55616-5	80 12 05	Décision: MS-6587 6-M-501741-102-S BEAUDIN, JEAN-CLAUDE Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55617-3	80 12 05	Décision: MS-6588 9-M-507232-102-S CARRIÈRES, DENIS Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55619-9	80 12 05	Décision: MS-6589 5-M-508887-101-S LAFONTAINE, JEANNOT Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55620-7	80 12 05	Décision: MS-6590 5-M-501742-102-S PERRAS, RÉAL Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55621-5	80 12 05	Décision: MS-6591 7-M-501765-102-S DESGENS, ANDRÉ Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55626-4	80 12 05	Décision: MS-6576 2-M-501802-102-S DUQUETTE, MARCEL Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55628-0	80 12 05	Décision: MS-6577 2-M-502420-102-S LACOMBE, SIMON Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
Q-80-24782-7	80 12 16	Décision: QCV-13009 7-Q-501835-103-DS CONRAD CÔTÉ Requérant-cessionnaire 4-Q-503883-102-DS PEARSON, VINCENT Requérant-cédant	Journal de Québec, Saguenay-Lac-St-Jean	80 09 23 80 09 24 80 09 25	Transfert de permis Accordée R-02
Q-80-24839-5	80 12 16	Décision: QCV 13008 9-Q-506584-102-DS BOULIANNE, JEAN-CLAUDE Requérant-cessionnaire 9-Q-505149-101-DS GAUDREAULT, JACQUES Requérant-cédant	Journal de Québec, Sag.-Lac-St-Jean	80 10 15 80 10 16 80 10 17	Transfert de permis Accordée R-2
Q-80-24848-6	80 12 04	Décision: QCV-13006 1-Q-507390-101-DS ROUSSEAU, GAÉTAN Requérant-cessionnaire 0-Q-506823-101-DS LACASSE, CLAUDE Requérant-cédant	Le Soleil	80 09 24 80 09 25 80 09 26	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 80 12 04
Q-80-25289-2	80 12 19	Décision: QCV-13014 7-Q-505935-104-VE RESTIGOUCHE TRANSPORT LIMITED Requérante			Demande de permis Accordée

DÉCHETS

Q-80-25004-5	80 12 11	Décision: QSD 582 2-Q-710746-101-DS SERVICE SANITAIRE BELLECHASSE INC. Requérante-cessionnaire 8-Q-710211-101-DS RAYMOND BLAIS & FILS INC Requérante-cédante	Journal de Québec	80 11 08 80 11 10 80 11 11	Transfert total de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 80 12 11
Q-80-25326-2	80 12 30	Décision: QS 3357 4-Q-710751-102-S LÉVESQUE, PAUL ÉMILE JR Requérant	Journal de Québec	80 12 10 80 12 11 80 12 12	Demande de permis - région 03 Accordée Entrée en vigueur: 81 01 02 jusqu'au: 81 08 01

10730-o

Errata

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 51 du 20 décembre 1980, à la page 12132, lors de la publication du numéro de rôle Q-80-24689-4, on aurait dû lire comme nom du requérant-cédant **Girard, Jean Arthur** au lieu de **Girard, Léon**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 50 du 13 décembre 1980, à la page 11958 sous la rubrique II — «Avis d'introduction de requêtes», le numéro de permis aurait dû se lire **M-301909** au lieu de **M-301090** pour Sunburry Transport Ltd (M-80-55465-7).

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

10730-o

Associations coopératives — Loi sur les

COOPÉRATIVE ARTISANALE DE ST-HENRI

(*Loi sur les associations coopératives*)

Avis est donné que l'association coopérative «COOPÉRATIVE ARTISANALE DE ST-HENRI», dont le siège social était situé à Montréal, dans le district électoral de Saint-Henri, a été dissoute le 4 décembre 1980, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
10806-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'ALENTOUR, GROSSISTE EN ALIMENTATION NATURELLE DES CANTONS DE L'EST

(*Loi sur les associations coopératives*)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial, adopté le 2 août 1980, de l'association coopérative «COOPÉRATIVE D'ALENTOUR, GROSSISTE EN ALIMENTATION NATURELLE DES CANTONS DE L'EST», changeant son siège social de Sherbrooke, district électoral de Sherbrooke à Lennoxville, district électoral de Saint-François.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
10807-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DE PETITE MATANE

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION DE PETITE MATANE», dont le siège social est situé à Petite-Matane dans le district électoral de Matane.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
10824-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

GARDERIE COOPÉRATIVE DE SAINT-CÉSAIRE

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «GARDERIE COOPÉRATIVE DE SAINT-CÉSAIRE», dont le siège social est situé à Saint-Césaire, QC, dans le district électoral d'Iberville.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
10817-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Succession Robert Pelletier

Avis est donné, par les présentes, en conformité avec l'article 676 du Code civil de la province de Québec, que dame Odette Noël, domiciliée à ville de Pohénégamook, quartier Estcourt, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu M. Robert Pelletier, de son vivant domicilié à ville de Pohénégamook, quartier Estcourt, suivant acte reçu le dix mars mil neuf cent quatre-vingt (1980), devant Me Laval Desbiens, notaire à Rivière-du-Loup, province de Québec, et enregistré à Rivière-du-Loup, division d'enregistrement de Témiscouata, le douze mars mil neuf cent quatre-vingt (1980), sous le numéro 234075.

Rivière-du-Loup, le 3 septembre 1980.

Les procureurs,
10751-o BÉDARD, LAJOIE ET DESBIENS.

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse d'économie Celanese Coaticook

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 12 avril 1980 par la Caisse d'économie Celanese Canada Limitée «Coaticook» changeant son nom en celui de «Caisse d'économie Celanese Coaticook».

Québec, le 22 décembre 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
10795-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

La caisse populaire de Trois-Pistoles

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 3 juin 1980 concernant le changement de nom de Caisse Populaire des Trois-Pistoles en celui de «La caisse populaire de Trois-Pistoles».

Québec, le 19 décembre 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
10830-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Ronald Marcel Lucien Barbeau

Par le certificat numéro 80-509, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Ronald Marcel Lucien Charbonneau, né le 20 juin 1933, en celui de Ronald Marcel Lucien Barbeau.

Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Marie Julienne Alice Bélisle

Par le certificat numéro 80-510, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Julienne Bélisle, née le 26 avril 1916, en celui de Marie Julienne Alice Bélisle.

Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Jocelyn Normand Boulet

Par le certificat numéro 80-543 du 18 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jocelyn Normand Boulay, né le 4 juin 1959, en celui de Joseph Jocelyn Normand Boulet.

Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Armand Claude Doyon

Par le certificat numéro 80-544 du 18 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Armand Claude Fradet, né le 15 octobre 1939, en celui de Joseph Armand Claude Doyon.

Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Berthe Henriette Marie-Claude Duchesneau

Par le certificat numéro 80-511, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Berthe Henriette Claudette Duchesneau, née le 30 octobre 1949, en celui de Berthe Henriette Marie-Claude Duchesneau.

Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Donat Léo-Paul Gagnon

Par le certificat numéro 80-522 du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Léo Donat Lemay, né le 22 septembre 1915, en celui de Joseph Donat Léo-Paul Gagnon.

Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

André Oscar Michel Harvey

Par le certificat numéro 80-512, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de André Oscar Eugène Harvey, né le 30 janvier 1937,

en celui de André Oscar Michel Harvey.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Marie Rita Labelle

Par le certificat numéro 80-519, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Rita Laprise, née le 16 février 1942, en celui de Marie Rita Labelle.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Yvon Jocelyn Larivière

Par le certificat numéro 80-515, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Yvon Jocelyn Claing, né le 10 juillet 1962, en celui de Joseph Yvon Jocelyn Larivière.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Marie Anita Madeleine Lavoie

Par le certificat numéro 80-520, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Anita Madelaine Larche, née le 6 juillet 1936 en celui de Marie Anita Madeleine Lavoie.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Marie Colette Benjamine Leclerc

Par le certificat numéro 80-517, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Colette Benjamine Francoeur née le 3 mars 1933, en celui de Marie Colette Benjamine Leclerc.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Marie Paule Béline Leclerc

Par le certificat numéro 80-516, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Paule Béline Francoeur, née le 26 novembre 1928, en celui de Marie Paule Béline Leclerc.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Joseph François Mac Lellan

Par le certificat numéro 80-521 du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph François Lavoie, né le 13 mai 1962, en celui de Joseph François Mac Lellan.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Samuel Solomon Mahler

Par le certificat numéro 80-524, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Shlomo Maler, né le 14 août 1949, en celui de Samuel Solomon Mahler.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Alain Adrien Planckaert

Par le certificat numéro 80-513, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Adrien Germain Planckaert, né le 11 mai 1944, en celui de Alain Adrien Planckaert.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Denis Prince

Par le certificat numéro 80-514, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Placide Prince, né le 30 avril 1962, en celui de Joseph Denis Prince.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Marie Brigitte Carole St-Martin

Par le certificat numéro 80-525, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Brigitte Carole Provencher, née le 12 mars 1962, en celui de Marie Brigitte Carole St-Martin.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Victor Stephen Lilly Snowdon

Par le certificat numéro 80-523, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Victor Lloyd Lilly né le 14 octobre 1921, en

celui de Victor Stephen Lilly Snowdon.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Marie Alice Thomas

Par le certificat numéro 80-526, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Euphrasie Rodrigue, née le 6 mars 1924, en celui de Marie Alice Thomas.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Eugène Jean-Pierre Vandette

Par le certificat numéro 80-518, du 4 décembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Eugène Jean-Pierre Gareau, né le 1 avril 1953, en celui de Joseph Eugène Jean-Pierre Vandette.
Sainte-Foy, le 5 janvier 1981.

Le sous-registraire du Québec,
10731-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Bernard Jacques Ajchenbaum

Avis est, par la présente, donné que Bernard Jacques Ajchenbaum, du 6270, avenue Trans-Island, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Bernard Jacques Landau. Le nom d'aucune autre personne ne sera changé à la suite de cette requête.
Montréal, le 3 décembre 1980.

Les procureurs du requérant,
10760-3-2-o LAROCHE, BOYANER & SEPINWALL.

Michel Dominique

Prenez avis que Michel Dominique domicilié au 42, rue Hypolite-Bernier, appartement 617, Lauzon, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Michel Mercier.
Lévis, le 11 décembre 1980.

Le procureur du requérant,
10769-3-2-o GASTON CANTIN, *notaire*.

Germain Marie Fortin

Avis est donné que monsieur Germain Marie Fortin, résidant et domicilié à Saint-Luc-de-Dorchester, district de Beauce, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Gildas Fortin.
Saint-Joseph-de-Beauce, le 13 novembre 1980.

Les procureurs du requérant,
10673-2-2-o GIROUX & COUTURE.

Joseph Maurice Jean-Noël Fortin

Avis est, par la présente, donné que monsieur Joseph Maurice Jean-Noël Fortin domicilié et résidant au no 101, terrasse Lavoie, appartement 5, Saint-Eustache, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Maurice Jean-Noël Corbin.
Saint-Eustache, le 24 novembre 1980.

Les procureurs du requérant,
10736-3-2-o SOUMIS ET BERTRAND.

Muna Haddad

Avis est donné, par les présentes, que Muna Haddad, femme d'affaires, résidant au 380, rue Dobie, à ville Mont-Royal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Mona Haddad.
Montréal, le 15 décembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
10674-2-2-o SPIEGEL ET KRAVETZ.

Roger Houle dit Turbide

Avis est donné que monsieur Roger Houle dit Turbide résidant et domicilié à Sainte-Irène, comté de Matapédia, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Roger Turbide.
Amqui, le 5 décembre 1980.

Le procureur du requérant,
10675-2-2-o CAROL ABUD.

Michel Labrosse

Avis est donné que Michel Labrosse, animateur, domicilié au 4524, rue Draper, Montréal, QC, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Michel Benoit.
Longueuil, le 16 décembre 1980.

Le procureur du requérant,
10676-2-2-o FRANÇOIS LAMARRE, *notaire*.

Raymond Levasseur

Prenez avis que Raymond Levasseur, domicilié et résidant au 468, rue Saint-Thomas, Valleyfield, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Raymond Gagnon.

Valleyfield, le 29 décembre 1980.

Le requérant,
10708-2-2-o RAYMOND LEVASSEUR.

Irène Lévesque

Avis est donné que dame Irène Lévesque résidant et domiciliée au 15, rue Leblanc, à Amqui, comté de Matapédia, province de Québec, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Irène Réna Lévesque.»

Amqui, le 5 décembre 1980.

Le procureur de la requérante,
10677-2-2-o CAROL ABUD.

Phillip Neiderhoffer

Avis est donné que Phillip Neiderhoffer, gérant, domicilié dans le district de Montréal, à ville Mont-Royal, au numéro 2900, chemin Côte-de-Liesse, appartement 407, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Phillip Hoffer.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont madame Mireille Thomas, surveillante au service envol à la compagnie Nordair, épouse en premières noces dudit monsieur Phillip Neiderhoffer dit Hoffer, et leur enfant à naître vers le 9 avril prochain (1981), tous domiciliés à la même adresse que le requérant.

Montréal, le 19 novembre 1980.

Le procureur des requérants,
10737-3-2-o JACQUES BÉLANGER, *notaire*.

François Henri David Perelman

Avis est donné que David Perelman, professeur, domicilié au 1740, de la rue Boudrias, en la ville de Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de David Perelle.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont dame Frances Stoliar dite Perelman, épouse du requérant et leur fille mineure non émancipée Robin Lisa Perelman, toutes deux domiciliées à la même adresse que le requérant.

Ville Saint-Laurent, le 9 décembre 1980.

Le procureur du requérant,
10738-3-2-o HENRI-CLAUDE BEAULIEU, *notaire*.

Valentine Stanislaus Pietrzak

Avis est donné par les présentes, que Valentine Stanislaus Pietrzak, gérant de ventes, résidant et domicilié au 574, 40e Avenue, ville LaSalle, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Stanley Walter Pietrak, et, par conséquent, changeant le surnom de sa femme Francesca (Frances) Maria et celui de son enfant Darlene Frances, tous deux demeurant au même endroit que le requérant, de Piertrzak à Pietrak, lesdits noms servant à toutes fins que de droit.

Montréal, le 28 novembre 1980.

Le procureur du requérant,
10678-2-2-o JOYCE BLOND FRANK.

Joanne Irene Shadbolt

Avis est donné que Joanne Irene Shadbolt, domiciliée à R.R. 3, Bury, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joanne Irene Aulis.

Sherbrooke, le 5 décembre 1980.

Le procureur de la requérante,
10689-2-2-o LISE DUBÉ.

Steven William Shadbolt

Avis est donné que Steven William Shadbolt, domicilié à R.R. 3, Bury, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Steven William Aulis.

Sherbrooke, le 5 décembre 1980.

Le procureur du requérant,
10690-2-2-o LISE DUBÉ.

Iqbal Singh

Avis est, par les présentes, donné que Iqbal Singh, présentement domicilié au 7, Summit Circle, cité de Westmount, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Iqbal Singh Chhatwal.

Montréal, le 19 décembre 1980.

Le procureur du requérant,
10739-3-2-o DAVID I. SCHATIA, *avocat*.

Marie Lorraine Smith

Prenez avis que Marie Lorraine Smith, résidant et domiciliée à Chandler, comté et district de Gaspé, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Lorraine Dubois.

Chandler, le 1er décembre 1980.

Le procureur de la requérante,
10752-3-2-o MARC LEGROS.

Madeleine Strasbourg

Prenez avis que Madeleine Strasbourg, ménagère, résidant et domiciliée au 3329, rue Dandurand, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de famille de Strasbourg en celui de Huneault.

Montréal, le 19 novembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
TOULET, BUSHEY, LAPORTE & TURGEON.

10679-2-2-o

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-003792-806

LA CAISSE POPULAIRE DE LÉVIS, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 39, rue Guenette, Lévis, QC, demanderesse, contre NORMAND DUPÉRÉ, autrefois domicilié et résidant au 750, de la Suète, Sainte-Foy, QC, et maintenant d'adresse inconnue, et LA BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation bancaire résultant de la fusion de la Banque Provinciale du Canada et de la Banque Canadienne Nationale, ayant son siège social à Montréal, et une place d'affaires au 113, rue Saint-Georges, Lévis, QC, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

Assignation

Ordre est donné à Normand Dupéré de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Normand Dupéré.

Québec, le 16 décembre 1980.

Le protonotaire adjoint,
10808-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saguenay
No 240-05-000103-80 5

LA CAISSE POPULAIRE DE ST ÉTIENNE DE LA MALBAIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 130, rue Nairn, à La Malbaie, comté de Charlevoix, QC, demanderesse, contre MICHEL LAPOINTE, domicilié et résidant à Glenmore Estates, 2120 South Land Drive, S.W., appartement 4103, Calgary, Alberta, T2U 4A3, défendeur.

Assignation

Nous, protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district de Saguenay, ordonnons au défendeur de comparaître au greffe de la Cour supérieure dans les trente (30) jours à compter de la publication en français du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

La Malbaie, le 5 décembre 1980.

Le protonotaire adjoint,
10809-o JACQUELINE GAUDREAULT.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-050127-809

ROBERT McKEOWN, docteur, résidant et domicilié au 232-816, rue Government, dans la cité de Victoria, dans la province de Colombie-Britannique, et LILAH YVONNE DUNLOP, ménagère, résidant et domiciliée au 232-816, rue Government, dans la cité de Victoria, dans la province de Colombie-Britannique, demandeurs, contre WILLIAM CHAMARD, gentilhomme, domicilié au 710, rue Main, dans la ville de Hudson, province de Québec, défendeur, et JOHN CHAMARD, dentiste, résidence et adresse inconnues dans la province de Québec, et TOWNSHIP REALTY INC., corps politique n'ayant pas d'autre place d'affaires dans la province de Québec, qu'au soin de John Chamard, au 1509, rue Sherbrooke ouest, dans la ville et district de Montréal, mis en cause.

Assignation

Ordre est donné à John Chamard dont le domicile et la résidence restent inconnus, de comparaître au greffe de cette cour, dans les trente jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration, a été laissée au greffe du mis-en-cause John Chamard.

Montréal, le 16 décembre 1980.

Le greffier adjoint,
10835-o RONALD CHASSÉ.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-050127-809

ROBERT McKEOWN, docteur, résidant et domicilié au 232-816, rue Government, dans la cité de Victoria, dans la province de Colombie-Britannique, et LILAH YVONNE DUNLOP, ménagère, résidant et domiciliée au 232-816, rue Government, dans la cité de Victoria, dans la province de Colombie-Britannique, demandeurs, contre WILLIAM CHAMARD, gentilhomme, domicilié au 710, rue Main, dans la ville de Hudson, province de Québec, défendeur, et JOHN CHAMARD, dentiste, résidence et adresse inconnues dans la province de Québec, et TOWNSHIP REALTY INC., corps politique n'ayant pas d'autre place d'affaires dans la province de Québec, qu'au soin de John Chamard, au 1509, rue Sherbrooke ouest, dans la ville et district de Montréal, mis en cause.

Assignation

Ordre est donné à Township Realty Inc., dont le siège social place d'affaires et domicile restent inconnus, de comparaître au greffe de cette Cour, dans les trente jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration, a été laissée au greffe pour la mise-en-cause Township Realty Inc.

Montréal, le 16 décembre 1980.

Le greffier adjoint,
10836-o RONALD CHASSÉ.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009723-802

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ALVIS LUBNEVSKIS, autrefois du 872, Quinn Long, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Alvis Lubnevskis, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention d'Alvis Lubnevskis, défendeur.

Québec, le 12 décembre 1980.

Le greffier adjoint,
10731-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009727-803

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SANDINO LEW, autrefois du 3420, Bedford, appartement 7, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Sandino Lew, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Sandino Lew, défendeur.

Québec, le 18 décembre 1980.

Le greffier adjoint,
10731-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Commission municipale — Loi sur la

Village de Saint-François-du-Lac

Avis est, par les présentes, donné que, par résolution du 7 janvier 1981, adoptée en conformité des dispositions de l'article 57 de la Loi sur la Commission municipale (L.R.Q., chapitre C-35), la Commission municipale du Québec a décidé que la corporation municipale du village de Saint-François-du-Lac ne sera plus assujettie à son contrôle aux termes de la section VI de ladite loi et qu'elle reprendra l'exercice de tous ses pouvoirs à compter de la date de publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 7 janvier 1981.

Le secrétaire,
10750-o CAROLINE POULIOT, *notaire*.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

THE AEROXON FLY CATCHER OF CANADA LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «THE AEROXON FLY CATCHER OF CANADA LTD.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Sherbrooke, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 19 décembre 1980.

Le secrétaire,
10740-o MARC GENDRON.

ANLEC INC.

Prenez avis que la compagnie «ANLEC INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Venise-en-Québec, le 16 juin 1980.

Le président,
10741-o ANDRÉ LECLERC.

AVENUE ADVERTISING ART INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «AVENUE ADVERTISING ART INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 décembre 1980.

Le secrétaire,
10753-o SIDNEY ISBITSKY.

BALANCE TRADING LTD.

Prenez avis que «BALANCE TRADING LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON, GROSS, PINSKY,
10754-o DIZGUN & ZELMAN.

BRYANT INCORPORÉE
BRYANT INCORPORATED

Avis est, par les présentes donné, que la compagnie «BRYANT INCORPORÉE — BRYANT INCORPORATED», constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et son principal établissement à Sherbrooke, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 29 décembre 1980.

La secrétaire,
10755-o JOAN R. BRYANT.

BRYANT INVESTMENTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BRYANT INVESTMENTS LTD.», constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et son principal établissement à Sherbrooke, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 29 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
HACKETT, CAMPBELL, TURNER,
10756-o BISSONNETTE, BOUCHARD & ASSOCIÉS.

CADEL LTD.

Avis est donné que «CADEL LTD.», corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 7025, rue Ontario est, Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 décembre 1980.

Les procureurs de la corporation,
DESJARDINS, DUCHARME,
10761-o DESJARDINS & BOURQUE.

CANADIAN AUTOMOTIVE WAREHOUSING LTD.

Avis est donné que «CANADIAN AUTOMOTIVE WAREHOUSING LTD.», corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 7025, rue Ontario est, Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 décembre 1980.

Les procureurs de la corporation,
DESJARDINS, DUCHARME,
10762-o DESJARDINS & BOURQUE.

CENTRAL COPY SERVICE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRAL COPY SERVICE INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 décembre 1980.

Le secrétaire,
10757-o JAMES NEILL.

CITY TEL DESIGN LTÉE

Prenez avis que la compagnie «CITY TEL DESIGN LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Brossard, le 10 novembre 1980.

La présidente de la compagnie,
10742-o NICOLE PICARD.

CLOTOFRANCON INC

Prenez avis que la compagnie «CLOTOFRANCON INC» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sorel, le 17 décembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10810-o DENIS COURNOYER, *notaire*.

RUDBERG DEVELOPMENT CORPORATION (1972)
COMPAGNIE DE DÉVELOPPEMENT RUDBERG (1972)

Avis est, par les présentes, donné que «RUDBERG DEVELOPMENT CORPORATION (1972) — COMPAGNIE DE DÉVELOPPEMENT RUDBERG (1972)», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 décembre 1980.

Le président,
10774-o MICHAEL M. RUDBERG.

COMPAGNIE DE SERVICES D'ENTRETIEN U.A.R. LTÉE
U.A.R. MAINTENANCE SERVICES CO. LTD.

Prenez avis que la compagnie «COMPAGNIE DE SERVICES D'ENTRETIEN U.A.R. LTÉE — U.A.R. MAINTENANCE SERVICES CO. LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Verdun, le 28 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10758-o GEORGES-H. GARNEAU, *notaire*.

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE MORGAN INC.
MORGAN FINANCIAL COMPANY INC.

Avis est donné que «LA COMPAGNIE FINANCIÈRE MORGAN INC. — MORGAN FINANCIAL COMPANY INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10743-o VERCHÈRE, NOËL & EDDY.

ELLENDALE REALTY CORP.

Prenez avis que la compagnie «ELLENDALE REALTY CORP.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 19 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON, GROSS, PINSKY,
10770-o DIZGUN & ZELMAN.

LES ÉQUIPEMENTS BEAVER LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «LES ÉQUIPEMENTS BEAVER LIMITÉE» demandera au ministre des Con-

sommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 décembre 1980.

Le secrétaire,
10778-o RUSSEL C. SCRIM.

FERME PORCINE STE-HÉLÈNE INC.

Prenez avis que la compagnie «FERME PORCINE STE-HÉLÈNE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 16 décembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10744-o GEORGES ASHBY, *notaire*.

GLOBE PAPER BOX CO. LIMITED

Prenez avis que «GLOBE PAPER BOX CO. LIMITED», constituée par lettres patentes en vertu de la Loi sur les compagnies le 3 mars 1933, ayant son siège social dans la ville de Saint-Léonard, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 janvier 1981.

Le secrétaire,
10796-o RICHARD F. STEPHENSON.

LES HABITATIONS L.P.M. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES HABITATIONS L.P.M. INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Césaire, le 22 décembre 1980.

Le secrétaire de la compagnie,
10779-o GERMAIN PAQUETTE.

INTERNATIONAL ELECTRIC COMPANY, LIMITED

Avis est donné que «INTERNATIONAL ELECTRIC COMPANY, LIMITED», corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 7025, rue Ontario est, Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 décembre 1980.

Les procureurs de la corporation,
DESJARDINS, DUCHARME,
10763-o DESJARDINS & BOURQUE.

KAZAR REALTY CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «KAZAR REALTY CORP.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10811-o GREENBLATT, GINSBERG & FINKELSTEIN.

JOHANN KELLER (QUÉBEC) LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «JOHANN KELLER (QUÉBEC) LTÉE», constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN, BLAIKIE, JOLIN,
10771-o POTVIN, TRÉPANIER, COBBETT.

L.O.M. LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «L.O.M. LTD.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er octobre 1979.

Le secrétaire,
10772-o BRIAN STOCKS.

LEXINGTON ENTERPRISES LTD.

Avis est, par les présentes, donné que «LEXINGTON ENTERPRISES LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 janvier 1981.

Les procureurs de la compagnie,
10812-o AMSEL & MALINIAK.

LISTEL CORPORATION

Prenez avis que la compagnie «LISTEL CORPORATION» demandera au ministre des Consommateurs, Co-

opératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 29 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
AMYOT, LESAGE, BERNARD,
10764-o DROLET & ASSOCIÉS.

LOCATION L.B. INC.

Avis est, par les présentes, donné que «LOCATION L.B. INC.», dûment incorporée par lettres patentes en vertu de la Loi sur les compagnies, le 29 juin 1979 et enregistrées le 9 juillet 1979, ayant son siège social dans la ville de Berthierville, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Berthierville, le 10 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
SYLVESTRE, LACROIX
10745-o & YANAKIS, *avocats*.

PLACEMENTS J.P. LAPIERRE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «PLACEMENTS J.P. LAPIERRE LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 5 janvier 1981.

Les procureurs de la compagnie,
10818-o L'HEUREUX, GIRARD & ALLARD, *notaires*.

PLATEAU DEVELOPMENTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que «PLATEAU DEVELOPMENTS LTD.», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 décembre 1980.

Le procureur de la requérante,
10773-o MICHEL GREENBLATT, C.R.

PLOMBERIE PIERRE LIMITÉE

Avis est, par la présente, donné que la compagnie «PLOMBERIE PIERRE LIMITÉE», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 novembre 1980.

Le président,
10797-o RENÉ L'HEUREUX.

PLOMBERIE YVAN INC.

Avis est, par la présente, donné que la compagnie «PLOMBERIE YVAN INC.» constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 novembre 1980.

Le vice-président,
10798-o JEAN-PAUL LABELLE.

SMES HOLDING CORPORATION

Avis est donné que «SMES HOLDING CORPORATION», compagnie constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 décembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10813-o MARC IAN LEITER.

SAYKALY REALTIES LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SAYKALY REALTIES LTD.», incorporée en date du 15 mai 1959, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 décembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10746-o JOSEPH HELAL, C.R.

SONAX STE-FOY (1978) LTÉE

Prenez avis que la compagnie «SONAX STE-FOY (1978) LTÉE», dont le siège social est à Neufchâtel, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Neufchâtel, le 19 novembre 1980.

Le président,
10747-o BERTRAND BERGERON.

TRACTION SPECIALTY LTD.
SPÉCIALITÉ TRACTION LTÉE

Avis est donné que «TRACTION SPECIALTY LTD. — SPÉCIALITÉ TRACTION LTÉE, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 7025, rue Ontario est, Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives

et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 décembre 1980.

Les procureurs de la corporation,
DESJARDINS, DUCHARME,
10765-o DESJARDINS & BOURQUE.

TRANS-WORLD INDUSTRIAL DEVELOPMENT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRANS-WORLD INDUSTRIAL DEVELOPMENT INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10775-o BRODIE & POLISUK.

TUCKER-HILL & ASSOCIATES LTD.

Avis est donné, par les présentes, que «TUCKER-HILL & ASSOCIATES LTD.», corporation incorporée suivant la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 janvier 1981.

Les procureurs de la compagnie,
10814-o APPEL, GOLFMAN ET LEHRER.

UNITÉ DOMRÉMY TRINITÉ-DES-MONTS

Prenez avis que l'«UNITÉ DOMRÉMY TRINITÉ-DES-MONTS» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rimouski, le 11 novembre 1980.

Le mandataire,
10748-o J.A. GASTON OUELLET.

VENTES & SERVICES DIESEL INC.

Avis est donné que «VENTES & SERVICES DIESEL INC.», corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 7025, rue Ontario est, Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 décembre 1980.

Les procureurs de la corporation,
DESJARDINS, DUCHARME,
10766-o DESJARDINS & BOURQUE.

Décret(s)

Gouvernement du Québec

Numéro 3860-80, 17 décembre 1980

CONCERNANT la prorogation pour une période d'un an du délai accordé à la Communauté urbaine de Québec pour l'adoption du schéma d'aménagement de son territoire.

Attendu qu'en vertu de l'article 142 de la Loi de la Communauté urbaine de Québec (1969, chapitre 83), la Communauté devait, par règlement, avant le 1er juillet 1980, adopter un schéma d'aménagement de son territoire;

Attendu que la Communauté n'a pu rencontrer ce délai;

Attendu que l'article 282 de la Loi de la Communauté urbaine de Québec prévoit que le délai accordé par la loi à la Communauté pour adopter une mesure peut être prorogé par le gouvernement, à la demande de la Communauté, par décret qui doit être publié à la *Gazette officielle du Québec*, pour une période d'au plus un an;

Attendu que le Conseil de la Communauté urbaine de Québec a adopté à son assemblée régulière du 22 mai 1980 la Résolution numéro C-80-34 prévoyant un échéancier relatif à l'adoption du schéma d'aménagement de son territoire;

Attendu que cette résolution fut transmise au ministre des Affaires municipales.

Il est ordonné, sur la proposition du ministre des Affaires municipales, ce qui suit:

Le délai pour premettre à la Communauté urbaine de Québec d'adopter un schéma d'aménagement de son territoire est prorogé pour une période d'un an.

Le greffier du Conseil exécutif,
10750-o LOUIS BERNARD.

Demande(s) à la Législature

Ville de Matagami

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Matagami s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa présente ou à une prochaine session, pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte dans le but de remplacer l'article 6 de la Loi sur les villes minières qui prévoit que le Conseil municipal est composé d'un maire et de quatre échevins et ne comprend qu'un seul quartier par une disposition législative qui prévoit que le Conseil est composé d'un maire et de six échevins et ne comprend qu'un seul quartier.

Matagami, ce 9 décembre 1980.

Les procureurs,
VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

10517-52-4-o

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Union Nationale

État sommaire du montant versé au représentant officiel de l'Union Nationale, monsieur Reynald Brochu, pour la période du 1er au 31 décembre 1980.

1. Frais d'administration	7 953,19 $
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	7 953,19 $

Le directeur général,
PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

10780-o

Parti libéral

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti libéral du Québec, monsieur Jean-Pierre Roy, pour la période du 1er au 31 décembre 1980.

1. Frais d'administration	32 796,54 $
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	32 796,54 $

Le directeur général,
PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

10799-o

Parti québécois

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti québécois, monsieur Philippe Bernard, pour la période du 1er au 31 décembre 1980.

1. Frais d'administration	40 173,10 $
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	40 173,10 $

Le directeur général,
PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

10800-o

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Coop funéraire de St-Charles-Borromée

(*Loi sur les associations coopératives*)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative «Coop funéraire de St-Charles-Borromée», tenue à Charlesbourg, dans le district électoral de Chauveau, le 17 novembre 1980, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Claude Auger soit nommé liquidateur.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

10815-o

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), édicte que le gouvernement peut, sur requête du Conseil de toute corporation de cité ou ville, même si elle n'est pas régie par ladite loi, octroyer des lettres patentes pour changer son nom;

ATTENDU QUE le Conseil de la cité du Cap-de-la-Madeleine, par sa requête datée du 24 septembre 1980, demande que des lettres patentes soient émises en sa faveur à l'effet de changer son nom en celui de «ville de Cap-de-la-Madeleine»;

ATTENDU QUE toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies;

ATTENDU QU'il est opportun de se rendre à cette demande;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 3803-80 du 9 décembre 1980, Nous accordons la requête du Conseil de la cité du Cap-de-la-Madeleine, datée du 24 septembre 1980, et Nous déclarons et ordonnons, par les présentes lettres patentes qui entreront en vigueur à compter de la date de leur publication à la *Gazette officielle du Québec*:

QUE le nom de la cité du Cap-de-la-Madeleine soit changé en celui de «ville de Cap-de-la-Madeleine».

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, ce neuvième jour de décembre en l'année mil neuf cent quatre-vingt de l'ère chrétienne et de Notre règne la vingt-neuvième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1541
Folio: 97

Avis de l'octroi des lettres patentes est donné, conformément aux dispositions de l'article 3 de la Loi sur les cités et villes.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
PATRICK KENNIFF.

10750-o

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QU'en vertu de l'article 13 de la Loi concernant les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik (1978, chapitre 87) le gouvernement peut, par lettres patentes, ériger en municipalité de village nordique toute partie du territoire régi par ladite loi, sur recommandation du ministre des Affaires municipales;

ATTENDU QU'en vertu dudit article, avant de soumettre une recommandation, le ministre procède à des consultations auprès des habitants de la partie du territoire visée et auprès de l'Administration régionale Kativik et à toutes autres consultations qu'il juge opportunes;

ATTENDU QUE de telles consultations ont été tenues sur l'érection de la municipalité du village nordique de Kangiqsuk;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie a émis un avis favorable;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 3801-80, du 9 décembre 1980, Nous avons décrété et or-

donné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la recommandation du ministre des Affaires municipales:

QUE les présentes lettres patentes soient octroyées, érigeant une municipalité de village nordique sous le nom de «municipalité du village nordique de Kangiqsuk»;

QUE la corporation municipale soit désignée sous le nom français de «corporation du village nordique de Kangiqsuk»;

QUE la corporation municipale pourra aussi être désignée sous le nom inuit de «NUNALIT GAVAMAPINGA CORPORASANGA KANGIQSUK» et sous le nom anglais de «corporation of the Northern Village of Kangiqsuk»;

QUE les limites de la municipalité soient celles qu'a décrites officiellement le ministère de l'Énergie et des Ressources le 4 novembre 1980; cette description apparaît comme annexe «A» du susdit Décret portant le numéro 3801-80, du 9 décembre 1980;

QUE la première séance générale du Conseil ait lieu à l'endroit habituel des séances du Conseil communautaire de Kangiqsuk (Payne Bay);

QUE la municipalité soit régie par la Loi concernant les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik (1978, chapitre 87).

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, ce neuvième jour de décembre en l'année mil neuf cent quatre-vingt de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-neuvième année.

Par ordre,

Libro: 1541
Folio: 98

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Avis de l'octroi des lettres patentes ci-dessus est donné conformément à l'article 14 de la Loi concernant les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik (1978, chapitre 87).

Le sous-ministre des Affaires municipales,
10750-o PATRICK KENNIFF.

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

LA RÉGIONAIDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Requête pour constitution d'une compagnie d'assurance

Avis est donné conformément aux dispositions des articles 20 et suivants de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32), que les soussignés Éric Forest, 301, rue Hébert, Alma, président de la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec, Lionel Harvey, 1626, boulevard Saint-Cyrille ouest, Québec, haut-fonctionnaire à la Commission municipale du Québec, Marcel Plamondon, 375, Rouleau, Hauterive, courtier d'assurance, Jacques Gunn, 500, Grande-Allée, suite 300, Québec, comptable agréé, Jean Daigneault, 151, rue Pin-Solitaire, Sherbrooke, comptable agréé, Stéphane Asselin, 820, rue d'Anjou, Alma, comptable agréé, et Benoit Cantin, 322, rue Notre-Dame est, Alma, responsable du Service d'assurance à la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec, désirent se porter requérants en vue de la constitution en corporation d'une compagnie d'assurance.

La raison sociale de la compagnie sera LA REGIONAIDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Les catégories d'assurance envisagées par la compagnie sont les suivantes:

Assurance individuelle ou collective sur la vie, contre les accidents, l'invalidité, la maladie et tout autre risque de même nature, indemnisation de frais d'hospitalisation, médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques, frais de traitements dentaires, de soins d'infirmières et de tout autre frais du même genre encouru en raison d'accident, de maladie ou de maternité, le tout sous réserve des dispositions de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et de la Loi sur l'assurance-maladie.

Des contrats d'annuités et de rentes de toutes espèces et de capitalisation ou de fonds d'amortissement.

Le siège social de la compagnie sera situé à Alma, comté de Lac-Saint-Jean.

Le capital-action autorisé de la compagnie est de cinq millions de dollars (5 000 000,00 $) divisé en cinquante mille (50 000) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent dollars (100,00 $) chacune. De ce capital autorisé,

le capital-action versé sera de un million de dollars (1 000 000,00 $).

L'excédent d'apport prévu de la compagnie devra être d'un million de dollars (1 000 000,00 $).

Les requérants,
ÉRIC FOREST, LIONEL HARVEY,
MARCEL PLAMONDON, JACQUES GUNN,
JEAN DAIGNEAULT, STÉPHANE ASSELIN ET
10592-1-4-o BENOIT CANTIN.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Joseph-de-Godmanchester», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Malachie d'Ormstown», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Stanislas-de-Kostka» et «La Société mutuelle d'assurance contre l'incendie du Sud-Ouest», corps légalement constitués ayant leur siège social dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon, ont respectivement fait approuver, par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU DISTRICT DE BEAUHARNOIS» conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les quatre (4) corporations ont l'intention de demander, par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
MADAME RUTH STARK,
MADAME LISE LAPOINTE,
GILLES DEMERS,
10522-52-4-o JAMES WHITE.

Compagnies de fidéicommis — Loi sur les

Compagnie Trust First City
First City Trust Company

Changement de nom

Avis est donné que «First City Trust Company», compagnie constituée par Loi de la Législature de la province de l'Alberta, chapitre 104 des lois de 1962 et ayant son siège social à Calgary (Alberta) a changé son nom de «First City Trust Company» en celui de «First City Trust Company — Compagnie Trust First City».

Le procureur,
10825-o PETER MENDELL.

Énergie et Ressources

Arrêté ministériel

CONCERNANT la mise en vigueur du cadastre de certaines parties de territoire.

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1), il a été préparé, sous notre direction des plans de parties de territoire, comprenant les lots ou blocs énumérés dans la cédule A annexée et situés dans les divisions d'enregistrement concernées, avec les livres de renvoi relatifs à ces plans;

ATTENDU QUE les plans et les livres de renvoi de ces parties de territoire qui sont signés par nous sont dans les archives du service du Cadastre de notre ministère;

ATTENDU QU'une copie de ces plans et de ces livres de renvoi corrects a été déposée par nous aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE maintenant il y a lieu d'annoncer selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, le dépôt d'une copie de ces plans et livres de renvoi dans les divisions d'enregistrement concernées et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ces parties de territoire;

EN CONSÉQUENCE, conformément aux articles 1 et 2 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176*c* inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est «Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent», nous émettons cet arrêté:

a) pour annoncer le dépôt aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées, d'une copie des plans et

livres de renvoi corrects des parties de territoire, comprenant les lots ou les blocs énumérés dans la cédule A et situés dans les divisions d'enregistrement concernées;

b) pour fixer à la date de la publication du présent arrêté, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur dans ces divisions d'enregistrement, realtivement à ces parties de territoire;

c) pour rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel, sur une entité cadastrale désignée sur ces plans et livres de renvoi, doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt, d'un avis désignant l'immeuble affecté en la manière prescrite dans l'article 2168, et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) pour informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

Québec, le 11 décembre 1980.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,
YVES BÉRUBÉ.

Cédule A

Cadastre du canton d'Arnaud, comprenant le bloc 48, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

Cadastre du canton de Grenier, comprenant les lots 1 à 7 rang E, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau.

Cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-d'Yamachiche, comprenant les blocs 1, 2 et 3, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, à Trois-Rivières.

Cadastre de la ville de Noranda, comprenant les lots 2390 et 2391, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Rouyn-Noranda, à Rouyn.

Cadastre du canton de Cadieux, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de La Tuque, à La Tuque.

Cadastre du canton de Tourouvre, comprenant le bloc 4, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de La Tuque, à La Tuque.

Cadastre du canton de Belleau, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Shawinigan, à Shawinigan.

Cadastre du canton de Bourlamaque, comprenant les lots 1284 et 1285, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, à Amos.

10735-o

CONCERNANT l'application des dispositions de l'article 2169 du Code civil à une partie de territoire.

ATTENDU QUE le dépôt des plans et livres de renvoi originaires de certaines parties de territoire a fait l'objet d'un Décret numéro 2522-80 en date du 20 août 1980 suivi d'une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* dans son édition du 25 octobre 1980;

ATTENDU QU'il s'est glissé une erreur pour le cadastre de la cité de Trois-Rivières en regard des lots 3 à 8 qui auraient dû être mentionnés comme étant les blocs 3 à 8.

EN CONSÉQUENCE le présent arrêté a pour but de faire porter le décret et la proclamation précités contre les blocs 3 à 8 du cadastre susdit dans la division d'enregistrement de Trois-Rivières.

Québec, le 4 décembre 1980.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,
YVES BÉRUBÉ.

10735-o Cad. 80-06

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipale d'habitation de Clermont

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Clermont, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du sixième jour de novembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10781-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Grantham-Ouest

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8),

le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Grantham-Ouest, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du dix-septième jour de novembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10782-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de la ville de Causapscal

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de la ville de Causapscal, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du dixième jour de novembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10783-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de L'Ascension-de-Notre-Seigneur

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du douzième jour de novembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10784-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Rivière-Bleue

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Rivière-Bleue, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du sixième jour de novembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10785-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Sainte-Agathe-des-Monts

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Agathe-des-Monts, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du sixième jour de novembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10786-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Saint-Jean-de-Matha

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-de-Matha, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du dix-septième jour de novembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10788-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Saint-Jean-Port-Joli

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-Port-Joli, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du douzième jour de novembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10789-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Saint-Tite-des-Caps

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Saint-Tite-des-Caps, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du dixième jour de novembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la dési-

gnation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10790-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de ville de Saint-Georges

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de ville de Saint-Georges, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du douzième jour de novembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10787-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Soumissions — Demandes de

Municipalité de Bonaventure
(Bonaventure)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la municipalité de Bonaventure» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 472 000 $ d'obligations de la municipalité de Bonaventure datées du 2 mars 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 13¾% pour les échéances de 1 an à 5 ans inclusivement, ni supérieur à 14% pour les échéances 6 ans et plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mercredi 4 février 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 mars 1981.

Tableau d'amortissement — 472 000 $

Année	Capital
2 mars 1982	25 000 $
2 mars 1983	27 000
2 mars 1984	31 000
2 mars 1985	33 000
2 mars 1986	37 000
2 mars 1987	40 000
2 mars 1988	44 000
2 mars 1989	35 000
2 mars 1990	38 000
2 mars 1991	41 000
2 mars 1991	121 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Bonaventure s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 mars 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 164 — 138 500 $ renouvellement d'emprunt; 202 — 100 000 $ coût excédentaire à l'aréna; 80-229 — 62 500 $ achat camion à incendie; 80-230 — 7 000 $ frais de refinancement; 80-231 — 74 000 $ consolidation de déficit; 80-232 — 90 000 $ aqueduc, égouts (coût excédentaire au Règlement 192).

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mercredi 4 février 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 4 février 1981, à 19 h 30 au Centre culturel, 127, rue Louisbourg, municipalité de Bonaventure, comté de Bonaventure, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Bonaventure, comté de Bonaventure, le 8 janvier 1981.

Le secrétaire-trésorier,
ANDRÉ MIMEAULT.

Centre culturel
127, rue Louisbourg
case postale 428
municipalité de Bonaventure
comté de Bonaventure, QC, G0C 1E0
téléphone: 534-2313, code 418 10837-o

Ville de l'Île-Perrot

(Vaudreuil-Soulanges)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de l'Île-Perrot» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 543 000 $ d'obligations de la ville de l'Île-Perrot datées du 2 mars 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 13¾% pour les échéances de 1 an à 5 ans inclusivement, ni supérieur à 14% pour les échéances 6 ans et plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mercredi 4 février 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 mars 1981.

*Tableau d'amortissement — 543 000 $

Année	Capital
2 mars 1982	46 000 $
2 mars 1983	53 000
2 mars 1984	60 000
2 mars 1985	65 000
2 mars 1986	76 000
2 mars 1987	13 000
2 mars 1988	15 000
2 mars 1989	16 000
2 mars 1990	18 000
2 mars 1991	18 000
2 mars 1991	163 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de l'Île-Perrot s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 mars 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 169 — 121 500 $; 179 — 84 200 $; 185 — 72 400 $; 193 — 19 000 $; 194 — 26 400 $; 196 — 28 500 $ renouvellements d'emprunt; 259 — 28 000 $ éclairage d'un terrain de balle; 264 — 21 000 $ frais de refinancement; 268 — 142 000 $ consolidation de déficit.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mercredi 4 février 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 4 février 1981, à 20 h, à l'hôtel de ville, 110, boulevard Perrot, ville de l'Île-Perrot, comté de Vaudreuil-Soulanges, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de l'Île-Perrot, comté de Vaudreuil-Soulanges, le 8 janvier 1981.

Le greffier,
ALBERT PORTELANCE.

Hôtel de ville
110, boulevard Perrot
ville de l'Île-Perrot
comté de Vaudreuil-Soulanges, QC, J7V 3G1
téléphone: 453-1751, code 514 10838-o

Ville de Kirkland

(Pointe-Claire)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Kirkland» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 030 000 $ d'obligations de la ville de Kirkland datées du 2 mars 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 13¾% pour les échéances de 1 an à 5 ans inclusivement, ni supérieur à 14% pour les échéances 6 ans et plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15h, le lundi 2 février 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 mars 1981.

Tableau d'amortissement — 1 030 000 $

Année	Capital
2 mars 1982	34 000 $
2 mars 1983	37 000
2 mars 1984	40 000

Année	Capital
2 mars 1985	43 000 $
2 mars 1986	48 000
2 mars 1987	52 000
2 mars 1988	57 000
2 mars 1989	64 000
2 mars 1990	70 000
2 mars 1991	76 000
2 mars 1991	509 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Kirkland s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 mars 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 122 — 56 500 $; 128(128-2) — 214 500 $; 133-1 — 99 000 $ renouvellements d'emprunt; 122-2 — 26 000 $ frais de refinancement; 80-01 — 634 000 $ aqueduc, égouts, voirie, éclairage etc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 h, le lundi 2 février 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 2 février 1981 à 20 h, à l'hôtel de ville, 17000, boulevard Hymus, ville de Kirkland, comté de Pointe-Claire, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Kirkland, comté de Pointe-Claire, le 6 janvier 1981.

Le greffier,
ROMÉO LABRÈCHE.

Hôtel de ville
17000, boul. Hymus
ville de Kirkland
comté de Pointe-Claire, QC, H9J 2W2
téléphone: 694-4100, code 514 10791-o

Ville de Lachine

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Lachine» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 2 609 000 $ d'obligations de la ville de Lachine datées du 2 mars 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 13¾% pour les échéances de 1 an à 5 ans inclusivement, ni supérieur à 14% pour les échéances 6 ans et plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 2 février 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifce «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 mars 1981.

Tableau d'amortissement — 2 609 000 $

Année	Capital
2 mars 1982	75 000 $
2 mars 1983	79 000
2 mars 1984	83 000
2 mars 1985	88 000
2 mars 1986	93 000
2 mars 1987	98 000
2 mars 1988	103 000
2 mars 1989	109 000
2 mars 1990	115 000
2 mars 1991	121 000
2 mars 1991	1 645 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Lachine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 mars 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 1447 — 2 609 000 $ renouvellement d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G» 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 h, le lundi 2 février 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 2 février 1981 à 17 h 15, à l'hôtel de ville, 1800, boulevard Saint-Joseph, ville de Lachine, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Lachine, le 5 janvier 1981.

Le greffier,
PAUL RÉMILLARD.

Hôtel de ville
1800, boul. Saint-Joseph
ville de Lachine, QC, H8S 2N4
téléphone: 637-4411, code 514 10792-o

Ville de Lennoxville
(Saint-François)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jules Gervais, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 150, rue Queen, ville de Lennoxville, comté de Saint-François, QC, jusqu'à 15 h 30, le mardi 3 février 1981, pour l'achat de 673 000 $ d'obligations de la ville de Lennoxville datées du 2 mars 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 13¾% pour les échéances de 1 an à 5 ans inclusivement, ni supérieur à 14% pour les échéances 6 ans et plus éloignées.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 mars 1981.

Tableau d'amortissement — 673 000 $

Année	Capital
2 mars 1982	13 000 $
2 mars 1983	15 000
2 mars 1984	17 000
2 mars 1985	19 000
2 mars 1986	22 000
2 mars 1987	13 000
2 mars 1988	16 000
2 mars 1989	17 000
2 mars 1990	20 000
2 mars 1991	22 000
2 mars 1991	499 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Lennoxville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 mars 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 293 — 40 000 $ extension d'aqueduc et d'égouts; 329 — 153 000 $ aqueduc, égouts, voirie et parc; 346 — 480 000 $ service municipal, rue Belvédère.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 15 h 30, le mardi 3 février 1981 à l'hôtel de ville, 150, rue Queen, ville de Lennoxville, comté de Saint-François, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions

Ville de Lennoxville, comté de Saint-François, le 7 janvier 1981.

Le secrétaire-trésorier,
JULES GERVAIS.

Hôtel de ville
150, rue Queen
ville de Lennoxville
comté de Saint-François, QC, J1M 1J6
téléphone: 569-9388, code 819 10839-o

Ville de Saint-Basile-le-Grand
(Chambly)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Basile-le-Grand» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 344 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Basile-le-Grand datées du 2 mars 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 13¾% pour les échéances de 1 an à 5 ans inclusivement, ni supérieur à 14% pour les échéances 6 ans et plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 2 février 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 mars 1981.

Tableau d'amortissement — 344 000 $

Année	Capital
2 mars 1982	16 000 $
2 mars 1983	18 000
2 mars 1984	19 000
2 mars 1985	20 000
2 mars 1986	21 000
2 mars 1987	23 000
2 mars 1988	25 000
2 mars 1989	26 000
2 mars 1990	28 000
2 mars 1991	30 000
2 mars 1991	118 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Basile-le-Grand s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 mars 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 132 — 161 000 $; 15 — 12 300 $; 18 — 41 700 $; 25 — 11 300 $; 26 — 63 300 $; 37 — 42 000 $; 45 — 12 400 $ renouvellements d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 h, le lundi 2 février 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 2 février 1981 à 20 h 30, à l'hôtel de ville, 204, rue Principale, ville de Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly, le 5 janvier 1981.

Le greffier,
SERGE ALLEN.

Hôtel de ville
204, rue Principale
ville de Saint-Basile-le-Grand
comté de Chambly, QC, J0L 1S0
téléphone: 653-4261, code 514 10793-o

Village de Sainte-Rosalie
(Bagot)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations du village de Sainte-Rosalie» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 369 000 $ d'obligations du village de Sainte-Rosalie datées du 2 mars 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 13¾% pour les échéances de 1 an à 5 ans inclusivement, ni supérieur à 14% pour les échéances 6 ans et plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 3 février 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 mars 1981.

Tableau d'amortissement — 369 000 $

Année	Capital
2 mars 1982	11 000 $
2 mars 1983	12 000
2 mars 1984	14 000
2 mars 1985	15 000
2 mars 1986	16 000
2 mars 1987	11 000
2 mars 1988	12 000
2 mars 1989	13 000
2 mars 1990	15 000
2 mars 1991	17 000
2 mars 1991	233 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la

municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Sainte-Rosalie s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 mars 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 65 — 27 000 $; 66 — 37 500 $ renouvellements d'emprunt; 139 — 107 500 $ égouts; 144 — 11 500 $ voirie; 160 — 164 000 $ aqueduc, égouts, voirie, station de pompage; 161 — 21 500 $ aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 h, le mardi 3 février 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 3 février 1981 à 19 h, à la salle paroissiale, 3155, rue de l'Église, village de Sainte-Rosalie, comté de Bagot, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Sainte-Rosalie, comté de Bagot, le 5 janvier 1981.

Le secrétaire-trésorier,
MADAME DIANE B. MARTIN.

Bureau municipal,
460, rue Marquette
case postale 30,
village de Sainte-Rosalie
comté de Bagot, QC, J0H 1X0
téléphone: 799-4141, code 514 10794-o

Vente des effets non réclamés — Loi sur la

Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada

Réclamations messageries

Avis est, par les présentes, donné que tous les effets reçus avant le 1er jour de décembre 1980, et non réclamés aux bureaux de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada (division des messageries), à divers endroits du réseau seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Dan Craddock, directeur de la vente (Lic. no 80-1 comté de Dufferin) Orangeville, ventes et antiques, Orangeville, Ont., un mille à l'ouest d'Orangeville, Ont. sur la route no 9, part lot 5, concession 2, part 2, Township of East Garafraxa, Ont. à 10 h, le 15 février 1981, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Montréal, le 26 novembre 1980.

Le directeur des réclamations,
10459-51-6-o E. PONZI.

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauharnois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos T-5471-80
760-18-000062-80

Dans l'affaire de la Loi sur l'impôt sur le revenu, du Régime de pensions du Canada, de la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, partie demanderesse, contre WILLIE POMERLEAU, rang 5, de St-Mathieu, de la ville d'Amos, dans la province de Québec, partie défenderesse.

«Un terrain vacant situé en la ville de Vaudreuil, comté

de Vaudreuil, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro mille huit cent trente-deux (P. 1832) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil.

Ce terrain vacant est situé au nord-est de la route Transcanadienne et est tout le terrain compris dans les bornes suivantes, savoir: vers le nord par le lot numéro 1833; vers le sud par le lot no 1831; vers le sud-ouest par la route Transcanadienne; et vers le nord-est par le chemin de fer du Canadien Pacific.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet à servitude en faveur de la compagnie Bell Téléphone, suivant acte enregistré au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, sous le numéro 112999 et servitude de non-accès telle que mentionnée dans les actes en faveur du ministère de la Voirie, enregistrés sous les numéros 92160, 96244 et servitude en faveur de la Trans Northern Pipe Line, suivant acte enregistré sous le numéro 73376.»

La mise à prix est fixée à 14 400,00 $, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, à Vaudreuil, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1981, à DIX heures.

Le shérif,
PAUL BRODEUR.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 23 décembre 1980. 10759-o

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004655-781

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre OUTAOUAIS HOLDINGS LTD., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 13359, Desjardins, Pierrefonds, QC, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Desjardins, en la ville de Pierrefonds, comme étant la subdivision soixante du lot cent vingt-trois (123-60) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève.»

La mise à prix est fixée à 1 358,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le DIX-HUITIÈME jour de FÉVRIER 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 janvier 1981. 10819-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-010470-800

CAISSE POPULAIRE DE BROSSARD, société dûment régie par la loi, ayant sa principale place d'affaires au 1700, boulevard Provencher, à Brossard, district de Montréal, demanderesse, contre ALUMINIUM R. GRENIER LTÉE, corporation dûment constituée en vertu de la loi, ayant sa place d'affaires au 5645, Grande-Allée, à Brossard, et ROSAIRE GRENIER, domicilié et demeurant au 380, Victoria, appartement 104, à Greenfield-Park, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

«Un emplacement situé à ville de Brossard, ayant front sur l'avenue Bienville, connu et désigné comme étant les lots suivants, savoir:

a) Le lot numéro cinquante-quatre de la subdivision

officielle du lot originaire numéro cent trente-quatre (134-54) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine;

b) Le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente-quatre (134-55-1) aux susdits plan et livre de renvoi officiels;

c) Le lot numéro cent quatre-vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente-cinq (135-182) aux susdits plan et livre de renvoi officiels;

d) le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro cent quatre-vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente-cinq (135-183-1), aux susdits plan et livre de renvoi officiels;

Avec une maison dessus construite et portant le numéro civique 5830, rue Bienville. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 19 046,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, QC, le VINGTIÈME jour de FÉVRIER 1981, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 29 décembre 1980. 10820-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008223-800

CAISSE POPULAIRE ST-DONAT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social au numéro 6875, de la rue Marseille, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre CLAUDE RODIER, résidant et domicilié au numéro 1984, de la rue Masson, du même lieu, et SYLVIE RATELLE, résidant et domiciliée au numéro 820, de l'avenue Luc, dans le village de Saint-Alphonse-de-Rodriguez, district de Joliette, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Dandurand, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro mille soixante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante et un (161-1067) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation. Avec bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 1991, de ladite rue Dandurand, à Montréal. Tel que le tout se trouve présentement, avec circonstances et dépendances, et avec et sujet à toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et sujet aux servitudes réciproques de vues créées aux termes des actes enregistrés à Montréal sous les numéros 1220808 et 1220090.»

La mise à prix est fixée à 12 838,12 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le DIX-HUITIÈME jour de FÉVRIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 17 décembre 1980. 10821-o

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001264-801

UBALD CHRISTIN, demandeur, contre LES CONSTRUCTIONS C.I.G. LTÉE, défenderesse.

«Un emplacement ayant front sur la rue Paul-Pau, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant:

a) le lot numéro mille cent cinquante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre (404-1156) des plan et livre de renvoi de la paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal, mesurant vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur sur une profondeur de cent pieds (100 pi).

b) la partie sud-est du lot numéro mille cent cinquante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre (404 ptie S.-E. 1157) desdits plan et livre de renvoi, mesurant douze pieds et cinq dixièmes de pied (12,5 pi) de largeur sur une profondeur de cent pieds (100 pi). Bornée en front au nord-est par la rue Paul-Pau, au sud-est par le lot 404-1156, au sud-ouest par une ruelle et au nord-ouest par le résidu dudit lot 404-1157.

Le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Avec et sujet à une servitude réciproque de vue enregistrée à Montréal sous le numéro 3012492.

La mise à prix est fixée à 1 445,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le DIX-SEPTIÈME jour de FÉVRIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 janvier 1981. 10822-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Coûr provinciale — District de Montréal
No 500-02-006152-800

VILLE DE KIRKLAND, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 17000, boulevard Hymus, à Kirkland, district de Montréal, demanderesse, contre DAME MARGARET E. FLECKENSTEIN, épouse de John S. Rusnak, résidant et domiciliée au 3, chemin Beacon, à Kirkland, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«*a*) La subdivision numéro quatre-vingt-quinze du lot originaire numéro deux cent dix-sept (217-95) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire, division d'enregistrement de Montréal.

b) Les droits indivis de la venderesse seulement en ce qui concerne la propriété désignée au paragraphe *a*) des présentes dans les lots 216-1 et 217-1 dudit plan et livre de renvoi officiels tout ainsi qu'il a été établi dans la déclaration de copropriété enregistrée à la division d'enregistrement de Montréal, sous numéro 2622627.»

La mise à prix est fixée à 10 112,37 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le DIX-HUITIÈME jour de FÉVRIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 22 décembre 1980. 10823-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000455-803
S. 6421

BANQUE NOUVELLE ÉCOSSE, corporation bancaire légalement constituée, ayant une place d'affaires au 2536, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, C.P. 9064, Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre MARCEL FLEURY, domicilié et résidant au 10, chemin du Moulin, Lac-Beauport, district de Québec.

«La subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro cent soixante-trois (163-17) et la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cent soixante-quatre (164-4) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Dustan-du-Lac-Beauport, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant le numéro civique 10, chemin du Moulin, Lac-Beauport.»

La mise à prix est fixée à 6 110,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-HUITIÈME jour du mois de FÉVRIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 17 janvier 1981. 10832-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-001614-80
S. 6351

CAISSE POPULAIRE SAINT-PATRICE DE BEAURIVAGE, demanderesse, contre RICHARD CHARTRAND, camionneur, résidant et domicilié au 463, Principale, Saint-Patrice-de-Beaurivage, comté de Lotbinière, district de Québec, défendeur.

Un emplacement faisant partie du lot numéro cent quatre-vingt-quatre (184 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Patrice-de-Beaurivage, mesurant cinquante pieds (50 pi) ou quinze virgule vingt-quatre mètres (15,24 m) de largeur sur soixante-quinze pieds (75 pi) ou vingt-deux virgule quatre-vingt-six mètres (22,86 m) de profondeur, le tout plus ou moins et borné comme suit: en front vers le nord par la rue Principale, vers l'est par le terrain de dame veuve Pierre Chabot, vers l'ouest par celui de M. Marie-Louis Croteau et Richard Lejour et vers le sud par celui de M. Albert Vaudreuil, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 2 275,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Mégantic, C.P. 99, Inverness, G0S 1K0, le DIX-NEUVIÈME jour du mois de FÉVRIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 17 janvier 1981. 10833-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montmagny
No 300-05-0004-807
S. 6448

MARTIN SIMONEAU, domicilié et résidant au 1290, rang Nord, Saint-Pierre, comté et district de Montmagny, demandeur, contre PAUL TRUDEL, domicilié et résidant au 5153, des Ramiers, Orsainville, QC, défendeur.

«La subdivision numéro vingt-trois du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-six (586-23) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Roch-Nord, division d'enregistrement de Québec; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La subdivision numéro vingt-quatre du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-six (586-24) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Roch-Nord, division d'enregistrement de Québec; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 9 000,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, 39, rue Saint-Louis, Québec, le DIX-HUITIÈME jour du mois de FÉVRIER 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 17 janvier 1981. 10834-o

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000051-806
S. 400-18-000034-80

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son bureau-chef à Toronto et une succursale au Centre d'achats de Trois-Rivières-Ouest, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre DAME GISÈLE CÔTÉ-BARIBEAU, 1668, 6e Rang est, Pointe-du-Lac, QC, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR, bureau d'enregistrement, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, QC, G9A 4P8, mis en cause.

«Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent vingt-six (ptie 326) du cadastre officiel de la paroisse de la Visitation de la Pointe du Lac; mesurant, mesures anglaises, trois cent quarante-cinq pieds (345 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest et mille cinquante pieds (1 050 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest; borné en front, vers le nord-ouest, par le chemin du Sixième Rang; en profondeur, vers le sud-est, par partie dudit lot restant la propriété du vendeur; d'un côté, vers le sud-ouest, par le terrain de Axel Paquette et de l'autre côté, vers le nord-est, par le terrain de Antonio Blais.

Avec maison dessus construite, portant le numéro civique 1668, 6e Rang, Saint-Charles, Pointe-du-Lac, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 6 151,83 $, représentant 25% de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, QC, G9A 4P8, le QUATRIÈME jour du mois de MARS 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN-PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 29 décembre 1980. 10749-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 430-02-000086-80
S. 400-18-000035-80

I. GAGNON & FILS INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires située au 150, rue Saint-Louis, Sainte-Ursule, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre ROGER BERGERON, électricien, résidant et domicilié au 670, boulevard Saint-Alexandre, Louiseville, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR, division d'enregistrement de Maskinongé, 51, rue Saint-Marc, Louiseville, QC, J5V 2E4, mis en cause.

«Un emplacement, situé en la ville de Louiseville, côté nord de la rue Sainte-Marie, faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro sept cent cinquante-cinq (P. 755) du cadastre officiel de la ville de Louiseville; division d'enregistrement de Maskinongé; mesurant vingt-sept pieds et six pouces (27,6 pi) de largeur, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds (90 pi), le tout mesures anglaises, la ligne extérieure du solage de la maison érigée sur cet emplacement devant être la limite est de ce même emplacement; lequel est borné comme suit: en front vers le sud par la rue Sainte-Marie, en profondeur vers le nord et d'un côté vers l'est par le résidu du lot appartenant à Jean Saint-Louis, et de l'autre côté vers l'ouest par le terrain de dame Napoléon Bruneau, ou représentants d'iceux; avec la maison y érigée, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 1 271,73 $, représentant 25% de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au montant de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Maskinongé, 51, rue Saint-Marc, Louiseville, QC, J5V 2E4, le VINGT-CINQUIÈME jour du mois de FÉVRIER 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN-PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 22 décembre 1980. 10732-o

Vente(s) pour taxes

Commission scolaire Mont-Fort

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Jacques Massé, directeur général de la Commission scolaire Mont-Fort, dans le comté de Chambly, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, en la cité de Chambly, au 60, rue Saint-Jacques, le DOUZIÈME jour du mois de MARS 1981, à DIX heures, pour le paiement des cotisations municipales, scolaires et autres charges dues aux municipalités ci-après mentionnées, si ces diverses cotisations ne sont payées avec les frais et intérêts avant la date et l'heure fixées pour la vente.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent ou par chèque visé, le prix de son adjudication.

Les adjudications d'immeubles sont consenties sous réserve des exigences de la Loi du zonage agricole et faites avec toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées auxdits immeubles.

La Commission municipale du Québec, par résolution en date du 7 octobre 1980, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux consécutifs appartenant au même propriétaire, conformément aux articles 384 et suivants de la Loi sur l'instruction publique.

Ville de Carignan

Cadastre officiel de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly

Propriétaires	*Cadastres*	*Taxes scolaires catholiques*	*Frais*	*Taxes scolaires protestantes*	*Taxes municipales*	*Total*
Micone Michel, Venneri, Carmine et Umberto	75-P	753,69 $	91,64 $		553,01 $	1 398,34 $

Propriétaires	*Cadastres*	*Taxes scolaires catholiques*	*Frais*	*Taxes scolaires protestantes*	*Taxes municipales*	*Total*
Désignation						
Le lot numéro 75 du cadastre officiel de la paroisse St-Joseph-de-Chambly, moins la partie nord-est dudit lot mesurant 191,8 pieds de largeur le long du chemin des 40 par toute la profondeur du lot, soit environ 8 551 pieds et contenant 44,582 arpents carrés et bornée en front au sud-est par le chemin des 40, en arrière au nord-ouest par la ligne de séparation entre la paroisse St-Joseph-de-Chambly et la paroisse St-Bruno d'un côté, au nord-est par les lots numéros 73 et 74 du cadastre officiel de la paroisse St-Joseph-de-Chambly et l'autre côté, au sud-ouest par le résidu dudit lot numéro 75. Mesures anglaises plus ou moins.						
Rocheleau, Serge	353-991, 992-½-O	257,36 $	36,62 $			293,98 $
Robert, Robert	353-1076	560,25	93,46		349,53 $	1 003,24
Vallée, Jean	127-1137	7,43	1,28			8,71
Jones, Richard	127-2546	10,74	1,63			12,37
Fartais, Dan	127-2706	11,77	1,98		4,81	18,56
Mills, John	127-2369	22,09	3,91			26,00
Lapointe, Donati Iris	127-996, 997, 998	14,04	2,71	312,52 $	48,98	378,25
Stewart, West Ruth	127-2721	18,28	3,23		4,75	26,26
Vallée, Jean	127-149	6,08	1,07			7,15
Hosson, George	127-2792, 160	7,86	1,07		12,47	21,40
Stephens, Richard E.	127-2454	22,09	3,91		7,35	33,35
Mills, John	127-2334	22,09	3,91			26,00
Hachey, David A.	128-2457, 2458, 2459, 2460	26,27	4,68		6,17	37,12
Bray, William	128-1151, 1152, 1153, 1154	26,27	4,68		3,27	34,22
Succ. Hart, a/s J.J.M. Hart	128-352, 353	17,70	3,12		5,16	25,98
	129-281, 282					
Desjardins, Louise	132-1015, 1016, 1017, 1018	119,29	22,45		67,60	209,34
Vallée, Jean	132-98	5,65	0,99			6,64
Fortin, Simon	132-499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508	62,90	11,15			74,05
Lee Kam, Sang	132-337, 338, 339, 340	26,28	4,69			30,97
Filion, Henri	236	58,56	9,29		9,26	77,11
Hostein M. et Mme Claude	245-2	55,19	7,50		41,53	104,22
Kotakis, Evangelos	263-279	17,66	3,12			20,78
Mondou, Jean-Louis	358-2-10, 358-2-9-P.	1 094,95	181,90		314,82	1 591,67
Désignation						
L'extrême partie nord du lot numéro 9 de la subdivision du lot numéro 2 de la subdivision du lot numéro 358 (358-2-partie nord 9) du cadastre officiel de la paroisse St-Joseph-de-Chambly mesurant 81 pieds de profondeur en son côté nord où elle est bornée par le lot numéro 358-2-10 dudit cadastre; 40 pieds de largeur en son côté est où elle est bornée par une rue (358-2-1) dudit cadastre; 40 pieds de largeur en son côté ouest, où elle est bornée par la rivière Richelieu et environ 87 pieds de profondeur en son côté sud où elle est bornée par le résidu dudit lot 358-2-9. Mesures anglaises plus ou moins.						
Giroux, Denis	358-2-25	202,28	26,84			229,12
Cadastre officiel de la paroisse Saint-Hubert						
Tsimenis, Karabelos Theodora	82-74	27,54	4,79		8,20	40,53
Vallée, Jean	82-176	21,02	3,62			24,64
Carassavas, Demetrius Dr	83-P.	150,03	26,30		49,67	226,00
Désignation						
Une partie du lot originaire numéro 83 du cadastre officiel de la paroisse St-Hubert, bornée au nord-ouest par partie du lot numéro 82, au nord-est par autre partie du lot numéro 83, au sud-est par autre partie du lot numéro 84 et au sud-ouest par autre partie du lot numéro 83.						
La ligne sud-ouest est parallèle et située à 488,6 pieds à la limite nord-est des lots numéros 83-12 (rue), 83-78 (parc), 89-90 et 83-102 mesurant 667 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-ouest, 409,04 pieds dans sa ligne sud-ouest, 408,18 pieds dans sa ligne nord-est, d'une superficie de 272 542,3 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.						
Ledit lot est affecté d'un droit de passage de 667,0 pieds en longueur.						
Marcovici, Salomon	88-154	30,08	5,18		23,33	58,59
Vallée, Jean	88-171	30,08	5,18			35,26

Propriétaires	Cadastres	Taxes scolaires catholiques	Frais	Taxes scolaires protestantes	Taxes municipales	Total
Vallée, Jean	88-260	26,50 $	4,68 $			31,18 $
Vallée, Jean	88-195	26,50	4,68			31,18
New Transsylvania Land Dev. Komlosi Frank	88-202	21,67	3,74			25,41
New Transsylvania Land Dev. Wiseman Henry	88-244, 245	43,74	7,52		86,04	137,30
Vallée, Jean	88-441	26,50	4,68			31,18
Vallée, Jean	88-451	26,50	4,68			31,18
Cadastre officiel du village du Bassin de Chambly						
Bédard, Roch	106-83	112,59 $	18,32 $		42,66 $	173,57 $
Theocharides, Tom	107-49	43,29	7,47		10,97	61,73
Theocharides, Tom	107-50	43,29	7,47		10,97	61,73
Kapsalis Filio Fikaris Mad.	107-157	18,53	2,69		70,81	92,03
Cloutier, Clément	130-182	921,24	154,95		2 393,58	3 469,77
Cadastre officiel de la paroisse St-Joseph-de-Chambly						
Dixon, Mr. & Mrs. Leslie	228-73	52,57 $	9,11 $		76,57 $	138,25 $
Roberts, Esther C.	228-54	48,27	8,33		105,34	161,94
Hodge, Emma Dorothy	230-202	44,98	7,80	8,35 $	65,69	126,82
Henry, Mad. Ruth	228-26	47,63	8,26		101,43	157,32
Lyncook, Mr. & Mrs. Harold	228-60	26,71	4,05		46,39	77,15
Mbaezwe, Joseph I.	228-56	58,24	10,06		127,30	195,60
Powell, Mr. et Mrs. Oswald	228-19	44,98	7,80		96,85	149,63
McPherson, Theresa C.	228-20	44,98	7,80		95,76	148,54
Lagomarsino, Mr. et Mrs. Guido	231-311	59,06	10,21		134,28	203,55
Perreault, R. *et al.*	P.-269	3 982,29	677,21		9 599,15	14 258,65

Désignation

Un certain emplacement situé en la municipalité de Chambly, c'est-à-dire comme étant une partie du lot originaire numéro 269 au cadastre officiel de la paroisse St-Joseph-de-Chambly, d'une superficie de 3 629 535,6 pieds carrés. Borné au nord-est par le lot 268, au nord-ouest par le lot 266, au sud-ouest et sud par l'autoroute et au sud-est partie par une autre partie du lot 269 et partie par la montée Beaudin. Le tout tel que démontré sur un plan préparé par M. Amyot, arpenteur-géomètre, le 26 octobre 1964, et plus particulièrement décrit comme suit:

D'un point «A» où la borne nord-ouest dudit emplacement rencontre l'autoroute dans une direction nord-est le long de la ligne de division des lots 266 et 269, sur une distance de 6 328 pieds à un point «B»; de là dans une direction est sur une distance de 723,7 pieds au point «C» et de là dans une direction sud-ouest le long de la montée Beaudin sur une distance de 5 488 pieds à un point «D»; de là, dans une direction nord-ouest sur une distance de 192 pieds au point «E», de là dans une direction sud-ouest sur une distance de 192 pieds au point «F» et de là dans une direction sud-ouest sur une distance de 79 pieds au point «H», et de là dans une direction nord-ouest sur une distance de 31,3 pieds au point «I», de là dans une direction sud-ouest sur une distance de 600,27 pieds au point «J»; de là dans une direction sud-ouest le long d'une ligne courbe sur une distance de 344,32 pieds au point «K» et de là dans une direction nord-ouest le long du droit de passage de l'autoroute sur une distance de 421,19 pieds au point «A».

À soustraire, vente en faveur de la Voirie par acte devant Jacques-Marie Gaulin, notaire, le 10 juillet 1970 (numéro 3046) enregistré à Chambly sous le numéro 344478:

a) une partie de terrain de figure irrégulière située sur le côté nord-ouest du boulevard Briand, cité de Chambly, étant une partie du lot originaire 269 du cadastre officiel de la paroisse St-Joseph-de-Chambly, sur un plan préparé par Marcel Denicourt, arpenteur-géomètre le 14 novembre 1968, mesurant 10 pieds dans la ligne sud-ouest (AB), 78,8 pieds dans la ligne nord-ouest (BC), 7,7 pieds dans la ligne nord-est (CD), 79 pieds dans la ligne sud-est (DA), contenant 643 pieds carrés, mesures anglaises plus ou moins.

Bornée vers le sud-est par le boulevard Briand, vers le sud-ouest par partie du lot 269 appartenant au ministère de la Voirie, vers le nord-ouest par partie du lot 269, vers le nord-est par partie du lot 269 appartenant à Gérard Cognac ou représentant. La ligne nord-ouest de cette partie est située à 23 pieds au nord-ouest de la ligne centrale du boulevard.

b) une partie du lot 269 indiquée sur le plan ci-dessus par les lettres «EFGHE» mesurant 7 pieds dans la ligne sud-ouest (EF), 157 pieds dans la ligne nord-ouest (FG), 100,2 pieds dans la ligne nord-ouest (GH), 257 pieds dans la ligne sud-est (HE), d'une superficie de 1 413 pieds carrés, mesures anglaises plus ou moins.

Bornée vers le sud-est par le boulevard Briand, vers le sud-ouest par partie du lot 269 appartenant à Michel LeBrun ou représentant, vers le nord-ouest par partie du lot 269. La ligne nord-ouest est située à 23 pieds au nord-ouest de la ligne centrale du boulevard.

Propriétaires	*Cadastres*	*Taxes scolaires catholiques*	*Frais*	*Taxes scolaires protestantes*	*Taxes municipales*	*Total*
Superficie totale des deux parties, 2 056 pieds carrés, mesures anglaises plus ou moins.						
Reid, Donald	270-627	54,24 $	9,34 $		121,67 $	185,25 $
Giard, Mad. Pierrette S.	268-328, 329	38,77	6,71		58,36	103,84
Giard, Mad. Pierrette S.	268-306, 307	30,40	5,38		36,49	72,27
Quarshie, Joshua A. et Mad.	230-255, 229-216	72,32	12,47		159,56	244,35
Quarshie, Joshua A. et Mad.	230-256, 229-215	75,40	13,01		165,53	253,94
Leys, J. Marie et J. François	267-222	44,98	7,80	3,38 $	14,83	70,99
Mad. A. Ricci, veuve de Ravara, Imo	231-400	49,56	8,63	3,30	71,64	133,13
Martinotti G., a/s Basile G.	231-164	33,53	5,84		69,18	108,55
Martinotti G., a/s Basile G.	231-163	33,53	5,84		69,18	108,55
Martinotti G. et Mad., a/s Basile G.	231-152	54,06	9,39		121,33	184,78
Martinotti G., a/s Basile G.	231-162	33,53	5,84		69,18	108,55
Martinotti G. et Mad., a/s Basile G.	231-153	40,99	7,27		92,13	140,39
Martinotti G. et Mad., a/s Basile G.	231-154	37,73	6,60		81,15	125,48
Martinotti, G., et Mad., a/s Basile G.	231-150	43,94	7,64		97,76	149,34
Assirelli, Aldo	231-191	34,68	6,02		51,08	91,78
Martinotti, G., a/s Basile G.	231-161	33,23	5,78		7,92	46,93
Martinotti G., a/s Basile G.	231-160	33,53	5,78		69,18	108,49
Pennacchio, L. et A. E.	230-161	35,36	6,19		49,09	90,64
Pennacchio, L. et A. E.	201-62	32,66	5,63		52,78	91,07
Martinotti, G. et Mad., a/s Basile G.	231-149	38,58	6,71		9,14	54,43
Therrien, Claude	263-80, 81	141,81	25,14		270,77	437,72
Cie Triland Realties Corp., a/s Me Hendrik Kooiman co-prop: Lueder Alfred, Jacob Dietrich et Lohmuller H.	P283, P284, P280-3, P280-5	534,61	79,54	148,32	748,28	1 510,75
Cie Triland Realties Corp., a/s Me Hendrik Kooiman co-prop: Lueder Alfred, Jacob Dietrich et Lohmuller H.	P283, P284, P280-3, P280-5	1 898,65	352,26	180,80	2 101,67	4 533,38

Désignation P.283

Un emplacement connu et désigné comme étant le lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-trois (283) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly. À distraire dudit lot, un emplacement mesurant 192 pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-ouest; 129 pieds dans sa ligne nord-est et 120-69 pieds dans sa ligne sud-est et étant borné comme suit: en front, vers le sud-ouest par le chemin public; vers le nord et le nord-est par le résidu dudit lot numéro 283 et vers le sud-est partie par le lot numéro 283 et partie par le lot numéro 280-3. Aussi à distraire une partie du lot originaire numéro 283 étant bornée au nord et au sud par des parties du lot numéro 283; au nord-ouest par le lot numéro 282; au sud-est par le lot numéro 280-3 et ayant une superficie de 1,5 arpent carré. Ladite deuxième partie à distraire est la partie expropriée par l'Office des autoroutes du Québec aux termes d'un avis d'expropriation enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 214888.

Désignation P.284

Un emplacement connu et désigné comme étant le lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-quatre (284) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly. À distraire dudit lot, une partie dudit lot originaire numéro 284 qui est bornée au nord et au sud par des parties du lot numéro 284, au nord-ouest par le lot numéro 280-5 et au sud-est par le lot numéro 285 et ayant une superficie de 1,5 arpent carré. Cettedite partie à distraire est la partie expropriée par l'Office des autoroutes du Québec aux termes d'un avis d'expropriation enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 214888.

Désignation 280-P. 3

Le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt (280-3) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly. À distraire de ce lot un terrain de forme triangulaire mesurant 63 pieds à sa base; 103,77 pieds en son côté sud-ouest; et 120,69 pieds en son côté nord-ouest. La ligne nord-ouest étant en partie la ligne de division du lot numéro 283 et partie du lot 280-3. L'intersection de la ligne sud-est et nord-ouest étant à une distance de 103,45 pieds du chemin public et bornée ladite partie comme suit; vers le sud-est et le sud-ouest par le résidu du lot numéro 280-3; vers le nord-ouest par une partie du lot numéro 283 et vers le nord-est par le résidu du lot numéro 280-3; cette partie ayant une superficie de 0,09 arpent carré. Tous les lots du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly. Aussi à distraire de cette partie une partie du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt (280-ptie 3) qui est bornée au nord et au sud par parties du lot numéro 280-3; au nord-ouest par le lot numéro 283 et au sud-est par le lot numéro 280-4 et ayant une superficie de 0,6 arpent carré. Cettedite deuxième partie à distraire est la partie expropriée par l'Office des autoroutes du Québec aux termes d'un avis d'expropriation enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 214888.

Propriétaires	Cadastres	Taxes scolaires catholiques	Frais	Taxes scolaires protestantes	Taxes municipales	Total

Désignation 280-P. 5

Le lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt (280-5) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly. À distraire la partie expropriée par l'Office des autoroutes du Québec aux termes d'un avis d'expropriation enregistré au bureau d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 214888; ladite partie étant bornée au nord et au sud par des parties du lot numéro 280-5; au nord-ouest par le lot numéro 280-4 et au sud-est par le lot numéro 284, ladite partie expropriée ayant une superficie de 0,4 arpent carré.

Cavaleiro, A.M. *et al.*	P. 285	630,50 $	90,44 $		391,83 $	1 112,77 $

Désignation

Un emplacement situé dans la municipalité de Chambly, ayant front sur chemin St-Jean, composé comme suit: partie du lot originaire numéro 285 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly, mesurant 298,9 pieds dans une de ses lignes nord-est, 192 pieds dans une autre ligne nord-est, 3 162,89 pieds dans sa ligne nord-ouest, 3 719,7 pieds dans sa ligne sud-est, 300 pieds dans sa ligne nord-ouest et 139 pieds dans sa ligne sud-ouest, ayant une superficie de 972 240 pieds carrés. Bornée au nord-est par autre partie du lot numéro 285 (autoroute); au sud-est partie par chemin St-Jean, partie par autre partie du lot numéro 285 (étant réservé par Alphonse Lecuyer ou représentant); au nord-ouest par le lot numéro 284 et partie du lot numéro 285 ci-dessus réservée et au sud-est par le lot numéro 286.

Cavaleiro, A.M. *et al.*	P. 286	195,85	26,71		140,15	362,71

Désignation

Partie du lot originaire numéro 286 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly, mesurant 127,4 pieds dans sa ligne nord-est, 143,2 pieds dans sa ligne sud-ouest, 3 719,7 pieds dans sa ligne nord-ouest, 3 830,07 pieds dans sa ligne sud-est, ayant une superficie de 460 914 pieds carrés, mesures anglaises plus ou moins.

Bornée au nord-est par résidu du lot numéro 286 (autoroute), au sud-ouest par le chemin St-Jean, au nord-ouest par le lot numéro 285 et au sud-est par le lot numéro 287.

Pennacchio, Lucio et Anna	271-50	72,43	12,77		87,56	172,76
Ladopoulos, Nick et Mad.	273-2509	65,05	11,13	40,82 $	105,80	222,80
Cosmopolitan Investment Corp. .	273-2259	43,83	7,56	0,64	111,65	163,68
Cosmopolitan Investment Corp. .	273-2258	43,83	7,56	0,64	111,65	163,68
Cosmopolitan Investment Corp. .	273-2353	54,73	9,39	0,82	143,31	208,25
Cosmopolitan Investment Corp. .	273-2257	43,83	7,56	0,64	111,65	163,68
Cosmopolitan Investment Corp. .	274-908	26,74	4,26	0,37	63,87	95,64
Cosmopolitan Investment Corp. .	274-909	58,58	10,05	0,88	153,97	223,48
Cosmopolitan Investment Corp. .	274-910	58,58	10,05	0,88	153,97	223,48
Cosmopolitan Investment Corp. .	274-918	47,84	8,24	0,70	122,72	179,50
Cosmopolitan Investment Corp. .	274-915	64,82	11,12	0,97	170,39	247,30
Cosmopolitan Investment Corp. .	274-916	64,86	11,13	0,97	169,85	246,81
Truax, Jacob	268-286	56,13	9,88		13,66	79,67
Nicolas, Joseph Succ.	272-138	44,16	7,64			51,80
Cosmopolitan Investment Corp. .	273-2267	35,41	6,11	0,52	89,74	131,78
Afstathiadis Ath et Mad.	273-2158	30,34	5,19		74,66	110,19
Contaxis George	273-2017	40,49	6,90		77,50	124,89
Rahaniotis Christos a/s Cosmopolitan Investment Corp.	273-2013	39,95	6,90	0,58	58,29	105,72
Cosmopolitan Investment Corp. .	273-2060	38,17	6,60	0,55	95,76	141,08
Cosmopolitan Investment Corp. .	273-2064	62,67	10,75	0,94	164,85	239,21
Cosmopolitan Investment Corp. .	273-2061	38,17	6,60	0,55	95,76	141,08
Cosmopolitan Investment Corp. .	273-2062	48,27	8,40	0,64	116,31	173,62
Kalogiannis James	273-2224	40,76	6,95		102,22	149,93
Rahaniotis, Panagiotis	274-829	47,89	8,12		84,47	140,48
Rahaniotis, Panagiotis	274-838	48,12	8,31		111,74	168,17
Cosmopolitan Investment Corp. .	274-830	50,30	8,54		127,66	186,50
Kalogiannis, James	273-2223	40,76	6,95		102,22	149,93
Kalogiannis, James	273-2222	40,76	6,95		102,22	149,93
Cosmopolitan Investment Corp. .	273-2063	53,41	9,18	0,79	138,31	201,69
Rahaniotis, Panagiotis	274-831	50,30	8,54		127,66	186,50
Cosmopolitan Investment Corp. .	274-896	33,48	5,82		10,22	49,52
Rahaniotis, Christos a/s Cosmopolitan Investment Corp.	274-904	42,93	7,47	0,58	61,36	112,34
Rahaniotis, Christos a/s Cosmopolitan Investment Corp.	274-905	45,78	7,52	0,94	134,38	188,62

Propriétaires	*Cadastres*	*Taxes scolaires catholiques*	*Frais*	*Taxes scolaires protestantes*	*Taxes municipales*	*Total*
Cie O. Coupal Inc.	278-245	79,61 $	13,95 $	12,35 $	190,49 $	296,40 $
Langlois, Pierre	289-274	603,48	101,39			704,87
Cie O. Coupal Inc.	P-289	133,84	23,45	43,83		201,12

Désignation

Un emplacement étant une partie du lot originaire numéro 289 au cadastre officiel de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly décrit comme suit:

a) une parcelle de terrain bornée au nord-ouest par le lot numéro 289-33 (rue Grenade), au sud-est et au sud-ouest par partie du lot numéro 289, au nord-est par partie du lot numéro 289 qui est le prolongement projeté de la rue Hertel; mesurant 97,51 pieds au nord-est le long du prolongement projeté en ligne droite, vers le sud-est de la ligne nord-est du lot numéro 289-33 (rue Grenade), et 55 pieds le long de la ligne sud-ouest (laquelle ligne est le prolongement en ligne droite vers le sud-est de la ligne nord-est du lot numéro 289-30). La ligne ouest est une ligne droite tirée entre l'intersection des lignes sud-est et ouest du lot numéro 289-33 et l'intersection des lignes nord-est et est du lot numéro 289-30, et la ligne sud-est est une ligne droite tirée entre les extrémités sud-est des lignes nord-est et sud-ouest du terrain décrit, mesures anglaises plus ou moins.

b) une parcelle de terrain de forme irrégulière mesurant 84,45 pieds dans la ligne nord-ouest en front de la rue Grenade, le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de 503,39 pieds; 98,87 pieds dans la ligne est, 45 pieds dans la ligne sud-ouest, d'une superficie de 1 828 pieds carrés. Bornée au nord-ouest par le lot numéro 289-3 (rue Grenade), à l'est par une autre partie du lot numéro 289 et au sud-ouest par le lot numéro 289-30. Mesures anglaises plus ou moins.

c) une parcelle de terrain de forme irrégulière mesurant 222,01 pieds dans la ligne nord-ouest, 9,50 pieds dans la ligne nord-est, 68,08 pieds dans la ligne sud-est, 77,87 pieds dans une autre ligne sud-est, d'une superficie de 2 283 pieds carrés. Bornée au nord-ouest, nord-est et sud-est par d'autres parties du lot numéro 289. La projection du point d'intersection des limites nord-ouest et nord-est de cettedite partie de lot sur le côté sud-est de la rue Grenade est située à une distance de 90,5 pieds dudit point d'intersection. Le point d'intersection des limites nord-ouest et nord-est est aussi situé comme suit: en partant du point d'intersection des limites sud-est de la rue Grenade et sud-ouest de la rue Hertel, une distance de 97,5 pieds dans le prolongement vers le sud-est de la limite sud-ouest de la rue Hertel; de là, une distance de 100,24 pieds dans une direction sud-ouest dans le prolongement vers le nord-est de la limite nord-ouest de la partie du lot numéro 289 ci-dessus décrite, toutes les dimensions en mesures anglaises plus ou moins, tous les lots du cadastre officiel de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly.

À distraire le lot numéro 289-365 et le lot numéro 289-366 tous deux au cadastre officiel de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly.

Vallée, Jean	313-65	61,00	10,54		51,24	122,78

Ville de Saint-Basile-le-Grand

Cadastre officiel de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly

Lamothe, Bernard	P.12, P.12, P.12	218,19 $	29,05 $		1 154,82 $	1 402,06 $

Désignation

Un immeuble situé du côté nord-ouest du boulevard Richelieu en la municipalité de St-Basile-le-Grand, du cadastre officiel de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly, connu et désigné comme étant partie du lot numéro 12 (ptie 12) décrit comme suit:

De figure trapézoïdale bornée vers le sud-est par le boulevard Richelieu, vers le sud-ouest, le nord-ouest et le nord-est par d'autres parties du lot numéro 12 mesurant 73,9 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, 150 pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est, contenant en superficie 10 767 pieds carrés.

La limite sud-ouest de cette parcelle de terrain est située à une distance de 47,5 pieds au nord-est de la limite nord-est du lot numéro 12-1 comprenant aussi une autre partie du lot numéro 12 située du côté sud-est du boulevard Richelieu décrite comme suit:

De figure irrégulière bornée vers le sud-est par la rivière Richelieu, vers le sud-ouest par partie du lot numéro 12, vers le nord-ouest par le boulevard Richelieu et vers le nord-est par autre partie du lot numéro 12, mesurant environ 73,9 pieds dans sa ligne nord-ouest, 95,0 pieds dans sa ligne nord-est avec une servitude de passage en faveur de mademoiselle Lucia Trudeau, uniquement, à pied et en voiture, à perpétuité, sur une lisière de terrain étant partie du lot numéro 12 desdits plan et livre de renvoi officiels, de 10 pieds de largeur sur toute la profondeur qu'il y a du chemin à la rivière Richelieu et bornée comme suit: au nord-ouest par le boulevard Richelieu, au sud-est par la rivière Richelieu, au nord-est par le terrain de Émery Trudeau ou représentants. Avec une maison portant le numéro 25 boulevard Richelieu et une remise y érigées. Le tout en mesures anglaises plus ou moins.

Kohli Dev. et Wanita Nayyer	15-82	74,54	12,09		138,31	224,94
Kohli Dev. et Wanita Nayyer	15-83	55,64	9,08		100,29	165,01
Kohli Dev. et Wanita Nayyer	15-107	50,50	8,24		90,81	149,55
Kohli Dev. et Wanita Nayyer	15-108	50,50	8,24		90,81	149,55
Camacho, Paul et Choo Tung, Jacqueline	15-279	27,59	3,37		118,43	149,39
Thomas, Herman E. et Roberts, Elsa	15-464	53,59	8,77		99,65	162,01

Propriétaires	Cadastres	Taxes scolaires catholiques	Frais	Taxes scolaires protestantes	Taxes municipales	Total
Briggs, Joy et Mrs. Grace	17-100	29,46 $	4,05 $		67,36 $	100,87 $
Dowling, Eugene	18-44	42,82	8,15	8,49 $	56,23	115,69
Singh, Urbi Sadhu	18-139	16,05	3,04	8,35	105,50	132,94
Craig Knollys et Eppie	19-78	64,62	10,71		105,50	183,83
Singh, Urbi Sadhu	19-110	16,92	3,21	10,08	127,09	157,30
	20-109					
Heward, Miss Mills Iona	19-214	64,38	10,67	27,89	55,36	158,30
Heward, Miss Mills Iona	19-215	64,38	10,67		55,36	130,41
Jeffers, Mrs. Dorothy	19-229	66,41	11,02		56,23	133,66
Singh, Birdi Gurpal	20-39	16,45	3,12	8,49	107,21	135,27
Savage, William	20-44	64,62	10,71		55,36	130,69
Sikri, Tilak R.	20-192	15,71	2,64		23,46	41,81
Mightly, Mrs. Pamela	20-311	72,41	12,00		118,43	202,84
Briggs, Decent Enakireru	20-362	62,39	10,43		64,24	137,06
Taneja, Avinash Chamdra	20-405	126,65	21,41		243,69	391,75
Simmons, Miss Sheila	21-245	68,64	11,37	5,46	112,39	197,86
Anyanwu, Michael Alozie	21-263	63,50	10,49		145,28	219,27
Simmons, Miss Sheila	21-301	64,62	10,71	4,57	105,50	185,40
Shaw, Burchel Reginald	21-355	48,35	7,52		105,50	161,37

Cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno

Zustovich, Claudio	P. 294	113,21 $	18,50 $		132,74 $	264,45 $

Désignation

Un emplacement vacant situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro 294 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno, mesurant 100 pieds en largeur par 450 pieds dans sa ligne nord-est et 420 pieds dans sa ligne sud-ouest et bornée au nord-est par une partie du lot numéro 293, au nord-ouest par partie du lot originaire numéro 21 «A» du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie, au sud-est et au sud-ouest par autres parties du lot numéro 294, mesures anglaises plus ou moins.

Murciano, Samuel et Mrs. Solange	386-150	127,04	20,94		152,59	300,57
Farquharson, Mrs. Nella et Adina	388-174	54,74	10,51	3,75 $	79,58	148,58
Gotz Von Schmidt, Hélène	391-46	34,46	6,63	16,20	91,38	148,67
Gotz Von Schmidt, Hélène	391-47	34,46	6,63	16,20	91,38	148,67
Gotz Von Schmidt, Hélène	391-48	40,09	7,71	19,26	107,87	174,93
Gotz Von Schmidt, Hélène	391-49	34,46	6,63	16,20	91,38	148,67
Gotz Von Schmidt, Hélène	391-50	34,46	6,63	16,20	91,38	148,67
Moureau, Jean	391-198	53,89	8,93		87,31	150,13
Moureau, Jean	391-199	53,89	8,93		87,31	150,13
Moureau, Jean	391-200	53,89	8,93		87,31	150,13
Moureau, Jean	391-201	53,89	8,93		87,31	150,13
Ecoffey, Robert	393-176	50,78	8,47		41,52	100,77
Ecoffey, Robert	393-177	50,78	8,47		41,52	100,77
Dion, Mad. Lucille	396-217	345,92	47,35		1 603,72	1 996,99
Thibodeau Inc. Gilles	398-158	78,83	10,12	9,72	7 431,68	7 530,35
Thibodeau Inc. Gilles	398-160	2 656,19	375,41	349,02	17 492,48	20 873,10
Louis, Mad. Marjorie a/s Spathodia Land Corp.	437-48	21,58	3,59		23,21	48,38
Louis, Mad. Marjorie a/s Spathodia Land Corp.	437-49	37,14	6,24		41,42	84,80
Louis, Mad. Marjorie	437-82	39,02	6,54		39,90	85,46
Broomes, Llewellyn	458-111	63,08	9,80		138,31	211,19
Fortier, Roger	463-85	549,29	91,19		1 608,40	2 248,88
Borgers, Josef et Bea	463-243	85,05	13,55	8,03	175,84	282,47
	464-137					
Oehman, Mrs. Kerstin	463-478	91,08	15,05		103,73	209,86
Fournier, Jacques	466-44	292,39	41,47		1 457,75	1 791,61
Maillet, Pierre a/s Jean Boursier	467-191	69,17	11,06			152,89
	468-32					

Propriétaires	*Cadastres*	*Taxes scolaires catholiques*	*Frais*	*Taxes scolaires protestantes*	*Taxes municipales*	*Total*
Maillet, Pierre a/s Jean Boursier	467-198	59,87 $	9,60 $		62,28 $	131,75 $
Reddemann, Mrs. Ruth a/s Bertschi	467-224	69,17	11,06	13,49 $	139,16	232,88
Maillet, Pierre	467-225	69,93	11,26		70,07	151,26
Maillet, Pierre	467-226	70,23	11,26		72,66	154,15
Mainguy, Jean Paul *et al.*	86-146, 147, 148-1 89-151-2	790,44	134,92		2 206,70	3 132,06
Centre Renovation Keroack Ltée	349-24	650,67	111,39	260,46	1 822,25	2 844,77
Centre Renovation Keroack Ltée	348-7	32,12	5,37	5,86	88,60	131,95
Petit, M. René	345-23	106,92	16,13		497,10	620,15
Kunard Construction Ltd.	223-60	9,21	1,71	1,37	23,88	36,17
Bourdeau, Claude	308-8, 309-33	75,65	10,37		362,62	448,64
Robert, Marcel	P. 122	782,43	110,99		4 116,63	5 010,05

Désignation P. 122

Une autre partie dudit lot originaire numéro cent vingt-deux (ptie 122) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno, mesurant 577 pieds de largeur, mesuré perpendiculairement à ses lignes nord-est et sud-ouest, sur des profondeurs de 2 340 pieds dans sa ligne nord-est le long de la ligne de division du lot numéro 122 et des lots numéros 123 et 124; et 2 335 pieds dans sa ligne sud-ouest le long de la ligne de division des lots numéros 120 et 122 et ayant une superficie de 36 arpents carrés et étant bornée au nord-ouest par le chemin public (montée Sabourin) au sud-est par le ruisseau Massé; au nord-est en partie par la partie du lot numéro 124 et partie par une partie du lot 123. Sujet à une servitude de passage en faveur de ville de Saint-Bruno pour égouts sanitaires enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, sous le numéro 250591, en faveur de Southern Canada Power Company enregistrée au même bureau, sous le numéro 158965 et aussi sujet à un jugement d'homologation en faveur de la ville de Saint-Bruno, le cinq avril 1965, enregistré au même bureau, sous le numéro 267704. Mesures anglaises plus ou moins.

Robert, Marcel	P. 122, P. 124	205,29	27,34		538,06	770,69

Désignation P. 122

Une partie du lot originaire numéro cent vingt-deux (ptie 122) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno mesurant 718 pieds dans sa ligne nord, mesurée le long de la route 116 (autrefois route 9) côté sud étant le prolongement vers l'ouest de la ligne nord de la partie du lot appartenant à Marcel Robert ou représentants connu sous le numéro 124 (ptie 124); 620 pieds dans sa ligne généralement sud, le long de l'ancienne route (montée Sabourin); 370 pieds dans sa ligne nord-est, le long de la ligne de division des lots numéros 122 et 124; et 559 pieds dans sa ligne sud-ouest le long de la ligne de division des lots numéros 122 et 120, et contenant 6,35 arpents carrés; et étant bornée au nord-ouest par la route 116 (autrefois la route 9); au sud-est par la montée Sabourin; au nord-est par partie du lot numéro 124 appartenant à Marcel Robert ou représentants; et au sud-ouest par partie du lot originaire numéro 120. Mesures anglaises plus ou moins.

Désignation P-124

Un emplacement situé en la ville de Saint-Bruno-de-Montarville connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent vingt-quatre (ptie 124) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno-de-Montarville, mesurant 222 pieds dans sa ligne nord mesurée le long de la route 116 (autrefois route 9) du côté sud; 255 pieds dans sa ligne nord-est; et 370 pieds dans sa ligne sud-ouest mesurée le long de la ligne de division des lots originaires numéros 124 et 122; et ayant une superficie de 2,24 arpents carrés; et étant bornée au nord-ouest par la route 116 (autrefois route 9); au sud-ouest par le chemin public (montée Sabourin); au nord-est par une autre partie du lot numéro 124 appartenant à Irving Oil ou représentants; et au sud-ouest par une partie du lot originaire numéro 122 et appartenant à Marcel Robert ou représentants. Mesures anglaises plus ou moins.

École Maternelle Lussier Inc.	198, 183-191, 506-2	3 501,17	511,41	116,41	8 182,52	12 311,51
Les Entreprises Harvey 1952 Ltée	134-7	14,76	2,58		38,29	55,63
Elraine Realty Corp.	P. 367, P. 368	1 029,19	131,93		6 440,73	7 601,85

Désignation P. 367

Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Bruno mesurant 395 pieds dans sa ligne nord-ouest; 453,5 pieds dans sa ligne sud-est; 4 527 pieds dans sa ligne nord-est; 4 671 pieds dans sa ligne sud-ouest, d'une superficie de 47,62 arpents carrés. Borné vers le nord-ouest par le chemin public (Ptie 367) en arrière (sud-est) par la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly, au nord-est par partie du lot numéro 366, au sud-ouest par partie du lot numéro 368, Mesures anglaises plus ou moins.

Désignation P. 368

Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Bruno mesurant 417 pieds dans sa ligne nord-ouest; 457,5 pieds dans sa ligne sud-est; 4 671 pieds dans sa ligne nord-est, 4 773 pieds dans sa ligne sud-ouest, d'une superficie de 49,11 arpents carrés. Borné au nord-ouest par partie du lot numéro 368, au sud-est par paroisse Saint-Joseph-de-Chambly, au nord-est par une partie du lot numéro 367 et au sud-ouest par partie du lot numéro 369, avec toutes bâtisses y érigées. Mesures anglaises plus ou moins.

Elraine Realty Corp.	P. 367, P. 368	337,95	43,42		2 109,35	2 490,72

Désignation P. 367

Une ferme située dans la municipalité de Saint-Bruno, composée d'une partie du lot numéro 367 (Ptie 367) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno, mesurant 546 pieds dans sa ligne nord-ouest; 395 pieds dans sa ligne sud-est; 1 074 pieds dans sa ligne

Propriétaires	Cadastres	Taxes scolaires catholiques	Frais	Taxes scolaires protestantes	Taxes municipales	Total

nord-est; 1 570 pieds dans sa ligne sud-ouest, contenant une superficie de 13,30 arpents carrés, borné au nord-ouest par la rivière Massé; au sud-est par le chemin public (ptie 367); au nord-est par une partie du lot numéro 366; au sud-ouest par une partie du lot numéro 368. Mesures anglaises plus ou moins.

Désignation P. 368

Une partie du lot numéro 368 (ptie 368) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno mesurant 443 pieds dans sa ligne nord-ouest; 417 pieds dans sa ligne sud-est; 1 570 pieds dans sa ligne nord-est; 1 943 pieds dans sa ligne sud-ouest, d'une superficie de 18,26 arpents carrés. Borné au nord-ouest par la rivière Massé; au sud-est par le chemin public (ptie 368); au nord-est par partie du lot numéro 367; au sud-ouest par partie du lot numéro 369. Mesures anglaises plus ou moins.

Griffin, James W.	P. 380	67,07 $	11,11 $		157,75 $	235,93 $

Désignation

Un terrain vacant situé dans la municipalité de Saint-Bruno, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno connu et désigné comme étant une partie du lot numéro 380, mesurant 270 pieds en largeur dans ses lignes sud-ouest et nord-est; 85,1 pieds en profondeur dans sa ligne sud-est et 87,6 pieds en profondeur dans sa ligne nord-ouest. Borné en front au sud-ouest par une rue projetée étant une autre partie du lot numéro 380 appartenant à Alphonse Jetté ou représentants; en arrière, au nord-est par une partie du lot 379, appartenant à Benoît Jetté ou représentants. Sur un côté, au sud-est par une autre partie du lot numéro 380 appartenant à Martine Jetté ou représentants. Sur l'autre côté, au nord-ouest par une autre partie du lot numéro 380 appartenant à Alphonse Jetté ou représentants. La ligne sud-est est située à une distance de 450,2 pieds de la ligne ouest du chemin public (montée Daniel), dit chemin public étant situé au sud-est de la propriété présentement décrite mesurée le long de la ligne nord-est du lot original numéro 380. Tel que le tout se trouve. Mesures anglaises plus ou moins.

Chambly, le 19 décembre 1980.

Le directeur général,
JACQUES MASSÉ.

10685-2-2-o

Ville de Sainte-Thérèse

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Charles-Édouard Desjardins, O.M.A. et greffier de la ville de Sainte-Thérèse, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au lieu ordinaire des séances du Conseil municipal de la ville de Sainte-Thérèse, en la salle de la Mairie, 37, rue Blainville ouest, Sainte-Thérèse, le LUNDI SEIZIÈME jour de FÉVRIER 1981, à QUATORZE heures pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec les intérêts et les frais, plus les frais encourus subséquemment, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente. Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels les taxes municipales devenues exigibles le ou avant le 31 décembre 1979 auront été payées avant la vente.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent ou soit par chèque visé, le prix de son adjudication.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles susdits.

Ladite vente sera, en outre, faite avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Que dans le cas où les immeubles ci-après décrits contiennent des bâtisses et/ou dépendances dessus construites, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble des bâtisses et dépendances dessus construites.

Les immeubles ci-après désignés sont du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

No de rôle	Cadastre	Adresse	Propriétaire
2431	222-19	4, Birchwood	M. Jacques Vachon 4, rue Birchwood Ste-Thérèse, QC J7E 2R9
2570	P. 216, P. 217	243, Blainville est	Mme Jean-Guy Éthier 243, Blainville est Ste-Thérèse, QC J7E 1M8

No de rôle	*Cadastre*	*Adresse*	*Propriétaire*

D'une partie du lot originaire numéro 216, mesurant 14,5 pi en front ligne nord, 190 pi dans une ligne nord-est, 49 pi dans une ligne sud-est, 8 pi dans une ligne sud-ouest, 194 pi dans une autre ligne sud-ouest, bornée vers le nord, par la rue Blainville est, vers le sud-est, ptie 217 ci-après décrite, vers le nord-est, ptie 217 appartenant à Louis Touchette, ou représentants, vers sud-ouest, autre ptie 216.

D'une partie du lot originaire numéro 217 mesurant 49 pi dans une ligne nord-ouest, 90 pi dans une ligne nord-est, 42 pi dans une ligne sud-ouest, longueur indéterminée dans ligne sud, le long de la rivière aux Chiens, bornée vers nord-ouest, ptie 216 ci-dessus décrite, vers sud, rivière aux Chiens, vers nord-est, ptie 217 appartenant à Louis Touchette, ou représentants, vers sud-ouest, ptie 216.

20532	219-363	rue Leduc	M. Armand DeGrandpré
20533	219-362	250, Leduc	250, rue Leduc Ste-Thérèse, QC J7E 2W5
22848	P. 58	rue Mainville	Adam Greenspoon Realties 4141, Sherbrooke ouest Montréal, QC H3Z 1B8

Un terrain situé en la concession du Bas-de-Sainte-Thérèse, en la ville de Sainte-Thérèse, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro 58 mesurant 438 pi en front sur le boul. Labelle (route 117), 1330 pi côté sud-est (profondeur) le long du chemin de fer du Canadien Pacifique, 265 pi côté nord (de profondeur), 300 pi côté nord (de profondeur), ayant une superficie de 679 125 pieds carrés, borné vers l'ouest par boul. Labelle (route 117), vers le sud-est par le Canadien Pacifique, vers le nord par rue de 55 pi, par ptie 58 appartenant à Gérard Bilodeau, ou représentants, par ptie 58 appartenant à A. Benoit, ou représentants et par rivière aux Chiens (ancien lit).

À distraire de cet emplacement les subdivisions suivantes, savoir: 58-13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

22884	219-293	128, Mainville	M. Joseph Cabral 128, rue Mainville Sainte-Thérèse, QC J7E 2V4
26482	553-21	84-86, Morris	M. Paul Calvé 84, rue Morris Sainte-Thérèse, QC J7E 3L4
33056	222-114	René-A.-Robert	M. André Therrien
33057	222-115	René-A.-Robert	4652, rue Valcourt St-Léonard, QC H1R 1Y5 et Services financiers Avco
33074-1	231-44	221, René-A.-Robert	Emmanuel Campolongo *et al.* 224, Blainville ouest Sainte-Thérèse, QC J7E 1Y5
33181	234-22P.	René-A.-Robert	Rumabec Inc.
33184	234-25P.	René-A.-Robert	801, rue Thibault
33186	234-16P.	René-A.-Robert	Sainte-Thérèse, QC
33187	234-17P.	René-A.-Robert	J7E 4C2
33190	P. 232, P. 233, P. 234	René-A.-Robert	

a) Un emplacement situé en la ville de Sainte-Thérèse ayant front sur le boulevard René-A.-Robert, étant une partie du lot 234-22 mesurant 60 pi de largeur par 101 pi de profondeur, borné vers le sud-ouest, en front boulevard René-A.-Robert (étant parties des lots 234-1, 234-2 et 234-22), vers le nord-est (arrière du lot) et vers le nord-ouest (côté du lot), par ptie 234 ci-après décrite, vers le sud-est (côté du lot), par ptie 234-23.

b) Un emplacement situé en la ville de Sainte-Thérèse, ayant front sur le boulevard René-A.-Robert, étant partie du lot 234-25 mesurant 50 pi de largeur par 101 pi de profondeur, borné vers le sud-ouest, par boul. René-A.-Robert (étant ptie 234-25), vers le nord-est, par ptie 234 ci-après décrite, vers le sud-est, par ptie 234-15, vers le nord-ouest, par ptie 234-24.

c) Un emplacement situé en la ville de Sainte-Thérèse, ayant front sur le boulevard René-A.-Robert, composé comme suit:

1. Une partie du lot 234-16 mesurant 100 pi de largeur par 101 pi de profondeur, bornée vers sud-ouest, en front résidu du 234-16, vers nord-est, en arrière par ptie 234, vers nord-ouest, d'un côté par ptie 234-15, vers sud-est, autre côté par ptie 234-17 ci-après décrite.

2. Une partie du lot 234-17 mesurant 100 pi de largeur par 101 pi de profondeur, bornée vers sud-ouest en front résidu du 234-17, vers nord-est, en arrière par ptie 234, vers sud-est, d'un côté par ptie 234-18, vers nord-ouest, autre côté par ptie 234-16 ci-dessus décrite.

d) Un emplacement situé en la ville de Sainte-Thérèse, ayant front sur la rue Blainville est, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro 232 de forme irrégulière, mesurant 1,45 pi dans une ligne nord-ouest, 38,58 pi dans une autre ligne nord-ouest, 123,5 pi dans une ligne nord-est, 202 pi dans une autre ligne nord-est, 18,86 pi dans une ligne sud-ouest, 55 pi dans autre ligne sud-ouest, 100 pi dans autre ligne sud-ouest, 56,68 pi dans autre ligne nord-ouest, 115,68 pi dans autre ligne sud-ouest, ayant une

No de rôle	*Cadastre*	*Adresse*	*Propriétaire*

superficie de 14 102 pieds carrés, borné vers nord-ouest, partie par rue Blainville est, et partie par ptie 232, vers nord-est, partie par lot 239-71, et partie par ptie 239, vers sud-ouest, partie par ptie 233, et partie par ptie 232.

e) Une parcelle de terrain située en la ville de Sainte-Thérèse, connue et désignée comme étant une partie du lot originaire numéro 233 de forme irrégulière, mesurant 18,5 pi dans sa ligne nord-ouest, 80,4 pi dans une ligne nord-est, 284,6 pi dans autre ligne nord-est, 368,7 pi dans autre ligne nord-est, 14,1 pi dans sa ligne sud-est, 651,5 pi dans sa ligne sud-ouest, 93,4 pi dans autre ligne sud-ouest, ayant une superficie de 12 232 pieds carrés, bornée vers le nord-ouest, par chemin du Bas-Ste-Thérèse, vers le nord-est, partie par ptie 232 et partie par ptie 239, vers le sud-est, par autoroute 640 (étant ptie 233), vers le sud-ouest, partie par lot 234 et partie par lot 234-9.

Affectée par servitude de non-accès à l'autoroute 640.

f) Un emplacement situé en la ville de Sainte-Thérèse, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro 234, mesurant 17,94 pi dans sa ligne sud-ouest, 57,4 pi dans autre ligne sud-ouest, 101 pi dans une ligne sud-est, 630 pi dans autre ligne sud-ouest, 285,51 pi dans autre ligne sud-est, 651,5 pi dans ligne brisée nord-est et nord, 9,9 pi dans une ligne nord-ouest, 92,22 pi dans autre ligne nord-ouest, 156,96 pi dans autre ligne nord-ouest, borné vers sud-ouest, partie par le boulevard René-A.-Robert, et partie par les lots numéros 234-22, 23, 24, 25, 15, 16, 17 et 18, vers sud-est, partie par le lot 234-22, et partie par l'autoroute 640, vers nord-est et le nord, par ptie 233, appartenant au ministère des Transports du Québec, ou représentants, vers nord-ouest, par les lots 234-9 et 234-21.

40553	553-263	745, Thibault	M. Pierre Ferry
	551-342		745, Thibault
			Ste-Thérèse, QC
			J7E 4B9
1355	554-663P	Bazinet	Rock Entr. Ltd et Abe Nozetz
50515	554-744P	Bazinet	1450, City
			Councellors, 3e étage
			Montréal, QC
			H3A 2E6

Une parcelle de terrain sise en la ville de Sainte-Thérèse, connue et désignée comme étant une partie du lot 554-663 mesurant environ 9 pi dans ses lignes est et ouest, 135,7 pi dans sa ligne nord, 134 pi approximativement dans sa ligne sud, bornée vers l'est, par la rue Larose (étant lot 554-638), vers l'ouest par lot 554-746, vers le sud, par lot 554-1038, vers le nord, par lot 554-745.

Un emplacement sis en la ville de Sainte-Thérèse, connu et désignée comme étant une partie du lot 554-744, mesurant 100 pi dans sa ligne nord, 99 pi dans sa ligne sud, 36,7 pi dans sa ligne est, 22,9 pi et 26, 3 pi dans sa ligne ouest (étant une ligne brisée), bornée vers l'ouest, par la rue Bazinet (étant lot 554-633), vers l'est, par ptie 554, vers le sud, lot 554-664, vers le nord, lot 556-1099.

Sainte-Thérèse, le 15 décembre 1980.

Le greffier,
CHARLES-ÉDOUARD DESJARDINS, O.M.A.

10672-2-2-o

Ville de Mercier

Avis public est, par les présentes, donné que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la ville de Mercier, seront vendus à l'enchère publique à la salle du Conseil, 4, rue Faubert, Mercier, le LUNDI SEIZIÈME jour de FÉVRIER 1981, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux en date du 11 décembre 1980, sous le numéro CM-29579.

Nom des propriétaires	*No cadastre*	*Taxes municipales intérêts et frais*	*Taxes scolaires intérêts et frais*	*Total*
Henri A. Latour	150-152	1 441,12 $	17,50 $	1 458,62 $
Roland Lévesque et Raymond Duval ...	160-79 à 81 et 160-110	3 360,30	1 371,68	4 731,98
Green Tree Construction Inc.	164-148 à 175 incl.	2 614,45	767,47	3 381,92
Green Tree Construction Inc.	164-182 à 184 incl.	282,03	74,88	356,91
Green Tree Construction Inc.	164-189 à 201 incl.	1 149,25	302,00	1 451,25
Green Tree Construction Inc.	164-204 et 205	172,44	49,02	221,46
Succ. Sonia Pilar	Ptie 217 *	44,74	60,98	105,72

* Lot de forme régulière, ayant une superficie de 12 600 pieds carrés, mesures anglaises, mesurant 75 pieds de largeur par 168 pieds de profondeur, connu et désigné au plan projeté de subdivisions sous le numéro 217-85, 86 et 87. Borné au nord-est par une partie

Nom des propriétaires	*No cadastre*	*Taxes municipales intérêts et frais*	*Taxes scolaires intérêts et frais*	*Total*
du lot 217 mesurant 75 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 168 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest. Les mesures se prennent à partir de 66 pieds de la ligne des lots 217 et 218 et à environ 2 325 pieds plus ou moins de la ligne sud-est du boulevard Sainte-Marguerite.				
Chateau Construction Inc.	Ptie 169 *	4 268,50 $		4 268,50 $
* Lot de forme irrégulière, ayant une superficie de 69 arpents plus ou moins. Borné au nord-est en partie par les lots 170-23 à 29 et 170-18 (rue) et en partie par une partie du lot 170; au sud-est et nord-est par une partie du lot 169 (J. Lamothe ou représ.); au sud-est par le boulevard Sainte-Marguerite; au sud-ouest par le lot 168; au nord-ouest par le lot 169 et la route 138; au nord-est et nord-ouest par le lot 169 (Albert Hébert ou représentants); au nord-est par la rue 169-3; au nord-ouest par la rue 169-3 et le lot 169-2; à distarire: tous les terrains subdivisés et la partie du lot 169 appartenant à Benoit et Jean-Louis Cimon Inc.				
Chateau Construction Inc.	Ptie 170 *	900,74		900,74
* Lot de forme irrégulière, ayant une superficie de 18,20 arpents plus ou moins. Borné au nord-est par partie du lot 170; au sud-est par partie du lot 170 (O. Vincelli ou représentants); au sud-ouest par le lot 169; au nord-ouest par le lot 170-18 (rue); à distraire: toutes les subdivisions.				

Les immeubles susdits sont du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Philomène et situés dans la ville de Mercier. Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Mercier, le 16 décembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
RAYMOND BERGEVIN.

10734-3-2-o

Ville de Saint-Félicien

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de cette municipalité que les immeubles ci-après décrits, seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes, en la salle des délibérations du Conseil de la ville de Saint-Félicien, au 1058, boulevard Sacré-Coeur à Saint-Félicien, le VINGT-TROISIÈME jour de FÉVRIER 1981, à DIX heures, pour les taxes municipales et scolaires avec les intérêts et dus, tel que mentionné ci-après à moins que ces taxes, plus les intérêts ainsi que les frais ne soient acquittés avant la date de la vente à l'enchère.

Description des propriétés: Numéro de rôle: 0163

Nom et prénom: Les Développements Bel Air Ltée, corporation légalement constituée en vertu des dispositions de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Saint-Félicien.

Cadastre: Partie du lot 45-A du Troisième Rang (III) du canton d'Ashuapmouchouan, sise au sud-ouest des terrains appartenant aux Chemins de fer nationaux du Canada, et plus particulièrement compris entre les bornes suivantes savoir: en front au nord-est, au terrain appartenant aux Chemins de fer nationaux du Canada, en profondeur, au sud-ouest, au chemin public passant entre les rangs III et IV dudit canton tel qu'actuellement rélargi, suite à la procédure d'expropriation par le ministère des Transports actuellement en cours; du côté nord-ouest, au lot numéro 45-B desdits rang et canton; et enfin du côté sud-est au lot no 44 des mêmes rang et canton le tout sans bâtisse mais avec appartenance et dépendance. Superficie d'environ dix-sept (17) acres.

Taxes municipales et intérêts: 133,94 $; taxes scolaires et intérêts: 390,29 $.

Cette propriété ci-dessus décrite est sur le plan de la ville de Saint-Félicien.

Les acheteurs devront payer comptant ou par chèque certifié immédiatement après la vente.

Donné à Saint-Félicien, le 22 décembre 1980.

Le greffier,
MARTIAL FILLION.

10768-3-2-o

Municipalité du comté de Frontenac

Avis public est, par les présentes, donné par Luc-Lin Bourque, secrétaire-trésorier du Conseil municipal du comté de Frontenac, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic, lieu où le Conseil de comté tient ses séances, le JEUDI DOUZIÈME jour du mois de MARS 1981, à DIX heures, pour les taxes municipales, scolaires et autres charges dues aux municipalités ci-après mentionnées, sur les divers lots ou morceaux de terrain ci-après décrits et désignés, à moins qu'elles ne soient payées avant la vente, avec les frais.

Municipalité de Ste-Cécile

Nom du propriétaire	*Nos de lots*	*Nos de cadastre*	*Rang*	*Canton*	*Superficie*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Intérêts*	*Total*
Bélanger, Joseph, succession ..	Ptie 24		7 N.-E. ...	Whitton	10 000 pi²	18,00 $			18,00 $

Un morceau de terrain à prendre et à distraire du lot vingt-quatre, rang Sept nord-est des plan et livre de renvoi officiels du canton de Whitton; borné en front au sud-est au chemin public, au sud-ouest et au nord-ouest à partie du même lot étant la propriété de Monsieur Émile Talbot ou représentants, et au nord-est par le chemin privé appelé aussi chemin mitoyen tel que cette mitoyenneté est relatée dans un acte de vente enregistré à Frontenac sous le no: 77,098, mesurant cent pieds de largeur (100 pi) en front au chemin public et au bout de la profondeur par cent pieds (100 pi) de profondeur tant vers le nord-est que le sud-ouest.

Municipalité de St-Augustin-de-Woburn

Lecours, Nazaire, succession ..	Ptie 4-A		2.....	Woburn	6 500 pi²	195,61		20,41	216,02

Un emplacement de terrain de figure rectangulaire situé du côté sud-ouest du chemin public, route 34 (161) menant de Woburn et mieux connu et désigné comme étant une partie de terrain à prendre et à distraire du lot numéro quatre «A» (ptie 4-A) pour le rang Deux (rg 2) du canton de Woburn. Mesurant environ soixante-cinq pieds (65 pi) de largeur en front au nord-est et en arrière au sud-ouest sur une profondeur de cent pieds (100 pi). Le tout borné en front au nord-est par le chemin public, route 34 (161), en arrière au sud-ouest par partie du même lot appartenant à M. Raoul Roy ou représentants, d'un côté au sud-est, au terrain de M. Raoul Roy ou représentants, de l'autre côté au nord-ouest au même lot, propriété de la Corporation municipale de St-Augustin-de-Woburn, selon ses titres.

Lac-Mégantic, le 5 janvier 1981.

Le secrétaire-trésorier,
LUC-LIN BOURQUE.

10801-3-2-o

Municipalité du comté de Berthier

Avis public est, par les présentes, donné par Lucie S. Valois, secrétaire-trésorière adjointe que les terrains ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, au palais de justice de Berthierville, au 180, rue Champlain, le JEUDI DOUZIÈME jour de MARS mil neuf cent quatre-vingt-un (81 03 12) à DIX heures (10:00) pour taxes municipales et scolaires dues, à moins que cesdites taxes et frais encourus ne soient payés avant le jour ci-dessus désigné.

Demande a été donnée à la Commission municipale du Québec de donner une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, conformément à l'article 730 du Code municipal. Réf. no 4900-CM-36595.

Municipalité de Saint-Antoine-de-Lavaltrie

Propriétaires	*Cadastres*	*Lots*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Frais*
Jean-Yves Whitton	St-Antoine-de-Lavaltrie	472-5 et 473-9	191,04 $	nil	51,68 $
Jacques Gendron	St-Antoine-de-Lavaltrie	474-11	19,05	13,33 $	42,18
Lionel Sénéchal	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 25	92,26	nil	45,87
Fernand Aird	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 63	16,51	nil	32,74
Eugénie Poissant et Michel Fortin	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 233	497,39	432,72	200,66
Eugénie Poissant	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 66	794,12	nil	163,75
Eugénie Poissant	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 233	54,61	nil	39,12
Eugénie Poissant	St-Antoine-de-Lavaltrie	233-11	30,48	43,56	50,81
Eugénie Poissant	St-Antoine-de-Lavaltrie	233-13	31,75	45,69	51,15
Eugénie Poissant	St-Antoine-de-Lavaltrie	233-14	30,48	43,56	50,51
Eugénie Poissant	St-Antoine-de-Lavaltrie	233-1	58,42	nil	39,76
Eugénie Poissant	St-Antoine-de-Lavaltrie	233-10	30,48	43,56	50,51
Jean-Guy Éthier	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 193	26,47	117,01	70,99
Joseph Breault	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 240	27,94	nil	34,60
Marcel Breault	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 169 & P. 184	1,27	nil	30,20
Marcel Breault	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 169 & P. 184	433,89	nil	103,02
Richer Breault	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 240	504,63	nil	70,12
Jean-Marc Mimeault	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 63	277,84	nil	66,42
Georges Dion	St-Antoine-de-Lavaltrie	482-12, P. 482 & P. 481	15,24	nil	32,53
Michel Piché	St-Antoine-de-Lavaltrie	474-8	227,98	nil	57,02
Arthur Larocque	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 65	405,95	nil	98,35
Jean Lecours	St-Antoine-de-Lavaltrie	109-3	332,71	nil	76,24
Jean Lecours	St-Antoine-de-Lavaltrie	109-4	576,43	nil	109,69
Gaétan Leclerc	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 408	219,67	nil	68,62
Donatien Lévesque	St-Antoine-de-Lavaltrie	483-16	25,40	nil	34,22

Municipalité de Saint-Barthélemy

Jean Derome	St-Barthélemy	P. 56, P. 59, P. 58	nil	41,52 $	65,14 $
Hélène Mongeau	St-Barthélemy	P. 599 et P. 597	5,40 $	26,42	66,10
René Richard	St-Barthélemy	P. 947	26,35	40,76	41,02
Denis Summerside	St-Barthélemy	P. 653	128,39	92,74	48,68
Nicole Bélanger	St-Barthélemy	P. 651	80,04	37,59	35,58
Jean-Guy Bernèche	St-Barthélemy	P. 610	287,58	176,47	62,65
Robert Brazeau	St-Barthélemy	P. 979, P. 980, P. 981	35,40	25,53	65,29
Jean-Yves Fournier et Lise Brousseau	St-Barthélemy	P. 599	7,04	14,52	37,32
Francine Primeau	St-Barthélemy	P. 651	150,94	20,50	30,00
Raymond Chiasson	St-Barthélemy	P. 605	98,19	nil	30,00
Pierre Godin	St-Barthélemy	P. 597	5,71	nil	30,00
J.L. Guay & Frères	St-Barthélemy	P. 976 et P. 977	9,11	nil	30,00
Charles-Henri Lalancette	St-Barthélemy	P. 596	12,24	nil	30,00
Serge Simard	St-Barthélemy	P. 981 et P. 982	9,35	nil	30,00

Municipalité de Saint-Cuthbert

Propriétaires	*Cadastres*	*Lots*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Frais*
Roger Courcelles	St-Cuthbert	P. 1169	0,24 $	9,91 $	60,26 $
Chantale Desrochers et Yves Larocque	St-Cuthbert	P. 313	nil	34,18	64,98
Jean Lecours	St-Cuthbert	P. 1023 et P. 1024	0,89	0,83	58,65
Jean-Guy Plante	St-Cuthbert	512	356,49	345,69	71,77
Alain Garceau	St-Cuthbert	664 et P. 1169	802,15	109,05	30,00
André Lefebvre	St-Cuthbert	P. 1462	351,40	nil	30,00
Diane Lefebvre	St-Cuthbert	P. 1462 et P. 1465	207,25	nil	30,00

Municipalité de Saint-Damien-de-Brandon

Roland Huet	C. Joliette	P. 30, rg 4	71,37 $	32,99 $	44,78 $
Société Gaudreau & Cie	St-Damien	P. 302, rg 12	2,57	nil	31,68

Municipalité de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon

Richard Beauchamp	St-Gabriel	P. 138	7,85 $	16,64 $	37,85 $
Lucien Girouard	St-Gabriel	P. 481	16,40	21,22	38,33

Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier

Robert Brazeau	Paroisse de Berthier	P. 256 et P. 261	134,69 $	48,69 $	66,00 $
Gilles Mayer	Paroisse de Berthier	P. 542	573,46	359,00	129,14

Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola

Wellie Champagne	Visitation-de-l'île-Dupas	237	12,00 $	5,80 $	58,84 $
Roger Fafard	Visitation-de-l'île-Dupas	P. 132	14,45	4,83	55,97
Roger Fafard	Visitation-de-l'île-Dupas	P. 251	68,85	97,08	77,00
Roger Fafard	Visitation-de-l'île-Dupas	P. 47	34,00	35,24	59,27
Mme Gérard Guertin	Visitation-de-l'île-Dupas	P. 39	188,40	169,01	91,67
Michel Levasseur	Visitation-de-l'île-Dupas	P. 33	60,35	36,22	65,82

Municipalité de Saint-Joseph-de-Lanoraie

Bernard Desrosiers	St-Joseph-de-Lanoraie	P. 159	1 096,74 $	nil	30,00 $
Bernard Desrosiers	St-Joseph-de-Lanoraie	P. 159	23,77	nil	30,00

Municipalité de Saint-Michel-des-Saints

Fernand Decelle	Canton de Provost	50, rg S	75,84 $	14,29 $	36,08 $
Guy Dugas	Canton de Brassard	P. 36, rg C	9,60	2,62	32,45
Mario Giuliano	Canton de Provost	P. 13, P. 14, rg I N.E.P.	197,50	20,82	74,66

Propriétaires	*Cadastres*	*Lots*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Frais*
Mario Giuliano	Canton de Provost	12B, 15, 16, 17, rg I N.E.P. 57, 58, 59, rg 8, 14, rg II N.E.P.	619,00 $	476,13 $	96,57 $
Gaston Richard	Canton de Brassard	32-19, 31-A-23, rg C	332,70	75,50	111,26
Michel Bush	Canton de Masson	P. 30-1, rg 3	18,34	30,44	34,01
Brian Chapman	Canton de Masson	P. 36, rg 6	164,64	71,80	74,63
Roger Gauthier	Canton de Masson	37-1, rg 3	118,27	79,15	56,73
Marc Geoffroy	Canton de Masson	52-1, rg 3	73,18	40,56	38,05
Nicole Laurin-Lévesque	Canton de Masson	P. 38-1, P. 37-1, rg 3	119,87	18,10	61,30
Roger Lévesque	Canton de Masson	6-3, rg 1	94,34	20,98	52,86
Jacques Marsh	Canton de Masson	2-1, rg S	89,80	93,75	54,89
Gaston Ruel	Canton de Masson	51-1, rg 3	201,50	256,43	77,40
Gaston Ruel	Canton de Masson	51-1, rg 3	227,08	282,52	84,48
		Municipalité de Saint-Norbert			
André Legault	St-Norbert	P. 399	1,70 $	1,93 $	30,00 $
		Municipalité de Saint-Zénon			
André Archambeault	Canton de Provost	P. 3, rg 13	7,60 $	19,78 $	31,71 $
Antonio Bandiera	Canton de Provost	32-A-12, rg 12	378,24	236,13	115,80
Jean-Pierre Bandiera	Canton de Provost	33-A-5, rg 12	50,48	17,74	45,73
Pierre-Paul Beaudoin	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60	3,78	31,02
Réjeanne Grégoire-Beaudry	Canton de Provost	P. 21-A, rg 5	420,74	nil	64,15
Roberto Bergonzi	Canton de Provost	P. 16-A, P. 16-A, rg 5	58,90	nil	43,23
Roberto Bergonzi	Canton de Provost	P. 16-A, rg 5	30,40	nil	36,84
Jean-Claude Boulay	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60	3,78	30,68
Lucien Bourgouin	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60	3,78	30,92
Yves Brisson	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60	3,78	30,92
Pierre Cambie	Canton de Courcelles	P. 42B, rg 1	215,54	133,89	82,28
René Corfield	Canton de Provost	P. 43, rg 8	196,54	nil	73,77
David De-Beer	Canton de Provost	P. 31A, rg 9	13,30	nil	32,99
Domaine L'Heureux	Canton de Provost	P. 3, rg 13	51,50	78,69	59,46
William Dovey	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60	3,78	30,92
Gilles Dugré et Cécilia Béchard	Canton de Provost	P. 21A, rg 5	147,14	33,78	62,66
Romi Fortugno	Canton de Provost	30-A, rg 9	264,94	nil	89,13
Romi Fortugno	Canton de Provost	P. 29, rg 10	19,00	nil	34,27
Romi Fortugno	Canton de Provost	P. 30A, P. 31, rg 9	45,60	nil	40,24
Romi Fortugno	Canton de Provost	P. 30A, P. 31, rg 9	34,20	nil	37,69
Romi Fortugno	Canton de Provost	P. 29, rg 10	1,90	nil	30,45
Fortunato Fortugno	Canton de Provost	P. 30A, rg 9	280,14	nil	92,44
Germain Fradette	Canton de Provost	P. 29, rg 10	77,64	15,05	47,95
Laurent Gagné	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60	3,78	30,92
Normand Gagné	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60	3,78	30,92
Pierre Guenette	Canton de Courcelles	P. 40C, rg 1	26,00	24,87	37,59
Immeubles Ontec Ltée	Canton de Provost	P. 3, rg 13	7,60	15,04	31,99
Kenneth Jackson	Canton de Provost	P. 13, rg 12	33,80	23,12	39,82
Peter Jennings	Canton de Provost	P. 13, rg 12	36,40	24,30	40,55
Gilles Lacombe	Canton de Courcelles	P. 9, rg 5	62,70	12,08	44,08
Mariette Lafond	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60	3,78	30,92
Joseph Laprade	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60	3,78	30,92
Paul-Émile Lemay	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60	3,78	30,92
Robert Letellier	Canton de Courcelles	P. 5A, rg 5	223,14	141,76	79,74
Edgar & Emma Morrison	Canton de Courcelles	P. 42, rg 1	15,60	24,87	34,62
Lucien Paré	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60	3,78	30,92

Propriétaires	Cadastres	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais
Victor Parson	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60 $	3,78 $	30,92 $
Jean-Guy et Sylvain Patry	Canton de Provost	P. 12B, rg 5	15,60	158,07	33,89
Lucien Robillard	Canton de Provost	30B, rg 7	54,60	41,19	45,73
Joseph Silla	Canton de Provost	P. 31, rg 9	54,60	37,13	45,73
Denis St-Jean	Canton de Provost	P. 3, rg 13	13,00	16,37	33,70
Denis St-Jean	Canton de Provost	P. 3, rg 13	13,00	16,37	33,70
Denis St-Jean	Canton de Provost	P. 3, rg 13	70,64	29,20	46,65
Denis St-Jean	Canton de Provost	P. 3, rg 13	10,40	16,37	33,14
Nicolas Samson	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60	3,78	30,92
Jean-Jacques Vincent	Canton de Provost	P. 33, rg 10	236,24	98,79	94,28
Rolland Ward	Canton de Provost	P. 13, rg 12	2,60	3,78	30,92

Municipalité de Lanoraie-d'Autray

Lanoraie Frame Enrg.	St-Joseph-de-Lanoraie	P. 108	nil	40,21 $	65,84 $
Paul Bilodeau	St-Joseph-de-Lanoraie	715, 718, 719, 720	181,90	128,06	70,19
Johanne Brûlé	St-Joseph-de-Lanoraie	P. 108, P. 108	nil	42,09	65,28
Jean Guevremont	St-Joseph-de-Lanoraie	P. 80, P. 81	169,66	348,01	118,75
Mme Freida Couture-Lévesque	St-Joseph-de-Lanoraie	P. 55, 55-2, P. 55	nil	604,36	150,00
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-37	12,25	19,64	33,58
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-38	10,07	15,42	32,76
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-41	15,05	27,88	35,30
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-42	9,74	16,97	33,09
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-41	10,60	16,97	33,09
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-45	10,68	17,22	33,14
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-44	10,60	16,97	33,09
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-43	10,60	16,97	33,09
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-20	12,60	20,66	33,78
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-47	14,59	23,36	34,50
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-46	10,60	16,97	33,09
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-23	17,32	33,46	36,44
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-13	11,30	24,39	34,92
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-14	17,33	26,84	34,92
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-15	10,44	23,74	34,92
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-42	10,60	16,32	33,09
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-27, 384-40	9,98	15,16	32,69
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-16	10,24	15,93	32,89
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-45	10,60	16,97	33,09
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-44	10,60	16,97	33,09
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-22	17,32	33,46	36,44
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-21	12,87	22,55	34,23
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-40	10,68	17,22	33,14
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-28	9,12	14,51	32,69
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-11	10,44	23,74	34,92
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-12	11,30	24,39	34,92
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-31	11,30	19,03	33,53
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-30	10,44	18,38	33,53
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-29	9,12	14,51	32,69
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-8-2, 382-8-1	33,98	70,42	43,79
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-33	11,30	19,03	33,53
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-32	11,30	19,03	33,53
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-10	10,60	21,68	34,31
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-11	10,60	21,68	34,31
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-31	10,60	21,68	34,31
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-26, 384-39	9,98	15,16	32,69
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-8	9,74	21,68	34,31
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-9	10,60	21,33	34,31
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-43	10,60	16,97	33,09
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-25	38,89	59,77	40,73
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-24	32,29	51,08	38,60
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-36	10,60	16,97	33,09
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-38	10,60	16,97	33,09

Propriétaires	Cadastres	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	382-39	10,69 $	16,97 $	33,09 $
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-19	10,78	19,71	33,75
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-18	10,33	16,19	32,94
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-17	10,24	15,93	32,89
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-22	10,77	17,48	33,18
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-35	10,68	17,22	33,14
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-36	12,77	21,18	33,90
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-30	11,56	19,80	37,18
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-29	9,98	15,16	32,76
Gérard Flamand	St-Joseph-de-Lanoraie	384-27	42,48	69,22	42,65
Jean-Guy Lahaise	St-Joseph-de-Lanoraie	P. 294	614,39	83,76	30,00
Claudine Millot	St-Joseph-de-Lanoraie	P. 779	159,94	57,71	30,00
Léo Miville	St-Joseph-de-Lanoraie	P. 641, P. 643	19,11	nil	30,00
Annette Savard	St-Joseph-de-Lanoraie	P. 641, P. 1034	9,55	5,97	30,00
	Municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas				
Jean-Pierre Valois	Visitation-de-l'Île-Dupas	P. 474	nil	30,51 $	64,93 $
Claude Bonin	Visitation-de-l'Île-Dupas	P. 542	400,32	178,36	86,16
Claude Bonin	Visitation-de-l'Île-Dupas	P. 542	182,32	33,88	63,06
	Municipalité du village de Lavaltrie				
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	37-74	749,75 $	28,61 $	160,00 $
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	37-73-1, 37-73-2	536,65	25,89	125,53
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	37-72-1, 37-72-2, 37-72-3	466,12	21,81	113,62
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	37-71-1, 37-71-2	466,12	21,81	113,62
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	37-59-1, 37-59-2	466,12	21,81	113,62
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	37-70-1, 37-70-2, 37-70-3	466,12	21,81	113,62
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	37-69-1, 37-69-2, 37-69-3	466,12	21,81	113,62
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	37-68-1, 37-68-2	466,12	21,81	113,62
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	37-67-1, 37-67-2, 37-67-3	466,12	21,81	113,62
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	37-58-1, 37-58-2, 37-58-3	466,12	21,81	113,62
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	37-60-1, 37-60-2	466,12	21,81	113,62
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	37-61-1, 37-61-2, 37-61-3	466,12	21,81	113,62
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	37-62-1, 37-62-2	536,65	25,89	125,53
Les Habitations Campagnac Inc. et Gaétan Lachance	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 37	965,25	416,62	249,88
Gérard Gravel	St-Antoine-de-Lavaltrie	P. 58	1 497,23	nil	217,27

Berthierville, le 30 décembre 1980.

La secrétaire-trésorière adjointe,
LUCIE S. VALOIS.

10733-3-2-o

Municipalité du comté de Chicoutimi

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné J. René Turcotte, secrétaire-trésorier du Conseil de comté de Chicoutimi, que les propriétés ci-après mentionnées, seront vendues à l'enchère publique, dans la grande salle de l'hôtel de ville de Chicoutimi, le JEUDI DOUZIÈME jour de MARS 1981, à DIX heures, pour les taxes municipales, scolaires et autres, dues aux corporations ci-après désignées, sur les différents terrains et bâtisses, à moins que celles-ci aient été payées avec les frais encourus, ce avant la vente.

Commission scolaire Valin
(Secteur Chicoutimi-Nord)

Propriété de City Loan & Finance Corporation, 1255, carré Philippe, suite 306, Montréal, dont le compte est 42-02-11-02-10-0

Un emplacement formant partie du lot cinquante-sept (ptie 57) du Premier Rang ouest du canton de Tremblay, au cadastre officiel du village de Sainte-Anne-de-Chicoutimi, de figure tout à fait irrégulière, représentant une surface totale de 13 256 pieds carrés, et compris dans les bornes suivantes: vers le sud au chemin public, vers le nord par la propriété de Jean-Claude Simard et Alfred Proulx, vers le nord-est par celle de Jean-Marie Gravel, vers l'ouest par la propriété de Louis-Philippe Simard, vers l'est par la propriété de Florent Desmeules et celle de madame Géralda Tremblay qui forment la subdivision 57-111 dudit lot 57, avec circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 1,40 $; taxes scolaires: 37,55 $; frais: 19,50 $; total: 138,45 $.

Propriété de M. Georges-Henry Guy, 207, St-Nicolas, Chicoutimi (secteur nord) dont le compte est 42-03-92-38-0

Un terrain formé du lot 41-184 au cadastre officiel du village de Sainte-Anne. Le tout sans bâtisses dessus construite avec circonstance et dépendance.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 13,70 $; frais: 19,50 $; total: 33,20 $.

Propriété de M. Rémi Tremblay, 1901, Roussel, Chicoutimi (secteur nord), dont le compte est 43-01-05-20-00-0

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro un-A-un (lot no 1-A-1) du Premier Rang est au cadastre officiel du canton de Tremblay, contenant en superficie dix mille cent cinq pieds carrés (10 105 pi²), avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 1 949,03 $; taxes scolaires: 1 725,32 $; frais: 19,50 $; total: 3 693,85 $.

Propriété de M. Fernand Desmeules, demeurant à Chicoutimi (secteur nord), dont le compte est 43-01-05-25-00-0

1. Toute cette partie du lot numéro deux (ptie no 2) du Premier Rang est au cadastre officiel du canton de Tremblay, comprise dans les bornes suivantes: en front au nord à l'ancien chemin public, tel que ce terrain est clôturé de ce côté en profondeur au sud à la rivière Saguenay, d'un côté à l'est au lot numéro trois du même Premier Rang est et de l'autre côté à l'ouest au lot numéro un-A du même rang, avec toutes dépendances.

Sauf à distraire, la partie de ce lot cédée en échange à M. Jean-Joseph Tremblay par ledit M. Brassard aux termes d'un acte reçu en minute par le notaire Léonidas Gagnon le vingt-trois octobre mil neuf cent quarante-six, no 14538 et décrit comme suit:

Un lopin de terre de forme triangulaire, mesurant dix-huit pieds du nord au sud, côté ouest, sur une longueur d'environ trois arpents sur le chemin public, de l'ouest à l'est, faisant partie du lot numéro deux (ptie 2) du Premier Rang est du cadastre officiel du canton de Tremblay, et compris dans les bornes suivantes: au nord par le chemin public actuel, à l'ouest par la ligne entre le numéro deux et le numéro un-A du même rang, et au sud-est par le résidu dudit lot numéro deux appartenant dudit M. Tremblay, avec toutes dépendances.

Ce lopin de terre est montré sur le plan no 5076 de l'arpenteur Camille Gagné et portant la date du douze juillet mil neuf cent soixante-dix-huit.

La superficie de ce lopin de terre contient mille deux cent soixante-cinq pieds carrés (1 265 pi²) plus ou moins.

b) Un certain lopin de terre, de figure irrégulière, faisant partie de la subdivision vingt-deux du lot originaire sept (ptie 7-22), au cadastre officiel du village de Ste-Anne-de-Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi, borné vers le nord par cette partie du lot sept-vingt-trois (ptie 7-23) décrite au sous-paragraphe *a*), ci-avant, vers le nord-est, l'est et le sud-est par la rivière Michaud, vers le sud par cette partie du lot sept-cinquante-huit (ptie 7-58) décrite au paragraphe *c*), ci-après et vers l'ouest par partie résiduelle du lot sept-vingt-deux (ptie 7-22) appartenant à David Boucher, mesurant environ quarante-neuf pieds (49 pi) vers le nord, environ cinquante-quatre pieds (54 pi) vers le sud et cinquante pieds et trente-trois centièmes (50,33 pi) vers l'ouest.

Ce lopin de terre est montré sur le plan no 5076 de l'arpenteur Camille Gagné et portant la date du douze juillet mil neuf cent soixante-dix-huit.

La superficie de ce lopin de terre contient deux mille huit cent cinquante pieds carrés (2 850 pi²), plus ou moins.

c) Un certain lopin de terre, de figure irrégulière faisant partie de la subdivision cinquante-huit du lot originaire sept (ptie 7-58), au cadastre officiel du village de Ste-Anne-de-Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi, borné vers le nord par cette partie du lot sept-vingt-deux (ptie 7-22) décrite au sous-paragraphe *b*), ci-avant, vers l'est par la rivière Michaud, vers le sud-est par la rue Roussel et vers l'ouest par partie résiduelle du lot sept-cinquante-huit (ptie 7-58), appartenant à Canadian Pétrofina Ltd., et

par une partie du lot sept-cinquante-huit (ptie 7-58), appartenant à David Boucher, mesurant environ cinquante-quatre pieds (54 pi) vers le nord et environ quatre-vingt-dix-huit pieds (98 pi) vers l'ouest.

Ce lopin de terre est montré sur le plan no 5076 de l'arpenteur Camille Gagné et portant la date du douze juillet mil neuf cent soixante-dix-huit.

La superficie de ce lopin de terre contient quatre mille trois cent quatorze pieds carrés (4 314 pi²) plus ou moins.

2. Un lopin de terre de forme triangulaire, mesurant vingt-cinq pieds du côté est, du sud au nord, sur une longueur d'environ cent cinquante pieds sur le chemin public, faisant partie du même lot numéro deux (ptie 2) du Premier Rang est au cadastre officiel du canton de Tremblay, et compris dans les bornes suivantes: au sud par le chemin public actuel, à l'est par la ligne entre le numéro deux et le numéro trois du même rang, et au nord-ouest par le résidu dudit lot numéro deux appartenant audit M. Brassard avec toutes dépendances.

3. Toute cette partie du lot numéro trois (ptie 3) du Premier Rang est au même cadastre officiel du canton de Tremblay comprise dans les bornes suivantes: en front au nord à l'ancien chemin public, tel que ce terrain est clôturé de ce côté, en profondeur au sud à la rivière Saguenay, d'un côté à l'est au terrain de Louis Savard et de l'autre côté à l'ouest au lot numéro deux du même Premier Rang est au cadastre officiel susdit.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 802,52 $; frais: 19,50 $; total: 922,02 $.

Propriété de M. Raynald Tremblay, 176, Ballantyne, Chicoutimi, dont le compte est 43-11-06-12-00-0

Un terrain connu et désigné comme étant les lots six cent soixante-douze (6-172) et sept-cent soixante et un (7-161) du Premier Rang est au cadastre officiel du canton de Tremblay. Le tout sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales: 553,51 $; taxes scolaires: 37,55 $; frais: 19,50 $; total: 610,56 $.

Propriété de Placements Denault Inc., 800, boul. Dorchester ouest, Montréal, dont le compte est 43-03-06-18-00-0

a) Un certain lopin de terre, de figure irrégulière, faisant partie de la subdivision vingt-trois du lot originaire sept (ptie 7-23) au cadastre officiel du village de Ste-Anne-de-Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi, borné vers le sud par une partie du lot sept-vingt-deux (ptie 7-22), décrite au sous-paragraphe *b*), ci-après et vers l'ouest par ces parties du lot sept-vingt-trois (ptie 7-23), appartenant à David Boucher et à dame Hermance Hébert mesurant environ un pied et six dixièmes (1,6 pi) vers le nord, environ quarante-neuf pieds (49 pi) vers le sud et cinquante pieds et trente-trois centièmes (50,33 pi) vers l'ouest, borné vers le nord par une partie du lot sept-vingt-quatre (ptie 7-24), vers le nord-est par la rivière Michaud.

L'ensemble des trois lopins ci-avant décrits contient environ huit mille quatre cent vingt-neuf pieds carrés (8 429 pi²).

Taxes municipales: 15,03 $; taxes scolaires: 248,73 $; frais: 19,50 $; total: 283,26 $.

Secteur St-David-de-Falardeau

Propriété de M. Georges-Henri Desbiens, domicilié au 485, boul. Jean-Noël-Tremblay, Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est au lac Sébastien, portant le numéro de compte 02-91-03-40-90-0

Un terrain de forme irrégulière, faisant partie du lot numéro 4-B du rang 4, canton de Falardeau, mesurant 259 pi dans sa ligne ouest, 142 pi dans sa ligne est, 106,92 pi, 38,11 pi et 77,57 pi dans ses lignes sud et sud-est borné au nord par le lac Sébastien, à l'ouest au résidu dudit lot 4-B appartenant à dame Blanche Lerest, au sud et au sud-est à un chemin privé, à l'est au résidu du lot 4-B appartenant encore à dame Blanche Lerest. Enregistré sous le numéro 322503.

Taxes municipales: 88,05 $; taxes scolaires: 24,97 $; frais: 19,50 $; total: 132,52 $.

Propriété de M. Jacques Rannou, domicilié au 2704, boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est à la rivière à l'Ours, portant le numéro de compte 02-91-08-15-00-0

Un terrain d'une superficie de 29 575 pi² faisant partie du lot 16, rang G, canton de Falardeau, borné au nord par le lot 17, au nord-ouest par le lot 1, à l'est par le ruisseau Bourget et au sud par le lot 15, mesurant 248,85 pi au nord, 132 pi au nord-ouest et 232,70 pi au sud.

Taxes municipales: 91,87 $; taxes scolaires: 59,28 $; frais: 19,50 $; total: 170,65 $.

Propriété de M. Rosaire Boies, domicilié au 57, rue Fontaine, Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est au lac Robin, portant le numéro de compte 02-92-09-01-00-0

Un terrain situé sur le rang D du lac Robin d'après les archives du Bureau de concession des terres, borné au nord par le lot, au sud par le lac Robin, à l'est par le lot 9 et à l'ouest par le lot 12.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 6,27 $; frais: 19,50 $; total: 25,77 $.

Secteur St-Honoré

Propriété de Menuiserie TDR Ltée, a/s Raoul Turcotte, domicilié au 430, rue Petit, St-Honoré et/ou Robert L. Thériault, domicilié au 630, rue Desrosiers, St-Honoré, dont l'emplacement de la vente pour taxes est au 630, rue Desrosiers, St-Honoré, portant le numéro de compte 01-91-03-02-10-0

La subdivision numéro 20 du lot originaire 76 (76-20) du rang 8, du cadastre officiel du canton de Tremblay, division d'enregistrement de Chicoutimi, mesurant 60 pi du nord au sud par 100 pi de profondeur de l'est à l'ouest, le tout plus ou moins, mesures anglaises. Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 630, rue Desrosiers, St-Honoré. Enregistré sous le numéro 361870.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 192,01 $;frais: 19,50 $; total: 211,51 $.

Propriété de M. Gabriel Leclerc, domicilié au 712, rue Dubose, Arvida, dont l'emplacement de la vente pour taxes est situé dans les limites de la municipalité de St-Honoré, portant le numéro de compte 04-91-01-67-00-0

Un emplacement de figure irrégulière connu et désigné comme étant une partie du lot numéro huit (8) dans le rang 9 au cadastre officiel du canton de Simard mesurant au nord 100 pi, à l'est 62 pi, au sud 76 pi et au sud-ouest 33 pi et borné comme suit: au nord, au sud et au sud-ouest par le résidu dudit lot propriété de la Corporation des résidents des lacs Larrivée et vers l'est par le terrain appartenant à M. André Labonté ou représentants. Enregistré sous le numéro 318165.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 47,41 $;frais: 19,50 $; total: 66,91 $.

Propriété de Mme Carole Tremblay, domiciliée au 5801, boul. Martel, St-Honoré, dont l'emplacement de la vente pour taxes est au 5801, boul. Martel, St-Honoré, portant le numéro de compte 04-92-01-19-10-0

Un terrain ou emplacement faisant partie du lot numéro cinq (ptie 5) du rang 9 au cadastre officiel du canton de Simard, mesurant ledit terrain 70 pi de largeur du nord au sud sur cent pieds (100 pi) de profondeur de l'est à l'ouest, le tout compris dans les bornes suivantes: vers l'est au boulevard Martel, vers le sud au terrain de Patrick Tremblay, des côtés ouest et nord à une autre partie du lot numéro cinq (5) rang et cadastre susdit, restant la propriété du vendeur, le tout avec maison mobile dessus construite, circonstances et dépendance. Enregistré sous le numéro 312839.

Taxes municipales: 1 226,31 $; taxes scolaires: 11,93 $; frais: 19,50 $; total: 1 257,74 $.

Secteur canton de Tremblay

Propriété de M. Laurier Côté, domicilié au 3001, boul. Ste-Geneviève, canton de Tremblay, dont l'emplacement de la vente pour taxes est sur la route 172, portant le numéro de compte 01-91-05-07-10-0

Étant la subdivision numéro 12-B-1 du rang deux (2) du cadastre officiel du canton de Simard, borné vers le nord-est par le chemin public, route 172 vers l'est par le lot 12-A, vers le sud et l'ouest par le lot 12-B, mesurant 164,2 pi le long de la route 172, 171,29 pi du côté est, 150,10 pieds du côté sud et 243,55 pi du côté ouest, contenant en superficie 313,12 pi.

Taxes municipales: 796,31 $; taxes scolaires: 666,26 $; frais: 19,50 $; total: 1 482,07 $.

Propriété de M. Raymond Lavoie, domicilié au 641, rue Coulombe, St-Honoré, dont l'emplacement de la vente pour taxes est situé au 159, de la Carrière, canton de Tremblay, portant le numéro de compte 01-91-08-62-00

Un terrain ou emplacement formant partie du lot numéro 37-B dans le rang 3, au cadastre officiel du canton de Tremblay, mesurant 65 pi de largeur, soit dans ses côtés nord et sud et borné comme suit: vers l'est par le lot numéro 36-A, des mêmes rangs et cadastre, vers le nord, vers le sud et vers l'ouest, par le résidu du lot 37-B, appartenant à la Compagnie de béton du Saguenay ou représentants, la limite nord-est du terrain étant à environ 620 pi de la ligne de division des rang trois et quatre, en longeant la limite est du lot 37-B vers le nord, le tout sans bâtisse dessus construite. Enregistré sous le numéro 267126.

Taxes municipales: 21,86 $; taxes scolaires: 58,66 $; frais: 19,50 $; total: 100,02 $.

Propriété de M. René Bouchard, domicilié au 80, rue Élie, canton de Tremblay, dont l'emplacement de la vente pour taxes est au 80, rue Élie, canton de Tremblay, portant le numéro de compte 01-91-10-05-00-0

Tout ce terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro (1-17) un-dix-sept, pour le Deuxième Rang au cadastre officiel du canton de Simard, borné vers le nord et vers l'est par une partie, non subdivisée du lot numéro un (1) vers le sud par le lot numéro 1-18 et vers l'ouest par le lot numéro 1-1 (rue), mesurant soixante-dix-huit pieds et cinquante-sept centièmes (78,57 pi) et quarante-deux pieds et soixante-six centièmes (42,66 pi) du côté nord, cent un pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (101,95 pi) du côté est et cinquante pieds (50 pi) du côté ouest, contenant en superficie 8 728 pieds carrés. Enregistré sous le numéro 256548.

Taxes municipales: 1 732,28 $; taxes scolaires: 932,96 $; frais: 19,50 $; total: 2 684,74 $.

Propriété de M. F.X. Boulette, C.P. 71, Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est à la rivière Caribou, portant le numéro de compte 02-91-10-66-00-0

Les droits d'occupation sur un terrain faisant partie du lot 29, rang 5, canton de Tremblay, en bordure de la rivière Caribou, mesurant environ 100 pi de largeur sur environ 100 pi de profondeur, borné: au nord-ouest par le terrain de dame Laurent Boily ou représentants; au sud-ouest par la rivière Caribou, au sud-est par le lot 28, au nord-est par le résidu du lot 29.

Taxes municipales: 13,78 $; taxes scolaires: 11,73 $; frais: 19,50 $; total: 45,01 $.

Propriété de M. Laurent Simard, domicilié au 205, rue Lorne ouest, appartement 109, Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est à la rivière Caribou, portant le numéro 02-91-11-22-50-0

Les droits d'occupation sur un terrain faisant partie du lot 29, rang 5, au cadastre officiel du canton de Tremblay en bordure de la rivière Caribou, mesurant 250 pi de largeur sur la rivière par 100 pi de profondeur environ borné au nord par le terrain de Conrad Vaillancourt ou représentants, à l'ouest par la rivière Caribou, au sud par le terrain de Conrad Vachon ou représentants et à l'est par le résidu du lot vingt-neuf, avec bâtisse, circonstances et dépendances, avec une réserve d'une lisière de terrain de 60 pi de largeur des deux côtés de la rivière Caribou, du même rang et canton, appartenant à la compagnie Price Limitée. Enregistré sous le numéro 282640.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 20,86 $; frais: 19,50 $; total: 40,36 $.

Propriété de Mlle Nicole Desmeules, domiciliée à 6100, boul. Talbot, Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est situé sur le boulevard Tadoussac, canton de Tremblay, portant le numéro de compte 02-91-12-27-00-0

Un terrain désigné sous le numéro de lot D-1-42 du rang cinq (V) au cadastre officiel du canton de Tremblay borné vers le nord-ouest et le sud-est par une partie non subdivisée du lot D-1, vers le nord-est par les lots D-1-40 et D-1-28, vers le sud-est par le chemin public «Boulevard Tadoussac», mesurant cent quatre pieds et quatre centièmes (104,04 pi) au nord-ouest, 149,65 pi du côté nord-est, cent pieds (100 pi) du côté sud-est et cent soixante-dix-huit pieds et trente-cinq centièmes (178,35 pi) au sud-ouest contenant en superficie 16 400 pieds carrés.

Taxes municipales: 27,94 $; taxes scolaires: 54,03 $; frais: 19,50 $; total: 101,47 $.

Propriété de M. Camil Pilote, domicilié au 174, rue Viau, Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est situé à la rivière Caribou, canton de Tremblay, portant le numéro de compte 02-91-12-68-10-0

Un terrain ou emplacement formant partie du lot vingt-deux B (partie lot 22-B) du Quatrième Rang (rang 4) au cadastre officiel du canton de Tremblay. Ledit terrain mesurant 200 pi plus ou moins de l'est à l'ouest, par quatre cents pieds (400 pi) plus ou moins de profondeur du nord au sud, borné vers le sud par la rivière au Caribou, à l'est par une autre partie du lot 22-B, propriété successive de M. Jacques Jean ou représentant, et M. Napoléon Blackburn, vers l'ouest par une autre partie du lot 22-B, propriété de Marcel Boucher ou représetnant, et vers le nord par une autre partie du lot 22-B, propriété de M. Jacques Jean ou représentant. Sans bâtisses dessus construites et dépendances. Enregistré sous le numéro 305109.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 52,60 $; frais: 19,50 $; total: 72,10 $.

Propriété de M. Gerry Potvin, domicilié dans le canton de Tremblay, dont l'emplacement de la vente pour taxes est à la rivière Caribou, portant le numéro de compte 02-91-12-62-20-0

Tous les droits d'occupant que pourrait posséder ce propriétaire sur une partie de terrain connue et désignée comme étant partie du lot 22-B du rang 4 du cadastre officiel du canton de Tremblay, le tout sans bâtisse.

Taxes municipales: 1,89 $; taxes scolaires: 5,70 $; frais: 19,50 $; total: 27,09 $.

Propriété de M. J.-R. Tremblay, domicilié à Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est à la rivière Caribou, portant le numéro de compte 02-91-12-69-00-0

Tous les droits d'occupant que pourrait posséder ce propriétaire sur une partie de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot 22-B du rang 4, au cadastre officiel du canton de Tremblay, le tout avec bâtisse dessus construite.

Taxes municipales: 14,03 $; taxes scolaires: 23,87 $; frais: 19,50 $; total: 57,40 $.

Secteur St-Fulgence

Propriété de la succession de Stagny Tremblay, domicilié au 1612, avenue des Grands Ducs, Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est dans les limites de la municipalité de St-Fulgence, portant le numéro de compte 01-91-01-97-00-0

Un terrain de figure irrégulière faisant partie du lot numéro 5-B du Premier Rang (rang 1) du canton de Harvey au cadastre officiel de ce canton, mesurant 100 pi dans sa ligne nord et cinquante pieds (50 pi) dans sa ligne ouest, borné au sud à la laisse des plus hautes eaux du printemps de la rivière Saguenay, à l'est au lot numéro 6, au nord par le résidu dudit lot 5-B et à l'ouest au terrain de M. Joseph Tremblay. Enregistrement numéro 274403.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 59,29 $; frais: 19,50 $; total: 78,79 $.

Propriété de la succession de Stagny Tremblay, domicilié au 1612, avenue des Grands Ducs, Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est situé au boulevard Tadoussac, St-Fulgence, portant le numéro de compte 03-91-01-01-00-0

Un emplacement faisant partie du lot numéro six (ptie 6) du Premier Rang (rang 1) du canton de Harvey, au cadastre officiel de ce canton mesurant deux cent dix-sept pieds (217 pi) de largeur en front sur le chemin public avant son récent élargissement et 210 pi à la profondeur en mesurant perpendiculairement au côté sud-est dudit emplacement et borné au nord-est au chemin public avant son élargissement au sud-ouest à la rivière Saguenay, d'un côté au sud-est par le terrain de M. William Gravel et de l'autre côté au nord-ouest par le terrain de M. Joseph Tremblay. Enregistrement numéro 274403.

Taxes municipales: 90,66 $; taxes scolaires: 68,63 $; frais: 19,50 $; total: 178,79 $.

Propriété de M. Jacques Savard, domicilié au 120, rue St-Paul, Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est au lac Louise, portant le numéro 03-91-02-52-00-0

Un terrain faisant partie du lot numéro 19 du rang 2 au cadastre officiel au canton de Harvey, borné au nord-est par le terrain de Conrad Edmond, au nord-ouest par le cap au sud-ouest par le lac Louise et au sud-est par le terrain de Gustave Boucher et René-Claude Desbiens. Enregistrement numéro 217585.

Taxes municipales: 14,33 $; taxes scolaires: 8,77 $; frais: 19,50 $; total: 42,60 $.

Propriété de M. Rémi Turcotte, domicilié à 101, rue Richard, Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est situé dans les limites de la municipalité de St-Fulgence, portant le numéro de compte 03-91-03-05-00-0

Un terrain faisant partie du lot trente et un (31) dans le rang premier au cadastre officiel du canton de Harvey mesurant 350 pi et borné au nord et à l'est par le terrain de Charles Larouche, au sud par la rivière Saguenay, à l'ouest par le terrain de David Roussel, avec droit de passage sur une lisière de 15 pi pour se rendre du terrain au chemin public au nord. Enregistrement numéro 161836.

Taxes municipales: 121,79 $; taxes scolaires: 140,35 $; frais: 19,50 $; total: 281,64 $.

Propriété de M. Claude Jolin, domicilié au 76, rang Ste-Marie, municipalité de St-Fulgence, dont l'emplacement de la vente pour taxes est situé au 68, rang Ste-Marie, municipalité de St-Fulgence, portant le numéro de compte 05-91-04-04-00-0

Un emplacement faisant partie du lot numéro dix-sept (17) dans le rang 8, du canton de Tremblay, au cadastre officiel de ce canton borné au sud au chemin public (rang Ste-Marie), à l'ouest au lot numéro dix-huit (18), au nord et à l'est au résidu du terrain du vendeur et mesurant 250 pi de profondeur du nord au sud par deux cents de largeur de l'est à l'ouest. Enregistrement numéro 359215.

Taxes municipales: 37,04 $; taxes scolaires: 43,10 $; frais: 19,50 $; total: 99,64 $.

Propriété de M. Claude Jolin, domicilié au 76, rang Ste-Marie, municipalité de St-Fulgence, dont l'emplacement de la vente pour taxes est situé au rang Ste-Anne, municipalité de St-Fulgence, portant le numéro de compte 05-91-06-20-00-0

Tous les droits d'occupant que pourrait posséder ce propriétaire sur une partie de terrain appartenant à la couronne connue et désignée comme étant une partie du lot 34, rang 9, canton de Tremblay, le tout avec bâtisse dessus construite.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 46,10 $; frais: 19,50 $; total: 65,60 $.

Propriété de M. Claude Jolin, domicilié au 76, rang Ste-Marie, municipalité de St-Fulgence, dont l'emplacement de la vente pour taxes est situé dans le rang Ste-Anne, dans la municipalité de St-Fulgence, portant le numéro de compte 03-91-06-21-00-0

Tous les droits d'occupant que pourrait avoir ce propriétaire sur une partie de terrain appartenant à la couronne connue et désignée comme étant une partie du lot 34, rang 4, canton de Tremblay, le tout avec bâtisse dessus construite.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 35,23 $; frais: 19,50 $; total: 54,73 $.

Propriété de M. Jean-Eudes Dufresne, domicilié au 355, rue Saguenay, St-Fulgence, dont l'emplacement de la vente pour taxes est au 162, boulevard Tadoussac, St-Fulgence, portant le numéro de compte 05-91-09-19-00-0

Un emplacement faisant partie du lot numéro 11 du rang 5 cadastre officiel du canton de Tremblay, borné vers le nord par la route Chicoutimi-Nord-Tadoussac, vers l'ouest par une autre partie du lot numéro 11 propriété de Lucien Desbiens, vers le sud par la rivière Saguenay et vers l'est par une autre partie du lot 11 propriété de Bernard Dufresne, et mesurant 49 pi entre ses côtés est et ouest. Enregistrement numéro 272738.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 21,33 $; frais: 19,50 $; total: 49,83 $.

Secteur Ste-Rose-du-Nord

Propriété de M. Adrien Rousseau, domicilié au rang Ste-Marie, Ste-Rose-du-Nord, dont l'emplacement de la vente pour taxes est situé au 270, chemin Cap-aux-Less, Ste-Rose-du-Nord, portant le numéro de compte 01-91-03-02-02-0

Un emplacement étant le lot dix (10) du rang F du cadastre officiel du canton de St-Germain, borné vers le nord par le rang E, vers le sud par la rivière Saguenay, vers l'est par le lot 11 et vers l'ouest par le lot 9, mesurant 13 CHS de largeur par 37 CHS de profondeur.

Taxes municipales: 83,62 $; taxes scolaires: 32,61 $; frais: 19,50 $; total: 135,73 $.

Secteur des territoires non organisés

Propriété du club Boule de Feu, domicilié au 344, rue Pasteur, Thetford-Mines, dont l'emplacement de la vente pour taxes est dans les territoires non organisés, portant le numéro de compte 97-03-10-57-00-0

Tous les droits d'occupants que pourrait avoir ce propriétaire sur un terrain appartenant à la couronne connu et désigné comme étant du territoire non organisé du comté de Chicoutimi, le tout avec bâtisse de trois pièces et une couverture de tôle, 12 pi × 30,5 pi, situé entre deux lacs inconnus.

Taxes municipales: 69,87 $; taxes scolaires: 152,30 $; frais: 19,50 $; total: 241,67 $.

Propriété de M. Roger Simard, domicilié au 1111, 3e Rue, Port-Alfred, dont l'emplacement de la vente pour taxes est le chalet numéro 3, portant le numéro de compte 97-28-70-36-10-0

Terrain à la couronne. Un emplacement situé au nord-est du lac Noir portant le numéro 3, au Service de la concession des terres comme faisant partie des terres non arpentées: borné à l'est, au nord et au sud par la partie non arpentée et à l'ouest par le lac Noir mesurant à l'est 59 m, au sud 64 m, au nord 84 m, ayant une superficie de 3 612 mètres carrés.

Taxes municipales: 7,82 $; taxes scolaires: 32,58 $; frais: 19,50 $; total: 59,90 $.

Propriété de M. Léopold Pomerleau, domicilié à Rockville, Maryland, U.S.A., dont l'emplacement de la vente pour taxes est le chalet numéro 7, lac Moncouche, portant le numéro de compte 97-31-10-77-0-00

Tous les droits d'occupant que pourrait posséder ce propriétaire sur une partie de terrain appartenant à la couronne connue et désigné comme étant du territoire non organisé du Conseil de comté de Chicoutimi, le tout avec bâtisse dessus construite. Réf.: Chalet de 15 pi × 15 pi situé dans les limites du lac Moncouche portant le numéro d'identification, chalet no 7.

Taxes municipales: 6,10 $; taxes scolaires: 25,38 $; frais: 19,50 $; total: 50,98 $.

Propriété de M. Mike Pakenham, domicilié à 128, rue Calais, Arvida, dont l'emplacement de la vente pour taxes est le chalet numéro 56, portant le numéro de compte 97-32-15-66-20-0

Un terrain dans le canton de Chardon désigné comme étant le bloc 6 au Service de la concession des terres, borné au nord par le lac Bluteau, au sud par un chemin privé, à l'est par le B1-7, à l'ouest par le B1-5.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 38,62 $; frais: 19,50 $; total: 58,12 $.

Propriété de M. Paul-Gaston Tremblay, domicilié au 1048, d'Avaugour, Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est le chalet numéro 19, portant le numéro de compte 97-32-41-96-20-0

Terrain à la couronne, un bâtiment de 20 pi × 22 pi situé dans les limites du lac Beaubec. Un terrain de forme irrégulière partie nord-est du canton de Silvy portant le no BE-40 au Service de concession des terres, situé sur la rive est du lac Beaubec. Borné au nord par le lac Beaubec, superficie de 3 621 m^2, borné au sud et à l'est par la partie du canton de Sylvie.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 57,80 $; frais: 19,50 $; total: 77,30 $.

Propriété de M. Antoine Roy, domicilié au 622, boul. Jean-Noël-Tremblay, Chicoutimi, dont l'emplacement de la vente pour taxes est le chalet numéro 61, portant le numéro de compte 97-32-16-16-20-0

Un emplacement de figure régulière dans la partie nord-est du canton de Chardon portant le no BL-1 au Service de concession des terres, borné au sud, à l'est, à l'ouest, par la partie du canton de Chardon, au nord par le lac Bluteau.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 24,38 $; frais: 19,50 $; total: 43,80 $.

Commission scolaire de Chicoutimi
Secteur cité de Chicoutimi

Propriété de M. Jean-Paul Tremblay, 28, Lorne ouest, Chicoutimi, dont le compte est 02-02-11-18-10-0

Un emplacement mesurant quatre-vingt-huit pieds et six pouces (88 pi 6 po) de largeur de l'est à l'ouest, par cent pieds (100 pi) de profondeur du nord au sud, et formé des trois terrains suivants, savoir:

a) Tout ce lopin de terre ou emplacement formant partie du lot connu et désigné au cadastre officiel de la Ville de Chicoutimi sous le numéro cinq cent trente-sept (537) division originale, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur de l'est à l'ouest, et cent pieds de profondeur, du nord au sud, et borné comme suit: vers le nord par le terrain pour la rue Lorne, vers l'est par les terrains ci-après décrits aux paragraphes *b*) et *c*), vers le sud par le terrain de Georges Larouche, représentant madame Guay, épouse de M. Édouard Lemieux, vers l'ouest par le terrain de J.B. Petit ou représentants, no 536-7, et ce terrain comprenant d'après la division actuelle dudit lot no 537, tout le lot numéro cinq cent trente-sept-un (537-1) une lisière de terrain de six pieds et six pouces (6 pi 6 po) de largeur de l'est à l'ouest par quatre-vingt-quatorze pieds (94 pi) de profondeur, du sud au nord, à prendre du côté ouest du lot numéro cinq cent-trente-sept-deux (537-2) et longeant ledit lot numéro cinq cent trente-sept-un (537-1), une autre lisière de terrain mesurant six pieds (6 pi) de largeur du sud au nord, à prendre du côté nord du lot numéro cinq cent trente-sept-dix (537-10), en bordure dudit lot numéro cinq cent trente-sept-un (537-1) et encore un petit lopin de terre mesurant six pieds et six pouces (6 pi 6 po) de largeur de l'est à l'ouest, par six pieds (6 pi) de profondeur du nord au sud, à prendre dans l'angle nord-ouest du lot numéro cinq cent trente-sept-neuf (537-9), le tout au cadastre officiel susdit;

b) Un lopin de terre mesurant trente-huit pieds et six pouces (38 pi 6 po) de largeur de l'est à l'ouest, par quatre-vingt-quatorze pieds (94 pi) de profondeur du nord au sud, formant partie de la subdivision deux du lot originaire numéro cinq cent trente-sept (537-2) au cadastre officiel de la ville de Chicoutimi, et compris dans les bornes suivantes: En front au nord par le terrain réservé pour la rue Lorne, vers l'est au lot numéro cinq cent trente-sept (537) du même cadastre, vers le sud au terrain ci-après décrit et vers l'ouest au terrain susdécrits;

c) Une lisière de terrain de six pieds (6 pi) de largeur du nord au sud, par trente-huit pieds et six pouces (38 pi 6 po) de longueur de l'est à l'ouest, formant partie de la subdivision neuf du lot originaire numéro cinq cent trente-sept (537-9) au cadastre officiel de la ville de Chicoutimi, et borné comme suit: au nord au terrain ci-dessus décrit au paragraphe *b*), à l'est au lot numéro cinq cent trente-sept-huit (537-8) du même cadastre, au sud au terrain de Me Georges Larouche, représentant dame Delphine Guay et Édouard Lemieux, (résidu dudit lot no 537-9) et à l'ouest au terrain ci-dessus décrit au paragraphe *a*).

Avec l'ensemble tous les droits sur les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 1 666,33 $; taxes scolaires: 612,48 $; frais: nil; total: 2 278,81 $.

Propriété de la Société immobilière Populex Inc., Chicoutimi, dont le compte est 02-09-43-29-00-0

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant les lots 8A-97-1 et 8A-97-2 du rang 9 S.O.C.S. au cadastre de la paroisse de Chicoutimi. Le tout sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales: 366,80 $; taxes scolaires: 61,50 $; frais: nil; total: 428,30 $.

Propriété de M. Roger Tremblay, 619, Père-Lacasse, Chicoutimi, dont le compte est 03-10-02-03-00-0

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant les lots 70-27 et 71-1-15 du rang 1 S.O.C.S. au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes municipales: 901,52 $; taxes scolaires: 578,29 $; frais: nil; total: 1 479,81 $.

Propriété de Immeubles B.T.S. Enr., 1414, St-Georges, St-Félicien, dont le compte est 03-17-13-02-00-0

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot 68-187-19, rang 1, S.O.C.S., au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi. Le tout avec bâtisse dessus construite.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 1 113,53 $; frais: nil; total: 1 113,53 $.

Secteur paroisse de Chicoutimi

Propriété de M. Lucien Morin, 1476, des Pins, Rivière-du-Moulin, dont le compte est 06-03-01-47-00-0

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot 16B-1 du rang 4 N.E.C.S. au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes municipales: 208,71 $; taxes scolaires: 76,56 $; frais: nil; total: 285,27 $.

Secteur Rivière-du-Moulin

Propriété de M. Yves Savard, 1157, St-Thimothée, Rivière-du-Moulin, dont les comptes sont 05-01-01-95-00-0 et 05-01-01-95-10-0

Un certain terrain connu et désigné comme étant une partie du lot no P. 19C rang 2 N.E.C.S. paroisse de Chicoutimi, de figure irrégulière; borné vers le nord par une partie du lot 19C, vers l'est par une partie du lot 19D, et par une partie du lot 19A-153, vers le sud par une partie du lot 19C (ruelle), et vers l'ouest par la rue St-Thimothée; mesurant 113,04 pi du côté nord, 60,75 pi du côté est, 111,3 pi du côté sud, 48,75 pi au côté ouest et contient une superficie de 6 120 pi^2. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes municipales: 2 012,72 $; taxes scolaires: 543,98 $; frais: nil; total: 2 556,70 $.

Commission scolaire d'Arvida

Propriété de M. Carol Beaumont, 824, Montgomery, Arvida, dont le compte est 17-02-07-10-00-0

Toute la partie sud du lot connu cité d'Arvida, étant la subdivision du lot 6-5, située sur le côté ouest de la rue Montgomery, de forme rectangulaire bornée vers l'est par la subdivision du lot 6-11 rue Montgomery, vers le sud par la subdivision du lot 6-6, vers l'ouest par la subdivision du lot 6-97, vers le nord par le résidu dudit lot dont il forme partie mesurant 36,5 pi de largeur par 100 pi de profondeur et contenant en superficie 3 650 pi^2 avec la $^1/_2$ sud de la maison semi détachée y érigée portant le no civique 824, Montgomery, Arvida.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 376,41 $; frais: nil; total: 376,41 $.

Propriété de M. Clément Villeneuve, 3, Notre-Dame, Arvida, dont le compte est 11-02-02-29-00-0

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot neuf C soixante et onze (9C-71) du rang 14 S.O.C.S. au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 732,80 $; frais: nil; total: 732,80 $.

Propriété de M. Marc Lemieux, 41, St-Martin, Arvida, dont le compte est 12-01-01-47-00-0

Toute cette étendue de terrain mesurant 50 pieds de largeur du sud au nord sur 100 pieds de profondeur de l'est à l'ouest plus ou moins, comprenant la demie sud ou sud-ouest des lots quatre-soixante-deux et soixante-trois ($^1/_2$ sud ou sud-ouest 4-62 et 4-63) pour le Treizième Rang sud-ouest, suivant le cadastre de la paroisse de Chicoutimi, comprise dans les bornes et limites suivantes: au nord par la propriété de Amable Dion ou représentants étant le résidu des lots 4-62 et 4-63 desdits mêmes rangs et cantons; au sud par le lot 4-147, à l'est par le lot 4-49 et à l'ouest par le lot 4-64 desdits mêmes rangs et cantons, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 500,89 $; frais: nil; total: 500,89 $.

Propriété de M. Omer Maltais, 18, Labrie, Arvida, dont le compte est 12-01-07-02-00-0

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot quatre-quarante-cinq (4-45) du rang 13 S.O.C.S. au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi. Le tout avec bâtisse dessus construite.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 221,56 $; frais: nil; total: 221,56 $.

Propriété de M. André Gauthier, 265, Davis, Arvida, dont le compte est 16-01-02-14-00-0

Un terrain ou emplacement connu est désigné comme étant le lot trois mille huit cent trois (3803) au cadastre officiel de la cité d'Arvida. Le tout avec bâtisse dessus construite.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 373,71 $; frais: nil; total: 792,91 $.

Propriété de M. Richard Tremblay, 233, Cabot, Arvida, dont le compte est 16-02-10-12-00-0

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot vingt-quatre-cinq cent quatre-vingt-dix-sept officiel de la cité d'Arvida. Le tout avec bâtisse dessus construite.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 792,91 $; frais: nil; total: 792,71 $.

Propriété de M. Armand Fournier, 352, Gilbert, Arvida, dont le compte est 16-01-06-03-00-0

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot vingt-quatre cinq cent quatre-vingt-dix-sept (24-597) au cadastre officiel de la cité d'Arvida. Le tout avec bâtisse dessus construite.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 334,30 $; frais: nil; total: 334,30 $.

Municipalité de canton Otis

Propriété de M. Jean-Guy Maloney, domicilié au 791, Vieux-Chemin, St-Félix-d'Otis.

Un emplacement connu et désigné sur la partie du lot no 28 B dans le rang 7 au cadastre officiel du canton Otis, borné au nord-est par la route du Vieux-Chemin, sud-est par le lot 29, sud-ouest par le résidu du lot 28, plus spécifiquement par un ruisseau, et au nord-ouest par le résidu du lot 28. Le tout avec bâtisse.

Taxes municipales: 115,67 $; taxes scolaires: 158,72 $; frais: 7,44 $; total: 281,83 $.

Municipalité de canton St-Jean

Propriété de M. Paul-Émile Boudreault, domicilié au 34, chemin Périgny, Anse-St-Jean

Un emplacement connu et désigné sous le numéro 35 dans le rang 2 au cadastre officiel du canton de St-Jean, borné au nord par le lot 34, au sud par la partie du lot 33, à l'est en partie par le chemin du Portage et en partie par le chemin des Coteaux et à l'ouest par les territoires non organisés, le tout avec bâtiments.

Un emplacement connu et désigné sous le numéro 36 dans le rang 2 au cadastre officiel du canton de St-Jean, borné au nord par une partie du lot no 35, au sud par partie du lot 37, à l'est de façon irrégulière par le chemin du Portage et à l'ouest par les territoires non organisés. Le tout sans bâtisse.

Un emplacement connu et désigné sous le numéro 7 dans le rang A au cadastre officiel du canton de Périgny, borné à l'est par la partie du lot no 6, à l'ouest par la partie du lot 8, au sud par la rivière St-Jean et au nord par les territoires non organisés, le tout sans bâtiment.

Un emplacement connu et désigné sous le numéro 6 dans le rang A au cadastre officiel du canton de Périgny, borné au nord et à l'est par les territoires non organisés, à l'ouest par la partie du lot 7 et au sud par la rivière St-Jean, le tout sans bâtiment.

Taxes municipales: 1 130,00 $; taxes scolaires: 41,75 $; frais: 99,93 $; total: 1 271,68 $.

Municipalité de Lamarche

Propriété de M. Gaétan Beaumont, domicilié au 3830, Brassard, Shipshaw

Un emplacement connu et désigné sous le numéro 32A rang A au cadastre officiel du canton de Labrecque, borné au nord par le lot 33 appartenant à madame Raymond Tremblay, à l'est par le lac Rémi, au sud par le lot 31 appartenant à madame Joseph Moisan et à l'ouest par le chemin du lac Rémi. Le tout avec ou sans bâtisses.

Taxes municipales: 68,77 $; taxes scolaires: nil; frais: nil; total: 68,77.

Propriété de M. Daniel Dufour, domicilié au 17, rang X, Notre-Dame-du-Rosaire

Un emplacement connu et désigné sous le numéro 1C rang Ouest au cadastre officiel du canton de Rouleau, borné au nord par le terrain appartenant à la municipalité de Lamarche, à l'est par la rue Bellevue, au sud par le chemin du rang X et à l'ouest par le terrain appartenant à monsieur Julien Caron. Le tout avec ou sans bâtisses.

Taxes municipales: 1 104,75 $; taxes scolaires: 136,56 $; frais: nil; total: 1 241,31 $.

Propriété de M. Rémi Tremblay, domicilié au 143, Principale, Notre-Dame-du-Rosaire

Un emplacement connu et désigné sous le numéro 1C rang Ouest au cadastre officiel du canton de Rouleau, borné au nord par le terrain appartenant à la municipalité de Lamarche, à l'est par le terrain appartenant à M. Jean-Georges Tremblay, au sud par le chemin du rang X et à l'ouest par la rue Bellevue. Le tout avec ou sans bâtisses.

Taxes municipales: 1 174,11 $; taxes scolaires: 135,65 $; frais: nil; total: 1 309,76 $.

Propriété de M. Rémi Tremblay, domicilié au 143, rue Principale, Notre-Dame-du-Rosaire

Un emplacement connu et désigné sous le numéro 8 rang A au cadastre officiel du canton de Labrecque, borné au sud au lot 9 appartenant à madame John Tremblay, à l'ouest au lac Rémi, au nord au lot 8 appartenant à Mlle Jacynthe Lachance et à l'est par le chemin du lac Rémi. Le tout avec ou sans bâtisses.

Taxes municipales: 90,02 $; taxes scolaires: 11,77 $; frais: nil; total: 101,79.

Propriété de M. Rémi Tremblay, domicilié au 143, rue Principale, Notre-Dame-du-Rosaire

Un lot connu et désigné sous le numéro 8 rang X au cadastre officiel du canton de Labrecque, borné au nord par le chemin du rang X, à l'ouest par le lot 9 appartenant à M. Rémi Tremblay, au sud par la ligne séparative des lots des rangs XI et X et à l'est par le lot 7 appartenant à Québec Pulp. Le tout avec ou sans bâtisses.

Taxes municipales: 42,13 $; taxes scolaires: 39,85 $; frais: nil; total: 81,98 $.

Propriété de M. Rémi Tremblay, domicilié au 143, rue Principale, Notre-Dame-du-Rosaire

Un lot connu et désigné sous le numéro 9 rang X au cadastre officiel du canton de Labrecque, borné au nord par le chemin du rang X, à l'est par le lot 8 appartenant à M. Rémi Tremblay, à l'ouest par le lot 10 appartenant à M. Rémi Tremblay et au sud par la ligne séparative des rangs IX et X. Le tout avec ou sans bâtisses.

Taxes municipales: 42,13 $; taxes scolaires: 39,85 $; frais: nil; total: 81,98 $.

Propriété de M. Rémi Tremblay, domicilié au 143, rue Principale, Notre-Dame-du-Rosaire

Un lot connu et désigné sous le numéro 10 rang X au cadastre officiel du canton de Labrecque, borné au nord par le chemin du rang X, à l'est par le lot 9 appartenant à M. Rémi Tremblay, au sud par la ligne séparative des rangs IX et X et à l'ouest par le lot 11 appartenant à M. Léonard Tremblay. Le tout avec ou sans bâtisses.

Taxes municipales: 84,76 $; taxes scolaires: 96,23 $; frais: nil; total: 190,99 $.

Propriété de M. Majoric Villeneuve, domicilié au 390, Gravel, ville de La Baie (Bagotville)

Un emplacement connu et désigné sous le numéro 10 rang A au cadastre officiel du canton de Labrecque, borné au nord par le lot 9 appartenant à madame John Tremblay, à l'est par le chemin du lac Rémi, au sud par le lot 11 appartenant à M. Aurèle Élément et à l'ouest par le lac Rémi. Le tout avec ou sans bâtisses.

Taxes municipales: nil; taxes scolaires: 96,23 $; frais: nil; total: 96,23 $.

Municipalité paroisse de Laterrière

Propriété des Immeubles E.J.P. Inc., 12 147, St-Germain, Montréal, dont le compte est 16-91-01-03-00-0

Un terrain de figure rectangulaire formant partie du lot P. 1B rg 7 canton de Laterrière, mesurant 250 pi de front sur une profondeur de 150 pi; borné en front du côté sud-est au boul. Talbot, au sud-ouest par une partie dudit lot 1B, propriété de Mme Blanche Savard-Claveau suivant une perpendiculaire à la limite nord-ouest dudit boulevard et dont le pied est distant vers le nord de 97 pi de la ligne de division entre les lots 2 et 1B, du côté nord-ouest par une autre partie du lot 1B, propriété de ladite Mme Savard-Claveau ou représentants, suivant une parallèle à la limite nord-ouest dudit boulevard et distante de celle-ci vers l'ouest de 150 pi et du côté nord-est par une autre partie du lot 1B propriété d'Ernest Claveau, suivant parallèle à la limite sud-ouest du terrain présentement décrit et distante de celle-ci vers le nord de 250 pi. Superficie 37 500 pi^2. Avec bâtisses.

Taxes municipales: 369,72 $; taxes scolaires: 108,50 $; frais: 5,00 $; total: 483,22 $.

Municipalité de St-Ambroise

Propriété de M. Pierre St-Hilaire, domicilié au rang 5, St-Ambroise, dont le numéro de compte est 05-91-01-06-50-0

Terrain appartenant à la Société Coopérative Fédérée du Québec, une maison de 24 pi x 36 pi, situé sur le lot 44 rang 5 du canton de Bourget, borné vers le nord par la rivière Labonté, vers l'est par le lot 43, vers le sud par la ligne entre les rangs 4 et 5, vers l'ouest par le lot no 45, d'une superficie de 136 acres.

Taxes municipales: 478,21 $; taxes scolaires: 238,14 $; frais: 77,16 $; total: 793,51 $.

Municipalité de Shipshaw

Propriété de M. Rosaire St-Gelais, domicilié à la route Harvey, Shipshaw

Un emplacement formant une partie du lot 21, du rang 4, au cadastre officiel du canton de Simard, borné au nord par le terrain de Claude Ouellet ou représentants, à l'est par la route Harvey, au sud et à l'ouest par le terrain d'Armand Harvey ou représentants, sans bâtisse.

Taxes municipales: 6,95 $; taxes scolaires: nil; frais: 16,57 $; total: 23,52 $.

Propriété de M. Paul Dionne, domicilié au 617, Ste-Anne, Chicoutimi

Deux lopins de terre contigus formant partie du lot 26, du rang 3, au cadastre officiel du canton de Simard, le premier borné au nord-est par le chemin public, au sud-est par le terrain d'Antoine Voyer; au sud-est par le lac qui s'y trouve et au nord-ouest par le résidu dudit lot, propriété de M. Lionel Lapointe ou représentants, le deuxième, borné vers le nord-est par le petit lac qui s'y trouve, vers le sud-est par une partie du lopin de terre ci-dessus désigné; vers le sud-ouest par une partie résiduelle dudit lot appartenant à Antoine Voyer; vers le sud-ouest par une partie

résiduelle dudit lot appartenant à John Smith ou représentants; le tout avec bâtisse.

Taxes municipales: 361,90 $; taxes scolaires: nil; frais: 95,17 $; total: 441,97 $.

Propriété de M. Lucien Harvey, domicilié au 249, Marquette, Arvida

Un emplacement faisant partie du lot 26, du rang 4, au cadastre officiel du canton de Simard, borné vers le sud par le chemin public, vers l'est, l'ouest et le nord par le résidu dudit lot 26 propriété du vendeur ou ses représentants. Le tout avec bâtisse.

Taxes municipales: 747,11 $; taxes scolaires: nil; frais: 190,40 $; total: 937,51 $.

Propriété de M. Lucien Levasseur, domicilié au 2401, Johnson, Hollywood, Floride, U.S.A.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du canton de Simard comme formant partie du lot 32, dans le rang 4, borné au sud-ouest par la rivière Shipshaw, et de tous les autres côtés par le terrain du vendeur, la borne nord-ouest dudit terrain se trouvant située à une distance de 3 pi d'un chemin privé à une distance de 3 pi d'un chemin privé, formant également partie dudit lot no 32, et dans lequel l'acquéreur aura droit de passage à pied et en voiture en tout temps. Le tout sans bâtisse.

Taxes municipales: 31,89 $; taxes scolaires: nil; frais: 45,15 $; total: 77,04 $.

Propriété de Mme Lionel Gagnon, domiciliée au 36, Labarre, Alma

Un emplacement désigné comme faisant partie du lot 34, du rang A, au cadastre officiel du canton de Simard, borné au sud-est par la rivière Saguenay et des 3 autres côtés par le résidu du lot 34, propriété de M. René Tremblay ou représentants, le tout avec bâtisse.

Taxes municipales: 112,60 $; taxes scolaires: nil; frais: 32,80 $; total: 145,40 $.

Fait et donné à Saint-Fulgence de Chicoutimi, le 30 décembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
J. RENÉ TURCOTTE.

10767-3-2-o

Municipalité du comté de Rouville

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la corporation municipale du comté de Rouville, que les immeubles ci-après énumérés, comprenant les bâtisses dessus érigées, s'il en existe alors, seront vendus à l'enchère publique selon les dispositions du Code municipal, au chef-lieu du comté à Marieville, au 1601, Edmond-Guillet, dans la salle des sessions dudit conseil de comté, le JEUDI DOUZIÈME jour du mois de MARS 1981 à DIX heures pour satisfaire au paiement des taxes et frais plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes et frais ne soient payés avant la vente:

Commission scolaire de Marieville
Du cadastre de la paroisse de Ste-Marie-de-Monnoir

Nom du propriétaire	*No de cadastre*	*Taxes dues municipales*	*scolaires*
Patenaude, Normand	150-56 (situé en la ville de Marieville)		351,57 $
Drouin, Jean-Marc	P. 81	148,56 $	154,97

P. 81 — Mesurant 347 pi de largeur en front le long de l'ancienne route no 1, 840 pi de profondeur dans la ligne ouest, 157 pi de largeur en arrière, et dont la ligne est est irrégulière mesurant 422 pi perpendiculairement à la ligne ouest pour là faire un angle droit et se diriger de l'ouest à l'est sur une distance de 190 pi et de là faire un nouvel angle droit pour reprendre sa direction première du nord au sud sur une distance de 418 pi, toujours perpendiculairement à la ligne ouest et rejoindre ainsi le point est de la ligne de front. Borné en front au sud par ladite route no 1, d'un côté à l'ouest par une autre partie du même lot appartenant à Gaston Viens ou représentants, marqué par un fossé, en arrière vers le nord et de l'autre côté à l'est par le résidu dudit lot appartenant à Gaston Viens ou représentants.

Du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours

Marchand, Pauline	43-278, 43-289	5,87 $	18,20 $
Deveault, Maurice	43-349, 43-350	5,87	19,80

Du cadastre de la paroisse de Ste-Angèle

Nom du propriétaire	*No de cadastre*	*Taxes dues municipales*	*scolaires*
Beauregard, Yvon	P. 122		117,70 $

P. 122 — Mesurant 100 pi de largeur dans ses lignes nord et sud par 150 pi de profondeur dans ses lignes est et ouest. Borné vers le nord par le chemin du rang du Vide et des trois autres côtés, par autre partie du même lot 122 appartenant à Gérald Viens ou représentants. La ligne ouest du terrain étant située à une distance de 140 pi à l'est de la ligne de division des lots 121 et 122 et parallèle à cettedite ligne.

Gauvin-Daunais, Mme Johanne	P. 275	368,72 $	32,38

P. 275 — Mesurant 100 pi de largeur tant en front qu'à la profondeur par 110 pi de profondeur. Borné en front vers le nord-ouest par le chemin public du rang de la Grande-Ligne, en profondeur, vers le sud-est et d'un côté, vers le nord-est, par d'autres parties du lot 275 appartenant à Paul Bellavance ou représentants, et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par partie du même lot appartenant à Ghislaine Lavoie ou représentants.

Du cadastre de la paroisse de St-Mathias

Plaza Realty & Commercia Co. et Jacques-Louis Murtin	78	162,23 $	181,60 $
Plaza Realty & Irco Commercia Co.	P. 58	12 516,09	329,16

P. 58 — De forme irrégulière et borné au nord, par partie dudit lot 58 appartenant à Lawrence Wolk; à l'est par le chemin public dit le rang des Trente; au sud-est par la rivière des Hurons; au sud par le lot 78 et par partie du lot 73; et à l'ouest par le chemin public dit route 21, et par les lots de subdivision 58-6, 58-7-2, 58-8-2, 58-9-2, 58-9-1, 58-4 et 58-3. Ledit immeuble contenant en superficie environ 146 arpents, plus ou moins.

Sorel, Yvan	143-1	340,15	306,61
Dupuis, Roger	roulotte numéro 13 sur lot no 107-30 située 50, chemin des Patriotes	107,49	52,82
Corp. Les Terrains Bellaire	26-42	638,52	36,66
Corp. Les Terrains Bellaire	26-56	23,55	34,79
Corp. Les Terrains Bellaire	26-57	22,24	29,27
Corp. Les Terrains Bellaire	26-58	22,24	29,27
Corp. Les Terrains Bellaire	26-59	23,55	35,47

La Commission scolaire de l'Argile Bleue
Du cadastre de la paroisse de St-Jean-Baptiste

Larocque, André	219-14	288,72 $	72,15 $
Pelletier, Fernand	219-22, 219-P. 23		84,96

219-P 23 — 1/2 de la subdivision 23 du lot 219. Borné en front au sud-est et à l'est par la subdivision 4 du lot no 219 le chemin public; d'un côté vers le sud par la subdivision 22 du lot 219; en arrière par 219-P 18 et par 219-P 17; et de l'autre côté au nord-est par le résidu dudit lot. De forme irrégulière mesurant en front et à l'est, 21 pi 6 po suivant un arc de cercle ayant un rayon de 110 pi; du côté sud 80 pi; et au nord-ouest et à l'ouest, 37 pi 31 po suivant un arc de cercle ayant un rayon de 190 pi.

Potdevin, Raymond	219-25	233,55	59,71
Turgeon, Roger	219-42, 219-43		97,24

Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours
Du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours

Barry, Henri P. Succ.	58-P 1	4,97 $	

58-P 1 — D'une superficie de 1 292 pi² mesurant 20,65 pi dans sa ligne N.-O.; 120,67 pi dans sa ligne N.-E.; les lignes N.-E. et S.-O. étant convergentes vers le sud, S.-E. Borné en front au N.-E. par le chemin public (route 133), au sud-ouest par la ligne limitative du cadastre de la paroisse de St-Athanase, au nord-ouest par autre partie du lot 58-P-1.

Nom du propriétaire	No de cadastre	Taxes dues municipales	Taxes dues scolaires
O'Connell, Madeleine	55-3	194,81 $	
Boctor, Mme Aida Fawzi	14-40	15,32	
Sciascia, Giacomina Cenci	43-173, 43-174	5,87	
Harper, Jack G.	43-403, 43-404	6,31	
Betourney, Gérard	roulotte no 18 sur lot nos P 34 et P 36 située au 50 montée Daigneault	219,62	50,89 $
Fortin, Jacques	roulotte no 43 sur les lots nos P. 34 et P. 36, 50 montée Daigneault	203,70	45,18
Lane, Allen	roulotte no 158 sur lots nos P 34 et P 36, 50 montée Daigneault	135,26	20,48
Beryl, Mme Georgina Hinkson	12-46	15,32	

Municipalité de Ste-Angèle-de-Monnoir
Du cadastre de la paroisse de Ste-Angèle

Lavoie-Boileau, Ghyslaine	160-4, 160-P. 5	972,59 $	

160-P. 5 — Borné en front au sud, par le chemin public; en profondeur, au nord, par une partie du même lot ci-après décrite et présentement vendue; du côté est, par la partie du même lot appartenant à M. Bellavance ou représentants et de l'autre côté, à l'ouest, par le lot 160-4, 160-P. 5 — borné en front, au sud, partie par le lot 160-4 et partie par le terrain décrit ci-dessus, en arrière, au nord, ainsi que du côté est, par partie du lot 160-5 appartenant à Maurice Bellavance ou représentants et du côté ouest, partie par partie du lot 160-4 et partie par le terrain de Gaston Nadeau ou représentants et partie par le terrain de Lionel Gingras ou représentants.

Lepage, Pierre-Louis	P. 279, P. 280	28,82	

P. 279 — Borné vers l'ouest par d'autres parties dudit lot restant la propriété de M. René Viens ou représentants; en profondeur vers l'est par des parties du même lot appartenant à M. Lucien Jetté; d'un côté au sud par le lot 281 appartenant à M. Léo Beaudry ou représentants et de l'autre côté au nord par une autre partie dudit lot 279 appartenant à Georges Malo ou représentants.

P. 280 — Borné en front à l'ouest par la partie des lots 279 et 280 restant les propriétés de M. Roméo Monast; à une ligne présentement indiquée par des piquets mis en terre par les parties, à l'est en profondeur, par les terres du rang St-François; d'un côté au nord par la partie dudit lot 279 appartenant à M. Georges Malo ou représentants; et de l'autre côté au sud par le lot 281 appartenant à M. L. Beaudry ou représentants.

Cie Dekalb Canada Ltd.	160-1, 160-2, 160-P. 3	228,93	49,19

160-P. 3 — Borné en front au sud-ouest par un chemin public, au nord-ouest par le lot 160-2, au nord-est par le lot 160-1 et au sud-est par partie du lot 160-3 propriété de M. Lionel Gingras ou représentants. Mesurant 30 pi dans sa ligne sud-ouest, 131,2 pi dans sa ligne nord-ouest, 38 pi dans sa ligne nord-est et 126,8 pi dans la ligne sud-est. D'une superficie d'environ 35 670,6 pi².

Municipalité de St-Mathias
Du cadastre de la paroisse de St-Mathias

Johnson P. succ.	89	7,73 $	4,00 $
Beauregard, Gilles	88	3,68	
Inconnu	93	7,73	4,00
Inconnu	90	7,73	4,00
Johnson P. succ.	91	7,73	4,00
Beauregard, Gilles	92	3,68	
Johnson, Anna M. et M. succ.	86	18,02	23,43
Inconnu	83	15,45	8,15
Inconnu	82	6,86	3,64
Ostiguy E. succ.	81	6,86	3,64
Beauregard, Gilles	79	1,63	
Johnson P. succ.	80	3,43	1,82
Inconnu	87	106,37	56,03
Trudeau, Eudore	P. 110	12,87	6,81

P. 110 — De forme irrégulière, mesurant 62 pi en front plus ou moins par toute la profondeur entre le chemin public et la rivière Richelieu. Borné à l'ouest, par la rivière Richelieu; au nord, par le lot 110-1; à l'est, par le chemin public connu comme étant le boulevard Richelieu et au sud, par une partie du lot 108 appartenant à Maxime Gougeon ou représentants. D'une superficie de 2 945 pi².

Nom du propriétaire	No de cadastre	Taxes dues municipales	Taxes dues scolaires
Ostiguy, E. succ.	84	53,19 $	27,93 $
Ent. Pierre Lareau Ltée	58-98	2 173,24	10,25
Ent. Pierre Lareau Ltée	58-189	2 271,05	10,69
Ent. Pierre Lareau Ltée	58-188	2 381,75	11,23
Ent. Pierre Lareau Ltée	58-186	2 052,39	10,75
Ent. Pierre Lareau Ltée	58-99	2 904,57	13,81
Ent. Pierre Lareau Ltée	58-95	2 105,81	9,99
Ent. Pierre Lareau Ltée	58-94	4 355,90	17,98
Ent. Pierre Lareau Ltée	58-93	2 360,21	11,17
Veilleux, Jean	26-43	387,63	

Municipalité de St-Michel-de-Rougemont
Du cadastre de St-Damase

Inconnu	388	1,59 $	1,03 $
Inconnu	383	1,62	1,42
Inconnu	P. 391	1,04	0,98

P. 391 — Borné d'un bout au sud par le résidu du lot 391 appartenant à Jean-Pierre Charron; d'un côté à l'ouest par le lot 392; de l'autre côté à l'est par le lot 390 et de l'autre bout au nord par le rang Cordélia (limite de la municipalité). Terrain boisé mesurant 1/2 arp. de front par 10 arp. de profondeur.

Inconnu	399	3,01	0,83
Normandin, Palmera succ. (1928)	1/2 sud du 401	1,98	1,13

1/2 sud du 401 — Borné au sud par le lot 406, au nord par l'autre partie du lot 401, à l'est par une partie du lot 400 et à l'ouest par le lot 403.

Du cadastre de la paroisse de St-Césaire

Dubuc, Jean-Guy	P. 493	199,33 $	42,55 $

P. 493 — Une partie du lot 493 borné: au sud-ouest par la route 112, au nord-ouest par le lot 494, au nord-est par le chemin Rang Double, au sud-est par le lot 492.

— Une autre partie du lot 493 borné: au sud-ouest par le chemin de fer, au nord-ouest par le lot 494, au nord-est par la route 112, au sud-est par le lot 492.

— Une autre partie du lot 493 borné: au sud-ouest par limite entre St-Michel, de Rougemont et Ste-Angèle, au nord-ouest par le lot 494, au nord-est par le chemin de fer, au sud-est par le lot 492.

Municipalité de St-Paul-d'Abbotsford
Du cadastre de la paroisse de St-Paul-d'Abbotsford

Choquette, René	P. 74	77,57 $	10,84 $

P. 74 — D'une superficie d'environ 50,48 arpents, borné, à l'ouest par le cordon des terres du rang St-Ours, du côté nord par le lot 75, du côté est par le rang Elmire et une partie du lot 74 appartenant à Armand Courtemanche ou représentants et le lot 74-1, du côté sud par le lot 73 appartenant à Jacques Fournier ou représentants. Situé en le rang Elmire.

Commission scolaire Provençal
Cadastre de la paroisse de St-Césaire (situé en la ville de St-Césaire)

Viens, Francine	394-67		183,89 $
Bâtisses Lefort Ltée	399-22, 399-15		4 802,10

Cadastre de la paroisse de St-Césaire

Nom du propriétaire	*No de cadastre*	*Taxes dues municipales*	*scolaires*
Malouin, Aldé	P. 413		219,89 $
P. 413 — Mesurant 3 arpents de largeur par 362 pi de profondeur. Borné à l'est en front par le chemin de la rivière et rivière sud, à l'ouest en partie par la rivière, au sud-ouest en partie par la rivière sud-ouest, à l'ouest par partie du lot 413 et au nord par la ligne de division des lots 412 et 413.			
Desmarais, Louis-André	P. 317	97,35	121,16
P. 137 — Mesurant 290 pi de largeur par 100 pi en profondeur. Borné au nord par emprise de chemin de fer, à l'est par le lot 136, au sud-ouest par autres parties du lot 137.			
Samson, Roger	P. 488	122,05	200,11
P. 488 — Mesurant 100 pi de largeur par 120 pi de profondeur. Borné au nord-ouest par la route no 1, au sud-est par d'autres parties du lot 488, au sud-ouest par d'autres parties du lot 488 et au nord-ouest par d'autres parties du lot 488. Situé à 155 pi de la ligne est près de Robert Tétreault ou représentants. À distraire partie expropriée par le ministère des Transports selon acte no 130223 de Rouville.			

Cadastre de la paroisse de St-Paul-d'Abbotsford

Lefebvre, Eugène	168, 169, 170		211,00 $
À distraire, la partie cédée par le ministère de la Voirie selon acte enregistré à Rouville sous le no 68661.			
Paulhus, Léandre	P. 117	339,53	113,74
P. 117 — Mesurant 70 pi en profondeur sur 141 pi de profondeur. Commençant à mesurer à un point sur le côté nord de la route no 1, à une distance de 214 pi à l'ouest du rang St-Charles, de là vers l'ouest ladite largeur de 70 pi par la profondeur allant du côté nord. Borné au nord et à l'ouest par partie du lot 117 appartenant à Adélard Fortin ou représentant, au sud par la route no 1, à l'est par la partie dudit lot no 117 appartenant à Fabien Baron ou représentant.			

Municipalité du village de Rougemont
Cadastre de la paroisse de St-Césaire

Picov, Elsie	P. 510, P. 511	136,42 $	35,77 $
P. 510 — D'une superficie d'environ 5,4 arpents. Borné au nord-est par la rue principale, au nord-ouest par P. 510 et 510A appartenant à Marcel Lamarine, au sud-ouest par l'emprise du chemin de fer C.N., au sud-est par P. 511 appartenant à Elsie Picov et par P. 509 appartenant à Normand Fontaine.			
P 511 — D'une superficie d'environ 2,6 arpents. Borné au nord-est partie par 511-3 appartenant à Jean Massey, par P. 511 et 511-P2 appartenant à Évangéliste Laliberté, par 511-P2 appartenant à Marcel Beauregard, par 511-1 appartenant à Madeleine Martin et par la rue Principale; au nord-ouest et au sud-ouest par P. 510 appartenant à Elsie Picov; au sud-est par P. 509 appartenant à Normand Fontaine.			

La Commission municipale du Québec, par décision en date du 27 novembre 1980, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Marieville, le 5 janvier 1981.

Le secrétaire-trésorier,
RITA RONDEAU.

10776-3-2-o

Municipalité du comté de Vaudreuil

Avis public est, par les présentes, donné par F. Ed. Belliveau, secrétaire-trésorier, que les immeubles ci-après mentionnés seront vendus par encan public, dans la salle des sessions dudit Conseil, le JEUDI DOUZIÈME jour de MARS 1981, à DIX heures, pour taxes municipales, scolaires et d'église dues aux municipalités ci-après mentionnées, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente.

Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Propriétaires	*Nos officiels*	*Cadastre*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Église*	*Total*
Island Park Homes Corp.	P. 29, P. 29 ..	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	12 178,70 $			12,178,70 $

P. 29 mesurant 11,8 pieds de largeur, 227,1 pieds dans sa ligne nord-est, 225,3 pieds dans sa ligne sud-ouest, contenant en superficie 2 269 pieds carrés, bornée au nord-ouest par le boul. Perrot, au nord-est par une partie du lot 29, au sud-est par le lac St-Louis et vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot 29. La ligne nord-est est parallèle et à 615 pieds de la ligne de division entre les lots 29 et 28; cette distance est mesurée dans une direction sud-ouest.

P. 29 mesurant 338,4 pieds et 83 pieds dans sa 1re ligne sud-est, 7 pieds dans sa ligne nord-est, 409,4 pieds dans sa deuxième sud-est, 3 459,3 pieds dans sa ligne sud-ouest, 788 pieds dans sa ligne nord-ouest et 3 264,15 pieds dans son autre ligne nord-est, contenant en superficie 70,770 arpents carrés et bornée: au sud-est et au nord-est par le boul. Perrot, au sud-ouest par une partie du lot 30 au nord-ouest par une partie du lot 289 et au nord-est par une partie du lot 28.

Rémillard, Laura (Chevalier)	54-135	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	1 681,31	310,98 $		1 992,29
Joyal, Rolland	P. 105, P. 105, P. 105	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	1 050,07	372,68		1 422,75

P. 105 mesurant 10,01 pieds au nord-est, 93,05 pieds au sud, 122,21 pieds à l'est, 92,6 pieds au sud-ouest, 17,8 pieds à l'ouest, 19,7 pieds au sud-ouest 45,52 pieds au nord-ouest, 1,33 pieds au nord-est, 172,63 pieds au nord-ouest, contenant en superficie 9 818 pi^2 bornée au nord-est par partie 105 (passage en commun), au sud et à l'est par d'autres parties du lot 105, au sud-ouest par le boul. Perrot, à l'ouest et au sud-ouest par partie de 105-24, au nord-est par P. 105, au nord-est et au nord-ouest par P. 105.

P. 105 mesurant 29,6 pieds au sud-est, 101,65 pieds au sud-ouest, 30 pieds, et 83,14 pieds au nord-est, 24,93 pieds au nord-est, superficie 3 020 pieds carrés et bornée au sud-est par P. 105, au sud-ouest par lac St-Louis, à l'ouest par 105-25 au nord-est par le boul. Perrot, la ligne sud-est étant située à 153 pieds à l'ouest du coin nord-ouest du lot 105-16.

P. 105 mesurant 30,67 pieds au nord, 15 pieds à l'est, 19,41 pieds au nord-ouest, 39,63 pieds au sud et bornée au sud par P. 105 (app. à Albert Lévesque ou représentants) à l'est par P. 105 app. à Dorion Garage Doors ou repr. au nord et au nord-ouest par P. 105 appartenant à Donat Taddéo *et al.*, ou représentants moins cependant la partie vendue à Dorion Garage Doors suivant acte enregistré sous le numéro 140489.

Leenat Limitée	P. 100	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	1 620,54	474,02		2 094,56

P. 100 étant contenue dans les limites suivantes: au sud rivière Ottawa (lac St-Louis), à l'ouest le lot 101 ou subdivision du même lot, au nord le lot 99 et à l'est le lot 95 ou subdivision du lot 95.

Moins et à distraire cependant les parties vendues suivant acte enregistré à Vaudreuil sous les numéros 29849, 57768, 59646, 62914, 84539, 85528, 88085, 91875, 107570 et 124351.

Leenat Limitée	P. 74	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	1 793,16			1 793,16

P. 74 bornée au nord-ouest par les lots P. 236 et P. 230, dans une de ses lignes nord-est par le lot P. 73 où la mesure est 7 140 pieds, dans une ligne sud-est, une autre ligne nord-est et dans une autre ligne sud-est et dans une autre ligne nord-est par le lot P. 74 et cette dernière ligne mesure 144 pieds, dans une autre ligne sud-est par le boul. Perrot, dans une ligne sud-ouest par le lot P. 74 où la mesure est de 443 pieds, dans une autre ligne sud-est par les lots P. 74, 74-5 et 74-6 et par 74-11 où la mesure est de 270 pieds, dans une autre ligne sud-ouest par le lot P. 75 où la mesure est de 6 800 pieds, contenant en superficie 109,45 arpents carrés.

Leenat Limitée	P. 93	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	1 528,41			1 528,41

P. 93 bornée au nord-ouest par les lots 88, 89 et 92, dans une ligne nord-est par le lot P. 85 où la mesure est de 7 300 pieds, dans une ligne sud-est partiellement par le lot P. 93 et partiellement par le lot 93-3 où la mesure est de 343 pieds, dans une autre ligne nord-est par le lot 93-3 et le lot 93-2 où la mesure est de 239,17 pieds, dans une autre ligne sud-est par le boul. Perrot où la mesure est de 66 pieds, dans une ligne sud-ouest et dans une autre ligne sud-est par le lot P. 93, mesurant dans chacune de ces lignes sud-ouest et sud-est 150 pieds, dans une autre ligne sud-ouest par le lot P. 94 où la mesure est de 7 400 pieds, contenant en superficie 112,5 arpents carrés.

Compagnie Financière de Montréal	P. 313	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	905,81			905,81

P. 313 mesurant 588,2 pieds au sud-ouest, mesurés le long de la limite nord-est du boul. St-Joseph, 2 775,4 pieds au sud-est, 682,1 pieds au nord-est, 2 195,1 pieds au nord-ouest, contenant en superficie 38,14 arpents carrés, bornée en sud-ouest par boul. St-Joseph, au sud-est par le lot 312, au nord-est par le lot 262 et le lot P. 261 ou subdivisions d'iceux du même cadastre, au nord-ouest par le lot 256 et le lot P. 261 ou subdivisions d'iceux du même cadastre, et par le lot 255. Moins la partie cédée suivant acte enregistré sous le numéro 98213.

Propriétaires	*Nos officiels*	*Cadastre*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Église*	*Total*
Belsyd Limitée	P. 308	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	148,37 $	87,62 $ C	23,73 $ P	259,72 $

Mesurant 526 pieds au nord-ouest, 277,2 pieds au sud-est, 607,4 pieds au nord-est, 286,1 pieds en ligne droite et 293 pieds le long d'un arc de cercle ayant un rayon de 1 205,9 pieds dans ses lignes sud-ouest et bornée au nord-ouest par le lot 311, au sud-est par le lot 307, au nord-est par une partie lot 273 et une partie du lot 274 et au sud-ouest par le boul. Don Quichotte (P. 308), contenant en superficie 6,262 arpents carrés.

Belsyd Limitée	P. 311, P. 312	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	840,34	496,42 C	133,94 P	1 470,70

P. 311 mesurant 416 pieds en ligne droite, et 255,3 pieds le long d'un arc de cercle ayant un rayon de 1 205,9 pieds sud-ouest, 606,6 pieds à l'est, 1 035,7 pieds au nord-ouest et 526 pieds au sud-est, contenant en superficie 443,120 pieds carrés, bornée au sud-ouest par le boul. Don Quichotte (P. 311), à l'est par le lot 272 et 273, au nord-ouest par 312 et au sud-est par 308.

P. 312 mesurant 53,7 pieds, 140,1 pieds, 160,1 pieds, 60 pieds, 90,6 pieds et 182,3 pieds dans ses lignes sud-ouest, 830,5 et 26,8 pieds dans ses lignes est et nord-est, 1 958,8 pieds au nord-ouest, 1 035,7 pieds au sud-est, sup. 860,120 pieds carrés, et bornée au sud-ouest par boul. Don Quichotte (P. 312), à l'est par le lot 271, au nord-est par le lot 272, au nord-ouest par le lot 313 et au sud-est par lot 311.

Belsyd Limitée	P. 272	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	1 529,01	831,30 C	174,73 P	2 535,04

P. 272 mesurant 60 pieds adjacent à la partie du lot réservée par John Angell, 5 701,5 pieds au sud-est, 485,1 pieds à l'ouest 26,8 pieds au sud-ouest, 5 574,7 pieds au nord-ouest, 426 pieds au nord-est et 200 pieds au nord-ouest, sup. 2 626 095 pieds carrés et bornée à l'est par le boul. Perrot, au sud-est par une partie du lot 273, à l'ouest par le lot 311, au sud-ouest par le lot 312, au nord-ouest par le lot 271 et au nord-est et nord-ouest par d'autres parties dudit lot réservées par John Angell.

Belsyd Limitée	P. 273, P. 273	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	1 792,50	861,05 C	206,39 P	2 859,94

P. 273 mesurant 70 pieds de largeur par 20 pieds de profondeur, bornée au sud-ouest par le boul. Perrot, au nord-est par le lac St-Louis, au nord-ouest par une partie du lot 272 et au sud-est par une partie du lot 273 appartenant à Henri Daoust.

P. 273 montrée par les lettres X A F E D Y X sur un plan par H.J. Lemieux du 10 mai 1957, partant du point X situé au boul. Perrot et sur la ligne de division entre les lots 273 et 272, de ce point vers le sud-ouest une distance de 5 686,5 pieds jusqu'au point A, vers le sud-est le long de la ligne sud-ouest du lot 273 une distance de 601,1 pieds jusqu'au point F étant le coin sud dudit lot, le point d'intersection avec le lot 274; vers le nord-est une distance de 5 661,7 pieds le long de la ligne entre les lots 273 et 274 jusqu'au point E situé à 200 pieds de la ligne sud-ouest du boul. Perrot; vers le nord à une distance de 547,5 pieds jusqu'au point D situé à 70 pieds de la ligne de division entre les lots 273 et 272 et à 200 pieds de la ligne sud-ouest du boul. Perrot; vers le nord-est 200 pieds jusqu'au point Y étant situé sur le côté sud-ouest du boul. Perrot; vers le nord le long de l'emprise sud-ouest du boul. Perrot, 72 pieds jusqu'au point X. Borné vers le nord-est par le boul. Perrot et par une autre partie du lot 273 vers le sud-est par une partie du lot 273 et une partie du lot 274, vers le sud-ouest par une partie du lot 308 et une partie du lot 311 et vers le nord-ouest par le lot 272. Contenant une superficie totale de 88,08 arpents carrés.

Moins la partie du lot 273 vendue à Henri Daoust suivant acte enregistré sous le numéro 91871.

Lakeside Farms Inc.....	P. 269	Paroisse de Ste-Jeanne-de l'Île-Perrot	1 314,61			1 314,61

P. 269 mesurant 276 pieds dans sa ligne nord-est, 3 113 pieds dans sa ligne sud-est, 190,5 pieds dans sa ligne sud-ouest 2 942 pieds dans sa ligne nord-ouest, et bornée au nord-est par le boul. Perrot, au sud-est par le lot 270, au sud-ouest par le lot 263 et au nord-ouest par les lots 264, 265, 266. Moins la partie décrite dans la quittance enregistrée sous le no 132720.

Lakeside Farms Inc.....	P. 289	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	334,51			334,51

P. 289 mesurant 459,9 pieds dans sa ligne sud-ouest, 333,7 pieds dans sa ligne nord-est, 1 241,8 pieds et 167,2 pieds dans sa ligne sud-est, 1 777,2 pieds dans sa ligne nord-ouest, bornée au sud-ouest par le boul. Don Quichotte, au nord-ouest par le lot 286, au sud-est par le lot P. 288 et le lot P. 28, au nord-ouest par le lot 285-P. 29.

Lakeside Farms Inc.....	P. 277, P. 277, P. 277	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	2 126,84			2 126,84

P. 277 mesurant 108 pieds de largeur sur toute la profondeur entre le chemin public et le lac St-Louis, borné au nord-ouest par le lot P. 277 appartenant à Marcel Arbour, au sud-est par le lot P. 277 appartenant à P.E. Leroux, au nord-est par le lac St-Louis et au sud-ouest par le boul. Perrot.

P. 277 mesurant 10 pieds de largeur sur 66 pieds de profondeur, bornée au nord-ouest par le lot P. 277 appartenant à H. Bartlett, au sud-est par le lot P. 277 appartenant à P.E. Leroux, au nord-est par les lots 277-6, -P. 5, -P. 11, au sud-ouest par le lot P. 277.

P. 277 mesurant 586 pieds au nord-est, 592,1 pieds au sud-ouest, 5 040 pieds au nord-ouest et 4 966,3 pieds au sud-est, bornée au sud-ouest par le boul. Don Quichotte, au nord-ouest par le lot P. 276, au sud-est par le lot 278 et au nord-est par le lot P. 277. Sa ligne nord-est est prise à 10 pieds de la ligne sud-est du lot 277-20.

Propriétaires	Nos officiels	Cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires	Église	Total
Lakeside Farms Inc.....	285-P. 29	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	1 051,60 $			1 051,60 $

285-P. 29 mesurant 584,4 pieds au nord-est, 3 550 pieds au sud-est, 780,1 pieds au sud et 3 866 pieds au nord-ouest, bornée au nord-est par le résidu du lot 205-29, au sud-est par les lots 286 et 289, au sud par le boul. Don Quichotte et au nord-ouest par le lot 284.

Lakeside Farms Inc.....	P. 278, P. 278, P. 278	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	1 909,07			1 909,07

P. 278 Point de départ ligne de division des lots 278 et 279 à 230 pieds au sud-ouest au chemin public, allant vers le nord-ouest parallèle au chemin public, 231 pieds et allant vers le nord-est parallèle à la ligne de division, 230 pieds jusqu'au chemin publi mesurant 92 pieds vers le nord-ouest, le long du chemin public, 172 pieds vers le sud-ouest parallèle à la ligne de division, 254 pieds vers le nord-ouest parallèle au chemin public, 5 124,6 pieds vers le sud-ouest le long ligne de division des lots 277 et 278 jusqu'au boul. Don Quichotte, 573,8 pieds vers le sud-est le long du boul. Don Quichotte, 4 963,5 pieds vers le nord-est le long de la ligne de division des lots 278 et 279 jusqu'au point de départ, bornée au nord-ouest par les lots 277 et P. 278, au nord-est par le chemin public et le lot P. 278, au sud-est par les lots 278-5, 278-6, P. 278 et 279, au sud-ouest par le boul. Don Quichotte.

P. 278 mesurant 206 pieds le long du chemin public, contenant en superficie 10 000 pieds carrés, bornée au sud-ouest par le chemin public, au nord, au nord-est et à l'est par le lac St-Louis, au sud-est par le lot 278-3, au nord-ouest par le lot P. 278. La ligne nord-ouest est parallèle et à 140 pieds du lot 277.

Lakeside Farms Inc.....	P. 283, P. 283	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	3 349,42			3 349,42

P. 283 mesurant 344,2 pieds au sud-ouest, 11,5 pieds au nord-ouest et 80 pieds au sud-est, bornée au nord-est par le lac St-Louis, au nord-ouest par le lot 282, au sud-est par le lot P. 283 et au sud-ouest par le boul. Perront.

P. 283 bornée au nord-est par le boul. Perrot et le lot P. 283 appartenant à Albert Daoust, au sud-est par le lot P. 283 appartenant à Albert Daoust et par le lot P. 284, au sud-ouest par le boul. Don Quichotte, au nord-ouest par le lot 282.

Lakeside Farms Inc.....	P. 284, P. 284, P. 284	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	1 643,84			1 643,84

P. 284 mesurant 528,2 pieds et 40 pieds au nord-est, 100 pieds et 4 116 pieds au sud-est, 516,9 pieds et 313,3 pieds au sud et 4 747,7 pieds au nord-ouest, bornée au nord-est par trois parties du lot 284, au sud-est par les lots P. 284 et 285-29, au sud par le boul. Don Quichotte, au nord-ouest par le lot 283.

P. 284 mesurant 66 pieds de largeur sur 103 pieds au nord-ouest et 80 pieds au sud-est, bornée au sud-ouest par le boul. Perrot, au nord-est par le lac St-Louis, au nord-ouest par le lot P. 283 et au sud-est par le lot P. 284.

P. 284 mesurant 66 pieds de largeur sur 210 pieds au sud-est et 200 pieds au nord-ouest, bornée au nord-est par le boul. Perrot, au sud-ouest par le lot 284, au nord-ouest par le lot 283, au sud-est par le lot P. 284 appartenant à Gérard Aumais.

Moins et à distraire la partie vendue suivant acte enregistré sous le numéro 129162.

Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-185	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	41,48			41,48
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-184	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,62			34,62
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-183	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,92			35,92
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-182	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,02			36,02
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-181	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,12			36,12
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-180	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,22			36,22
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-179	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,33			36,33
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-178	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,43			36,43
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-177	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,51			37,51
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-176	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	39,58			39,58
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-175	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	45,75			45,75
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-174	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	56,64			56,64
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-173	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	54,61			54,61
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-172	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	30,80			30,80

Propriétaires	*Nos officiels*	*Cadastre*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Église*	*Total*
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-171	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,47 $			37,47 $
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-170	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	51,82			51,82
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-169	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,57			34,57
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-168	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	32,75			32,75
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-167	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	32,87			32,87
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-166	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	32,97			32,97
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-165	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,07			33,07
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-164	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,17			33,17
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-163	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,27			33,27
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-162	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,38			33,38
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-161	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,48			33,48
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-160	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,58			33,58
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-159	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,68			33,68
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-158	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,80			33,80
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-157	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,90			33,90
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-156	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,79			36,79
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-274	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,46			37,46
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-273	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-272	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-271	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-270	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-269	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-268	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-267	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-266	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-265	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-264	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-263	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	40,01			40,01
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-262	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	43,55			43,55
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-261	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	39,03			39,03
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-260	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,05			37,05
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-259	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,31			35,31

Propriétaires	Nos officiels	Cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires	Église	Total
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-258	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35 $			35,35 $
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-257	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-256	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-255	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-254	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-253	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-252	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-251	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-250	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-249	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-248	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,46			37,46
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-247	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,87			33,87
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-246	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,01			34,01
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-245	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,13			34,13
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-244	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,24			34,24
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-243	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,37			34,37
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-242	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,49			34,49
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-241	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	41,59			41,59
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-240	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	41,41			41,41
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-236	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	45,72			45,72
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-190	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-189	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-188	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-187	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-186	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	41,25			41,25
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-232	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,46			37,46
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-231	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,12			33,12
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-230	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,12			33,12
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-229	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,12			33,12
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-228	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,12			33,12
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-227	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,12			33,12
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-226	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,21			36,21

Propriétaires	*Nos officiels*	*Cadastre*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Église*	*Total*
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-225	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,16 $			35,16 $
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-224	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	32,68			32,68
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-223	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	32,68			32,68
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-222	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	32,68			32,68
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-221	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	32,68			32,68
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-220	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,40			37,40
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-216	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	43,38			43,38
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-215	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,58			33,58
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-214	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	30,50			30,50
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-213	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,32			34,32
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-212	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,42			36,42
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-211	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-210	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-209	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-208	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-207	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-206	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,46			37,46
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-205	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,46			37,46
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-204	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-203	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,35			35,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-202	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-201	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-200	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,25			35,25
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-199	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,68			33,68
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-155	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	50,45			50,45
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-154	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	49,96			49,96
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-153	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,37			33,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-152	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	30,50			30,50
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-151	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,69			34,69
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-146	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	41,41			41,41
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-145	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	40,41			40,41
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-144	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	40,41			40,41

Propriétaires	Nos officiels	Cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires	Église	Total
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-143	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	40,41 $			40,41 $
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-142	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	39,03			39,03
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-141	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,77			36,77
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-140	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-139	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-138	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-137	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-136	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-135	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-134	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,47			33,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-124	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	41,32			41,32
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-123	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,05			37,05
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-122	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-121	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-120	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-119	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	40,75			40,75
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-118	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	56,08			56,08
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-117	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,38			34,38
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-116	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	30,50			30,50
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-115	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	31,32			31,32
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-114	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	47,34			47,34
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-113	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	47,28			47,28
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-112	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,35			37,35
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-111	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,49			34,49
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-110	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,50			34,50
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-109	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,51			34,51
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-108	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,39			34,39
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-107	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,51			37,51
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-106	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	40,49			40,49
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-105	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	50,47			50,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-104	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	38,81			38,81
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-103	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	43,22			43,22

Propriétaires	*Nos officiels*	*Cadastre*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Église*	*Total*
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-102	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	43,49 $			43,49 $
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-101	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,02			34,02
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-100	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,09			34,09
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-99	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,14			34,14
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-98	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,21			34,21
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-97	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,28			34,28
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-96	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,33			34,33
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-95	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	40,32			40,32
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-94	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	288,39			288,39
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-53	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	315,61			315,61
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-54	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,40			35,40
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-55	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	49,67			49,67
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-56	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	44,40			44,40
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-57	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	57,65			57,65
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-58	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	53,05			53,05
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-59	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,30			34,30
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-60	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	32,90			32,90
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-61	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	32,96			32,96
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-62	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,38			37,38
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-147	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	41,41			41,41
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-149	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	38,25			38,25
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-150	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,75			33,75
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-63	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	46,66			46,66
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-64	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	39,69			39,69
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-65	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	42,50			42,50
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-66	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	39,53			39,53
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-67	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,63			37,63
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-68	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	41,37			41,37
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-69	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	45,29			45,29
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-70	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	38,41			38,41
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-71	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	38,42			38,42
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-72	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,95			36,95

Propriétaires	Nos officiels	Cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires	Église	Total
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-73	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,52 $			33,52 $
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-74	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,43			33,43
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-75	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,43			33,43
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-76	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,27			35,27
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-77, 78	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	38,90			38,90
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-79	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,54			36,54
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-80	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	32,93			32,93
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-81	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,87			36,87
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-82	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	30,50			30,50
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-83	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	30,50			30,50
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-84	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	30,50			30,50
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-85	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,69			34,69
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-86	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,69			34,69
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-87	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	30,50			30,50
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-88	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	30,50			30,50
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-89	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	30,50			30,50
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-90	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	30,50			30,50
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-91	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,91			34,91
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-92	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,96			34,96
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-93	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,73			36,73
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-239, 254-251	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-238, 254-227	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	39,72			39,72
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-237, 235, 254-226	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,48			37,48
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-233, 254-223	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	37,41			37,41
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-234, 254-224	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,30			34,30
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-191, 254-187	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-219, 254-222	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,00			33,00
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-218, 254-221	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,86			34,86
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-217, 254-203	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,54			33,54
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-198, 254-202	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	39,03			39,03
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-197, 254-200	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,42			34,42
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-196, 254-199	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08			33,08

Propriétaires	*Nos officiels*	*Cadastre*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Église*	*Total*
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-195, 254-198	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	33,08 $			33,08 $
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-194, 254-197	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,95			36,95
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-193, 254-196	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	50,64			50,64
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-192, 254-189	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	30,50			30,50
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-133, 254-125	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,69			34,69
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-132, 254-124	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,16			34,16
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-131, 254-123	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,16			35,16
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-130, 254-122	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,16			35,16
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-129, 254-121	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,16			35,16
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-128, 254-120	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,16			35,16
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-127, 254-119	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	35,16			35,16
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-126, 254-118	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	40,45			40,45
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-125, 254-117	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	36,54			36,54
Compagnie Financière de Montréal Inc.	253-148, 254-139	Paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	34,47			34,47
		Municipalité de Terrasse-Vaudreuil				
Gibson, Roland J.	182-243, -244 .	Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot	117,34 $	16,15 $		133,49 $
		Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac				
Ainsley, Gerty (Racine) ..	1785-P. 94 ... 1785-95	Paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil	547,17 $			547,17 $
1785-P. 94: mesure 50 pieds de largeur sur 200 pieds de profondeur, bornée au nord par la rue des Rigolets, au sud par une partie du lot 1785, à l'est par le lot 1785-95 et à l'ouest par le résidu du lot 1785-94.						
Paquin, Mme Émilien (Dame Jeanne Lefebvre)	1781-P. 24A .. 1781-25A, 1781-26A	Paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil	40,41			40,41
Moins et à distraire dudit lot 1781-P. 24A la partie vendue suivant acte enregistré sous le numéro 103489. Le lot 1781-P. 26A mesurant 17,6 pieds au nord-est, 170 pieds au nord-ouest, 166 pieds au sud-est, se terminant en pointe dans la ligne sud-ouest et bornée au nord-est par le lac des Deux-Montagnes, au nord-ouest par le lot 1781-25A, au sud-est par le résidu du lot 1781-26A et au sud-ouest par la rue des Ormes.						
		Municipalité de Ste-Justine-de-Newton				
Caron, René	P. 206	Paroisse de Ste-Justine-de-Newton	338,84 $	2,91 $		341,75 $
P. 206: mesurant 80 pieds de largeur sur environ 114 pieds de profondeur, bornée des 4 côtés par d'autres parties dudit lot 206 et sa ligne sud-est environ 1 280 pieds du chemin du 4e Rang.						

Propriétaires	Nos officiels	Cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires	Église	Total
Conca, Antonio	P. 206	Paroisse de Ste-Justine-de-Newton	347,97 $			347,97 $

P. 206: mesurant 160 pieds de largeur sur environ 114 pieds de profondeur bornée des 4 côtés par le résidu dudit lot 206 et sa ligne sud-est à 480 pieds du chemin du 4e Rang.

Lagacé, Roger	P. 206, P. 206 P. 206	Paroisse de Ste-Justine-de-Newton	638,23			638,23

P. 206: mesurant 160 pieds de largeur sur environ 139 pieds de profondeur bornée des 4 côtés par le résidu dudit lot 206 et sa ligne sud est située à 160 pieds du chemin du 4e Rang.

P. 206: mesurant 160 pieds de largeur sur environ 114 pieds de profondeur bornée des 4 côtés par le résidu dudit lot 206 et sa ligne sud est située à 320 pieds du chemin du 4e Rang.

P. 206: mesurant 300 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, bornée des 4 côtés par le résidu dudit lot 206 et sa ligne sud est située à 2 120 pieds du chemin du 4e Rang.

Berthiaume, Géraldine (Peckham)	P. 220	Paroisse de Ste-Justine-de-Newton	392,03	115,56	C	507,59

P. 220: mesurant 90 pieds de largeur par 180 pieds de profondeur, bornée en front par le chemin du 4e Rang, en arrière et vers le sud-est par une partie dudit lot 220 appartenant à Théophrast Carrière ou représentants et au nord-ouest par la partie du lot 220 appartenant à Philippe Bériault ou représentants.

Municipalité du Très-St-Rédempteur

Desjardins, André	P. 72	Paroisse du Très-St-Rédempteur	62,35 $			62,35 $

P. 72: mesurant 90 pieds de largeur par 110,4 pieds de profondeur et le côté sud se trouve à 1 650 pieds du lot 72-2 bornée à l'est par le lot P. 72 (5e Ave), à l'ouest par une partie de 72 appartenant à Emmanuel Bouvy ou repr. au nord par une partie de 72 appartenant à Émile Boucher ou repr. et au sud par une partie du lot 72 appartenant à Gilles Blanchet ou représentants.

Gaudet, Michel	73-60, 75-7 ...	Paroisse du Très-St-Rédempteur	69,58	3,23 $	C	72,81
Félix, Pierre Louis	P. 75	Paroisse du Très-St-Rédempteur	64,25	12,31	C	76,56

P. 75: mesurant 90 pieds de largeur sur 110 pieds de profondeur, sa ligne sud est à 540 pieds de la ligne nord du boul. des Pommiers Fleuris et sa ligne est est à 178 pieds de la ligne ouest du chemin de la Montée Ste-Marthe, bornée vers l'est par la 1re Avenue, vers l'ouest et vers le nord par des parties dudit lot 75 et vers le sud par une autre partie dudit lot 75 appartenant à Raymond Filsaimé ou repr.

Marier, Réjent	73-13	Paroisse du Très-St-Rédempteur	63,19	2,93	C	66,12
Séguin, Émiliana	9, P. 105	Paroisse du Très-St-Rédempteur	305,16	509,48	C	814,64

Lot 105 moins la partie vendue suivant acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 117038.

St-Germain, Mlle Lucie ..	75-23	Paroisse du Très-St-Rédempteur	134,88			134,88
Ferblanterie Vallée Inc.	73-21	Paroisse du Très-St-Rédempteur	61,45	2,39		63,84

Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud

96270 Canada Inc.	P. 205, P. 206, P. 207	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	1 004,17			1 004,17

P. 205 mesurant 3 951,8 pieds au nord-ouest, 485,5 pieds dans sa 1re ligne nord-est, 580 pieds dans sa 1re ligne sud-est, 160 pieds dans sa 2e ligne nord-est, 3 417 pieds dans sa 2e ligne sud-est, 575,5 pieds au sud-ouest contenant en superficie 59,86 arpents carrés et borné au nord-ouest par le lot 204, au nord-est par partie du chemin St-Georges et P. 205 vendue à Bjorn Hallin, au sud-est par P. 205 vendue à Bjorn Hallin et P. 206, au sud-ouest par P. 484, et P. 483.

P. 206 mesurant 3,987 pieds au nord-ouest, 454 pieds dans sa 1re ligne nord-est, 1 558 pieds dans sa 1re ligne sud-est, 131 pieds dans sa 2e ligne nord-est, 2 441 pieds dans sa 2e ligne sud-est, 579 pieds au sud-ouest contenant en superficie 58,53 arpents carrés et

Propriétaires	*Nos officiels*	*Cadastre*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Église*	*Total*
borné au nord-ouest par parties de 205, au nord-est par partie chemin St-Georges et P. 206 vendue à Peter Alexander Smallman, au sud-est par P. 206 vendue à Peter Alexander Smallman et P. 207, au sud-ouest par P. 481 et P. 483. P. 207 mesurant 2 441 pieds au nord-ouest, 580 pieds au nord-est, 2 424 pieds au sud-est, 579 pieds au sud-ouest contenant en superficie 38,52 arpents carrés et borné au nord-ouest par P. 206, au nord-est par P. 207 vendue à Peter Alexander Smallman et P. 207 (étant un droit de passage), au sud-est par P. 208, au sud-ouest par P. 480 et P. 481.						
96270 Canada Inc.	P. 210	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	53,66 $			53,66 $
P. 210 mesurant 576 pieds au nord-ouest, 576 pieds au nord-est, 328,9 pieds dans sa 1re ligne sud-est, 246,8 au sud, 51,1 dans sa 2e ligne sud-est, 439,3 au sud-ouest contenant en superficie 8,46 arpents carrés et borné au nord-ouest par P. 209, au nord-est par P. 210 appartenant à William F.T. Tatlow, au sud-est par P. 211 et P. 210, au sud par P. 210, au sud-ouest par P. 478.						
96270 Canada Inc.	211-15	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	211-14	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	34,49			34,49
96270 Canada Inc.	211-13	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	34,49			34,49
96270 Canada Inc.	211-12	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	34,49			34,49
96270 Canada Inc.	211-11	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	35,78			35,78
96270 Canada Inc.	211-28	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	35,78			35,78
96270 Canada Inc.	211-27	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	35,78			35,78
96270 Canada Inc.	211-25	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	35,78			35,78
96270 Canada Inc.	211-24	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	35,78			35,78
96270 Canada Inc.	211-23	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	35,78			35,78
Corp. Plac. & d'Am. St-Lazare	211-22	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	35,78			35,78
96270 Canada Inc.	211-20	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	211-19	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	40,88			40,88
96270 Canada Inc.	211-18	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	35,78			35,78
96270 Canada Inc.	212-6	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	35,78			35,78
96270 Canada Inc.	212-5	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	35,78			35,78
96270 Canada Inc.	211-30	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	211-29, 212-15	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	38,33			38,33
96270 Canada Inc.	212-16	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	38,33			38,33
96270 Canada Inc.	212-17	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	39,60			39,60
96270 Canada Inc.	212-18	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	38,33			38,33
96270 Canada Inc.	212-19	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	212-20	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	212-21	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	212-22	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	212-23	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05

Propriétaires	Nos officiels	Cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires	Église	Total
96270 Canada Inc.	212-24	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05 $			37,05 $
96270 Canada Inc.	212-25	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	212-26	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	212-27	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	212-28	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	212-29	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	212-30	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	212-31	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	42,16			42,16
96270 Canada Inc.	212-32	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	42,16			42,16
96270 Canada Inc.	212-33	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	42,16			42,16
96270 Canada Inc.	212-34, 211-33	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	38,33			38,33
96270 Canada Inc.	211-32	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	37,05			37,05
96270 Canada Inc.	211-31	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	35,78			35,78
Lauzon, Charles	P. 5	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	34,96	24,30		59,26

P. 5 mesurant 60 pieds de front 90 pieds en arrière, 290 pieds à l'est et 300 pieds à l'ouest, bornée en front par l'ancien chemin public, à l'arrière par le Canadien Pacific Railway, à l'est par la partie appartenant à Mme Boivin ou représentants et à l'ouest par la partie du lot 5 appartenant à Blanche C. Lauzon ou représentants.

Massarello, Antonio	P. 18	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	116,35			116,35

P. 18 mesurant 50 pieds de largeur sur 50 pieds de profondeur, bornée au nord et au sud par d'autres parties du lot 18, à l'est par une partie du lot 18 appartenant à Émile Chevrier ou représentants et à l'ouest par une autre partie du lot 18. Sa ligne sud est à 182 pieds environ de la partie du lot 18 appartenant à Émile Chevrier ou représentants.

Massarello, Antonio	P. 18, P. 19	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	29,39			29,39

P. 18 mesurant 100 pieds de largeur par 289 pieds dans sa ligne est, et 255 pieds dans sa ligne ouest, bornée au sud et à l'est par une partie du lot 18 appartenant à Émilio Chevrier ou repr., au nord par une partie du lot 18 appartenant à dame Achille Sauvé ou repr. et par la partie du lot 19 ci-après décrite.

Sa ligne nord est à 121 pieds de la rivière Ottawa dans la ligne de division entre les lots 18 et 19 à 305 pieds de la rivière Ottawa dans sa ligne est.

P. 19 mesurant 15 pieds de largeur par 65 pieds de profondeur, bornée à l'est par la partie du lot 18 ci-haut décrite, au nord, à l'ouest et au sud par le résidu dudit lot 19 appartenant à dame Achille Sauvé ou représentants. Sa ligne nord est la continuation en ligne droite de la ligne nord de la partie du lot 18 ci-haut décrite.

Wolford, Gilles	36-23, -24, -25,	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	293,04			293,04
Chase, Gérald J.	P. 66	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	77,91	41,80		119,71

P. 66 bornée vers le nord par une partie du lot 66, vers le sud-est par le lot 66-47 et vers le sud et le nord-ouest par une autre partie dudit lot 66. Partant du coin nord-ouest du lot 66-43 (rue) et parcourant 180 pieds vers l'ouest, 208,7 pieds vers le nord-est, 220 pieds vers l'est et 200 pieds vers le sud-ouest.

Primeau, Nicole (Hennessy)	69-49, 71-64	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	77,91	52,32		130,23
Primeau, Nicole (Hennessy)	71-65	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	80,46	27,66		108,12

Propriétaires	*Nos officiels*	*Cadastre*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Église*	*Total*
Babson, William	P. 85, P. 87 ..	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	245,27 $			245,27 $

P. 87 bornée au nord-est par le lot 87-15, au sud-est par le lot P. 87, au sud-ouest par le lot P. 87, au nord-ouest par le lot P. 85. Partant du point «A» identifié comme étant le coin sud-ouest du lot 87-3 vers le sud-ouest sur une distance de 1 260 pieds au point «B», du point «B» vers le nord-ouest sur une distance de 225,2 pieds au point «C», du point «C» vers le nord-est sur une distance de 1 260 pieds au point «D», du point «D» vers le sud-est sur une distance de 234,6 pieds au point «A».

P. 85 bornée au nord-est par le lot 85-8, au sud-est par le lot P. 87, au sud-ouest par le lot P. 85, au nord-ouest par le lot P. 85. Partant du point «D» identifié comme étant le coin nord-ouest du lot P. 87 ci-haut décrit vers le sud-ouest sur une distance de 1 260 pieds au point «C», du point «C» vers le nord-ouest sur une distance de 9 pieds au point «E», du point «E» vers le nord-est sur une distance de 1 260 pieds au point «F», du point «F» vers le sud-est sur une distance de 10 pieds au point «D», point d'origine.

Carrière, Cécile (Bourassa)	152-19	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	15,30			15,30
Construction G.E.B. Inc.	152-34	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	251,78	267,84		519,62
Construction G.E.B. Inc.	152-35	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	523,34	794,46		1 317,80
Construction G.E.B. Inc.	152-33	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	1 502,58	116,47		1 619,05
Rioux, Réal	190-7	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	304,43	341,53		645,96
Hoppe, Manfred	245-7, 243-4 ..	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	137,95			137,95
Lalancette, Maurice	P. 233	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	15,30	32,81		48,11

P. 233 mesurant 100 pieds de largeur sur 150 pieds de profondeur, le côté ouest est à 680 pieds du côté est de la montée St-Rédempteur et le côté nord est à 525 pieds de la ligne de division entre les lots 233 et 232 et bornée à l'ouest par l'Avenue Apollo, à l'est, au sud et au nord par d'autres parties dudit lot 233.

Lie, Mme Jan Ma	P. 236	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	41,21			41,21

P. 236 mesurant 100 pieds de largeur sur 180 pieds de profondeur, la ligne sud est à 600 pieds du boul. des Astronautes et sa ligne nord est à 525 pieds de la ligne de division entre les lots 234 et 236 et bornée à l'ouest par la montée Très-St-Rédempteur, à l'est par l'avenue du Ski, au nord par une autre partie dudit lot 236 appartenant à Ursule Hohne ou repr. et au sud par une autre partie dudit lot 236.

Bailey, Paule	430, P. 436, P. 438	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	691,27			691,27

Le lot 438 moins le lot 582, moins la partie vendue suivant acte enregistré sous le numéro 54402 et moins les parties réservées dans l'acte enregistré sous le numéro 98863.

Le lot 436 moins le lot 582 et moins la partie vendue suivant acte enregistré sous le numéro 54402.

Faubert, Denise	546-5	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	212,17	155,88		368,05
Butt, Jennifer (Crowle) ..	P. 68	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	247,36			247,36

P. 68 mesurant dans sa ligne nord-ouest A-B le long d'une partie du lot 66 et du 66-42, 170,35 pieds, dans sa ligne nord-ouest B-C le long du lot 66-42; 232,7 pieds dans sa ligne nord-est C-D le long d'une autre partie du lot 68, 148,8 pieds; dans sa ligne nord-ouest D-E le long d'une partie du lot 68, 126,38 pieds; dans sa ligne ouest E.F. le long d'une autre partie du lot 68, 71,48 pieds; dans sa ligne nord-est F-G le long d'une autre partie du lot 68, 432,99 pieds; dans sa ligne sud-est G-H le long d'une partie du lot 68-3, 429,73 pieds; dans sa ligne sud-est H-J le long d'une partie du lot 68-4 et la rivière Raquette 80 pieds; dans ses lignes sud-ouest et ouest le long de la rivière Raquette étant une partie du lot 68, 114,96 pieds dans sa ligne J-K, 104,67 pieds dans sa ligne K-L, 102,22 pieds dans sa ligne L-M, 61,82 pieds dans sa ligne M-N, 69,98 pieds dans sa ligne N-O, 121,74 pieds dans sa ligne O-P et 33 pieds dans sa ligne P-A.

De La Boursodière, Nicole	66-19	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	20,79	6,69		27,48
Chevrier, Viateur	66-18	Paroisse de Ste-Madeleine-de-Rigaud	415,38	218,46		633,84

Vaudreuil, le 30 décembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
F. ED. BELLIVEAU.

10777-3-2-o

Municipalité du comté de Maskinongé

Avis public est donné, par le soussigné, Gilles Béland, secrétaire-trésorier de la corporation municipale du comté de Maskinongé, que les immeubles ci-après mentionnés seront vendus à l'enchère publique, dans la salle de l'édifice du comté, au deuxième étage, 51, rue Saint-Marc, Louiseville, lieu où le Conseil de comté tient ses sessions, le JEUDI DOUZIÈME jour du mois de MARS 1981, à DIX heures, pour taxes municipales, scolaires, frais, dus comme mentionné ci-après, sur les différents lots et parties de lot qui sont désignés ci-après, à moins que lesdites taxes et frais encourus ne soient payés avant le jour et l'heure fixés pour la vente.

Municipalité de la
paroisse de St-Alexis-des-Monts

1. Propriétaire: Daniel Arcand, taxes scolaires: 49,54 $; taxes municipales: 106,77 $.

a) Un terrain, situé à St-Alexis-des-Monts, dans le Sixième Rang de la concession sud-ouest de la rivière du Loup, faisant partie du lot numéro trois cent vingt-trois (P. 323) du cadastre officiel du canton de Hunterstown; mesurant deux cent quarante pieds de largeur, sur cent vingt pieds de profondeur, mesures anglaises; borné en front vers le sud-est par une autre partie dudit lot trois cent vingt-trois devant servir pour fins de rue; en profondeur vers le nord-ouest par Raoul Giguère ou représentants (lot 325); d'un côté vers le sud-ouest et de l'autre côté vers le nord-est par parties du même lot appartenant à Maurice Hébert, Denis Hébert, Michel Hébert, ou représentants; le côté sud-ouest du terrain présentement désigné se trouve à mille dix pieds (1 010 pi), mesures anglaises, au nord-est du chemin du cordon de la concession sud-ouest de la rivière du Loup, calculée ladite distance en longeant la ligne de division des lots 323 et 325 dudit cadastre.

b) Un emplacement faisant partie du lot numéro deux (P. 2) du rang Sud-Ouest de la rivière du Loup, canton de Decalonne; mesurant, mesures anglaises, soixante-quinze pieds de largeur en front et à l'arrière, sur une profondeur de cinquante pieds (50 pi); borné en front par le chemin des Pins-Rouges, en profondeur et d'un côté par Henri-Paul Lemay, et de l'autre côté par le terrain de Mireille Lemay;

2. Propriétaire: Denise Beaulieu, taxes scolaires: 18,99 $.

Un emplacement faisant partie du lot numéro trois cent quatre-vingt (P. 380) du cadastre du canton de Hunterstown; mesurant, mesures anglaises, cent quatre-vingt pieds de largeur, sur une profondeur de cent dix-sept pieds; borné en front vers le nord par le chemin public; en profondeur et d'un côté par Suzanne O'Brien, et de l'autre côté par partie du même lot appartenant à Camille Picard, ou représentant; le côté ouest est situé à quatre-vingt-dix pieds du terrain de Paul-Yvon Clément;

3. Propriétaire: Cécile Fournier Cochrane, taxes scolaires: 39,87 $.

Un emplacement ayant la forme d'un rectangle situé à St-Alexis-des-Monts, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre (P. 4) Cinquième Rang, canton de Decalonne; mesurant, mesures anglaises, vingt-cinq pieds de front par cent pieds de profondeur, plus ou moins; borné en front, vers le sud-est, par une rue projetée; en profondeur vers le nord-ouest par partie du lot numéro 5, et des deux autres côtés, vers le nord-est et le sud-ouest, par partie du lot numéro 4 dudit cadastre, appartenant à Lac des Monts Inc. Ce terrain est connu sur un plan non officiel préparé par monsieur Georges Gariépy, arpenteur-géomètre de Trois-Rivières, comme étant le lot 54B de la subdivision non officielle du lot numéro quatre (4-54B), Cinquième Rang, canton de Decalonne; copie dudit plan a été annexée à la minute 2592 du notaire Lionel Martin; tel que désigné dans l'acte de vente enregistré à Louiseville sous le numéro 75131;

4. Propriétaire: Françis Gasc et dame Colette Rouzies, taxes scolaires: 24,24 $.

Un terrain, faisant partie du lot numéro cinq (P. 5). Huitième Rang, canton de Decalonne, division d'enregistrement de Maskinongé; mesurant trois cents pieds (300 pi) de largeur sur cent pieds (100 pi) de profondeur, mesures anglaises; borné en front, vers le sud-est par un chemin privé d'une largeur de quarante pieds (40 pi), mesures anglaises; d'un côté vers le sud-ouest par le chemin public du rang de la Rivière-aux-Écorces; en profondeur vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot numéro cinq appartenant à dame Anne-Marie Gadaud-Lasnier de Moret, acquis par elle suivant acte enregistré sous le numéro 98118; et de l'autre côté, vers le nord-est, par partie du même lot appartenant à Joseph Adam Lavergne, ou représentants;

5. Propriétaire: Camille Lessard, taxes scolaires: 48,65 $, taxes municipales: 71,34 $.

Un emplacement faisant partie du lot numéro trois cent cinquante-cinq (P. 355) du cadastre du canton de Hunterstown; mesurant cinquante pieds de largeur, sur la profondeur qu'il y a depuis le chemin de front à la ligne des hautes eaux de la rivière du Loup; borné en front par le chemin public, en profondeur par la rivière, d'un côté vers le nord par Charles-Édouard Lemay, et de l'autre côté vers le sud par Raymond Plante; avec bâtisses dessus construites.

6. Propriétaire: Charles-Henri Pinel, taxes scolaires: 61,48 $.

Trois terrains faisant partie du lot numéro trois cent soixante-dix-neuf (P. 379) du cadastre du canton de Hunterstown; chacun de ces terrains a les mesures et les bornes suivantes:

a) mesurant cent pieds de largeur par deux cents pieds de profondeur, mesures anglaises; borné en front par le chemin du rang de la Rivière-aux-Écorces; en profondeur par une partie du même lot appartenant à Daniel Bocque; d'un côté vers l'ouest par la route St-Alexis-des-Monts-St-Didace; et de l'autre côté vers l'est par une rue projetée (rue du Vison);

b) mesurant deux cents pieds de largeur, sur cent pieds de profondeur, mesures anglaises; borné en front par le chemin du rang de la Rivière-aux-Écorces; en profondeur par une partie du même lot appartenant à Daniel Bocque; d'un côté vers l'ouest par une rue projetée (rue du Vison), et de l'autre côté vers l'est par une autre rue projetée (rue des Écureuils);

La ligne ouest de ce terrain est située à cent quarante pieds, mesures anglaises, de la ligne est de la route St-Alexis-des-Monts-St-Didace;

c) mesurant cent pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, mesures anglaises; borné en front par le chemin du Rang-de-la-Rivière-aux-Écorces; en profondeur par une autre partie du même lot appartenant à Nino Suissa; d'un côté vers l'ouest par une rue projetée (rue des Castors), et de l'autre côté vers l'est par une autre partie du même lot appartenant à Réjean Simard;

La ligne ouest de ce terrain est située à cent quarante pieds, mesures anglaises, de la ligne est de la route St-Alexis-des-Monts-St-Didace;

7. Propriétaire: Carmella Sinotte, taxes scolaires: 11,85 $.

Un emplacement faisant partie du lot numéro cinq (P. 5) du rang Nord-Est Saccacomi, canton de Decalonne; sur le côté est du chemin privé conduisant au lac inscrit sur la carte des Trois Lacs, et étant d'une largeur de soixante-quinze pieds (75 pi), sur une profondeur de soixante-quinze pieds (71 pi), mesures anglaises; borné en front vers l'ouest par ledit chemin privé; au sud par Hector Vincent, ou représentants; vers l'est et vers le nord par parties du même lot appartenant à Cyrille Plante, ou représentants; avec un droit de passage sur partie du même lot pour communiquer de ce terrain jusqu'au chemin public.

Municipalité de la
paroisse de St-Joseph-de-Maskinongé

1. Propriétaire: madame Monique Vertefeuille Adam, taxes scolaires: 26,54 $; taxes municipales: 153,76 $.

Un terrain faisant partie du lot numéro cinq cent cinq (P. 505) et du lot cinq cent six (P. 506) du cadastre de la paroisse de St-Joseph-de-Maskinongé; mesurant cent dix-sept pieds (117 pi) de largeur, et environ cent quatre-vingt-cinq pieds (185 pi) dans sa ligne nord-est, mesures anglaises et plus ou moins; borné en front vers le nord-est par le chemin public, en profondeur vers le sud-ouest par parties des mêmes lots appartenant à Rosaire Adam, ou représentants; d'un côté vers le sud-est par le terrain de Hervé Adam; et de l'autre côté vers le nord-ouest par le terrain de Donat Ross; avec une maison portant le numéro 440B, Rivière sud-ouest, Maskinongé, et autres bâtisses.

2. Propriétaire: succession Hélène Lefebvre et Odilon Dupuis, taxes scolaires: 57,64 $; taxes municipales: 18,61 $.

Les lots mille cent quatre-vingt (1180) et mille cent quatre-vingt-six (1186) du cadastre de la paroisse de St-Joseph-de-Maskinongé.

3. Propriétaire: inconnu, taxes municipales: 2,63 $.

Les lots quatre cent quatre (404) et quatre cent cinq (405) du cadastre de la paroisse de St-Joseph-de-Maskinongé;

4. Propriétaire: Denis Clément, taxes municipales: 14,71 $.

La juste moitié côté nord-est des lots mille deux cent quinze (1/2 N.-E. 1215) et mille deux cent seize (1/2 N.-E. 1216) du cadastre de la paroisse de St-Joseph-de-Maskinongé.

Municipalité de la
paroisse de St-Léon

Propriétaire: Hervé Bélisle, taxes scolaires: 15,68 $.

Un terrain faisant partie du lot cinq cent soixante-trois (P. 563) du cadastre de la paroisse de St-Léon-le-Grand; mesurant deux cents pieds de largeur, sur deux cents pieds de profondeur, mesures anglaises; borné en front vers l'est par le chemin public; en profondeur vers l'ouest et d'un côté vers le sud par partie du même lot appartenant à Charlemagne Bellemare; et de l'autre côté vers le nord par le terrain de M. Cartier.

Louiseville, le 5 janvier 1981.

Le secrétaire-trésorier,
10802-3-2-o GILLES BÉLAND.

Municipalité du comté de Richelieu

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Oscar Bardier, secrétaire-trésorier du Conseil de comté de Richelieu, que le JEUDI DOUZIÈME jour de MARS 1981 à DIX heures, en la salle des séances du Conseil, à la Maison du Québec, à Sorel, je procéderai à la vente pour taxes, conformément aux dispositions du Code municipal, des immeubles ci-après désignés, à défaut de paiement préalable des taxes dues et des frais encourus:

Autorisation a été donnée par la Commission municipale du Québec en date du 19 septembre 1980 de donner une énumération abrégée des numéros cadastraux d'immeubles suivant disposition du dernier alinéa de l'article 730 du Code municipal.

Municipalité et cadastre de la paroisse de Ste-Anne-de-Sorel

Propriétaire	*No de cadastre*	*Taxes municipales*
Aubé, Jean, 16, Avellin-Péloquin, Ste-Anne-de-Sorel, QC	181-3	644,36 $
Ayotte, Gilles, 3676, Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel, QC	P. 7, 50 pi x 100 pi	38,00
Borné: front: chemin, profondeur P. 7, est P. 7, ouest P. 7.		
Barabé, Jacques, 332, du Roi, Sorel, QC	355 et 356	7,58
Bergeron, Alfred, 24, Millette, Ste-Anne-de-Sorel, QC	P. 147, 56 pi x 100 pi	393,96
Borné: nord-est rue Millette, sud-ouest: P. 147, nord-ouest: sud-est: P. 147.		
Boudreau, Germain, 118, Iles-aux-Fantomes, Ste-Anne-de-Sorel, QC	P. 223 mesurant 81 pi x 80 pi et 64 pi profondeur	45,10
Borné: nord-est: Chenal-du-Moine, nord-est P. 223, sud-est Chenal-de-l'Île-aux-Fantômes, sud-ouest: P. 223.		
Côté, Daniel, 37, Marie-Didace, Ste-Anne-de-Sorel, QC	174-38	354,60
Coutu, Marcel, 80, de la Rive, Ste-Anne-de-Sorel, QC	P. 179, 51 pi x 138 pi	815,58
Borné: front: chemin, profondeur: P. 179, nord-est P. 177, sud-ouest P. 179.		
Fortin, Albert, 2190, boul. St-Joseph, app. 6, Montréal, QC	P. 53, 76 pi x profondeur irrégulière	29,60
Borné: nord: Chenal-du-Moine, sud: P. 53, est: P. 53, ouest P. 54.		
Germane, Augusto, 143, du Roi, Sorel, QC	P. 26, 50 pi x 175 pi	47,78
Borné: front: chemin, profondeur: P. 26, ouest: P. 26, est: P. 26.		
Goudreau, Roland, 2341, Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel, QC	Parties des lots 62 et 63 mesures irrégulières	798,00
Guèvremont, Joseph, 824, de l'Église, St-Ignace-de-Loyola (Berthier)	361	12,62
Habitats La Belle Maison Inc., C.P. 520, St-Germain-de-Grantham, QC, J0C 1K0	P. 143, 240 pi x 88 pi	35,60
Borné: nord-est, rue St-Michel, sud-ouest P. 145, nord-ouest, P. 143, sud-est P. 143.		
Hébert, Louis, 1150, Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel, QC	P. 128, 70′ x 125′	105,60
Borné: nord chemin, sud P. 128, ouest: P. 128, est: P. 128.		
Houle, Jean-Claude, 5, Marie-Napoléon, Ste-Anne-de-Sorel, QC	P. 160-11, P. 160-12, 70 pi x 104 pi	177,20
Borné: front: rue, prof.: 160-12, nord-ouest: 160-11, sud-est 160-12.		
Juin, Voltaire, 1948, Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel, QC	P. 87 et P. 88, 80 pi x 240 pi	214,00
Borné: nord-ouest, chemin, sud-est P. 87, P. 88, nord-est: P. 87, sud-ouest: P. 88.		
Labrèche, Richard, 19, St-Michel, Ste-Anne-de-Sorel, QC	143-5 et P. 143, 30 pi x 90 pi	117,26
Borné: sud-ouest: rue St-Michel, nord-est: P. 142, nord-ouest: P. 143, sud-est: P. 143.		
Lachaine, Rosario, 20, de la Rive, Ste-Anne-de-Sorel, QC	Parties 181 et 182, 50 pi x 149 pi et 40 pi x 34 pi	231,00
Borné: nord: rue de la Rive, sud, est, ouest: Pties 182.		
Marion, Charles, 3, Marie-Napoléon, Ste-Anne-de-Sorel, QC	160. P. 10, 160, P. 11, 70 pi x 104 pi	133,64
Borné: sud-ouest: rue Marie-Napoléon, nord-est. P. 159, sud-est: 160-11, nord-ouest: 160-10		

Propriétaire	*No de cadastre*	*Taxes municipales*
Morin, Russell, 7, Curé-Vanasse, Ste-Anne-de-Sorel, QC	180-11 et 180-12	305,24 $
Pelletier, Clermont, 1121, Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel, QC	Parties des lots 128-1, 128-2, 128-2-1, 128-2-2, 129-1, mesurant 84, 74 pi x 330 pi	905,60
Borné: nord: fleuve St-Laurent, sud: chemin du Chenal-du-Moine, ouest: P. 129, est: P. 128-2-2, P. 128-2-1, P. 128-2.		
Péloquin, Denis, 17, Marie-Napoléon, Ste-Anne-de-de-Sorel, QC	160-17	328,40
Vallée, René, 2844, Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel, QC	P. 110, 50 pi x 70 pi	35,62
Borné: sud-ouest: chemin privé, nord-est: P. 109, sud-est: P. 110, nord-ouest: P. 110.		
Verrette, Claude, 8470, des Jacinthes, App. 3, Tracy, QC	174-53 et 174-55	15,20
Hann, Léo M. 433, Barnarel St, app. 67, Long Mont Colorado, U.S.A. 80501	134-193 et 134-100	9,20
Entwistle, Thomas, 362, N.E. Hermando, Ave, Port Charlotte, Florida, U.S.A. 33450	P. 208, 36 pi x 60 pi	3,00
Borné: nord-est: P. 208 (rue), sud-ouest: P. 208, nord-ouest: P. 208, sud-est: P. 208.		
Herr, Ross & Ann, 7937, Wise Ave Dundalk, Maryland, U.S.A. 21222	134-216, 134-217, 134-158, 134-159, 135-128	16,00
Mace, G. M., Rt, 5 Box 602 Conroe, Texas, U.S.A. 77304	P. 212, 37 pi 6 po x 190 pi	3,20
Borné: nord-est: P. 212 (rue), sud-ouest: P. 212, nord-ouest: P. 212, sud-est: P. 212.		
Moline, Gunnar, 219, North Harrisson St, Batavia, Illinois, U.S.A.	134-219, 219-68, 134-226, 134-223, 134-232, 134-233, 134-234, 134-256, 134-241, 219-103, 219-25.	38,40
Pewitt, Harold, 7330, Grand Court, Hollywood, Florida, U.S.A. 33024.	217-9	4,80
Norman, Charles, Thompson, Grant. 2900 Edgerwood Ave North, Minneapolis, Minnesota, 55427.	135-111, 135-161, 135-145, 135-146, 135-212, 135-92	19,20
Shields, J.H. P.O. Box 172, Montrose, B.C. Canada	P. 136, 12 pi 6 po x 164 pi	3,00
Borné: nord-est: P. 136 (rue), sud-ouest: P. 137, sud-est: P. 136, nord-ouest: P. 136.		
Municipalité et cadastre de la paroisse de Ste-Victoire-de-Sorel		
Bless, Rudiezer, Walnlez Strasse 81, 41, Deusberg, Allemagne	288-9, 100 pi x 143 pi	8,84
Emond, Gabriel, 223, rang Bellevue, Ste-Victoire-de-Sorel, QC, J0G 1T0	P. 622, 103 pi x 143 pi	1 589,42
Borné: nord-ouest: chemin, sud-est et nord-est: P. 622, sud-ouest: 623.		
Gill, Adélard, 2, rang Nord, Ste-Victoire-de-Sorel, QC, J0G 1T0	P. 256, P. 257, 77 pi x 117 pi	468,36
Borné: nord-est: P. 256, sud-est: P. 256, sud-ouest: P. 256, P. 257, nord-ouest: P. 256, P. 257.		
Poirier, Adélard, 277, rang Ste-Victoire-de-Sorel nord, QC H0G 1T0	P. 249, Sup. App. 27931 pi	18,75
Borné: nord-ouest: chemin, sud-est: rivière, nord-est: P. 247, sud-ouest: P. 250.		
Municipalité et cadastre de la paroisse de St-Louis		
Beauregard Jean, Guy, 1201, rang St-Thomas, St-Louis Co. Richelieu, QC	P. 210	11,89
Borné: nord: P. 210, sud: rue St-Martin, est: rang Bord-de-l'eau, ouest: P. 210.		

Propriétaire	*No de cadastre*	*Taxes municipales*
Camping Père Ovide Inc., A/S R. Emery et G. Guillemette, 290, rue Turgeon, Montréal, QC	P. 596, P. 597, P. 598	403,34 $
Borné: nord: P. 596, sud: P. 599, est: rang Bord-de-l'Eau ouest, ouest: P. 598, P. 597, P. 596.		
Di Salvo, Mario, 599, rang St-Thomas, St-Louis, Co. Richelieu, QC	P. 137	252,11
Borné: nord: P. 137, sud: 139, est: rang St-Thomas, ouest P. 47.		
St-Yves, Clément, 199, rang Thiercent, St-Louis, Co. Richelieu	153, 154	304,83
Borné: nord: P. 155, sud: P. 152; est: 286, ouest: paroisse St-Jude.		

Sainte-Victoire-de-Sorel, le 2 janvier 1981.

Le secrétaire-trésorier,
OSCAR BARDIER.

10803-3-2-o

Municipalité du comté de Témiscouata

Avis public est par les présentes, donné par la soussignée, Rachel B.-Charest, secrétaire-trésorière de la municipalité du comté de Témiscouata, que le JEUDI, DOUZIÈME jour de MARS 1981, à DIX heures, heure normale de l'Est, à la salle du Conseil municipal (au Centre des loisirs), à Notre-Dame-du-Lac, chef-lieu du comté, seront vendus à l'enchère publique les immeubles ci-après désignés, pour non-paiement des taxes municipales, scolaires, frais et charges dus sur chacun de ces immeubles, à moins que lesdites taxes, frais et charges ne soient payés avant la vente avec les frais encourus, savoir:

Municipalité de St-Elzéar

Nom des propriétaires	*Adresse*	*Superficie*	*No du lot*	*Cadastre*	*Rang*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Total*
Eric Nolan	Box 245, Port McNeill B.C.	225 pi × 175 pi	P. 24	Cabano ...	4.....	41,06 $	12,51 $	53,57 $

Municipalité de St-Michel-du-Squatteck

Cyrice Aubut	Lac-Sauvage	100 acres ..	52.....	Biencourt ..	2 N.-O.	17,70 $		17,70 $
Cyrice Aubut	Lac-Sauvage	100 acres ..	53.....	Biencourt ..	2 N.-O.	49,65		49,65
Lionel Gagnon	Squatteck	100 acres ..	16.....	Robitaille ..	4.....	42,75		42,75
Lionel Gagnon	Squatteck	100 acres ..	17.....	Robitaille ..	4.....	160,20		160,20
Lionel Gagnon	Squatteck	100 acres ..	18.....	Robitaille ..	4.....	41,40		41,40
Mlle Rita Rodrigue ..	75, Elm Street, Methuen, Mass.	100 pi × 85 pi	P. 10	Robitaille ..	7.....	14,17		14,17

Municipalité de Rivière-Bleue

Alvine Dubé	Rivière-Bleue		52.....	Estcourt ...	7.....	114,71 $	56,42 $	171,13 $
Bertrand Dubé	Rivière-Bleue		53.....	Estcourt ...	7.....	30,54	19,28	49,82
Lionel Guérette.....	Rivière-Bleue	175 pi × 300 pi	P. 62	Estcourt ...	8.....	23,66	1,50	25,16

Nom des propriétaires	Adresse	Superficie	No du lot	Cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Rina Ducas	Rivière-Bleue	100 pi × 150 pi	P. 7	Cabano ...	12....	62,84 $	29,12 $	84,94 $
François Thibault	Rivière-Bleue	50 pi × 100 pi	P. 37-A ...	Cabano ...	12....	3,22	22,71	25,93
François Thibault	Rivière-Bleue	100 pi × 138 pi	P. 38-A, P. 39-A	Cabano ...	12....	81,03	4,45	85,48
Amable Thibault.....	Rivière-Bleue	65 pi × 75 pi	P. 2-B	Botsford ..	1.....	39,37	1,12	40,49
Jean-Maurice Soucy ..	Rivière-Bleue	100 pi × 100 pi	P. 64-9 ...	Estcourt ...	5.....	101,63		101,63
Henri Morin	St-Éleuthère.....	50 pi × 80 pi	P. 65-24 ..	Estcourt ...	5.....	706,80		706,80
Renaud Dubé	Rivière-Bleue.....	60 pi × 100 pi	P. 63-B ...	Estcourt ...	5.....	234,28	53,59	287,87
Amable Thibault.....	Rivière-Bleue		5.....	Packington.	2.....	35,11	1,36	36,47

Sully, le 2 janvier 1981.

La secrétaire-trésorière,
RACHEL B.-CHAREST.

10804-3-2-o

Municipalité du comté de Wolfe

Avis public est, par le présent, donné par la soussignée, Madeleine Lamoureux, secrétaire-trésorière de la susdite corporation, que les lots ci-après désignés, y compris les bâtisses dessus construites, seront vendue à l'enchère publique, selon la loi, au lieu où le Conseil de comté tient ses sessions, à Ham-Sud, au bureau d'enregistrement, le JEUDI DOUZIÈME jour du mois de MARS 1981 (1981-03-12) à DIX heures, pour les taxes municipales et scolaires dues, à moins que ces diverses sommes et les frais encourus ne soient payés le jour ci-dessus indiqué.

Municipalité de la paroisse de Disraeli

Noms	Lots	Rangs	Cadastres	Taxes municipales	Intérêts et frais	Taxes scolaires	Intérêts et frais	Totaux
Bertrand Daigle	P. F (1)	3 nord-est	Canton de Stratford	208,88 $	00,00 $	139,92 $	19,20 $	368,00 $

(1) Un morceau de terrain connu comme faisant partie du lot F, dans le rang Trois nord-est (rg 3 N.-E.), au cadastre officiel du canton de Stratford, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur dans ses lignes est et ouest par cent pieds (100 pi) de profondeur dans ses lignes nord et sud, et borné ledit morceau de terrain au sud par une autre partie du même lot vendue par le présent vendeur à Carol Plante, par acte de vente passé devant le notaire soussigné le 25 février 1977, et enregistré au bureau d'enregistrement de Wolfe, à Ham-Sud, sous le numéro 94866, en front à l'ouest par la clôture de la route nationale, communément appelée chemin de Stratford, de l'autre côté au nord et en arrière à l'est par le résidu dudit lot F demeurant la propriété du vendeur. Le tout avec améliorations circonstances. L'acquéreur se déclare satisfait de la présente désignation, celle-ci ayant été faite en se basant sur le terrain vendu par le vendeur à dame Denise Proteau-Bolduc, qui a pour une de ses lignes, un ruisseau ou fossé, ce qui est connu de l'acquéreur.

Municipalité du canton de Dudswell

Guy Crête	P. 8b (2)	1.....	Canton de Dudswell	98,70 $	17,42 $	55,84 $		171,96 $

(2) Un certain terrain situé en la municipalité de Dudswell, à être pris et détaché du lot numéro huit-B (no 8-B) du rang Un du canton de Dudswell, contenant soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur par cent quarante-cinq pieds (145 pi) de profondeur, compris dans les bornes suivantes, savoir: en front le chemin de sortie conduisant au grand chemin, d'un côté le terrain de Gérard Crête ou représentants, en arrière la rivière, et de l'autre côté le terrain de Paul Bellavance ou représentants, avec droit de passage dans le chemin de sortie.

Noms	Lots	Rangs	Cadastres	Taxes municipales	Intérêts et frais	Taxes scolaires	Intérêts et frais	Totaux
Madame Shirley Chilvers-Leblanc	4 P. 20 (3)	3.....	Canton de Dudswell		1,50 $	56,18 $		57,68 $

(3) Pour être vendues en bloc:

1) Un morceau de terrain connu et désigné comme étant partie du lot numéro vingt (ptie 20), rang Trois (III), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Dudswell, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur dans ses lignes ouest et est, par cent pieds (100 pi) de profondeur dans ses lignes nord et sud, le coin sud-ouest du présent emplacement se trouve à quatre cent cinquante pieds (450 pi) au nord du ruisseau, et borné comme suit: à l'ouest, par la rivière St-François, et des trois (3) autres côtés, par parties dudit lot restant la propriété du vendeur.

Le tout sans bâtisse.

Le vendeur accorde à l'acquéreur un droit de passage perpétuel à pieds, en voiture ou autrement sur un chemin de chalet existant et connu des parties sur partie des lots 19 et 20, rang 3, canton de Dudswell, pour passer du chemin public à l'emplacement ci-haut désigné.

2) Un morceau de terrain connu et désigné comme étant partie du lot numéro vingt (ptie 20), rang Trois (rg III), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Dudswell, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur dans ses lignes est et ouest, par toute la profondeur entre la rivière St-François et le chemin de chalet, le coin sud-ouest du présent emplacement se trouve à cinq cents pieds (500 pi) au nord du ruisseau, et borné comme suit: à l'ouest, par la rivière St-François, au sud, par la partie dudit lot, propriété de l'acquéreur, en vertu de l'enregistrement numéro 89538, au bureau de Ham-Sud, au nord, par la partie dudit lot restant la propriété du vendeur, et à l'est, par le chemin de chalet.

3) Un morceau de terrain connu et désigné comme étant partie du lot numéro vingt (ptie 20), rang Trois (rg III), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Dudswell, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur dans ses lignes est et ouest, par toute la profondeur entre le chemin de chalet et l'emplacement propriété de l'acquéreur en vertu de l'enregistrement numéro 89538, au bureau de Ham-Sud, et borné comme suit: à l'ouest par la partie dudit lot, propriété de l'acquéreur, à l'est, par le chemin de chalet, au nord par la partie dudit lot décrite au paragraphe précédent, et au sud, par la partie dudit lot décrite au paragraphe qui suit.

4) Un morceau de terrain connu et désigné comme étant partie du lot numéro vingt (ptie 20), rang Trois (rg 3), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Dudswell, mesurant deux cents pieds (200 pi) de largeur dans ses lignes est et ouest, par toute la profondeur entre la rivière St-François et le chemin de chalet, le coin sud-ouest du présent emplacement se trouve à deux cent cinquante pieds (250 pi) au nord du ruisseau, et borné comme suit: à l'ouest, par la rivière St-François, au sud, par la partie dudit lot restant la propriété du vendeur, à l'est par le chemin de chalet, et au nord, partie par partie dudit lot décrite au paragraphe précédent, et partie par partie dudit lot propriété de l'acquéreur en vertu de l'enregistrement numéro 89538, au bureau de Ham-Sud.

Le tout sans bâtisse.

Cyrias Paré	P. 2c (4) et 2C-1	3.....	Canton de Dudswell		1,50	218,11		219,61

(4) Pour être vendus en bloc:

Un terrain vacant de forme irrégulière connu et désigné comme étant toute la partie du lot originaire numéro deux «C» (2C) situé du côté nord-ouest du chemin public connu sous le nom de route 112 dans le rang Trois (rg III) des plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Dudswell.

Borné de la façon suivante: au nord-ouest par la ligne entre le Troisième et le Quatrième Rangs, au nord-est par le lot (3A), au sud-est par les lots (2D), (2C-2), (2C-1), (2C-3), (2C-4), et par le chemin public, au sud-ouest par le lot (2A).

Le tout mesurant, mesures anglaises et sans garantie de mesures précises quarante-sept acres (47) en superficie.

Municipalité du canton de Ham-Nord

Michel Tréhout	P. 15f (5)	6.....	Canton de Ham ...	10,35 $	0,70 $	00,00 $	00,00 $	11,05 $

(6) Un terrain ou emplacement situé dans la municipalité du canton de Ham-Nord, dans le comté de Wolfe, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur dans ses côtés sud-ouest et nord-est et quatre-vingts pieds (80 pi) de profondeur dans ses côtés sud-est et nord-ouest, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quinze «F» (ptie 15-F), du Sixième Rang (rg 6), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Ham, division d'enregistrement de Wolfe, ledit terrain ou emplacement étant compris dans les bornes suivantes: en front au sud-ouest au chemin public et des trois (3) autres côtés à d'autres parties dudit lot numéro quinze «F» des susdits rang et cadastre appartenant à monsieur Noelli Giguère ou représentants. La ligne nord-ouest dudit terrain ou emplacement est située à cent soixante-deux (162 pi) de la ligne sud-est du lot numéro quinze «D» des susdits rang et cadastre. Ledit terrain ou emplacement tel que clôturé actuellement.

Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et avec les servitudes actives et passives, apparentes et occultes, pouvant exister sur ledit immeuble et plus spécialement sujet à la servitude active de puisage d'eau dans une source située sur le lot quinze «E» des susdits rang et cadastre en passant sur le lot quinze «F» des susdits rang et cadastre, le tout tel que décrit dans les actes enregistrés au bureau d'enregistrement de Wolfe à Ham-Sud sous les numéros 81819 et 84178.

Ledit immeuble est sujet à un droit de retour en faveur de monsieur Noelli Giguère ou représentants si la maison dessus construite est enlevée tel que stipulé dans les actes enregistrés au bureau d'enregistrement de Wolfe à Ham-Sud sous les numéros 81819 et 84178. Les mesures ci-dessus sont anglaises avec plus ou moins.

Municipalité de Saint-Adrien

Noms	*Lots*	*Rangs*	*Cadastres*	*Taxes municipales*	*Intérêts et frais*	*Taxes scolaires*	*Intérêts et frais*	*Totaux*
Marcel Laporte	P. 6 (6)	1.....	Canton de Ham ...	9,75 $	13,61 $	14,12 $	7,44 $	44,92 $

(6) Un terrain formant partie du lot numéro six (ptie 6), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le Premier Rang du canton de Ham, contenant quatre arpents de front sur six arpents de profondeur, borné en front au nord-ouest par le canton de Tingwick, en profondeur au sud-est par Alphonse Guay ou représentants, d'un côté au nord-est par Conrad Mailhot, et de l'autre côté au sud-ouest par le lot cinq du même rang.

Municipalité du canton de Weedon

Gaston Caron et dame Gaston Caron (née Diane Roy)	P. 14 (7)	7.....	Canton de Weedon	79,20 $	8,33 $	76,22 $		163,75 $

(7) Un certain terrain connu et désigné comme étant la moitié nord-est du lot numéro quatorze (1/2 N.-E. 14) du Septième Rang sur le plan et dans le livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Weedon, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sujet à une servitude de passage en faveur de Marc Giguère, créée aux termes d'un acte enregistré à la division d'enregistrement de Wolfe, à Ham-Sud, sous le numéro 78017, en 1968.

Borné: au nord-ouest par le lot 14 rang 8, propriété de Domtar Ltée; au nord-est partie par partie du lot 15A rang 7, propriété de Armand Caron et partie par partie du lot 15A rang 7, propriété de Léo Barolet; au sud-est par partie du lot 125, par partie du lot 129, par partie du lot 132 du cadastre du village de Weedon-Centre, propriété de Marc Giguère; au sud-ouest par partie du lot 14 rang 7, propriété de Marc Giguère.

À charge de respecter le droit d'habitation que Rémi Caron s'est réservé dans la vente enregistrée sous le no 91720, pour lui et son épouse, leur vie durant, gratuitement.

Municipalité du village de Weedon-Centre

M. et Mme Alfred MacNeil a/s Mme Robert Parady	P. 114-8; P. 114-9; P. 114-10; P. 114-11; P. 114-12; P. 114-13; P. 114-14; (8)		Village de Weedon-Centre	465,00 $	121,57 $	29,77 $		616,34 $

(8) Pour être vendues en bloc:

Un certain lot ou morceau de terrain connu et désigné comme étant les lots numéros huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze de la subdivision du lot originaire numéro cent quatorze (114-8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14) sur le plan et dans le livre de renvoi officiels du cadastre pour le village de Weedon-Centre.

Le lot 114-13 village de Weedon-Centre est sujet à une servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada, aux termes d'un acte passé devant le notaire soussigné le 21 septembre 1971 et enregistré à la division de Wolfe sous le no 83544.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sauf et excepté, la partie desdits lots vendue au ministère de la Voirie du Québec par acte enregistré à la division de Wolfe sous le numéro 65544.

Les parties vendues sont donc bornées: au nord-ouest par le chemin public ou 9e Avenue de Weedon; au nord-est par le lot 114-7 propriété de Renaud S. Fontaine; au sud-est par le lot 115 rang IV, propriété de Roméo Huard; au sud-ouest par le lot 114-15, propriété de Conrad Fontaine.

Les droits du gouvernement sont réservés sur tous ces lots.

Ham-Sud, le 31 décembre 1980.

La secrétaire-trésorière,
MADELEINE LAMOUREUX.

10805-3-2-o

Municipalité du comté de Terrebonne

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, André Tassé, secrétaire-trésorier, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, (selon la loi) au palais de justice de Saint-Jérôme, le JEUDI DOUZIÈME jour de MARS 1981, à DIX heures, pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées, avec les frais encourus, avant la vente.

Municipalité de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Noms	*No de rôle*	*Lots*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Total*
Boisvert, Gilles	7964-80-2210	383-5	134,51 $	35,42 $	169,93 $
Sisto, William	8160-96-3983	P. 345	403,72	136,68	540,40

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent quarante-cinq (P. 345), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, bornée en front vers l'ouest par la montée Gagnon, en arrière vers l'est par le terrain appartenant à Jean-Baptiste Charbonneau ou représentants, d'un côté vers le sud par une autre partie du lot 345 appartenant à Charles E. Lemieux ou représentants et de l'autre côté vers le nord par une autre partie du lot 345 appartenant à un nommé Boucher ou représentants. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 2375, Montée Gagnon à Saint-Louis-de-Terrebonne.

Ste-Thérèse Aviation Inc.	8161-07-4040	336-5 337-3 340-1 340-15	733,54	46,42	779,96
Ste-Thérèse Aviation Inc.	8161-18-9268	P. 324 P. 325 P. 325 P. 336	2 249,78	479,76	2 729,54

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent vingt-quatre (P. 324) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, bornée au sud-est par le lot P. 325 appartenant à Eugène Pelosse, d'un côté au nord-est par le lot 302 appartenant à Georgette Landry Lauzon et au nord-ouest par une partie du lot 324.

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent vingt-cinq (P. 325) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, bornée au sud-est par la partie du lot 325 appartenant au vendeur, au nord-est par la partie du lot 324 ci-haut décrite, au nord-ouest par une partie du lot 325 et au sud-ouest par une partie du lot 336.

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent trente-six (P. 336), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, bornée au sud-est par une partie du lot 336 appartenant au vendeur, au nord-est par une partie du lot 325, au nord-ouest par une partie du lot 336 et au sud-ouest par une partie du lot 337.

Tighe, Gérard	8161-95-1111	311-19 312-19 313-50 314-52	571,88	205,48	777,36
Filion, Yvan	8261-56-9830	282-27 283-19	280,88	37,83	318,71
Labelle, Albert	8261-68-4045	272-17	110,06	1,59	111,65
Murray, Hubert	8261-97-8050	265-104	263,46	3,41	266,87
Boyer, Lorraine	8261-97-9696	265-108	149,14	6,95	156,09
Lepage, Robert	8262-42-6509	P. 267	331,98	30,53	362,51

La partie du lot connu et désigné sous le numéro deux cent soixante-sept (P. 267) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, borné en front vers le nord-est par la rue Lepage, vers le nord-ouest par une partie du lot 267 appartenant à l'acquéreur, vers le sud-ouest par le lot originaire numéro 268 et vers le sud-est par l'emplacement de Gonzague Lamothe ou représentants. Avec droit de passage tel que créé aux termes d'un acte enregistré à Terrebonne sous le numéro 216182.

Morroni, Constant	8262-45-8085	441-15	181,83		181,83
Morroni, Constant	8262-46-6555	441-18	181,83		181,83
Morroni, Constant	8262-46-7033	441-17	181,83		181,83
Morroni, Constant	8262-46-7510	441-16	181,83		181,83
Chaussé, Gilles	8262-70-8035	265-81, 265-82	298,58	14,06	312,64
Chaussé, Gilles	8262-70-9517	265-83	149,14	6,95	156,09
Chaussé, Gilles	8361-09-2530	P. 263	73,48	8,27	81,75

La partie du lot connu et désigné sous le numéro deux cent soixante-trois (P. 263) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, bornée vers le nord-est par une partie du lot 262, vers le sud-ouest par les lots 264-37 et

Noms	No de rôle	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total

P. 264, vers le nord-ouest et le nord-est par d'autres parties du lot 263 appartenant aux présents vendeurs. La ligne sud-est de l'emplacement présentement vendu est le prolongement de la ligne de division des lots 264-36 et 264-37.

Morin, Gilles	8362-16-2671	461-16	378,27 $	8,83 $	387,10 $
Morin, Gilles	8362-16-2857	461-15	263,51	8,83	272,34
Lauzon, Laurenzo	8362-23-2087	P. 462	47,00	6,47	53,47

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent soixante-deux (P. 462) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, borné en avant, vers le sud, par le chemin St-Roch, en arrière vers le nord par dame Roland Thibault ou représentants (P. 462), d'un côté vers l'ouest par une partie du lot 461 appartenant à Adrien Bastien et de l'autre côté vers l'est par dame Gérard Courville ou représentants (P. 463).

Laneville, Louis-Georges	8558-68-4251	43-39	1 039,70	36,13	1 075,83
Patry, Ernest	8559-40-9265	37-12 P. 37-13	583,50		583,50
91464 Canada Ltée a/s Claudette Sévigny	8559-63-6213	P. 45	800,31	135,22	935,53

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quarante-cinq (P. 45) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, bornée au nord-ouest par la route 29, au sud-ouest par la 6e Avenue et des deux autres côtés par d'autres parties du lot 45 appartenant à Gérard Lorrain ou représentants.

Mathe, Pierre	8564-87-8060	P. 509	989,37	1 036,89	2 026,26

La partie du lot connu et désigné sous le numéro cinq cent neuf (P. 509) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, bornée en front au nord par le chemin Comtois, en arrière au sud par les lots 204 à 207 du même cadastre, d'un côté à l'est par le lot 510 et de l'autre côté à l'ouest par le lot 508.

Cournoyer, Succ Bernard a/s Mme Jeannine Archambault	8659-25-3880	P. 54	72,81	1,62	74,43

La partie du lot connu et désigné sous le numéro cinquante-quatre (P. 54) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, bornée au nord-est par une partie du lot 58 et des trois autres côtés par d'autres parties du lot 54.

Robillard, Yvon	8760-02-1095	68-14	328,19	219,08	547,27
Fortin, Donald	8867-95-1780	P. 550-2-1	15,48	17,63	33,11
Chapleau, Pierre	8961-83-1281	95-5 P. 95	274,00	42,70	316,70
Locas, Serge	8964-99-4947	534-46	32,73	11,86	44,59
Salerno, Jean	8965-74-9820	533-67	70,96	34,75	105,71
Salerno, Jean	8965-84-1045	533-68	401,54	71,29	472,83
Locas, Serge	9064-09-1366	534-35	15,23	6,11	21,34
Chrétien, Monique	9065-76-9519	537-24	1 064,78	233,41	1 298,19
Lacombe, Aquila	9065-85-4596	537-17	1 449,19	160,98	1 610,17
De Ridder, Willy	9164-54-1780	133-90	971,83	38,67	1 010,50
Lamoureux, Jean-Pierre	9164-71-5768	131-218	2 316,22	105,13	2 421,35
Morneau, Lucille Audet	9261-63-1253	120-310	2 068,33	218,61	2 286,94
Santos, Luis	9263-09-0920	116-183	1 393,30	272,54	1 665,84
Forest, Charles	9263-38-5706	P. 129	2 717,58	298,12	3 015,70

La partie du lot connu et désigné sous le numéro cent vingt-neuf (P. 129), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, bornée en front, au sud-ouest, par le lot 129-42 (rue Godard), au nord-ouest par le lot 129-71, au nord-est par les lots 129-64 et 129-65 et au sud-ouest par une autre partie du lot 29. Avec bâtisses dessus érigées.

Hélioti, Adriani	9263-46-3334-0001	P. 129	586,62	56,23	642,85

La partie du lot connu et désigné sous le numéro cent vingt-neuf (P. 129) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne. Bornée en front par la rue Saint-Laurent, faisant partie dudit lot 129 (qui sera bientôt subdivisé pour s'appeler lot 129-46), de son côté nord-ouest par une autre partie dudit lot 129 demeurant la propriété des vendeurs actuels ou de leurs représentants, à l'arrière au nord-est par une partie du lot 123-20 dudit cadastre, de son côté sud-est par une autre partie dudit lot 129 qui sera bientôt subdivisé pour s'appeler lot 129-55.

Duclos, Norbert	9263-47-9295	129-54	1 257,41	488,97	1 746,38
Dupras, André	9263-62-4064	120-324	1 380,41	88,64	1 469,05

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.

Municipalité scolaire de Sainte-Thérèse

Noms	*No de rôle*	*Lots*	*Taxes scolaires catholiques*	*Taxes scolaires protestantes*	*Total*
Dubois, Simon	01-9240	267-2	545,82 $		545,82 $
Rochon, Gustave	01-12165	115-P 93, P. 115	126,98		126,98

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre-vingt-treize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quinze (115-P. 93), aux plan et livre de renvoi officiels du village de Sainte-Thérèse, bornée à l'ouest par l'avenue des Érables (115-143), à l'est par la partie du lot 115 ci-après décrite, au nord par le résidu du lot 115-93 et au sud par la rue du Marché (115-92).

La partie du lot connu et désigné sous le numéro cent quinze (P. 115), aux plan et livre de renvoi officiels du village de Sainte-Thérèse, bornée à l'ouest par la partie du lot 115-93 ci-dessus décrite, à l'est par les lots 115-75 et 115-76, au nord par une autre partie du lot 115 et au sud par la rue du Marché (115-92).

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel du village de Sainte-Thérèse.

Imbleau, Richard	01-1351	554-1096	188,10	7,88 $	195,98
Courville, Gilles (50%)	01-2276-1	554-1126	365,32	24,09	389,41
Racine-Courville, Renée (50%)					
Éthier, Jean-Guy	01-2570	P. 217, P. 216	168,22		168,22

1. Un emplacement ayant front sur la rue Blainville est, à Sainte-Thérèse, composé:

a) D'une partie du lot originaire numéro deux cent seize (P. 216) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée, en front, au nord par la rue Blainville est, en arrière, au sud-est, par la partie du lot 217 ci-après décrite, au nord-est par une partie du lot 217 appartenant à Louis Touchette ou représentants et au sud-ouest par une autre partie du lot 216 appartenant à Jean-Guy Juteau ou représentants.

b) D'une partie du lot originaire numéro deux cent dix-sept (P. 217) dudit cadastre, bornée au nord-ouest par la partie du lot 216 ci-dessus décrite, au sud, par la rivière aux Chiens, au nord-est par une autre partie du lot 217 appartenant à Louis Touchette ou représentants et au sud-ouest par une partie du lot 216 appartenant à Jean-Guy Juteau ou représentants.

Le tout tel qu'indiqué par les lettres A-B-C-F-G-A pour la partie du lot 216 et par les lettres C-D-E-F-C pour la partie du lot 217, sur un plan préparé par J.P. Martin, arpenteur-géomètre, le 21 août 1969, sous le numéro 2735 de son répertoire, et contenant une superficie totale de 9 246 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

2. Un emplacement connu et désigné comme étant:

a) Une partie du lot originaire numéro deux cent seize (P. 216) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord-est successivement par une partie du lot 216 et une partie du lot 217 demeurant toutes deux la propriété de M. Jean-Guy Éthier, au sud par la partie de l'ancien lit de la rivière aux Chiens décrite ci-dessous et au sud-ouest par une partie du lot 216 (rue projetée, propriété de la ville de Sainte-Thérèse); d'une superficie approximative de 1 120 pieds carrés.

b) Une parcelle de terrain faisant partie de l'ancien lit de la rivière aux Chiens, bornée au nord par la partie du lot originaire 216 décrite plus haut en 2*a*, et des trois autres côtés par des parties désaffectées de la rivière aux Chiens; d'une superficie approximative de 300 pieds carrés.

Sauf et à distraire: Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent seize (P. 216), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord-est successivement par le lot 217 et une partie du lot 216 demeurant la propriété de monsieur Jean-Guy Éthier, au sud-ouest par une partie du lot 216 (rue projetée, propriété de la ville de Sainte-Thérèse) et au nord par la rue Blainville est, sans désignation cadastrale; d'une superficie approximative de 910 pieds carrés.

La Place du Coteau (Canada) Inc.	01-6606-3	P. 219	2 599,83	104,33	2 704,16

a) Une partie du lot originaire numéro deux cent dix-neuf (P. 219) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au sud-ouest par le boulevard Labelle et par une autre partie du lot 219, au nord-ouest par une autre partie du lot 219, au nord-est par une partie du lot 220, par le lot 219-309 et par une autre partie du lot 219, à l'est par les lots 219-211, 219-208, 219-219 et 219-206 et finalement au sud-est et au sud par d'autres parties du lot 219. Sauf et à distraire les parties vendues à Les Restaurants Piwi, à Jean Rudolphe et à Rôtisserie Ste-Thérèse, par actes enregistrés à Terrebonne respectivement sous les numéros 571235, 554423 et 552664.

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent dix-neuf (P. 219) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord-est par le lot 220 et de tous les autres côtés par d'autres parties du lot 219. Le point d'intersection des lignes sud-est et nord-est ci-dessus est situé sur la ligne de division des lots 219 et 220 et à une distance de 102 pieds du coin nord du lot 219-309.

Beauchamp, Jean-Guy (50%)	01-13811	554-1076	253,20	11,84	265,04
Beauchamp, Rosa (50%)					
Adam Greenspoon Realties	01-22848	P. 58	106,39	13,52	119,91

Un emplacement situé à Sainte-Thérèse, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-huit (P. 58) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée en front à l'ouest par le boulevard Labelle (route 117), au sud-est par la propriété du Canadien Pacific et au nord successivement par une rue de 55 pieds, par une autre partie du lot 55 appartenant à Gérard Bilodeau ou représentants, par une autre partie du lot 55 appartenant à A. Benoit ou représentants et par l'ancien tracé de la rivière aux Chiens.

Noms	*No de rôle*	*Lots*	*Taxes scolaires catholiques*	*Taxes scolaires protestantes*	*Total*

Sauf et à distraire les parties expropriées par le ministère des Transports.

Tel que décrit aux actes enregistrés sous les numéros 458897, 458896 et 414181.

Sauf et à distraire les lots numéros treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante-huit (58-13,-14, -15, -16, -17, -18, -19, -20 et -21) desdits plan et livre de renvoi.

Mennito, Antonio (50%)	01-23545	551-138	309,19 $		309,19 $
Mennito, Angela (50%)					
Pellerin, Andrien in trust	01-336-76	67-44	1 096,37		1 096,37
Doucet, Pierre	01-37185	552-P. 21	95,64		95,64

Un emplacement situé à Sainte-Thérèse, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro vingt et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552-P. 21) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord par le lot 552-22 (rue Nantel), au nord-est par une partie du lot 552-21 (rue Nantel), à l'est par la rue St-Louis (sans désignation cadastrale), au sud par une autre partie du lot 552-21 et à l'ouest par une partie du lot 552-20.

Maron Properties Ltd	01-38909-3	199-P. 13	274,14	5,24	279,38

Le lot connu et désigné sous le numéro treize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-dix-neuf (199-13) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, sauf à distraire les parties dudit lot vendues aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 455913, 458307, 460892 et 460893.

Rock Entreprises Ltd a/s Abe Nozetz	01-50515	554-P. 744	37,63	32,08	69,71

Un emplacement situé à Sainte-Thérèse, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro sept cent quarante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554-P. 744) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée à l'est par la rue Larose (554-638), à l'ouest par le lot 573, au sud par le lot 554-1038 et au nord par les lots 554-745 et 554-746.

Mon-Air Land Investment a/s M. Toben	02-7260-02-6605-000	P. 771	253,81	13,51	267,32

Un emplacement situé à Blainville, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro sept cent soixante et onze (P. 771) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au sud-ouest par les lots 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682 et 683, au nord-est par le résidu du lot 771, au sud-est par le lot 770 et au nord-ouest par les lots 249 et 252 et une partie du lot 253 de la paroisse de St-Janvier.

Chartrand, Marcel	02-7360-47-9266-000	774-2-1	189,62		189,62
		774-2-2			
Chartrand, Mario	02-7360-57-2328-000	P. 774	52,65		52,65

Un emplacement situé à Blainville, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro sept cent soixante-quatorze (P. 774) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au sud-ouest par le boulevard Labelle, au nord-est par une autre partie du lot 774, au nord-ouest par le lot 774-2 et au sud-est par le lot 774-1 et par une partie du lot 775.

Chartrand, Marcel	02-7360-79-3498-000	P. 774	707,13		707,13

Un emplacement situé à Blainville, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro sept cent soixante-quatorze (P. 774) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au sud-ouest par une autre partie du lot 774, appartenant à Bernadette Hamel ou représentants, par le lot 774-2 et par une autre partie du lot 774 appartenant à Ernest Hamel ou représentants, au nord-est par la voie du Canadien Pacifique, au nord-ouest par le lot 773 et au sud-est par le lot 775.

De Dual, Lucien Frédéric	02-7361-21-6592-000	P. 869	94,29		94,29
		P. 870			

Un emplacement situé à Blainville, composé d'une partie des lots numéros huit cent soixante-neuf et huit cent soixante-dix P. 869, P. 870) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au sud-ouest partie par le boulevard Labelle et partie par une autre partie du lot 869, au nord-est par une partie du lot 871, au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties des lots 869 et 870.

Le point d'intersection des lignes sud-ouest et sud-est dudit emplacement se trouve à 480 pieds de la ligne de division entre les lots 869 et 773, cette distance étant mesurée le long de l'emprise nord-est du boulevard Labelle.

Le point d'intersection des lignes nord-est et sud-est dudit emplacement se trouve à 479 pieds de la ligne de division entre les lots 870 et 773, cette distance étant mesurée le long de la ligne de division entre les lots 870 et 871.

Moustrou, Jean-Pierre	02-7457-95-7264-000	728-275	148,66		148,66
		729-18			
Les Jardins Hertel Inc.	02-7459-11-4845-000	755-92	41,77	0,36	42,13
Les Jardins Hertel Inc.	02-7459-11-5831-000	755-93	39,17	0,30	39,47
Provencher, André	02-7459-13-7853-000	758-27, 757-49	211,65		211,65

Noms	No de rôle	Lots	Taxes scolaires catholiques	Taxes scolaires protestantes	Total
Brasserie La Blainvilloise a/s MM. Montreuil et Labrecque	02-7459-55-8092-000	755-1-2	286,66 $		286,66 $
Lanthier, Paul	02-7460-90-2641-000	784-21 785-61	91,66		91,66
Moustrou, Jean-Pierre	02-7557-04-9690-000	728-298	85,80		85 80
Van De Vorst, Jacques	02-7557-07-3919-000	729-30	125,29		125,29
Van De Vorst, Jacques	02-7557-07-5342-000	729-31	113,49		113,49
Van De Vorst, Jacques	02-7557-07-7057-000	729-32	109,44		109,44
Van De Vorst, Jacques	02-7557-07-9371-000	729-33	109,44		109,44
Van De Vorst, Jacques	02-7557-07-9584-000	729-34	106,94		106,94
Botsch, Isolde	02-7557-12-2356-000	727-344	112,07	14,28 $	126,35
Botsch, Isolde	02-7557-13-5360-000	728-201 727-336	139,03	14,28	153,31
Van De Vorst, Jacques	02-7557-17-0798-000	729-35	109,44		109,44
Regnier, J. Jacques et Danielle a/s Jean Dehon	02-7557-26-8989-000	728-348	31,32		31,32
Botsch, Isolde	02-7557-35-2738-000	727-317 728-210	70,62	65,03	135,65
Regnier, J. Jacques et Danielle a/s Jean Dehon	02-7557-37-0303-000	728-347	31,32		31,32
Lambert, M. Mme Florent	02-7557-37-6593-000	728-405	181,64	6,00	187,64
Lambert, M. Mme Florent	02-7557-37-8079-000	728-406	181,50		181,50
Lambert, M. Mme Florent	02-7557-37-9168-000	728-407	181,50		181,50
Mercky, Emmanuel Lea	02-7557-38-8180-000	728-415	55,87		55,87
Lambert, M. Mme Florent	02-7557-47-0555-000	728-408	181,50		181,50
Lambert, M. Mme Florent	02-7557-47-1942-000	728-409	190,65		190,65
Adam Greenspoon Realties a/s S. Bierbrier	02-7558-30-9864-000	P. 729 P. 728	148,06	5,26	153,32

Un emplacement situé à Blainville, composé d'une partie des lots originaires numéros sept cent vingt-huit et sept cent vingt-neuf (P. 728, P. 729) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, borné au sud-est par le boulevard de la Seigneurie, au nord-ouest par une partie du lot 730 et par le lot 730-226 et au nord-est par les lots 729-1 et 728-231.

Rock Entreprises Ltée a/s Abe Nozetz	02-7558-71-5574-000	728-436	575,91	6,52	582,43
Adam Greenspoon Realties a/s Bierbrier in Trust	02-7558-74-2939-000	P. 729 P. 728	254,64	10,85	265,49

Un emplacement situé à Blainville, composé d'une partie des lots originaires numéros sept cent vingt-huit et sept cent vingt-neuf (P. 728, P. 729) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, borné au nord-est par le boulevard Labelle, au sud-est par une partie du lot 728-231, au sud-ouest par une partie du lot 729-1 et par les lots 729-70 et 729-71, et au nord-ouest par plusieurs parties du lot 730 et par les lots 730-22, 730-14, 730-15, 730-16, 730-17 et 730-146.

Jansen, M. Mme Gérard	02-7558-80-4856-000	727-131	184,32		184,32
Lavoie, Roger	02-7559-37-2100-000	789-107	544,88		544,88
Vermette, Diane Deslauriers	02-7658-37-8141-000	797-81 797-P. 80	90,54		90,54

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre-vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-dix-sept (797-P. 80), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord-ouest par une partie du lot 797, au nord-est par le lot 797-81, au sud-est par le lot 797-23 (48e Avenue est) et au sud-ouest par le lot 797-122.

Helainia Inc. a/s S. Haltrecht	02-7857-29-9280-000	517-14	87,23	69,00	156,23
Helainia Inc. In Trust a/s S. Haltrecht	02-7858-10-1688-000	P. 517, P. 517, P. 517, P. 517, P. 520, P. 517, P. 517, P. 517	630,05	40,53	670,58

Un emplacement situé à Blainville, composé:

a) D'une partie du lot originaire numéro cinq cent dix-sept (P. 517) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au sud-est et à l'est par le lot 517-1 (rue), au sud-ouest, à l'ouest et au nord-ouest par le lot 517-30 (parc), au nord-est par le lot 517-29 (passage) et par le lot 517-1 (rue).

b) D'une partie du lot originaire numéro cinq cent dix-sept (P. 517) auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au nord-est par le lot 517-29 (passage), au sud-est par le lot 517-28 (parc), au sud-ouest par le lot 517-31 (passage), au nord-ouest par le lot 517-1 (rue).

Noms	No de rôle	Lots	Taxes scolaires catholiques	Taxes scolaires protestantes	Total

c) D'une partie du lot originaire numéro cinq cent dix-sept (P. 517) auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au nord-est par le lot 317-31 (passage), au sud-est par le lot 517-33 (passage), au sud-ouest par le lot 517-32 (passage), au nord-ouest par le lot 517-1 (rue).

d) D'une partie du lot originaire numéro cinq cent dix-sept (P. 517) auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au nord-est par le lot 517-32 (passage), au sud-est par le lot 517-33 (passage), au sud-ouest par le lot 517-34 (parc), au nord-ouest par le lot 517-1 (rue).

e) D'une partie du lot originaire numéro cinq cent dix-sept (P. 517) auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au nord-est par le lot 517-28 (parc) au sud-est, par les lots 517-5, 517-4 (rues), au sud par le lot 517-3 (rue) au sud-ouest par le lot 517-34 (parc), au nord-ouest par le lot 517-33 (passage).

f) D'une partie du lot originaire numéro cinq cent dix-sept (P. 517) auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au nord-est par le lot 517-28 (parc), et le lot 517-27 (passage), au sud-est par le lot 517-26 (passage) au sud-ouest par les lots 517-5 (rue) et 517-6 (rue), au nord-ouest par le lot 517-28 (parc).

g) D'une partie du lot originaire numéro cinq cent dix-sept (P. 517) auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au nord-est par le lot 517-27 (passage), au sud-est par le lot 517-25 (passage), au sud-ouest par le lot 517-6 (rue), au nord-ouest par le lot 517-26 (passage).

h) D'une partie du lot originaire numéro cinq cent vingt (P. 520) auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée vers le nord-est par le lot numéro 520-8 (parc), vers le sud-est par le lot numéro 520-10 (passage), vers le sud-ouest par le lot numéro 520-2 (boulevard Gaétan-Richard), vers le nord-ouest par le lot numéro 520-9 (passage).

Brunet, Paul-Émile	02-7960-21-9847-000	480-36	121,59 $		121,59 $
Miron, Hélène	02-8055-49-5698-000	P. 244 P. 244	273,01		273,01

Un emplacement situé à Blainville, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (P. 244) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, étant toute la partie dudit lot située au sud du chemin du Bas-Ste-Thérèse, bornée au sud-est par la rivière aux Chiens, au nord-ouest par le chemin du Bas-Ste-Thérèse, au nord-est par le lot 250 et au sud-ouest par le lot 240.

Sauf et à distraire une partie dudit lot mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur par quarante pieds (40 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée, au nord-est et au sud-ouest par la partie du lot 244 ci-dessus décrite, au sud-est par la rivière aux Chiens et au nord-ouest par le chemin du Bas-Ste-Thérèse.

Moulton Holdings Ltd	02-8057-48-3774-000	P. 341	82,02	20,08	102,10

Un emplacement situé à Blainville, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quarante et un (P. 341) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord, par une partie des lots 372 et 373, au sud par le résidu du lot 341 propriété de Gabriel Oudart ou représentants, à l'ouest par le lot 342 et à l'est par le lot 340.

Bélec, Philippe	03-1-379	82-32	284,02		284,02
Peelman, Oscar *uxor*	03-1-444-180	82-297	46,24		46,24
Pentefountas, Jimmy (50%) Durocher, André (50%)	L03-1-619	88-P. 3 88-P. 4 88-P. 5	91,81	127,02	218,83

1. Une partie du lot numéro trois de la subdivision du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-P. 3) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord-ouest par le résidu dudit lot 88-3; au sud-est par le lot 88-11 (9e Avenue); au nord-est par une partie du lot 88-2 et au sud-ouest par la partie ci-après décrite du lot 88-4.

2. Une partie du lot numéro quatre de la subdivision du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-P. 4) auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au nord-ouest par le résidu dudit lot 88-44; au sud-est par le lot 88-11, au nord-est par la partie ci-dessus décrite du lot 88-3 et au sud-ouest par la partie ci-après décrite du lot 88-5.

3. Une partie du lot numéro cinq de la subdivision du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-P. 5) auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au nord-ouest, par le résidu dudit lot 88-5; au sud-est et au sud-ouest par les lots 88-11 et 88-6 et au nord-est par la partie ci-dessus décrite du lot 88-4; sauf et à distraire la parcelle de terrain située à l'angle sud dudit lot 88-5, vendue à la corporation municipale de Ste-Thérèse-Ouest, aux termes de l'acte enregistré au bureau de la division de Terrebonne sous le numéro 294689.

Mildred Investment Inc. a/s Louis Drazin	03-2-14-1	P. 91 P. 94 P. 95 P. 96, P. 96 P. 98	4 055,91	162,31	4 218,22

a) Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (P. 91) au cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée comme suit: au nord, par une partie du lot 91 (autoroute 15), au nord-est par une partie du lot 90, au sud par une partie du lot 91-44 (rue), au sud-est par le lot 91-44 (rue) et par le lot 91-40 (rue), au sud-ouest par une partie du lot 91-44 (rue) et par la partie du lot 94 ci-dessous décrit au paragraphe *b*, au nord-ouest partie par la partie du lot 94 ci-dessous décrite au paragraphe *b* et partie par les lots numéros 91-14-1 et 91-14-2.

b) Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-quatorze (P. 94) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord-est partie par la partie des lots 91-14-1 et 91-14-2 et partie par la partie du lot 91 et partie par une partie du lot 94-57 (rue), au sud-est partie par la partie du lot 91 et partie par la partie du lot 94-57 (rue), et par le lot 94-56 (rue), au sud-ouest par la partie du lot 95 ci-après décrite et au nord-ouest par une autre partie du lot 94 (autoroute 640 ouest et ses chemins de service).

c) Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (P. 95) dudit cadastre, bornée au nord-est par une partie du lot 94 ci-haut décrite; au sud-est par le lot 95-133 (rue), au sud-ouest par une partie du lot 96 ci-après décrite et au nord-ouest par une partie du lot numéro 95 (autoroute 640 ouest et ses chemins de service).

d) Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (P. 96) dudit cadastre, bornée au nord-est par la partie du lot 95 ci-dessus décrite; au sud-est par une partie du lot 96-137 (rue); au sud-ouest par la partie du lot 96 et au nord-ouest par une autre partie du lot 96 (autoroute 640 ouest et ses chemins de service).

e) Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (P. 96) dudit cadastre, bornée au nord-est par une partie du lot 96 ci-haut décrite; au sud-est par une partie du lot 96-137 (rue); au sud-ouest par une partie du lot 98 ci-après décrite et au nord-ouest par une autre partie du lot 96 (autoroute 640 ouest et ses chemins de service).

f) Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-dix-huit (P. 98) dudit cadastre, bornée au nord-est par une partie du lot 96 ci-dessus décrite, au sud-est partie par le lot 98-67 (rue); et partie par le lot 98-187, au sud-ouest partie par les lots 98-186 et 98-187 et partie par une partie du lot 98 (Grande-Allée) et partie par le lot 98-60 (Grande-Allée) et à l'ouest et au nord-ouest par une partie du lot 98 (autoroute 640 ouest et ses chemins de service).

Noms	*No de rôle*	*Lots*	*Taxes scolaires catholiques*	*Taxes scolaires protestantes*	*Total*
Mildred Investment Inc. a/s Louis Drazin	03-2-23	91-14-P. 1 91-14-2	134,96	28,36	163,32

Une partie du lot numéro un de la resubdivision du lot numéro quatorze de la subdivision du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-14-P. 1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord et au nord-est par l'autoroute des Laurentides (P. 91); au sud-est par une autre partie dudit lot 91; au sud-ouest, par le lot 91-14-2 et une partie du lot 94 et au nord-ouest, par l'autoroute 640 (le résidu du lot 91-14-1 et une partie du lot 91).

Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-422	94-480	124,57 $	10,44 $	135,01 $
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-423	94-481	31,23	0,58	31,81
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-424	94-482	31,23	0,66	31,89
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-425	94-483	31,23	0,66	31,89
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-426	94-484	31,23	0,87	32,10
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-427	94-485	31,23	0,87	32,10
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-428	94-486	31,23	0,61	31,84
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-429	94-487	34,28	0,66	34,94
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-430	94-488	34,28	0,73	35,01
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-431	94-489	34,28	0,73	35,01
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-432	94-490 95-578	34,56	0,73	35,29
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-433	94-491 95-577	35,69	3,48	39,17
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-434	94-492 95-576	35,01	0,66	35,67
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-435	94-493 95-575	35,01	0,66	35,67
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-436	94-494 95-574	35,01	0,66	35,67
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-437	94-495 95-573	35,01	0,66	35,67
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-438	94-496 95-572	35,01	0,66	35,67
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-439	94-497 95-571	35,36	0,66	36,02
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-441	94-499	34,32	0,71	35,03
Habitations Charmeville Inc.	03-2-31-442	94-500 95-566	34,88	0,73	35,61
Gages, Mlle Armande	03-2-34-285	96-289	32,14	20,54	52,68
Richer, Jean-Guy	03-3-467-32	102-380 103-104	239,76		239,76
Willems, Michel *et uxor*	03-3-564-9	103-122	34,19		34,19
Lefas, Marc	03-3-564-13	103-126	35,44	96,10	131,54
Lefas, Marc	03-3-564-24	103-138	31,96	96,14	128,10
Van Den Branden Baronne Jean	03-3-564-229	103-351	46,46		46,46
Vanderstukken, Emmanuel *et uxor*	03-3-564-257	103-387	43,31		43,31
Vanderstukken, Emmanuel *et uxor*	03-3-564-258	103-388	34,43		34,43

Noms	No de rôle	Lots	Taxes scolaires catholiques	Taxes scolaires protestantes	Total
Cetro Developments Inc.	03-5-9-1	P. 156	275,90 $	12,00 $	287,90 $

Un emplacement situé à Boisbriand, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numero cent cinquante-six (P. 156) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord par le lot 156-2 (rue); au sud-est, par les lots 156-93, 156-94, 156-95 et 156-97; au sud-ouest et à l'ouest, par le lot 156-4 et au nord-ouest par une partie du lot 156 (chemin de la Côte-Cachée).

Thibault, Paul-André	03-5-11-11	156-19	84,60		84,60
Lavallée, Jean-Guy	03-5-11-16	156-24	1 406,73		1 406,73
La Corporation Immobilière Imminvest Inc.	03-5-11-132	156-140	64,61	0,62	65,23
La Corporation Immobilière Imminvest Inc.	03-5-11-133	156-141	65,21	0,62	65,83
Naga Inc.	03-5-1017-43	187-116	113,05	0,87	113,92
Leclerc J. Clément	03-6-38	108-27	80,74		80,74
Cyr, Roger	03-6-126	108-109-1	293,95		293,95
Filion, Robert	03-6-284-2	119-4	94,49		94,49
Filion, Gilles	03-6-284-34	119-37	223,75		223,75
Avrith, S. et Rosenblatt, L.	03-6-620	131-10	96,81		96,81
Eckart, Hanns	L03-7-1-010	P. 109	66,65		66,65

Un emplacement situé à Boisbriand, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent neuf (P. 109) au cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord-est par les lots 109-63, 109-62, 109-61 et 109-60, au sud-est et au nord-ouest par d'autres parties du lot 109 et au sud-ouest par le lot 109-29 (rue). La ligne nord-ouest de la partie du lot 109 ci-dessus décrite est parallèle et située à 440 pieds de la limite sud-est du lot 109-24.

Byvoet, Thierry	03-7-1-013	P. 109	45,57		45,57

Un emplacement situé à Boisbriand, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent neuf (P. 109) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord-est par une partie du lot 103, au sud-est par le lot 109-4 (rue); au sud-ouest et au nord-ouest par d'autres parties dudit lot 109.

Marchal, Léon	03-7-1-185	109-196	51,26		51,26
Marchal, Léon	03-7-1-186	109-197	57,30		57,30
Coenegrachts, Johannes *et uxor*	03-7-1-187	109-198	31,52		31,52
Gaudio, Nicola	L03-7-27	P. 125, P. 125 ..	4 108,14		4 108,14

1. Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent vingt-cinq (P. 125) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville; bornée au nord-est et à l'est, par une autre partie dudit lot 125 (voie de service de l'autoroute 13), sur des distances respectives de 3 761,15 pieds, de 245,33 pieds, en suivant une courbe convexe d'un rayon de 400,73 pieds, de 250 pieds et de 294,75 pieds en suivant une courbe concave d'un rayon de 480,73 pieds; au sud-ouest, par une partie du lot originaire numéro 126, sur une distance de 4 459,9 pieds; au nord-ouest, par une partie du lot originaire numéro 144 et par une partie du lot originaire 145, sur une distance de 322,2 pieds;

2. Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent vingt-cinq (P. 125) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Thérèse-de-Blainville; bornée, au nord-est, par une partie du lot originaire numéro 124, sur une distance de 1 178,8 pieds; au sud-est et au nord-est, par une autre partie du lot originaire numéro 125, appartenant à Kay Ste-Thérèse Inc., sur des distances respectives de 193,35 pieds et de 145,86 pieds; au sud-est et au sud, par une autre partie dudit lot originaire numéro 125, étant la route 29, sur des distances de 61,21 pieds et de 68,94 pieds; au sud-ouest et à l'ouest, par une autre partie dudit lot originaire numéro 125, étant une voie de service de l'autoroute 13, sur des distances de 592,6 pieds, de 245,7 pieds en suivant une courbe convexe d'un rayon de 400,73 pieds, de 250 pieds et de 294,31 pieds en suivant une courbe concave d'un rayon de 480,73 pi.

Triad Diversified Ltd	03-8-25-4	144-3	113,26	17,98	131,24
Triad Diversified Ltd	03-8-25-13	144-15	135,68	22,24	157,92
Triad Diversified Ltd	03-8-25-14	144-16	59,47	7,80	67,27
Manilow, Dr Sheldon L.	03-8-25-27	145-2	175,10		175,10
Triad Diversified Ltd	03-8-25-33	145-10	337,74	5,20	342,94
Les Ent. G.F. Gauthier Inc.	03-8-78	P. 150	1 933,77	62,62	1 996,39

Un emplacement situé à Boisbriand, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent cinquante (P. 150) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville; bornée au nord-ouest, par le chemin de la rivière Cachée et les lots 148 et 149; au nord-est, par une partie du lot originaire numéro 151; au sud-est, par une partie dudit lot originaire numéro 150, étant la nouvelle emprise de l'autoroute 640; et au sud-ouest, par les lots 145, 146 et 149 dudit cadastre. Commençant au point d'intersection de la ligne de division entre les lots 150 et 151 avec la limite sud-est du chemin de la rivière Cachée; de là, dans une direction sud-est, le long de la ligne de division entre les lots 150 et 151, une distance de 2 676,56 pieds; de là, dans une direction sud-ouest, le long de la limite nord-ouest de l'emprise de l'autoroute 640, une distance de 599,95 pieds; de là, dans une direction nord-ouest, le long de la ligne de division entre le lot 150 d'une part et les lots 145 et 146 d'autre part, une distance de 2 606,5 pieds; de là, dans une direction nord-est, le long de la ligne de division entre les lots 150 et 148, une distance de 191,84 pieds; de là, dans une autre direction nord-est, le long de la ligne de division entre les lots 150 et 149, une distance de 96,39 pieds; de là, dans une direction nord-

Noms	No de rôle	Lots	Taxes scolaires catholiques	Taxes scolaires protestantes	Total

ouest le long de la ligne de division entre les lots 150 et 149, une distance de 287,75 pieds; de là, dans une direction nord-est, le long de la limite sud-est du chemin de la rivière Cachée, une distance de 307 pieds; jusqu'au point de commencement; sauf et à distraire une partie dudit lot 150, propriété de Marie Desjardins-Dion, mesurant 84 pieds de largeur sur 120 pieds de profondeur, telle que décrite cettedite partie distraite, à l'acte numéro 291781; contenant une superficie de 1 475 354,5 pieds carrés.

Sauf et à distraire une partie dudit lot originaire numéro cent cinquante (P. 150) dudit cadastre, ayant front sur le chemin de la rivière Cachée, commençant au point d'intersection de la ligne de division des lots 150 et 151, mesurant 100 pieds de largeur, en front, au nord-ouest, sur 150 pieds de profondeur, dans ses lignes nord-est et sud-ouest; bornée, en front, au nord-ouest, par le chemin de la rivière Cachée; d'un côté, au nord-est, par une partie du lot 151; en arrière, au sud-est et de l'autre côté, au sud-ouest, par la partie du lot 150 ci-dessus décrite appartenant à les Entreprises G.F. Gauthier Inc. (ou représentants); la présente partie distraite appartenant à Fernand Gauthier ou représentants.

Johnstall Entreprises Inc. a/s Olga Beer Yurchuk	03-9-12	165-2	351,29	6,98	358,27
Lee, Raymond a/s Landev International	03-9-712-2	P. 177	64,78		64,78

Un emplacement situé à Boisbriand, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent soixante-dix-sept (P. 177) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord-est par le lot 178, au sud-ouest par une rue projetée de 50 pieds de largeur (P. 177); au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties dudit lot 177; les lignes nord-ouest et sud-est sont perpendiculaires à la ligne de division entre les lots 177 et 178 et le coin nord est situé à une distance de 2 839,87 pieds de la limite sud-est de la côte Sud, mesuré le long de la ligne de division entre les lots 177 et 178.

Les lots ci-dessus font parties du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Palin, Urgel	05-7866-51-5050-0000	P. 23	266,14		266,14

Un emplacement situé à Sainte-Anne-des-Plaines, connu et désigné comme étant le lot originaire numéro vingt-trois (23) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, sauf et à distraire les parties dudit lot vendues aux termes des actes 66022, 127167, 129738 et 291157.

Neveu, Emmanuel	05-7974-96-8010-000	P. 466	53,44		53,44

Un emplacement situé à Sainte-Anne-des-Plaines, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro quatre cent soixante-six (P. 466) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, bornée au nord-ouest par les terres du cadastre de la paroisse de Sainte-Sophie, au sud-est par les lots 325 et 326, à l'est par le lot 467 et à l'ouest par le résidu du lot 466.

Sauf et à distraire la partie dudit lot vendue à Hydro-Québec aux termes de l'acte enregistré à Terrebonne sous le numéro 564052.

Laflamme, Jacques	05-8069-40-6136-000	P. 257	243,65		243,65

Un emplacement situé à Sainte-Anne-des-Plaines, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-sept (P. 257) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, bornée au nord-ouest par une partie des lots 266-18 et 266-17, au nord-est, par une partie du lot 257, au sud-est, par le boulevard Ste-Anne et au sud-ouest par le lot 256.

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines.

Municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines

Noms	No de rôle	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Les Entreprises J.H. Grenon	8068-67-7395	163-28-5	146,30 $	63,99 $	210,29 $
Caissie, Roger	7674-70-4440	444-32	9,57		9,57
Pascal, Verdugo	8368-40-4309	140-58	7,62		7,62
Champagne, Marie-Paule	8170-98-5725	308-26	388,64		388,64

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines.

Municipalité de Sainte-Sophie

Noms	*No de fiche*	*Lots*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Total*
Jeannotte, Charles	45-33	P. 22	73,01 $	2,84 $	75,85 $

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro vingt-deux (P. 22) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 262 pieds, plus ou moins, dans sa ligne sud-ouest, 169,5 pieds dans sa ligne nord-ouest, 262 pieds, plus ou moins, dans sa ligne nord-est et 169,5 pieds dans sa ligne sud-est; le point d'intersection entre les lignes nord-est et sud-est étant situé sur la ligne séparative des paroisses Sainte-Sophie et de Sainte-Anne-des-Plaines et à 169,5 pieds de la ligne séparative des lots 21 et 22 du même cadastre. Borné au sud-est par une partie du lot numéro 22 et au nord-ouest par une autre partie du lot 22 étant une bande de terre décrite au paragraphe 6 du droit de passage donné par le vendeur à l'acquéreur. Ayant une superficie totale de 44 409 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins. Le tout tel que décrit comme étant le lot numéro sept cent cinquante-deux (deux) sur un plan préparé par M. Hubert Murray, a.-g., le 5 juillet 1976.

Berger, Réal	64-33	P. 24	31,61	8,11	39,72

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro vingt-quatre (P. 24) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire mesurant environ 174 pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est et 263 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, le point d'intersection entre les lignes nord-est et sud-est étant situé sur la ligne séparative des lots numéros 23 et 24 et à 658 pieds du chemin public. Borné au nord-est par partie du lot no 23, au sud-ouest, nord-ouest et sud-est par d'autres parties du lot 24. Ayant une superficie totale d'environ 45 762 pieds carrés, le tout mesures anglaises et plus ou moins. Le tout tel que décrit comme étant le lot numéro sept cent soixante et un (quatre) sur un plan préparé par M. Hubert Murray, a.-g., le 5 juillet 1976.

Legault, Bernard	106-11	P. 52	27,61	18,02	45,63

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-deux (P. 52) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme irrégulière, mesurant environ 280 pieds dans sa ligne sud, 105 pieds dans sa ligne ouest; 260 pieds dans sa ligne nord pour ensuite courber sur un rayon de 20 pieds sur une distance de 31,46 pieds et rejoindre la ligne est qui mesure 85 pieds; le point d'intersection entre les lignes sud et est étant situé à une distance d'environ 440 pieds de la ligne de division des lots 52 et 53 et à une distance d'environ 1 075 pieds du chemin public; borné au nord par une bande de terre étant un droit de passage; de tous les autres côtés par d'autres parties du lot 52. Ayant une superficie totale d'environ 29 314 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins. Lesdites parties étant connues comme étant les lots 342, 343, sur un plan préparé en date du 21 août 1975, par M. Hubert Murray, a.-g.

Simard, Yvon	106-53	P. 52	27,61	7,17	34,78

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-deux (P. 52) au cadastre de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 125 pieds dans ses lignes nord et sud, 117 pieds dans ses lignes est et ouest, le point d'intersection entre les lignes ouest et sud étant situé à une distance d'environ 430 pieds du chemin public et à environ 293 pieds de la ligne de division des lots 52 et 53; borné au nord par une partie du lot 52 appartenant à C. Chouinard ou représentants, à l'est par une bande de terre étant un droit de passage, au sud par une partie du lot 52 appartenant à C. Boufard ou représentants, à l'ouest par d'autres parties du lot 52. Ayant une superficie totale d'environ 14 625 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Simard, Yvon	106-54	P. 52	26,18	6,67	32,85

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-deux (P. 52) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 134 pieds dans sa ligne sud-est, 150 pieds dans sa ligne sud-ouest; 134 pieds dans sa ligne nord-ouest et 150 pieds dans sa ligne nord-ouest. Le point d'intersection entre les lignes sud-ouest et sud-est étant situé à une distance de 80 pieds de la ligne de division entre les lots 51 et 52 et à une distance de 981,56 pieds du point d'intersection entre le chemin public et le lot 52; borné au nord-est, au sud-est et au sud-ouest par d'autres parties du lot 52 et au nord-ouest par une bande de terre décrite au paragraphe 4 du droit de passage donné à l'acquéreur. Ayant une superficie totale d'environ 20 100 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Simard, Yvon	106-56	P. 52	27,61	7,17	34,78

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-deux (P. 52) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 128 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 110 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, le point d'intersection entre les lignes nord-ouest et sud-ouest étant situé sur la ligne de division entre les lots 51 et 52, à une distance d'environ 126,4 pieds, du point de rencontre entre les lots 51 et 52 et le chemin public; borné au sud-ouest par le lot 51, au nord-ouest par une partie du lot 52 appartenant à Armand Noreau ou représentants. Ayant une superficie totale d'environ 14 080 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Simard, Yvon	106-57	P. 51	26,18	6,67	32,85

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante et un (P. 51) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 110 pieds

Noms	No de fiche	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total

dans ses lignes est et ouest, 120 pieds dans ses lignes nord et sud, le point d'intersection entre les lignes nord et ouest étant situé à une distance d'environ 317 pieds de la ligne de division des lots 51 et 52 et à environ 670 pieds du chemin public; borné à l'est par des parties du lot 51 appartenant à R. Morin ou représentants, au sud par d'autres parties du lot 51 appartenant à S. Gravel, à l'ouest par d'autres parties du lot 51 appartenant à C. Desbiens ou représentants, au nord par une bande de terre décrite au paragraphe 9 du droit de passage donné aux présentes. Ayant une superficie d'environ 13 200 pieds carrés, mesures anglaises plus ou moins.

Simard, Yvon	106-58	P. 51	26,18 $	6,67 $	32,85 $

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante et un (P. 51) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 120 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, et 110 pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est; le point d'intersection entre les lignes nord-est et sud-est étant situé à environ 72 pieds de la ligne de division entre les lots 51 et 52 du même cadastre et à environ 180 pieds du point d'intersection entre la rivière aux Castors et les lots 51 et 52 du même cadastre; borné au sud-est par une bande de terre décrite au paragraphe 8 du droit de passage donné à l'acquéreur par le vendeur et de tous les autres côtés par d'autres parties du lot 51. Ayant une superficie totale d'environ 13 200 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Simard, Yvon	106-59	P. 52	31,74	8,72	40,46

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-deux (P. 52) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme irrégulière, mesurant environ 124 pieds dans ses lignes nord-est, 130,6 pieds dans ses lignes sud-est, 112 pieds dans ses lignes sud-ouest, 130 pieds dans ses lignes nord-ouest, le point d'intersection entre les lignes nord-est et sud-est étant situé sur la ligne de division entre les lots 52 et la rivière aux Castors, à une distance de 280 pieds du point de rencontre entre les lots 52 et 53 et la rivière aux Castors; borné au nord-est et au sud-ouest par des parties du lot 52 appartenant à Gilles Pilon ou représentants, au sud-est par la rivière aux Castors, au nord-ouest par une bande de terre décrite au paragraphe 2 du droit de passage donné à l'acquéreur. Ayant une superficie totale d'environ 15 340 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Jeannotte, Charles E.	106-84	P. 52	64,16	2,03	66,19

Un terrain vacant situé en la municipalité de Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-deux (P. 52) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 150 pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est, 134 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest; le point d'intersection entre les lignes sud-ouest et sud-est étant situé à une distance de 79,2 pieds de la ligne de division entre les lots 51 et 52 et à une distance de 839,82 pieds du point d'intersection entre le chemin public et le lot 52. Borné au sud-ouest par une partie du lot 52, au nord-ouest et au nord-est par d'autres parties du lot 52 et au sud-est par une bande de terre décrite au paragraphe 3 du droit de passage donné par le vendeur à l'acquéreur. Ayant une superficie totale d'environ 20 100 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Jeannotte, Charles E.	106-85	P. 51 P. 51 P. 52	122,57	4,15	126,72

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante et un (P. 51) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme irrégulière mesurant 58 pieds dans sa ligne nord-ouest, 150 pieds dans sa ligne nord-est, 38,8 pieds dans sa ligne sud-est et puis courber vers le nord-ouest sur un rayon de 20 degrés et sur une distance de 31,42 pieds puis continuer sur une distance de 130 pieds dans sa ligne sud-ouest; le point d'intersection entre les lignes sud-est et nord-est étant situé sur la ligne de division entre les lots 51 et 52 à une distance de 839,82 pieds du point d'intersection entre le chemin public et les lots 51 et 52. Borné au nord-ouest par partie du lot 51, au nord-est par le lot 52 et au sud-est par une bande de terre décrite au paragraphe 5 du droit de passage donné par le vendeur à l'acquéreur et au sud-ouest par la même bande de terre ci-haut mentionnée.

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante et un (P. 51) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme irrégulière mesurant 64,1 pieds dans sa ligne nord-ouest, 149,83 pieds dans sa ligne nord-est, 43,23 pieds dans sa ligne sud-est puis courber vers le nord-ouest sur un rayon de 20 pieds et une distance de 31,42 pieds puis continuer sur une distance de 130,5 pieds dans sa ligne sud-ouest. Borné au nord-ouest par une servitude du Bell Canada, au nord-est par le lot 52, au sud-est par une bande de terre décrite au paragraphe 10 du droit de passage donné par le vendeur à l'acquéreur, et au sud-ouest par une bande de terre décrite au paragraphe 5 du droit de passage donné par le vendeur à l'acquéreur. Ayant une superficie totale d'environ 20 358 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-deux (P. 52) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 120 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, 110 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest; le point d'intersection entre les lignes nord-ouest et sud-ouest étant situé à 43 pieds de la ligne de division entre les lots 51 et 52 et à environ 785 pieds du chemin public; borné au sud-est par une bande de terre décrite au paragraphe 5 du droit de passage donné à l'acquéreur et des autres côtés par d'autres parties du lot 52. Ayant une superficie totale d'environ 13 200 pieds carrés.

Noms	No de fiche	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Jeannotte, Charles E.	106-90	P. 52	39,59 $	1,32 $	40,91 $

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-deux (P. 52) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme irrégulière, mesurant environ 150 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 80 pieds dans sa ligne nord-ouest, 79,2 pieds dans sa ligne sud-est. Borné au sud-ouest par partie du lot 51, au nord-ouest et au nord-est par parties du lot 52 et au sud-est par une bande de terre décrite au paragraphe 3 du droit de passage donné par le vendeur à l'acquéreur. Ayant une superficie totale d'environ 20 614 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Jeannotte, Charles E.	106-91	P. 51	44,50	1,52	46,02

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante et un (P. 51) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme irrégulière, mesurant environ 105 pieds dans sa ligne nord-est, 140 pieds dans sa ligne sud-est, 85 pieds dans sa ligne sud-ouest, pour ensuite courber vers le nord-est sur un rayon de 20 pieds et une distance de 31,42 pieds, puis continuer dans cette direction sur une distance de 120 pieds, le point d'intersection entre les lignes nord-est et sud-est étant situé à environ 6 pieds de la ligne de division entre les lots 51 et 52 et à environ 539 pieds du point d'intersection entre les lots 51, 52 et de la rivière aux Castors; borné au nord-ouest et sud-ouest par une bande de terre décrite au paragraphe 10 du droit de passage donné à l'acquéreur et des autres côtés par d'autres parties du lot 51. Ayant une superficie totale d'environ 14 614 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Archambault, Raymond	108-16	P. 53	26,18	16,51	42,69

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-trois (P. 53) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme carrée, mesurant environ 120 pieds dans chacun de ses côtés; le point d'intersection entre les lignes nord-est et sud-est étant situé à environ 282,6 pieds de la ligne de division entre les lots 53 et 54 et à environ 950 pieds du point d'intersection entre les lots 53 et 54 et la rivière aux Castors; borné au sud-ouest par une bande de terre décrite au paragraphe 14 du droit de passage donné à l'acquéreur et des autres côtés par d'autres parties du lot 53. Ayant une superficie totale d'environ 14 400 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Cullens, Patrick	106-95	P. 51 P. 52	74,31	57,41	131,72

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante et un (P. 51) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 6 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 105 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est; le point d'intersection entre les lignes sud-est et nord-est étant situé sur la ligne de division entre les lots 51 et 52, à une distance d'environ 434 pieds du point d'intersection entre les lots 51, 52 et la rivière aux Castors; borné au sud-est par une bande de terre décrite au paragraphe 10 du droit de passage donné à l'acquéreur par le vendeur, au nord-est par une partie du lot 52 et des autres côtés par d'autres parties du lot 51. Ayant une superficie totale d'environ 28 770 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-deux (P. 52) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 105 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 268 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est; le point d'intersection entre les lignes sud-est et sud-ouest étant situé sur la ligne de division entre les lots 51 et 52, à une distance d'environ 434 pieds du point d'intersection entre les lots 51, 52 et la rivière aux Castors, borné au sud-est par une bande de terre décrite au paragraphe 6 du droit de passage donné à l'acquéreur par le vendeur, au sud-ouest par une partie du lot 51 et des autres côtés par d'autres parties du lot 52.

Jeannotte, Charles E.	108-90	P. 54	86,46	2,84	89,30

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-quatre (P. 54) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant 130 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 108 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, point d'intersection entre les lignes nord-ouest et sud-ouest étant situé sur la ligne de division entre les lots 53 et 54, à environ 656 pieds du point d'intersection entre les lots 53, 54, 78 et 79; borné au nord-est par une bande de terre décrite au paragraphe 3 du droit de passage donné à l'acquéreur, au sud-ouest par le lot 53 et des autres côtés par d'autres parties du lot 54. Ayant une superficie totale d'environ 14 000 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Jeannotte, Charles E.	108-91	P. 53	167,12	5,77	172,89

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-trois (P. 53) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme irrégulière, mesurant environ 200 pieds dans sa ligne est, 336 pieds dans sa ligne sud-ouest; 110 pieds dans sa ligne nord-ouest; 130 pieds dans sa ligne nord-est, pour ensuite courber vers le nord-est sur un rayon de 86 pieds et une distance de 82,55 pieds; le point d'intersection entre les lignes est et sud-ouest étant situé sur la ligne de division entre les lots 52 et 53, à une distance de 715,6 pieds au nord-ouest de la réserve pour l'élargissement du chemin public; borné au nord-est par une bande de terre décrite au paragraphe 6 du même droit de passage; à l'est par une partie du lot 53 appartenant à Roland St-Pierre ou représentants; au sud-ouest par le lot 52; au nord-ouest par une autre partie du lot 53. Ayant une superficie totale d'environ 32 699 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Noms	No de fiche	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Jeannotte, Charles	108-92	P. 53	83,73 $	2,73 $	86,46 $

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-trois (P. 53) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme irrégulière, mesurant environ 240 pieds dans sa ligne nord-est, 120 pieds dans sa ligne sud-est, 220 pieds dans sa ligne sud-ouest, pour ensuite courber sur un rayon de 20 pieds et une distance de 31,4 pieds, puis continuer dans cette direction (ligne nord-ouest sur une distance de 100 pieds); le point d'intersection entre les lignes nord-est et sud-ouest étant situé à environ 296 pieds de la ligne de division entre les lots 52 et 53, et à environ 890 pieds du point d'intersection entre les lots 52 et 53 et la limite sud-est de la réserve pour l'élargissement du chemin public; borné au sud-ouest par une bande de terre décrite au paragraphe 14 du même droit de passage; au nord-ouest par une bande de terre décrite au paragraphe 16 du même droit de passage et des autres côtés par d'autres parties du lot 53. Ayant une superficie totale d'environ 28 714 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Legault, Bernard	108-98	P. 53	58,96	47,76	106,72

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-trois (P. 53) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme irrégulière, mesurant environ 240 pieds dans sa ligne nord-ouest; 76 pieds dans sa ligne nord-est pour ensuite courber vers le sud sur un rayon de 50 pieds et une distance de 60,2 pieds pour continuer dans cette direction (ligne est) sur une distance de 188 pieds puis courber vers le nord-ouest sur un rayon de 20 pieds et une distance de 31,4 pieds et continuer dans cette direction (ligne sud-ouest) sur une distance de 178 pieds, le point d'intersection entre les lignes nord-ouest et sud-ouest étant situé à environ 176 pieds de la ligne de division entre les lots 52 et 53 et à environ 392 pieds du point d'intersection entre les lots 52, 53 et la rivière aux Castors; borné à l'est par une bande de terre décrite au paragraphe 15 du droit de passage donné à l'acquéreur, au sud-ouest par une bande de terre décrite au paragraphe 14 du même droit de passage; et des autres côtés par d'autres parties du lot 53. Ayant une superficie totale d'environ 37 260 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Jeannotte, Charles E.	108-103	P. 54	42,23	1,42	43,65

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinquante-quatre (P. 54), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme irrégulière, mesurant 112,6 pieds dans sa ligne sud-est; 250 pieds dans sa ligne sud-ouest; 92,6 pieds dans sa ligne nord-ouest pour ensuite courber sur un rayon de 20 pieds et une distance de 314 pieds; puis continuer dans cette direction (ligne nord-est) sur une distance de 230 pieds; le point d'intersection entre les lignes nord-est et sud-ouest étant situé sur la ligne de division entre les lots 53 et 55, à une distance d'environ 1 019 pieds de la rivière aux Castors. Borné au nord-ouest par une bande de terre décrite au paragraphe 13 du droit de passage donné à l'acquéreur; au nord-est par une bande de terre décrite au paragraphe 12 du même droit de passage; au sud-est par une autre partie du lot 54; au sud-ouest par le lot 53. Ayant une superficie totale d'environ 28 064 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Bruyère, Maurice	156	P. 67	233,08	22,81	255,89

Un terrain situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro soixante-sept (P. 67) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, borné vers le sud-est par parties du lot 67-8; vers le sud-ouest par le lot 67-1 étant la rue Clément; vers le nord-ouest et le nord-est par d'autres parties dudit lot 67.

Ghitesco, Dan	1255	P. 277	460,19	8,46	468,65

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-dix-sept (P. 277) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, borné en front à l'est par un chemin privé, appartenant à Edmond Perreault, en arrière, à l'ouest par la terre de M. Racine, d'un côté, au nord par la rivière et de l'autre côté au sud par une autre partie du lot 277 appartenant à M. Kasovan. Avec bâtisses dessus érigées.

Stewart, Lilian Batson	1257	P. 277	1 131,74	1,82	1 133,56

Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro deux cent soixante-dix-sept (P. 277) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, borné en front par un chemin public, en arrière par partie du même lot, propriété de M. Peterson, d'un côté par un chemin privé de 5 pieds de largeur, de l'autre côté par un autre chemin privé mesurant 25 pieds de largeur.

Lorange, Normand	1260	P. 277	430,98	387,99	818,97

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-dix-sept (P. 277) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, borné en front au sud-est par le chemin public, en arrière au nord-ouest par la rivière l'Achigan, d'un côté à l'est par M. Eugène Major ou représentants (P. 278) et de l'autre côté par M. Drozdowich.

Sisca, Ernest	1405	P. 293 P. 294	416,52	240,90	657,42

Deux fermes situées dans la paroisse de Sainte-Sophie, connues et désignées sous le numéro deux cent quatre-vingt-treize et deux cent quatre-vingt-quatorze (293,294) aux plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse sans les bâtiments dessus érigés. Devant être distraite desdits lots la partie de ceux-ci située entre la route au nord et la Rover au sud.

Noms	No de fiche	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Carr, Arthur	1420	P. 295	96,15 $	138,65 $	234,80 $

Un emplacement situé dans la municipalité de Sainte-Sophie, faisant partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-quinze (ptie 295) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, étant de forme rectangulaire et borné en front au nord-est par une autre partie dudit lot formant une rue à l'état de projet désignée sous le nom de promenade Cedar, à l'arrière au sud-ouest et de deux côtés au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties dudit lot. La ligne nord-est dudit emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 294 et 295 et située à 150 pi de cette ligne; de plus, une prolongation de la ligne nord-ouest dudit emplacement dans une direction sud-ouest sur une distance de 316 pi croise la ligne de division entre les lots numéros 295 et 296 à un point situé à 3 917 pi de l'extrémité nord-ouest de cette dernière ligne de division. Toutes les dimensions susmentionnées sont en mesures anglaises, et plus ou moins.

Chester, A. Dye	1429	P. 295	16,63		16,63

Un emplacement situé dans la municipalité de Sainte-Sophie, faisant partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-quinze (ptie 295) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, étant de forme rectangulaire et borné en front au sud-ouest par une autre partie dudit lot formant une rue à l'état de projet et désignée sous le nom de promenade Cedar, de deux côtés au nord-ouest et au sud-est par les parties dudit lot, et à l'arrière au nord-est par une partie du lot numéro 294 audit plan officiel; la ligne sud-ouest dudit emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 295 et 296 et située à 466 pi de cette ligne; de plus, une prolongation de la ligne nord-ouest dudit emplacement dans une direction sud-ouest croise ladite ligne de division à un point situé à 5 242 pi de l'extrémité nord-ouest de ladite ligne de division. Toutes les dimensions susmentionnées sont en mesures anglaises, et plus ou moins.

Fiedler, Hanse Schlybeurt, Roger	1436	P. 295	14,07	0,41	14,48

Un emplacement situé dans la paroisse de Sainte-Sophie, faisant partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-quinze aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, étant de forme rectangulaire et borné en front au sud-ouest par une autre partie dudit lot formant une rue à l'état de projet et désignée sous le nom de promenade Cedar, d'un côté au nord-ouest par une autre partie dudit lot vendu au docteur John W. Forline, de l'autre côté au sud-est par une autre partie dudit lot vendu au docteur Alan B. Fidler, et à l'arrière au nord-est par une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-quatorze audit plan officiel. La ligne sud-est dudit emplacement croise la ligne de division entre les lots numéros 294 et 295 à un point situé à 1 181 pi de la ligne nord-ouest de l'autoroute, en mesurant le long de ladite ligne de division. Toutes les dimensions susmentionnées sont en mesures anglaises, et plus ou moins.

Bartholomew, Blaha	1442	P. 295	30,99		30,99

Un emplacement situé dans la municipalité de Sainte-Sophie, faisant partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-quinze (ptie 295) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, étant de forme rectangulaire et borné en front au nord-est par une autre partie dudit lot formant une rue à l'état de projet et désignée sous le nom de promenade Cedar, à l'arrière au sud-ouest et de deux côtés au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties dudit lot. La ligne sud-ouest dudit emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 295 et 296 et située à 216 pi de cette ligne; de plus, une prolongation de la ligne nord-ouest dudit emplacement dans une direction sud-ouest croise ladite ligne de division à un point situé à 4 690 pi de l'extrémité nord-ouest de ladite ligne de division.

Deagustine, Vincent Avrith, S. Rosenblatt, L.	1483	P. 296 P. 296	124,00		124,00

Un terrain vacant situé dans la paroisse de Sainte-Sophie, faisant partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-seize (ptie 296) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, ayant une superficie de 156 400 pieds carrés et composé comme suit: une partie dudit lot étant de forme rectangulaire et bornée au sud-ouest par une autre partie dudit lot formant une rue à l'état de projet et désignée sous le nom d'avenue Montana, au nord-est par une autre partie dudit lot formant une autre rue à l'état de projet et désignée sous le nom de promenade Hanover, d'un côté au sud-est par d'autres parties dudit lot, y compris la partie vendue à Anthony V. Torr et de l'autre côté au nord-ouest partiellement par la partie du lot ci-après décrit et partiellement par une autre partie dudit lot; mesurant 736 pieds de largeur le long de ses lignes nord-est et sud-ouest sur 200 pieds de profondeur le long de ses lignes nord-ouest et sud-est, ayant une superficie de 147 200 pieds carrés.

Une autre partie dudit lot bornée en front au sud-ouest par une autre partie formant une rue à l'état de projet et désignée sous le nom d'avenue Montana, à l'arrière au nord-est et d'un côté au nord-ouest par d'autres parties dudit lot, et de l'autre côté au sud-est par une partie dudit lot décrit plus haut; mesurant 92 pieds de largeur le long de ses lignes nord-est et sud-ouest sur 100 pieds de profondeur le long de ses lignes nord-ouest et sud-est, ayant une superficie de 9 200 pieds carrés. La ligne sud-ouest dudit terrain est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 296 et 298 et située à 300 pi de cette ligne; de plus, une prolongation de la ligne sud-est dudit terrain dans une direction nord-est sur une distance de 34 pi croise la ligne de division entre les lots numéros 295 et 296 à un point situé à 4 690 pi de l'extrémité nord-ouest de ladite ligne de division.

Noms	No de fiche	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Murphy, Pierre Wilson, Wren	1816	P. 319 P. 319 P. 319	107,07 $		107,07 $

Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Sainte-Sophie, faisant partie du lot originaire numéro trois cent dix-neuf (ptie 319) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, étant de forme rectangulaire et borné en front au nord-est par une autre partie dudit lot formant une rue à l'état de projet désignée sous le nom de chemin Westcrest, à l'arrière au sud-ouest et de deux côtés au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties dudit lot; mesurant 736 pieds de largeur le long de ses lignes nord-est et sud-ouest sur 100 pieds de profondeur le long de sa ligne nord-ouest. La ligne nord-est dudit emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 318 et 319 et située à 416 pieds de cette ligne; de plus, une prolongation de la ligne nord-ouest dudit emplacement dans une direction sud-ouest sur une distance de soixante-seize pieds croise la ligne de division entre les lots numéros 319 et 320 à angles à un point situé à 104 pieds de l'extrémité nord-est de cette dernière ligne de division.

Une autre partie du lot numéro trois cent dix-neuf (ptie 319) audit plan officiel, étant de forme rectangulaire et bornée en front au sud-ouest par une autre partie dudit lot formant ledit chemin Westcrest, à l'arrière au nord-est partiellement par la partie du lot ci-après décrit et partiellement par une partie dudit lot, et de deux côtés au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties dudit lot; mesurant 1 104 pieds de largeur le long de ses lignes nord-est et sud-ouest sur 100 pieds de profondeur le long de ses lignes nord-ouest et sud-est, ayant une superficie de 110 400 pieds carrés. La ligne nord-est dudit emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 318 et 319 et située à 158 pieds de cette ligne; de plus, une prolongation de la ligne nord-ouest dudit emplacement dans une direction sud-ouest sur une distance de 234 pieds croise la ligne de division entre les lots numéros 319 et 320 à un point situé à 730 pieds de l'extrémité nord-est de cette dernière ligne de division.

Une autre partie du lot numéro trois cent dix-neuf (ptie 319) auxdits plan et livre de renvoi officiels, étant de forme rectangulaire et bornée en front au nord-est par une autre partie dudit lot formant une rue à l'état de projet et désignée sous le nom de promenade Westmount, à l'arrière au sud-ouest partiellement par la partie du lot décrit plus haut et partiellement par d'autres parties dudit lot et de deux côtés au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties du même lot; mesurant 1 104 pieds de largeur le long de ses lignes nord-est et sud-ouest sur 100 pieds de profondeur le long de ses lignes nord-ouest et sud-est, ayant une superficie de 110 400 pieds carrés. La ligne sud-ouest dudit emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 319 et 320 et située à 336 pieds de cette ligne; de plus, une prolongation de la ligne nord-ouest dudit emplacement dans une direction nord-est sur une distance de 157 pieds croise la ligne de division entre les lots numéros 318 et 319 à un point situé à 1 184 pieds de l'extrémité nord-ouest de cette dernière ligne de division.

L'emplacement décrit ci-dessus porte les numéros de subdivisions 319-24, 25, 27, 28, 29, 44, 45 et 46 sur un plan de subdivision à l'état de projet préparé par Maurice Gaudreault, arpenteur-géomètre, daté du 31 août 1962 et dont une copie est inscrite sous le numéro S-1230 de ses minutes.

Éthier, Marcel	1869	P. 341	201,18	92,53	293,71

Un emplacement situé en la paroisse de Sainte-Sophie, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro trois cent quarante et un (P. 341) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, borné au sud par le chemin public; en arrière, au nord, par Camille Régimbald ou représentants; à l'est par dame Gilberte Juneau ou représentants et à l'ouest par un emplacement appartenant à Danielle Éthier suivant acte enregistré à Terrebonne sous le numéro 351749.

Hébert, Améde	1978-48, 1981-3	P. 353	104,66	69,76	174,42

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent cinquante-trois (P. 353) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme régulière, mesurant environ 770,12 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est; la ligne nord-ouest coincide avec la ligne séparative des lots 352 et 353 du même cadastre. Le point d'intersection entre les lignes nord-est et nord-ouest étant situé sur la ligne séparative des lots 352 et 353 du même cadastre et à 942,9 pieds de la ligne séparative de la paroisse de Sainte-Sophie et de la concession de la rivière Abercrombie. Borné au nord-est, au sud-est et au sud-ouest par d'autres parties du lot 353 du même cadastre et au nord-ouest par partie du lot 352 du même cadastre. Ayant une superficie totale d'environ 15 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Dorion, Jacques	1981-5	P. 353	31,10	1,32	32,42

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent cinquante-trois (P. 353) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 770 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 239,38 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest; le point d'intersection entre les lignes sud-est et nord-ouest; le point d'intersection entre les lignes sud-est et nord-est coincide exactement avec le point d'intersection du lot 353 et 352 du même cadastre, sa ligne nord-est est située à 2 163,72 pieds de la ligne séparative de la paroisse de Ste-Sophie et la concession sud de la rivière Abercrombie. Borné au nord-ouest par le lot 352 du même cadastre; et au nord-est, sud-est et au sud-ouest par d'autres parties du lot 353 du même cadastre. Ayant une superficie totale d'environ 5 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Duchesneau, Benoit	1981-6	P. 353	34,65	20,66	55,31

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent cinquante-trois (P. 353), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 820 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest; 224,78 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest; le point d'intersection entre les lignes nord-ouest et nord-est coincide exactement avec le point d'intersection des lots 352 et 353 de même cadastre et sa ligne nord-est est située à 2 403,10 pieds de la ligne séparative de la paroisse de Sainte-Sophie et de la concession sud de la rivière Abercrombie. Borné au nord-ouest par le lot 352 du même cadastre; au nord-est, au sud-est et au sud-ouest par d'autres parties du lot 353 du même cadastre. Ayant une superficie totale d'environ 6 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Noms	No de fiche	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Cloot, Jean	2186	P. 367	56,01 $	23,16 $	79,17 $

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-sept (P. 367) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 80 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur et borné au nord par la subdivision non officielle 435 du lot originaire 367, au sud par la rue 367-455, à l'est par la rue 367-434, à l'ouest par la subdivision non officielle 437 du lot originaire 367, tous dudit cadastre. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 550 pieds de la ligne de division entre les lots originaires 367 et 368 et le même coin sud-est est situé à 150 pieds de la rue 367-66 en longeant ladite ligne de division entre les lots originaires 367 et 368. Ledit emplacement est connu comme étant la subdivision non officielle 436 du lot originaire 367 audit cadastre.

Gagnon, Gérard	2189	P. 367	56,01	23,17	79,18

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-sept (P. 367) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 80 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, et borné au nord par la subdivision non officielle 417 du lot originaire 367, à l'ouest par la subdivision non officielle 422 du lot originaire 367, au sud par la subdivision non officielle 415 du lot originaire 367 et à l'est par une rue projetée, tous dudit cadastre. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 140 pieds de la ligne de division entre les lots originaires 367 et 368 et le même coin sud-est est situé à une distance de 180 pieds de la rue 367-66 en longeant ladite ligne de division entre les lots originaires 367 et 368. Ledit emplacement est connu comme étant la subdivision non officielle 416 du lot originaire 367 audit cadastre de la paroisse de Sainte-Sophie.

Chiasson, Jean-Guy	2192	P. 367	56,01	117,82	173,83

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-sept (P. 367) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 80 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, et borné au nord par le lot originaire 324, au sud par un chemin projeté, à l'est par la subdivision non officielle 446 du lot originaire 367 et à l'ouest par une rue projetée, tous dudit cadastre. Le coin sud-est est situé à 1 145 pieds de la ligne de division des lots originaires 367 et 368 et le même coin sud-est est situé à 1 365 pieds de la rue 368-20.

Thériault, Guy, Fortin, Donald St-Vincent, Michel	2389	P. 368	591,28	58,24	649,52

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (P. 368) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur toute la profondeur qu'il y a entre la ligne des eaux et le chemin passant en avant dudit emplacement, mesures anglaises et plus ou moins, et borné au nord-est par le résidu de la subdivision non officielle 63, du lot originaire 368, au sud-est par le lac, au sud-ouest par un petit chemin et au nord-ouest par un autre chemin. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 287,5 pieds à l'ouest de la ligne de division entre les lots originaires 368 et 369 et le même coin sud-est est situé à une distance de 775 pieds au nord du chemin public, mesures anglaises et plus ou moins. Ledit emplacement est connu comme étant la subdivision non officielle soixante-trois, sud, du lot originaire trois cent soixante-huit (368-63 sud) audit cadastre.

Trudeau, André	2398	P. 368	197,27	19,09	216,36

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (P. 368) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur et borné au nord par un chemin privé, à l'est par le résidu de la subdivision non officielle 90 du lot originaire 368, au sud par parties de subdivisions non officielles du lot originaire 368 et à l'ouest par la subdivision non officielle 91 du lot originaire 368, tous dudit cadastre. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 12,5 pieds à l'ouest de la ligne de division entre les lots originaires 368 et 369 et le même coin sud-est est situé à une distance de 1 450 pieds au nord du chemin public en suivant la ligne de division entre les lots originaires 368 et 369. Toutes les mesures ci-dessus sont anglaises et plus ou moins.

Boisclair, Raynald	2400	P. 368	1 039,71	75,32	1 115,03

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (P. 368) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, (connu comme étant la subdivision non officielle cent huit A, dudit lot originaire 368-108A audit cadastre), mesurant 106 pieds sur son côté sud, 50 pieds sur son côté est, 100 pieds sur son côté nord et 70 pieds sur son côté ouest, borné au nord-est par la subdivision non officielle 109A du lot originaire 368, au sud-est et au sud-ouest par des chemins et au nord-ouest par la subdivision non officielle 108 du lot originaire 368, tous dudit cadastre. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 200 pieds à l'ouest de la ligne de division entre les lots originaires 368 et 369 et le même coin sud-est est situé à une distance de 1 500 pieds au nord du chemin public en suivant la ligne de division entre les lots originaires 368 et 369. Toutes les mesures ci-dessus sont anglaises et plus ou moins.

Corriveau, André, Fortin, Donald	2407	P. 368	543,60	52,14	595,74

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (P. 368) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, borné au nord-est par le résidu de la subdivision non officielle 493 du lot originaire 368, au sud-est par partie de la subdivision non officielle 465 du lot originaire 368, au sud-ouest et au nord-ouest par des chemins. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 237 pieds et 6 pouces à l'ouest de la ligne de division entre les lots originaires 368 et 369 et le

Noms	No de fiche	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total

même coin sud-est est situé à une distance de 3 262 pieds et 6 pouces au nord du chemin public, mesures anglaises et plus ou moins. Ledit emplacement est connu comme étant la partie sud de la subdivision non officielle quatre cent quatre-vingt-treize du lot originaire trois cent soixante-huit (368-493) audit cadastre.

Charlebois, Yvette Clermont ..... 2540 ..... P. 368 ..... 176,65 $ 19,01 $ 195,66 $

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (P. 368) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur, cettedite partie est la demie sud du numéro trois cent vingt-trois de la subdivision non officielle du lot trois cent soixante-huit au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, tel que vu et accepté sur le plan préparé par M. Fernand Bourassa, a.-g. le 27 juillet 1962, et borné de tous les côtés par des résidus dudit lot; des côtés sud et est étant des rues publiques et projetées. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à environ 2 240 pieds au nord du chemin public, calculé le long de la ligne de division entre ledit lot numéro 368 et le lot numéro 369 dudit cadastre, et à environ 295 pieds à l'ouest de ladite ligne de divison calculé sur le prolongement imaginaire vers l'est de la ligne sud dudit emplacement; le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Villemure, Réjean ..... 2565 ..... P. 368 ..... 165,90 38,43 204,33

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (P. 368) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur et borné au nord-est par la subdivision non officielle 274 du lot originaire 368, au sud-est par partie de la subdivision non officielle 276 du lot originaire 368, au sud-ouest par le résidu de la subdivision non officielle 273 du lot originaire 368 et au nord-ouest par un chemin. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 500 pieds à l'ouest de la ligne de division entre les lots originaires 368 et 369 et le même coin sud-est est situé à une distance de 2 812,5 pieds au nord du chemin public.

Lefebvre, Carole *et al* ..... 2575 ..... P. 368 ..... 165,90 19,03 184,93

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (P. 368) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, et borné au nord par la subdivision non officielle 547 nord du lot originaire 368, au sud par la subdivision non officielle 546 nord du lot originaire 368, à l'est par un chemin (368-18) et à l'ouest par la ligne de division des lots originaires 367 et 368 tous dudit cadastre. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 1 450 pieds de la ligne de division entre les lots originaires numéros 369 et 370 et le même coin est situé à une distance de 3 325,5 pieds du chemin public, en suivant ladite ligne de division entre les lots originaires 369 et 370 dudit cadastre. Ledit emplacement est connu comme étant la subdivision non officielle 547S. du lot originaire 368 dudit cadastre. Toutes les mesures sont anglaises et plus ou moins.

Perron, Berthold, Fortin, Donald ..... 2577 ..... P. 368 ..... 773,05 52,14 825,19

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (P. 368) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, borné au nord par une rue, au sud par la subdivision non officielle 547 nord, du lot originaire 368, à l'est par une rue (368-18) et à l'ouest par la ligne de division des lots originaires 367 et 368, tous dudit cadastre. Le coin sud-ouest dudit emplacement est situé à une distance de 2 550 pieds environ au nord du chemin public. Toutes les mesures ci-dessus sont anglaises et plus ou moins.

Viau, Michel ..... 2610 ..... P. 368 ..... 354,22 52,13 406,35
Avrith, S.
Rosenblatt, L.

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (P. 368) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, borné au nord par la rue 368-20, au sud par la subdivision non officielle 291 du lot originaire 368, à l'est par la subdivision non officielle 298 ouest dudit lot originaire 368 et à l'ouest par la subdivision non officielle 296 est du lot originaire 368, tous dudit cadastre. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 1 075 pieds de la ligne de division entre les lots originaires 369 et 370 et le même coin sud-est est situé à une distance de 3 412,5 pieds du chemin public en suivant la ligne de division entre les lots 369 et 370. Ledit emplacement est connu comme étant la subdivision non officielle 297 du lot originaire numéro 368 dudit cadastre. Toutes les mesures ci-dessus sont anglaises et plus ou moins.

Paradis, Émile, Lepage, Alain ..... 2754 ..... P. 369 ..... 114,59 46,58 161,17

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-neuf (P. 369) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, borné au nord-est par une partie de la subdivision non officielle numéro 339 du lot originaire 369; au sud-est par le résidu de la subdivision non officielle numéro 342 du lot originaire 369; au sud-ouest par un chemin projeté et au nord-ouest par la subdivision non officielle du lot 343 originaire 369, tous dudit cadastre. Le coin sud-est est situé à une distance de deux cent quatre-vingt-dix pieds à l'ouest de la ligne de division entre les lots originaires 369 et 370 et le même coin sud-est situé à une distance de 3 375 pieds au nord du chemin public, le tout mesures anglaises et plus ou moins. Ledit emplacement est connu comme étant la partie ouest de la subdivision non officielle 342 du lot originaire 369 dudit cadastre.

Noms	No de fiche	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Pagé, Hector Vaillancourt, Florida	2759	P. 369	54,86 $	14,52 $	69,38 $

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-neuf (P. 369) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et borné au nord-est par un chemin projeté, au sud-est par un chemin projeté, au sud-ouest par partie de la subdivision non officielle 58 du lot originaire 369 et au nord-ouest par le résidu de la subdivision non officielle 56 du lot originaire 369, tous dudit cadastre. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 20 pieds à l'ouest de la ligne de division entre les lots originaires 369 et 370 et le même coin sud-est est situé à une distance de 2 194 pieds au nord du chemin public. Ledit emplacement est connu comme étant la partie est de la subdivision non officielle 56 du lot originaire 369 dudit cadastre.

Limosi, Pierre	2763	P. 369	219,53	7,69	227,22

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-neuf (P. 369) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; borné en front par un chemin privé (connu au plan projeté comme étant le lot 369-392) en arrière par une partie du lot 370, d'un côté vers le nord-est par une partie du lot 369 (connu au plan projeté comme étant le lot 369-381 nord) et de l'autre côté par une partie du lot 369 (connu au plan projeté comme étant le lot 369-380) tous dudit cadastre; dont le coin sud-est est situé à 3 525 pieds du chemin public en longeant la ligne de division 369-370.

Daigneault, Gérard	2765	P. 369	142,62	6,15	148,77

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-neuf (P. 369) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, et borné au nord-est par le résidu de la subdivision non officielle 383 du lot originaire 369, au sud-est par la ligne de division entre les lots originaires 369 et 370, au sud-ouest par la subdivision non officielle 382 du lot originaire 369 et au nord-ouest par un chemin, tous dudit cadastre. Le côté est dudit emplacement est borné par la ligne de division entre les lots originaires 369 et 370 et le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 3 725 pieds au nord du chemin public en suivant la ligne de division entre les lots originaires 369 et 370. Toutes les mesures ci-dessus sont anglaises et plus ou moins.

Geoffroy, Laflamme, Simonne	2779	P. 369	212,45	15,21	227,66

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-neuf (P. 369) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, borné au nord-est par le résidu de la subdivision non officielle 396 du lot originaire 369, au sud-est par un chemin, au sud-ouest par la subdivision non officielle 395 du lot originaire 369 et au nord-ouest par une partie de la subdivision non officielle 410 du lot originaire 369, tous dudit cadastre. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 140 pieds à l'ouest de la ligne de division entre les lots 369 et 370 et le même coin sud-est est situé à une distance de 3 800 pieds au nord du chemin public en suivant la ligne de division entre les lots 369 et 370. Mesures anglaises et plus ou moins.

Picard, Lorenzo A.	2793	P. 369	199,34	19,03	218,37

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-neuf (P. 369) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins et borné au nord-est et au nord-ouest par des chemins, rue Jutras et rue Seguin, au sud-est par partie de la subdivision non officielle cent un du lot originaire trois cent soixante-neuf. Le coin nord-ouest dudit emplacement est situé à une distance de 2 168 pieds et 9 pouces au nord du chemin public et le même coin nord-ouest est situé à une distance de 87 pieds 6 pouces à l'est de la ligne de division des lots 368 et 369. Ledit emplacement est aussi connu des parties sous le numéro 369-102 N., le tout tel que vu et accepté sur un plan préparé par M. Fernand Bourassa, a.-g., en date du 27 juillet 1962.

Lanoville, Jules Fortin, Donald	2815	P. 369	354,22	52,13	406,35

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-neuf (P. 369) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant ledit emplacement 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et borné au nord par la subdivision non officielle 415 du lot originaire 369 audit cadastre, au sud par un chemin, à l'est par le résidu du lot non subdivisé 414 du lot originaire 369 et à l'ouest la subdivision non officielle 369-436, tous audit cadastre de la paroisse de Sainte-Sophie. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 425 pieds de la ligne de division des lots originaires 369 et 370 audit cadastre et à 3 600 pieds du chemin public.

Mercier, Serge	2832	P. 369	38,71	32,13	70,84

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-neuf (P. 369) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, borné en front vers l'ouest par un chemin privé (connu au plan projeté comme étant le lot 369-437) en arrière à l'est par une autre partie du lot 369 (connu au plan projeté comme étant le lot 369-416) d'un côté au sud par une autre partie du lot 369 (connu au plan projeté comme étant le lot 369-435 nord vendu à Jean-Marie Trudel) et de l'autre côté au nord par une autre partie du lot 369 (connu au plan projeté comme étant le résidu du lot 369-434) tous dudit cadastre; dont le coin sud-est est situé à 480 pieds de la ligne de division des lots 369 et 370 et en longeant cette même ligne de division il est situé à 3 800 pieds du chemin public.

Noms	No de fiche	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Jolicoeur, Arthur Avrith, S. et Rosenblatt, L.	2856	P. 369	71,81 $	39,84 $	111,65 $

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-neuf (P. 369) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 100 pieds de largeur sur 100 pieds de borné au nord par la subdivision non officielle 403 sud, du lot originaire 369, au sud par la subdivision non officielle 404B du lot originaire 369, à l'est par la subdivision non officielle 402 nord du lot originaire 369 et à l'ouest par un chemin projeté, tous dudit cadastre. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 240 pieds de la ligne de division entre les lots originaires 369 et 370 et le même coin sud-est situé à une distance de 4 550 pieds du chemin public en suivant ladite ligne de division entre les lots originaires 369 et 370.

Vigneau, Léon-Paul	2873	P. 369	38,71	30,70	69,41

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-neuf (P. 369) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur et borné au nord par la subdivision non officielle 450 sud, du lot originaire 369, au sud par la subdivision non officielle 449A du lot originaire 369, à l'est par une rue projetée et à l'ouest par la subdivision non officielle 452B du lot originaire 369, tous dudit cadastre. Le coin sud-ouest dudit emplacement est situé à une distance de 1 012,5 pieds de la ligne de division entre les lots originaires 367 et 368 et le même coin sud-ouest est situé à une distance de 637,5 pieds de la rue 367-66 en suivant ladite ligne de division entre les lots originaires 367 et 368. Ledit emplacement est connu comme étant la subdivision non officielle quatre cent cinquante A du lot originaire trois cent soixante-neuf. Toutes les mesures ci-dessus sont anglaises et plus ou moins.

Clermont, Jacques	2889	P. 369	46,47	2,43	48,90

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent soixante-neuf (P. 369) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 100 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, et borné au nord par la subdivision non officielle 391 sud du lot originaire 369, au sud par la subdivision non officielle 389 nord du lot originaire 369, à l'est par la ligne de division entre les lots originaires 369 et 370 et à l'ouest par une rue projetée, tous dudit cadastre. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 1 975 pieds de la rue 369-2 et le côté est dudit emplacement est borné par la ligne de division entre les lots originaires 369 et 370. Ledit emplacement est connu comme étant la subdivision non officielle 390 nord et sud du lot originaire numéro 369, audit cadastre. Toutes les mesures ci-dessus sont anglaises et plus ou moins.

Quimper, Jean-Guy	3244-2	P. 389	122,80	8,33	131,13

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-neuf (P. 389) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 75 pieds de largeur dans ses côtés ouest et est par 100 pieds de profondeur dans ses côtés nord et sud; borné en front à l'ouest par la rue 389-3, en arrière à l'est par le lot 389-65, d'un côté au nord par une partie du lot 389 appartenant à Thérèse Longpré-Caron, en vertu de l'acte de vente enregistré sous le numéro 386959 et de l'autre côté au sud par une autre partie du lot 389 appartenant à Réal Desjardins ou représentants, en vertu de l'acte de vente enregistré sous le numéro 453214, contenant une superficie de 7 500 pieds carrés, mesures anglaises.

Bergeron, Germain (90%) Huberdeau, Yvon (10%)	3253	P. 389	252,44	19,24	271,68

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-neuf (P. 389) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 80 pieds de largeur en front, dans la ligne ouest, et 80,5 pieds de largeur en arrière dans la ligne est, par une profondeur de 131,2 pieds dans la ligne nord, et 128,5 pieds de profondeur dans la ligne sud, le tout mesures anglaises et plus ou moins; borné en front, à l'ouest, par un chemin privé, propriété de M. Réal Desjardins ou représentants, en arrière, à l'est, par le lac, d'un côté, au nord par partie du lot dont détaché, appartenant à M. Réal Desjardins ou représentants et de l'autre côté, au sud, par l'emplacement de M. Adélard Sévigny.

Drouin, Reina	3256	P. 389	272,89	12,13	285,02

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-neuf (P. 389) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 177,5 pieds de largeur, en front, à l'ouest et 175 pieds de largeur en arrière à l'est, par une profondeur de 34,1 pieds dans la ligne nord, et 64 pieds de profondeur, dans la ligne sud, le tout mesures anglaises et plus ou moins; borné en front, à l'ouest, par un chemin privé, appartenant au vendeur, en arrière, à l'est, par l'emplacement de Mlle Yolande Drouin, d'un côté au nord, par Claude Drouin, et au sud par le vendeur.

Piché, Yves	3470-6	P. 397	119,55	8,00	127,55

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-sept (P. 397) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme et de dimension irrégulières, mesurant 230 pieds en front, du côté nord-ouest, le long de la montée Godard et 350 pieds en arrière, du côté sud-est; sur environ 750 pieds de profondeur qu'il peut y avoir à partir du chemin public jusqu'au lot no 396 en arrière, mesures anglaises et plus ou moins et sans garantie de mesures précises.

Noms	No de fiche	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Cullens, Patrick	3671-17	P. 399	67,20 $	75,51 $	142,71 $

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-neuf (P. 399) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 100 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest et 90 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, le point d'intersection entre les lignes sud-ouest et sud-est étant situé à 110 pieds de la ligne séparative des lots numéros 399 et 400 du même cadastre et à 1 680 pieds du lot numéro 61 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 399. Borné au sud-est, nord-est, nord-ouest et sud-ouest par partie du lot numéro trois cent quatre-vingt-dix-neuf. Ayant une superficie totale d'environ 9 000 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Bégin, Paul	3671-23	P. 399	51,90	41,07	92,97

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-neuf (P. 399) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 100 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest et 90 pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est, le point d'intersection entre les lignes nord-ouest et sud-ouest étant situé à 20 pieds de la ligne séparative des lots numéros 399 et 400 du même cadastre et à 1 300 pieds du lot numéro 61 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 399. Borné au sud-est, nord-est, nord-ouest et sud-ouest par d'autres parties du lot 399. Ayant une superficie totale d'environ 9 000 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Bégin, Paul	3671-24	P. 399	51,90	41,07	92,97

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-neuf (P. 399) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 100 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest et 90 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, le point d'intersection entre les lignes nord-ouest et sud-ouest étant situé à 20 pieds de la ligne séparative des lots numéros 399 et 400 du même cadastre et à 1 440 pieds du lot numéro 61 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 399. Borné au sud-est, nord-est, nord-ouest et sud-ouest par d'autres parties du lot 399. Ayant une superficie totale d'environ 9 000 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Cullens, Patrick	3671-34	P. 399	91,36	67,63	158,99

Un terrain vacant situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-neuf (P. 399) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme rectangulaire, mesurant environ 100 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest et 90 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest le point d'intersection entre les lignes nord-ouest et sud-est étant situé à 110 pieds de la ligne séparative des lots numéros 399 et 400 du même cadastre et à 1 680 pieds du même cadastre. Borné au sud-est, nord-est, nord-ouest et sud-ouest par d'autres parties du lot 399. Ayant une superficie totale d'environ 9 000 pieds carrés, le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Paradis, Françoise	3911	P. 420	391,49	44,89	436,38

Un emplacement ayant front sur une rue portant le numéro de cadastre 420-5, R.R. no 2, à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro quatre cent vingt (P. 420) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de figure irrégulière, et mesurant 130 pieds de largeur dans la ligne sud-ouest, 50 pieds de largeur dans la ligne nord-ouest, sur une profondeur de 131,3 pieds dans la ligne nord-ouest et 110 pieds dans la ligne sud-est et borné vers le nord-ouest par partie du lot 419 dudit cadastre; vers le nord-est par la rue Val-des-Lacs, au sud-est par une autre partie du lot 420, et en front, vers le sud-ouest par la rue portant le numéro 420-5 dudit cadastre.

Lussier Vanier, Alice	4573	P. 437	366,07	253,72	619,79

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro quatre cent trente-sept (P. 437) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 35 pieds de largeur en front sur le côté nord, en ligne avec M. Beauchamp et Vallée ou représentants, 65 pieds de largeur en arrière, 125 pieds du côté ouest et 128 pieds du côté est, mesures anglaises plus ou moins; borné au nord par un chemin, à l'ouest par une rue de 30 pieds de largeur entre le terrain présentement vendu et le terrain de M. Beauchamp ou représentants, à l'est par un autre emplacement partie du même lot et au sud par partie du même lot propriété de M. Charles Brière ou représentants. Avec bâtisse y érigée.

Fournier, Gaston	5259	P. 442-1	278,90	182,99	461,89

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quarante-deux (P. 442-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 33 pieds de largeur par 90 pieds de profondeur, mesures anglaises, plus ou moins et borné au nord-ouest par le lot 441-20, au nord-est par un chemin public; d'un côté au sud-est par le résidu du lot 442-1 et de l'autre côté au sud-ouest par le lac Alouette, tous des mêmes plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Sophie.

Daoust, Germain	5444	P. 457 P. 457	401,72	20,86	422,58

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro quatre cent cinquante-sept (P. 457) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 130 pieds de largeur, en façade, du côté nord, 100 pieds de largeur, en arrière, du côté sud par 90 pieds de profondeur, du côté ouest et 100 pieds de profondeur du côté est, mesures anglaises et plus ou moins, borné en front au nord par un chemin privé de 28 pieds de largeur, en arrière au sud par la partie ci-après décrite, d'un côté à l'ouest par partie du même lot et de l'autre côté à l'est par la rivière Jourdain.

Noms	No de fiche	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total

Une lisière de terrain situé à l'arrière de la partie en premier lieu décrite, connue et désignée comme faisant partie du lot originaire numéro quatre cent cinquante-sept (P. 457) dudit cadastre, mesurant 100 pieds de largeur du côté nord et du côté sud par 30 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; bornée au nord par la partie en premier lieu décrite, au sud et à l'ouest par partie du même lot et à l'est par la rivière Jourdain. Avec maison y érigée.

Beauregard, Eugène Jacques et Beauregard, Winnifred Martin et/ou leur succession	3847	P. 418	85,78 $	3,16 $	88,94 $

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro quatre cent dix-huit (P. 418) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 60 pieds de largeur dans sa ligne nord sur le chemin public, 60 pieds de largeur en arrière dans sa ligne sud sur 100 pieds de profondeur dans ses lignes est et ouest, le tout mesures anglaises et plus ou moins; borné en front vers le nord par le chemin public, d'un côté vers l'est par autre partie du lot 418 appartenant déjà à l'acquéreur aux termes d'une vente consentie en sa faveur par André Beauregard, reçue le 20 janvier 1967, enregistré sous le numéro 323995, d'un côté vers l'ouest par P. 418 propriété de Gérard Desgroseillers et en arrière vers le sud par une autre partie du lot 418 appartenant à Gérard Desgroseillers.

Labelle, Georges	5452	P. 458 P. 458	453,45	287,78	741,23

Une lisière de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot originaire numéro quatre cent cinquante-huit (P. 458) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 85 pieds de largeur sur 105 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; borné comme suit: au nord-est par le chemin public; au sud-est et au sud-ouest par M. A. Lacasse ou représentants; et au nord-ouest par M. Alphonse Beauchemin ou représentants.

Une lisière de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot originaire numéro quatre cent cinquante-huit (P. 458) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 85 pieds de profondeur du côté nord-est et 80 pieds de profondeur du côté sud-ouest et 45 pieds de largeur du côté sud-est et du côté nord-ouest; borné au nord-est par la partie du même lot, propriété de M. Rémi Desrosiers ou représentants, au nord-ouest par M. Alphonse Beauchemin ou représentants et au sud-est et au sud-ouest par le chemin privé. Avec bâtisse y érigée.

Grenier, Gilles	5576	P. 459	111,88	45,77	157,65

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro quatre cent cinquante-neuf (P. 459) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 100 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Borné vers le nord-ouest, par la rue des Pins (lot 459-55) vers le sud-est, par le lot 458 des mêmes plan et livre de renvoi; vers le sud-ouest, par partie du lot 459, propriété de Denis Landry ou représentants et vers le nord-est, par partie du lot 459, propriété d'Édouard Lamarche ou représentants.

Renaud, Mme Huguette	152	67-4	361,39	286,51	647,90
Bruyère, Maurice	153	67-5	612,78	333,17	945,95
Scott, Marcel	662	202-13 202-18	741,62		741,62
Kelly, Frank	751	205-1	57,48		57,48
Kelly, Frank	752	205-2	57,48	57,26	114,74
Bourassa, Fernand	796	205-48-2	50,51	1,62	52,13
Bourassa, Fernand	797	205-48-3	84,20	1,72	85,92
Bourassa, Fernand	801	205-49	50,27	1,22	51,49
Bourassa, Fernand	802	205-50	62,53	1,52	64,05
Généreux, Jean	964-1	239-8	24,97	6,55	31,52
Verdier, Michel Syndic	1750	318-32 318-33 318-34	323,82	39,20	363,02
Thibodeau, Réal	2208	367-16	154,43	19,03	173,46
Rolland, Vincent	2247	367-56	139,69	21,55	161,24
Lenghan, Claudette Boulay	2255	367-68	88,04	6,67	94,71
Nadeau, Albert	2258	367-71	96,58	25,06	121,64
Viens, Ludger	2261	367-74	88,04	6,67	94,71
Perron, Ovila	2270	367-83	110,84	46,67	157,51
Bélair, Roméo	2275	367-88	86,64	6,15	92,79
Avrith, S. Rosenblatt, L. Bouchard, Jean Claude	2326	367-152	77,14	59,48	136,62
Carswell, William	2334	367-160	56,01		56,01
Bardin, Jean et Clearview Estate Inc.	2340	367-166	36,99	4,44	41,43
Bardin, Jean et Clearview Estate Inc.	2341	367-167	38,49	23,81	62,30
Chouinard, Rénald	2345	367-171	56,01		56,01
Côté, Clément et Girard, Nicole	2346	367-172	38,49	23,17	61,66

Noms	No de fiche	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Boileau, Donald	2354	367-181	112,18 $	47,11 $	159,29 $
Forget, Geneviève	2361	367-188	56,01	44,87	100,88
Bessette, Réal					
Goulet, Daniel	2362	367-189	38,49	23,17	61,66
Mondou, Michel	2368	367-195	235,98	28,15	264,13
Rousseau, Gilbert	2657	368-55	1 043,00	213,81	1 256,81
Bourassa, Lucille Bisson	2675	368-74	644,44	143,71	788,15
		369-81			
Desroches, Louise	2679	368-79	425,73	57,27	483,00
Opdekamp, Charles	2709	369-111	230,22	53,31	283,53
Mainville, François	2961	369-65	342,17	158,01	500,18
Dodelin, Roland	2977	369-84	104,03	19,02	123,05
Lorenzo, Picard	2993	369-101	1 115,60	436,18	1 551,78
Cormier, Maurice	3048	381-40	40,91	26,54	67,45
Lavoie, Lorraine Lafrance	3055	381-47	59,89		59,89
Lavoie, Lorraine Lafrance	3056	381-48	59,89		59,89
Druker, Max B. Syndic	3297	389-36	663,45	101,29	764,74
Vittorio, Merla	3313	389-53	795,63	74,23	869,86
Druker, Max Syndic	3318-11	389-63	610,12	83,08	693,20
Druker, Max Syndic	3318-12	389-64	618,46	83,07	701,53
Druker, Max Syndic	3318-13	389-65	442,86	76,32	519,18
Druker, Max Syndic	3318-14	389-66	442,86	76,32	519,18
Druker, Max Syndic	3318-3	389-74	278,81	56,66	335,47
Druker, Max Syndic	3318-5	389-75	282,07	59,69	341,76
Druker, Max Syndic	3318-4	389-76	282,07	59,69	341,76
Laprise, Noël	3352	391-40	42,68	17,76	60,44
Snell, Joseph	3610	398-55	255,25	30,78	286,03
Lavergne, Victor	3708	399-39	506,54	20,59	527,13
Aubin, Normand	3722	399-57	34-39	17,81	52,20
Les Investissements D.L.Y.					
Paradis, Françoise	3915	420-46	149,94	17,40	167,34
Margaritis, Léo	4162	433-A12	31,20		31,20
Margaritis, Léo	4214	433-23	22,66		22,66
Margaritis, Léo	4215	433-24	22,66		22,66
Les Entreprises Romscan Ltée	4468	436-70	208,81	5,07	213,88
Les Entreprises Romscan Ltée	4469	436-71	208,81	5,07	213,88
Les Entreprises Romscan Ltée	4470	436-72	453,18	7,41	460,59
Desjardins, Normand	4513	436-184	101,83	1,42	103,25
Les Entreprises Romscan Ltée	4526	436-138	367,40	4,67	372,07
Les Entreprises Romscan Ltée	4527	436-139	208,52	4,67	213,19
Murphy, Maurice	5265	442-6	298,18	77,90	376,08
Charbonneau, Claire	5446	457-1	214,25	226,71	440,96
Quevillon, Laurier	5741	465-3	1 329,17	314,84	1 644,01
97385 Canada Inc.	5827	490-1	299,39	93,09	392,48
Vaudry, André	5879	498-4	559,82	40,88	600,70
Vaudry, André	5885	498-10	35,85	23,51	59,36

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie.

Municipalité de la paroisse de Bellefeuille

Nom	No de rôle	Lot	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Barthelemy, Germain et Germain, Martial	00-0476-OP32	P. 476	101,12 $		101,12 $

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent soixante-seize (P. 476) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérôme, bornée au nord par la rue de Martigny, au sud, à l'est et à l'ouest par d'autres parties du lot quatre cent soixante-seize. Immeuble tel que désigné à l'acte enregistré sous le numéro 43541.

Le lot ci-dessus fait partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jérôme.

Municipalité de la paroisse de Saint-Sauveur

Noms	*No de rôle*	*Lots*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires catholiques*	*Taxes scolaires protestantes*	*Total*
Keller, Donald	4781-46-1091	485-9	235,70 $	145,12 $		380,82 $
Keller, Donald	4781-97-0287	489-35	164,61	32,12		196,73
Langevin, Pierre et Cyr, Pierre (15%)	4881-82-2934	460-13	633,64	232,50		866,14
Ronalds, Mme R.W. (85%)		461-2				
Fleury, François	4881-92-32-2	460-18	252,85	58,01		310,86
Shanton, James P.	4978-94-6482	P. 298	498,24		119,34 $	617,58

La partie du lot connu et désigné sous le numéro deux cent quatre-vingt-dix-huit (P. 298), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornée de tous les côtés par d'autres parties du lot deux cent quatre-vingt-dix-huit (P. 298). Avec bâtisse dessus érigée.

Barker, Mme Dorothea Bryan	4981-64-5210	P. 456	335,22			335,22

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent cinquante-six (P. 456) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornée au nord par le chemin du Grand-Ruisseau, au sud, à l'est et à l'ouest par d'autres parties du lot 456. Avec bâtisse dessus érigée.

Wood, Lance	4983-52-0298	P. 504	364,36		93,85	458,21

La partie du lot connu et désigné sous le numéro cinq cent quatre (P. 504), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornée au nord, au sud et à l'est par d'autres parties du lot 504 et à l'ouest par les lots P. 503 et 503-1. Avec bâtisse dessus érigée.

Desfossés, Guy (90%)	5080-21-3558	P. 311	32,69			32,69
Benson, Ken (10%)						

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent onze (P. 311) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornée au nord par le lac Prévost, au sud, à l'est et à l'ouest par d'autres parties du lot 311.

Klein, Alfred	5177-97-8099	P. 219	28,53	12,35		40,88

La partie du lot connu et désigné sous le numéro deux cent dix-neuf (P. 219) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornée au nord par une partie du lot 220, au sud et à l'ouest par d'autres parties du lot 219 et à l'est par la limite de la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs.

Klein, Alfred	5177-99-8547	P. 220	87,07	68,59		155,66

La partie du lot connu et désigné sous le numéro deux cent vingt (P. 220), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornée au nord par une partie du lot 221, au sud par une partie du lot 219, à l'est par la limite de la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs et à l'ouest par une autre partie du lot 220.

Mont Suisse Ltée	5182-12-5324	P. 447, P. 447	307,86	35,47		343,33

Les parties du lot connu sous le numéro quatre cent quarante-sept (P. 447, P. 447), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornées au nord, à l'est et à l'ouest par d'autres parties du lot 447 et au sud par le lot 447-3. Avec bâtisse dessus érigée.

Couture, Marcel	5182-30-9097	P. 327	636,58	1 384,35		2 020,93

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent vingt-sept (P. 327) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornée de tous les côtés par d'autres parties du lot 327. Avec bâtisse dessus érigée.

Pecquet, Mme Lise Trempe	5182-33-3292	P. 445	93,71	41,92		135,63

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent quarante-cinq (P. 445) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornée de tous les côtés par d'autres parties du lot 445.

Mont Suisse Ltee	5182-42-2224	P. 327	94,03	96,13		190,16

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent vingt-sept (P. 327) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornée de tous les côtés par d'autres parties du lot 327.

Lewis, Mme Rita Cohen	5381-47-0679	P. 258, P. 259	875,59		623,39	1 498,98

La partie des lots connus et désigné sous les numéros deux cent cinquante-huit et deux cent cinquante-neuf (P. 258, P. 259) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornée au nord par les lots 259-17, P. 258, 258-2 et 259-20, à l'est, au sud et à l'ouest par des parties du lot 259. Avec bâtisse dessus érigée.

Noms	No de rôle	Lots		Taxes scolaires catholiques	Taxes scolaires protestantes	Total
Guyot, Jacques Serge	5381-70-5268	241-10	129,31	16,24 $		145,55 $
Desmarais, Pierre	5381-70-8927	241-3	569,72	90,72		660,44
Brunet, Pierre	5384-25-1820	P. 420	161,67	76,26		237,93

La partie du lot quatre cent vingt (P. 420) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornée au nord par le lot 420-3, à l'est par le lot 420-12, à l'ouest par le lot P. 420 et au sud par un chemin public.

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur.

Municipalité du village de Saint-Sauveur

Noms	No de rôle	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Les Placements Carole Ramsay Inc. a/s Milton Pridham	5282-68-1734	335-34 335-35 335-36	4 619,37 $	3 390,53 $	8 009,90 $

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur.

Municipalité de Mont-Rolland

Noms	No de rôle	Lots	Rangs	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Pelletier, Simon	5487-73-4165	11-1-5	10	Abercrombie	62,51 $	3,79 $	66,30 $
Pelletier, Simon	5487-73-7180	11-1-6	10	Abercrombie	1 062,66	367,54	1 430,20
Lambert, J.G.	5488-01-2416	12-1		Seigneurerie des Milles-Îles	77,53	19,15	96,68
Les Entreprises Bernard Brimault	5587-49-9587-0002	4-A-15	10	Abercrombie	2 180,22	608,49	2 788,71

Bâtisse seulement située sur le lot 4-A-15, rang 10, canton Abercrombie.

Description sommaire: motel mesurant 80 pi × 28 pi, en bois et stucco, construit en 1979 et évalué à 62 900. $

Placement Lefort Inc.	5588-48-2292	6-A-39	10	Abercrombie	88,10	5,32	93,42
Placement Lefort Inc.	5588-48-2464	6-A-40	10	Abercrombie	95,15	5,75	100,90
Placement Lefort Inc.	5588-75-7305	P. 6-A-25	10	Abercrombie	168,82	10,19	179,01
		P. 6-A-27	10	Abercrombie			
		P. 6-A-28	10	Abercrombie			
		P. 6-A-29	10	Abercrombie			
		P. 6-A-30	10	Abercrombie			

Bornés au nord et à l'ouest par la route 117, au sud par la rue Desjardins et à l'est par une partie du lot 6-A-31. Ayant une superficie totale de 25 442 pieds carrés.

Placement Lefort Inc.	5588-85-1192	P. 6-A-36	10	Abercrombie	125,48	7,58	133,06
		P. 6-A-35	10	Abercrombie			
		7-A-56	10	Abercrombie			
		P. 7-A-55	10	Abercrombie			

Borné au nord par la rue Desjardins (lot 7-A-41), à l'ouest par la route 117, au sud par le lot 6-A-37 et à l'est par les lots 6-A-46, 7-A-57 et 7-A-58. Ayant une superficie totale de 14 235 pieds carrés.

Placement Lefort Inc.	5588-85-1452	6-A-37	10	Abercrombie	88,10	5,32	93,42
Placement Lefort Inc.	5588-85-1722	6-A-38	10	Abercrombie	88,10	5,32	93,42
Lafleur, Maurice	5686-98-5629	P. 5	9	Abercrombie	42,20	4,49	46,69

Borné au nord par le chemin public appelé chemin du 8e Rang, à l'ouest par le lot 5-20, au sud et à l'est par des lots situés dans la municipalité de Piedmont.

Noms	No de rôle	Lots	Rangs	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Kenneth, Rea Guscotte	5889-26-7436	P. 16	9	Abercrombie	399,59 $		399,59 $

Borné au nord par une partie du lot 17, au sud-est par une partie du lot 24, au sud-ouest par le lot 15-6 et à l'ouest par les lots 15-4 et 15-5. Ayant une superficie de 46,1 acres.

Dishman, Arnold	5892-12-9037	P. 23	10	Abercrombie	150,84	420,61 $	571,45

Borné au nord-ouest par un lot situé dans la municipalité de Sainte-Adèle, au sud-ouest par une partie du lot 22 et à l'est par le chemin de fer du CPR (P. 23). Ayant une superficie de 19,46 acres.

Guillaume, Jean-Paul	5992-45-1338	3-42	4	Wexford	740,12	82,52	822,64
Bégin, Pierre Jacques	6494-09-1050	P. 73	A	Abercrombie	57,80	12,75	70,55

Borné au nord par le lac Pilon, à l'ouest par une partie du lot 20, au sud par le chemin du lac Pilon et à l'est par une autre partie du lot 73.

Allaire, E.J.	6495-83-9527	45	A	Wexford	816,84	272,53	1 089,37

Borné au nord par le lac Pilon, à l'ouest par le lot 46, au sud par le chemin du lac Pilon et au nord-est par le lot 44.
Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle.

Municipalité du village de Val-David

Biddle, Charles	4800-50-7191	37-7	11	Morin	708,79 $	366,29 $	1 075,08 $
Demers, Eva Bouthillier	5098-72-7854	27-P. 188	11	Morin	1 366,65	233,29 prot.	1 599,94

La partie du lot connu et désigné sous le numéro cent quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-sept (27-P. 188) rang 11, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, ayant une superficie de 6 390 pieds carrés, bornée au nord par la rue Tour-du-Lac, à l'est par le résidu du lot 27-P. 188 et partie du lot 27-189, au sud par le lac, à l'ouest par le lot 27-P. 187.

Hogue, Aimé	5097-98-3275	26-P. 89	11	Morin	100,09	18,71	118,80
		26-P. 90	11	Morin			

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre-vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-six (26-P 89), rang 11, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, ayant une superficie de 2 500 pieds carrés, bornée au nord par une partie du lot 26-100, à l'ouest par le lot 26-88, à l'est et au sud par une partie du lot 26-90.

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre-vingt-dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-six (26-P. 90), rang 11, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, ayant une superficie de 2 500 pieds carrés, bornée au nord par une partie du lot 26-100, à l'ouest par une partie du lot 26-89, à l'est et au sud par une partie du lot 26-105.

Johnstone, Lilian Ollerenshaw	4896-49-4894	4-12	7	Morin	59,99	42,80 prot.	102,79
Lamothe, Robert	4799-95-5020	P. 42	10	Morin	194,98	64,71	259,69

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quarante-deux (P. 42) rang 10, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, ayant une superficie de 12 400 pieds carrés, bornée au nord par le lot 4-3, à l'est, à l'ouest et au sud par d'autres parties du lot 42.

Larocque, Jean-Paul	4898-62-8165	P. 32	10	Morin	959,50	105,04	1 064,54

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trente-deux (P. 32), rang 10, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, ayant une superficie de 2 797 pieds carrés, bornée au nord, au sud, à l'est et à l'ouest par d'autres parties du lot 32.

Les Entreprises 1480 Brasserie et Bar Salon Inc.	4998-28-2801	32-4-4	10	Morin	5 746,27	1 710,11	7 456,38
Meyer, H. Succ. Meyer H.	4799-29-3426	40-13	10	Morin	54,66	7,61 prot.	62,27
Nofal, Arnita	4997-44-5257	P. 28	10	Morin	130,88	5,45	136,33

La partie du lot connu et désigné sous le numéro vingt-huit (P. 28) rang 10, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, ayant une superficie de 30 930 pieds carrés, bornée à l'est par la montée Trudeau, au sud et à l'ouest par d'autres parties du lot 28.

Noms	No de rôle	Lots	Rangs	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Séguin, Marcel	5098-40-7498	27-147	11	Morin	415,87 $	72,26 $	488,13 $
Sobol, Joseph	5098-72-2756	27-180	11	Morin	1 326,46	414,84 cat. 27,86 prot.	1 769,16
Sound Audio Laurentien Inc.	5098-72-9865	27-P. 188	11	Morin	1 815,63	264,88	2 080,51

La partie du lot connu et désigné sous le numéro cent quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-sept (27-P. 188) rang 11, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, ayant une superficie de 750 pieds carrés, bornée par la rue Tour-du-Lac, à l'est par le lot 27-189, au sud et à l'ouest par partie du lot 27-188.

Sourke, Dame Léo	4800-08-5030	P. 40A	11	Morin	575,93	246,97 prot.	822,90

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quarante A (P. 40A) rang 11, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, ayant une superficie d'environ 55 acres, bornée au sud par le chemin de la Rivière, à l'ouest par le lot 41A, à l'est par le lot 39.

Stergios, Nikides	4997-34-0888	P. 28 P. 29A	10	Morin	76,65	52,56	129,21

La partie du lot connu et désigné sous le numéro vingt-huit (P. 28) rang 10, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, ayant une superficie de 5 000 pieds carrés, bornée au sud par une rue, à l'ouest par le chemin du 10e Rang, à l'est et au nord par une partie du lot 28.

La partie du lot connu et désigné sous le numéro vingt-neuf A (P. 29A), rang 10, Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, ayant une superficie de 10 000 pieds carrés, bornée au sud et à l'ouest par le chemin du 10e Rang, à l'est par partie du lot 28.

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts.

Municipalité de la paroisse de Sainte-Agathe

Roy, Adrien	00-1107-0000	P. 25	5	Beresford	298,35 $	2,97 $	301,32 $

La partie du lot connu et désigné sous le numéro vingt-cinq (P. 25), rang 5, canton de Beresford, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, bornée à l'ouest par un chemin privé, à l'est par une rivière, au nord par une autre partie du lot 25 appartenant à M. Alexander Walozak ou représentants, et au sud par une autre partie du lot 25 appartenant à M. Aurèle Piché ou représentants. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 388710.

Le lot ci-dessus fait partie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agathe.

Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides

Bozzo, Alphonse	00-0629-0232	29-232	6	Doncaster	9,73 $	3,46 $	13,19 $
Bozzo, Alphonse	00-0629-0245	29-245	6	Doncaster	9,73	3,46	13,19
Bozzo, Alphonse	00-0629-0247	29-247	6	Doncaster	9,73	3,46	13,19
Bruun, Karl Kristian	00-0618-00P6	P. 18	6	Doncaster	61,83		61,83

La partie du lot connu et désigné sous le numéro dix-huit (P. 18), rang 6, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Doncaster, bornée au sud-est par une autre partie du lot 18 appartenant à l'acquéreur, au nord-ouest par une autre partie du lot 18 cédée par le vendeur à Patricia Paré (Gilmore), sur un côté du sud-ouest par une autre partie du lot 18 appartenant à R.E. Smallwood et de l'autre côté nord-est par un autre partie du lot 18 appartenant au vendeur; immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 476819.

D'Arcy, Quinn	00-0126-00P7	P. 26B	1	Doncaster	15,15	6,65	21,80

La partie du lot connu et désigné sous le numéro vingt-six B (P. 26B), rang 1, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Doncaster, bornée au nord-ouest par la rue publique, vers le sud-est par le reste du lot 26B, vers le nord-est par le lot 27 et vers le sud-ouest par le lot 25 du même rang. Immeuble tel que désigné à l'acte enregistré sous le numéro 495560.

Arès inc.	00-0317-0155	17-155	3	Doncaster	14,48	4,09	18,57
Landry, Roger	00-0317-0223	17-223	3	Doncaster	19,22	10,16	29,38
Landry, Roger (15%) Schlybeurt, Roger (85%)	00-0317-0026	17-26	3	Doncaster	14,48	0,40	14,88
Mainville, Guy	00-0317-0019	17-19	3	Doncaster	28,69	19,89	48,58
O'Hara, Guy	00-0630-0157	30-157	6	Doncaster	9,73	1,18	10,91
Rochon, Henri	00-0316-0017	16-17	3	Doncaster	23,95	8,01	31,96

Noms	No de rôle	Lots	Rangs	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Schlybeurt, Roger	00-0629-0238	29-238	6	Doncaster	14,48 $	7,14 $	21,62 $

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel du canton de Doncaster.

Municipalité de Saint-Faustin

Guindon, Fleur Ange a/s Jacqueline Grenier Guindon		P. 22C	6	Wolfe	88,83 $	2,66 $	91,49 $

Un lopin de terre faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro vingt-deux C (P. 22C), rang 6, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wolfe, borné au nord par le chemin public, à l'est par le lot 22B, à l'ouest par l'emplacement de Raoul Richer et par le résidu dudit lot 22C appartenant à Ernest Poirier et en arrière au sud par une autre partie du lot 22C appartenant audit Poirier. Moins et à distraire de ce lopin de terre l'emplacement vendu à dame Juliette Guindon enregistré sous le numéro 159926.

Le lot ci-dessus fait partie du cadastre officiel du canton de Wolfe.

Municipalité du Lac-Supérieur

Boisvert, André	27-1278-6905	36-26	8	Wolfe	12,16 $	8,74 $	20,90 $
Daigneault, Y.	27-1289-4768	36-14	8	Wolfe	34,04	24,78	58,82
Migneault, Rémi	27-1381-3458	36-3	8	Wolfe	31,05	17,27	48,32
Brohart, Mme Seniora	28-1260-7446	32-63	8	Wolfe	11,43	5,46	16,89
Rico, Michel	28-1261-7919	32-67	8	Wolfe	1,96	1,06	3,02
Parent, Conrad	28-1270-5090	32-42	8	Wolfe	19,08	17,00	36,08
Paquette, Guy	28-1271-6050	32-38	8	Wolfe	19,76	5,67	25,43
Rainville, Paul Syndic	28-1271-7099	32-85	8	Wolfe	26,59	2,49	29,08
Paquette, Guy	28-1272-8497	32-134	8	Wolfe	19,76	1,06	20,82
Durand, Armand	28-1273-5721	32-96	8	Wolfe	40,75	40,68	81,43
Paquette, Guy	28-1273-6180	32-112	8	Wolfe	19,80	5,68	25,48
Paquette, Guy	28-1273-7784	32-113	8	Wolfe	19,76	5,76	25,52
Paquette, Guy	28-1273-8913	32-135	8	Wolfe	19,76	5,85	25,61
Paquette, Guy	28-1273-9286	32-114	8	Wolfe	19,76	5,85	25,61
Paquette, Guy	28-1273-9329	32-136	8	Wolfe	19,76	5,67	25,43
Paquette, Guy	28-1273-9547	32-137	8	Wolfe	20,50	5,82	26,32
Paquette, Guy	28-1274-3003	32-109	8	Wolfe	19,76	5,16	24,92
Paquette, Guy	28-1274-3018	32-110	8	Wolfe	19,76	5,16	24,92
Paquette, Guy	28-1274-3435	32-111	8	Wolfe	21,29	5,46	26,75
Panneton, Robert	28-1281-0229	32-25	8	Wolfe	6,88	1,41	8,29
Pagilaro, Antonio	28-1281-1373	32-31	8	Wolfe	145,11	27,47	172,58
Fréchette, Claude	28-1281-4737	32-12	8	Wolfe	35,54	89,19	124,73
Boucher, Mme Marie Jeanne	28-1281-6080	32-15	8	Wolfe	25,12	1,59	26,71
Paquette, Guy	28-1282-0370	32-132	8	Wolfe	21,29	1,36	22,65
Paquette, Guy	28-1282-0950	32-131	8	Wolfe	20,50	1,21	21,71
Paquette, Guy	28-1282-6591	32-124	8	Wolfe	21,29	5,46	26,75
Paquette, Guy	28-1283-0886	32-115	8	Wolfe	21,29	5,16	26,45
Paquette, Guy	28-1283-2389	32-116	8	Wolfe	19,76	5,16	24,92
Paquette, Guy	28-1283-2916	32-127	8	Wolfe	19,76	1,06	20,82
Laforest, Gaétan Laforest, Mme Gaétan	28-1283-3033	32-128	8	Wolfe	25,46	16,97	42,43
Paquette, Guy	28-1283-3353	32-129	8	Wolfe	21,29	5,46	26,75
Paquette, Guy	28-1283-3891	32-117	8	Wolfe	19,76	5,16	24,92
Paquette, Guy	28-1283-5297	32-118	8	Wolfe	19,76	5,16	24,92
Paquette, Guy	28-1283-5828	32-122	8	Wolfe	19,76	5,16	24,92
Paquette, Guy	28-1283-5845	32-121	8	Wolfe	19,76	5,16	24,92
Paquette, Guy	28-1283-5862	32-120	8	Wolfe	19,76	5,16	24,92
Paquette, Guy	28-1283-5911	32-123	8	Wolfe	20,50	1,21	21,71
Paquette, Guy	28-1284-6904	32-119	8	Wolfe	21,29	5,46	26,75
Clayton, Joseph Wallace, Bernard Avrith, S. Rosenblatt, L.	29-1455-1390	31-56	9	Wolfe	36,59	26,61	63,20

Noms	No de rôle	Lots	Rangs	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Sheppard, Hébert K.	29-1462-4095	30-33	9	Wolfe	62,31 $	70,14 $	132,45 $
		30-34					
		30-38					
Bos, Robert	29-1462-9628	30-13	9	Wolfe	29,13		29,13
Fortin, Donald	29-1472-1838	30-14	9	Wolfe	110,25	151,24	261,49
Hogue, Aimé							
Bouthillier, Serge	31-1419-1427	25-11	10	Wolfe	290,99	117,95	408,94
		25-12					
Gozzi, Mme Rita	31-1500-0006	25-20	10	Wolfe	65,49	33,45	98,94
Hamel, J. Emeril	31-1504-4116	26-126	10	Wolfe	6,56	7,10	13,66
Legrand, Robert	31-1508-4020	26-75	10	Wolfe	3,08	3,68	6,76
Donkers, Kristina Kivits	32-1099-1438	16-120	8	Wolfe	2,11	3,73	5,84
Smart, R.B.	32-1099-3842	16-160	8	Wolfe	243,09	154,17	397,26
Bilodeau, Normand		16-161	8	Wolfe			
		16-162	8	Wolfe			
Smart, R.B.	32-1099-6840	15-619	8	Wolfe	8,20	18,56	26,76
		15-620	8	Wolfe			
		15-621	8	Wolfe			
Lake View Entreprises Inc.	32-1150-7619	15-380	8	Wolfe	4,05	3,73	7,78
Lake View Entreprises Inc.	32-1160-9224	17-122	8	Wolfe	18,04	16,82	34,86
Martineau, René	32-1172-0535	17-19	8	Wolfe	22,21	16,82	39,03
Duquette, Mme Pauline	33-1008-7925	15-507	8	Wolfe	0,78	0,15	0,93
Manseau		15-483					
Hébert, Laurette	33-1016-1855	15-564	8	Wolfe	0,78	0,91	1,69
		15-565					
Apergy, Mme John	33-1019-6010	15-522	8	Wolfe	0,78	1,00	1,78
Pomerleau, Gaston	33-1125-9778	15-237	8	Wolfe	22,21	16,82	39,03
Pile, Albert	33-1126-4959	15-176	8	Wolfe	18,89	27,84	46,73
Lake View Entreprises Inc.	33-1138-2756	15-49	8	Wolfe	18,04	18,07	36,11
Lake View Entreprises Inc.	33-1138-4755	15-48	8	Wolfe	21,29	18,22	39,51
H.B. Savage Syndic	33-1193-2891	12-2	8	Wolfe	31,74	36,22	67,96
		12-3	8	Wolfe			
		12-4	8	Wolfe			
		12-5	8	Wolfe			
		12-6	8	Wolfe			
		12-7	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	33-1194-1359	12-8	8	Wolfe	31,74	36,22	67,96
		12-10	8	Wolfe			
		12-11	8	Wolfe			
		12-12	8	Wolfe			
		12-14	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	33-1194-5161	12-20	8	Wolfe	34,29	36,52	70,81
		12-21	8	Wolfe			
		12-22	8	Wolfe			
		12-23	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	33-1195-5244	12-24	8	Wolfe	25,03	31,82	56,85
		12-25	8	Wolfe			
		12-26	8	Wolfe			
Prescott, Mme Rollande	33-1195-7003	12-29	8	Wolfe	21,04	2,47	23,51
		12-30					
H.B. Savage Syndic	33-1195-9263	12-31	8	Wolfe	31,74	43,87	75,61
		12-32	8	Wolfe			
		12-33	8	Wolfe			
		12-34	8	Wolfe			
		12-36	8	Wolfe			
		12-37	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	33-1197-5726	12-51	8	Wolfe	15,91	18,17	34,08
		12-52	8	Wolfe			
		12-53	8	Wolfe			
Pile, Albert	33-1230-5879	15-29	8	Wolfe	23,56	44,12	67,68
Pile, Albert	33-1230-8179	15-30	8	Wolfe	27,66	57,44	85,10
Lake View Entreprises Inc.	33-1230-9978	15-31	8	Wolfe	20,95	27,87	48,82
Massy, Maurice	33-1664-2090	17 A	11	Wolfe	628,39	69,97	698,36
		17 B	11	Wolfe			

Noms	No de rôle	Lots	Rangs	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Massy, Maurice	33-1684-6010	16	11	Wolfe	631,49 $	66,93 $	698,42 $
H.B. Savage Syndic	34-1103-5240	12-92	8	Wolfe	23,77	19,08	42,85
		12-93	8	Wolfe			
		12-94	8	Wolfe			
		12-95	8	Wolfe			
		12-96	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	34-1105-2136	12-121	8	Wolfe	25,03	19,23	44,26
		12-122	8	Wolfe			
		12-123	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	34-1105-5809	12-124	8	Wolfe	31,74	67,25	98,99
		12-125	8	Wolfe			
		12-126	8	Wolfe			
		12-127	8	Wolfe			
		12-128	8	Wolfe			
		12-129	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	34-1105-9902	12-164	8	Wolfe	29,02	35,92	64,94
		12-165	8	Wolfe			
		12-166	8	Wolfe			
		12-167	8	Wolfe			
		12-168	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	34-1106-8113	12-142	8	Wolfe	27,75	35,77	63,52
		12-143	8	Wolfe			
		12-144	8	Wolfe			
		12-154	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	34-1107-0454	12-62	8	Wolfe	15,91	18,17	34,08
		12-63	8	Wolfe			
Renaud, Robert	34-1107-1791	12-69	8	Wolfe	82,90	56,94	139,84
Schlybeurt, Roger Fortin, Donald		12-145 12-146	8 8	Wolfe Wolfe			
H.B. Savage Syndic	34-1109-1254	12-74	8	Wolfe	26,44	31,97	58,41
		12-82	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	34-1114-0448	12-161	8	Wolfe	29,02	35,92	64,94
		12-162	8	Wolfe			
		12-163	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	34-1114-2281	12-170	8	Wolfe	23,77	31,67	55,44
		12-171	8	Wolfe			
		12-173	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	34-1115-0789	12-176	8	Wolfe	15,91	18,17	34,08
		12-179	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	34-1116-2631	12-181	8	Wolfe	21,04	18,78	39,82
		12-182	8	Wolfe			
		12-183	8	Wolfe			
		12-184	8	Wolfe			
		12-185	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	34-1116-5943	12-190	8	Wolfe	30,30	67,10	97,40
		12-191	8	Wolfe			
		12-192	8	Wolfe			
		12-193	8	Wolfe			
		12-194	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	34-1118-9508	12-212	8	Wolfe	7,96	1,99	9,95
H.B. Savage Syndic	34-1119-9745	12-219	8	Wolfe	23,77	35,31	59,08
		12-220	8	Wolfe			
		12-223	8	Wolfe			
H.B. Savage Syndic	34-1129-3876	12-226	8	Wolfe	27,75	35,77	63,52
		12-230	8	Wolfe			
		12-231	8	Wolfe			
Massy, Maurice	34-1506-3070	15	11	Wolfe	585,53	64,94	650,47
Massy, Maurice	34-1516-9020	14	11	Wolfe	587,94	58,24	646,18
Start, Nelson R. Stuart, Louise Stuart, Debra Ann Whyte, dame Gisèle Carpentier	35-1553-3030 36-1175-5922	9 2-5	11 8	Wolfe Wolfe	204,05 55,70	20,74 85,40	224,79 141,10
Provencher, Michel	36-1308-4876	6-2	10	Wolfe	3,64	1,97	5,61
Provencher, Michel	36-1308-5148	6-3	10	Wolfe	3,64	1,97	5,61

Noms	No de rôle	Lots	Rangs	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Resian, Panos	36-1326-3080	6-46	10	Wolfe	17,08 $	4,27 $	21,35 $
Bélanger, Paul	36-1331-8729	4-53	9	Wolfe	6,09	1,21	7,30
Paiement, Adrien	36-1340-1590	4-51	9	Wolfe	62,31	70,14	132,45
Arseneau, Johanne	36-1340-8565	4-29	9	Wolfe	7,63	1,51	9,14
		4-30	9	Wolfe			
Robert, Réjeanne	36-1348-6090	5-1	10	Wolfe	209,06	98,13	307,19
Larouche, Angèle	36-1397-9070	3B-1-13	10	Wolfe	646,34	98,46	744,80
		3B-4	10	Wolfe			
Lake View Entreprises Inc.	38-1118-5020	15-390	8	Wolfe	9,49	12,00	21,49
Jarry, Robert a/s Réal Leduc	34-1100-0002	P. 8	8	Wolfe	38,81	26,03	64,84

Un lopin de terre faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro huit (P. 8), rang 8, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wolfe, borné en front au nord-ouest par le lac Boileau, du côté nord-est par l'emplacement de dame Lagrenade, du côté sud-ouest par l'emplacement de M. Marcel Piché, et en arrière au sud-est par le résidu dudit lot appartenant au vendeur, et avec droit de passage à pieds ou en voiture, passage de douze pieds de largeur, en arrière dudit terrain vendu sur le résidu dudit lot huit pour communiquer au chemin public.

Goodall, Robert (60%) Avrith, S. (40%) Vanchesteing, Nelson	37-1218-4090	P. 1C	9	Wolfe	944,01	49,18	993,19

Une certaine partie du lot numéro un C (ptie 1C), rang 9, bornée à l'est par une autre partie du lot 1C, au sud par le Lac aux Quenouilles, mesurant 395,8 pieds le long de sa ligne nord-ouest, 393,5 pieds le long de sa ligne est et 150 pieds le long de sa ligne sud le long du lac aux Quenouilles. Ayant une superficie de vingt-neuf mille cent quatre-vingt-huit pieds carrés et trois dixièmes (29 188,3 pi^2).

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel du canton de Wolfe.

Municipalité du village de Saint-Jovite

Barnes, Romain	2011-34-0000	P. 538 P. 539	7	De Salaberry	378,33 $	32,30 $	410,63 $

La partie des lots connus et désignés sous les numéros cinq cent trente-huit et cinq cent trente-neuf (P. 538, P. 539), rang 7, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Salaberry, bornée au nord par la rue Cyr, au sud par des parties des lots 538 et 539 appartenant à M. Jean-Marc Loyer et par une partie du lot 538 appartenant à Mme Gisèle Constantineau; à l'est par une partie du lot 538 appartenant à M. Claude Sigouin et à l'ouest par une partie du lot 539 appartenant à Mlle Diane Barnes.

Robichaud, Jean-Claude	1908-46-9349	P. 399	5	De Salaberry	2,28	37,97	40,25

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent quatre-vingt-dix-neuf (P. 399), rang 5, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Salaberry, borné au nord-nord-ouest par une partie du lot 399 appartenant à M. Jean-Louis Léonard, au sud-sud-ouest par la nouvelle route 117 et au sud-est par la rue Boivin.

Brinkmeir, Helmut	2011-54-9883	P. 537	7	De Salaberry	228,57	339,65 prot.	568,22

La partie du lot connu et désigné sous le numéro cinq cent trente-sept (P. 537), rang 7, aux plan et livre de renvoi officiels du canton De Salaberry, borné au nord par une partie du lot 537 appartenant à M. André-Yves Filiatrault et un résidu du lot 537; au sud par une partie du lot 537 appartenant à madame Louisa Légaré et un résidu du lot 537; à l'est par une partie du lot 537 et à l'ouest par la rue Labelle.

Hansen, Ronald	2209-95-1664	P. 499-5	6	De Salaberry	23,17	18,17	41,34

Le lot connu et désigné sous le numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499-5), rang 6, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Salaberry, borné au nord-est par la rue 499-1 (Kavanagh); au sud par le lot 499-20 appartenant à M. Pierre Guérin; à l'est par le lot 499-4 appartenant à M. Alain Desjardins; et au nord-ouest par une partie du lot 499-5 et le lot 499-6 appartenant à Mme Diane Siry. Immeuble tel que désigné à l'acte enregistré sous le numéro 470627. Moins et à distraire la partie vendue en vertu de l'acte enregistré sous le numéro 525168.

Lefort, Bernard	2010-58-1103	P. 469	6	De Salaberry	52,13	74,69	126,82

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent soixante-neuf (P. 469), rang 6, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Salaberry, borné au nord et à l'est par une partie du lot 469; au sud par un résidu du lot 469 appartenant à M. Bernard Lefort et à l'ouest par la rue Labelle. Immeuble tel que désigné à l'acte enregistré sous le numéro 452350.

Noms	No de rôle	Lots	Rangs	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Lefort, Bernard	2011-70-7020	P. 469	6	De Salaberry	600,39 $	974,88 $	1 575,27 $

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent soixante-neuf (P. 469), rang 6, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Salaberry, bornée au nord par la rue Emond, à l'est par une partie du lot 480; au sud par un résidu du lot 469 et à l'ouest par la rue Labelle. Immeuble tel que désigné à l'acte enregistré sous le numéro 525045.

Lefort, Bernard	2010-57-0878	P. 469	6	De Salaberry	1 306,97	507,82	1 814,79

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent soixante-neuf (P. 469), rang 6, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Salaberry, borné au nord par une partie du lot 469 appartenant à M. Bernard Lefort, à l'est par un résidu du lot 469, au sud par une partie du lot 469 appartenant à M. Bernard Lefort et à l'ouest par la rue Labelle. Immeuble tel que désigné à l'acte enregistré sous le numéro 442520.

Lefort, Bernard	2010-57-0046	P. 469	6	De Salaberry	173,00	133,17	306,17

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent soixante-neuf (P. 469), rang 6, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Salaberry, borné au nord par un résidu du lot 469 appartenant à M. Bernard Lefort, au sud par la rue Duncan; à l'est par une partie du lot 469 appartenant à M. Willie Légaré et un résidu du lot 469; à l'ouest par la rue Labelle. Immeuble tel que désigné à l'acte enregistré sous le numéro 452350.

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel du canton de Salaberry.

Municipalité de Mont-Tremblant

Charron, Mme Jacques Mongeau	1717-56-3040	P. 35-66	2	Grandison	873,27 $	297,07 $	1 170,34 $

La partie du lot connu et désigné sous le numéro soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-cinq (P. 35-66), rang 2, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grandison, bornée en front, au sud par le chemin public, à l'est par le terrain de Léopold Letendre, au nord par le résidu dudit lot appartenant à J. Romain Lavigne, à l'ouest par la ligne centrale d'un mur mitoyen séparant la bâtisse présentement vendue d'une autre bâtisse appartenant à J. Romain Lavigne et aussi par la continuation vers le nord et vers le sud en ligne droite de ladite ligne centrale dudit mur mitoyen.

Filion, Denis	1817-77-2075	P. 31-77	3	Grandison	1 284,13	91,01	1 315,14

La partie du lot connu et désigné sous le numéro soixante-dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente et un (P. 31-77), rang 3, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grandison, bornée au nord-est par le chemin public, à l'est et à l'est-sud-est par un emplacement appartenant à M. O'Hara, au sud-sud-ouest par le lac Moore, à l'ouest-nord-ouest et nord-nord-ouest par d'autres parties du même lot.

Sigouin, Mme Armande	1717-47-8050	P. 36-11	2	Grandison	93,48	7,28	100,76

La partie du lot connu et désigné sous le numéro onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-six (P. 36-11), rang 2, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grandison, bornée en front à l'ouest-nord-ouest par le chemin public, au sud par une autre partie dudit lot 36 appartenant à Adélard Richer, à l'est par la ligne de division entre les lots 35 et 36.

Bourgeois, André	1817-59-2545	P. 32	3	Grandison	129,20	29,78	158,98

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trente-deux (P. 32), rang 3, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grandison, bornée en front dans sa ligne brisée vers le nord-ouest par une rue, dans sa ligne sud-ouest par une autre partie du lot 32 restant la propriété du vendeur et partie par une autre partie du lot 32 vendue à Réjean Labelle, au sud-est par une autre partie du lot 32 vendu à Maurice Sauvé et par une autre partie du lot 32 vendu à Daniel Jasmin par acte enregistré sous le numéro 409224 et au nord-est par une autre partie du lot 32 vendu à Germain Sigouin par acte enregistré sous le numéro 503806.

Commerford, Mr. Wilfrid	1717-66-7060	35-69	11	Grandison	2 447,32	1 090,27	3 537,59

Le lot connu et désigné sous le numéro soixante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-cinq (35-69) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grandison, borné en front, au sud-ouest par le chemin public, rue Principale du village de Mont-Tremblant, en arrière au nord-est par une autre partie dudit lot dont une partie appartient à Luc Sigouin, ou représentants, au nord-ouest par une autre partie dudit lot et à l'est-sud-est par une autre partie dudit lot appartenant à Rosaire Dubois ou représentants et une autre partie appartenant à André Ouellette ou représentants.

Succ. J. Robert Rousseau & Pardo, Maurice	2114-19-6051	P. 19	1	Grandison	695,40	769,39	1 464,79

La partie du lot connu et désigné sous le numéro dix-neuf (P. 19), rang 1, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grandison, bornée au sud par le lac Ouimet, au nord par les terres du rang 2, à l'est par une partie du lot 18, à l'ouest par une partie du lot 20A; sauf et à distraire de cet emplacement la partie vendue par acte enregistré sous le numéro 179372 à la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne et maintenant propriété de M. Maurice Pardo.

Noms	No de rôle	Lots	Rangs	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Pardo, Maurice	2114-19-6050	P. 19	1	Grandison	1 100,17 $ prot.		1 100,17 $

La partie du lot connu et désigné sous le numéro dix-neuf (P. 19) rang 1, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grandison, mesurant 50 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur, mesures anglaises, bornée au sud par le lac Ouimet, au nord, à l'est et à l'ouest par d'autres parties du lot 19 appartenant à la succession J. Robert Rousseau et Maurice Pardo.

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel du canton de Grandison.

Faubert, Bernard	1814-53-0070	P. 569-2	8	De Salaberry	232,85 $	362,60	595,45

La partie du lot connu et désigné sous le numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent soixante-neuf (P. 569-2), rang 8, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Salaberry, borné en front, au nord par le chemin privé, à l'ouest par une autre partie du même lot, vendue à Daniel Duquette suivant acte enregistré sous le numéro 461143. Dans la première ligne sud, dans sa ligne courbe sud-ouest et dans sa deuxième ligne sud par une autre partie dudit lot, propriété de Michel Paquet et à l'est par un chemin privé.

O'Hara, Patrick Albert	1614-77-2050	P. 561-10	8	De Salaberry	329,98	153,79	483,77

La partie du lot connu et désigné sous le numéro dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent soixante et un (P. 561-10), rang 8 aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Salaberry, borné en front par le lac Gélinas, au nord-est par l'emplacement de dame Hélène Bureau Comtois en vertu de l'acte enregistré sous le numéro 136885, au nord-ouest par le chemin public et au sud-ouest par l'emplacement de M. Albert Boisjoli.

Taylor, Glen Harry Milton	1914-62-3000	P. 574	8	De Salaberry	163,02		163,02

Bornée au sud-est par une partie non divisée du lot numéro cinq cent soixante-quatorze; au nord-nord-est par une partie non divisée du lot numéro cinq cent soixante-quatorze, à l'ouest-nord-ouest partiellement par une partie non divisée du lot numéro cinq cent soixante-quatorze et partiellement par la rivière Devils et au sud-sud-ouest, au sud et à l'est par la rivière Devils.

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel du canton de Salaberry.

O'Reilly Estate F.O.	1416-36-5050	10	C	Clyde	75,22	54,24	129,46

Le lot connu et désigné sous le numéro dix (10), rang C, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Clyde, borné en front au nord par le Lac, au sud par le lot 10C, rang B, à l'est par le rang 9, à l'ouest par le lot 11. (13 chaines de largeur, superficie 102 acres).

Le lot ci-dessus fait partie du cadastre officiel du canton de Clyde.

Saint-Jérôme, au bureau de la corporation du comté de Terrebonne, le 6 janvier 1981.

Le secrétaire-trésorier,
ANDRÉ TASSÉ, *comptable*.

10816-3-2-o

Ville de Val-d'Or

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité que le Conseil de ville de Val-d'Or, par une résolution portant le numéro 7886 datée du 5 janvier 1981, a ordonné au soussigné, conformément aux articles 512 et suivants de la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous décrits, avec toutes les bâtisses dessus construites, dépendances et circonstances, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, intérêts, ainsi que pour payer les frais encourus pour et par la vente, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique, le MARDI DIXIÈME jour de FÉVRIER 1981, à DIX heures, en la salle municipale de l'hôtel de ville, 855, 2e Avenue, Val-d'Or.

Toutefois seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels les taxes municipales devenues exigibles le ou avant le 31 décembre 1978 auront été payées avant le moment de la vente.

No du rôle	Propriétaire	Description
830 41 2756	Dionne, Roger	(61-53 R. 8) Lot 53 du lot originaire no 61 du rang 8 du canton Dubuisson ayant une façade de 45 pieds du côté nord et une façade de 56,3 pieds du côté sud, par une profondeur de 110 pieds.
929 91 8862	Limoges, Roland	(131) Lot no 131 du canton Bourlamaque.
928 34 0269	Jacob, Roland	(1206-1) Lot no 1206-1 du canton Bourlamaque.
629 87 2073	Beaulieu, Armand	(55 A-4-18 R. 8) Lot no 55 A-4-18 du rang 8 du canton Dubuisson.

No du rôle	*Propriétaire*	*Description*
1034 14 8119	Plante, Gilles	(20 PNS R.A.) Partie non subdivisée du lot no 20 du rang A du canton Bourlamaque pour une superficie totale de 9 938,6 pi², borné au nord par le lac Blouin, à l'est par partie du lot 20 rang A, à l'ouest par partie du lot 19, rang A, au sud par partie sud du lot 20, rang A.

Ces descriptions apparaissent aux plans et livres de renvoi officiels pour la ville de Val-d'Or, et le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes auxdits immeubles.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Donné à Val-d'Or, QC, le 7 janvier 1981.

Le greffier,
J.A. CHOUINARD.

10831-3-2-o

Municipalité du comté de Missisquoi

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Yves Fortin, secrétaire-trésorier de la corporation municipale du comté de Missisquoi, que les propriétés ci-après décrites, y compris les bâtisses dessus construites, seront vendues à l'enchère publique, au rabais, au bureau de la corporation municipale du comté de Missisquoi, dans la ville de Bedford, le JEUDI DOUZIÈME jour de MARS 1981, à DIX heures, pour le paiement des taxes municipales et autres charges dues aux municipalités ci-après mentionnées sur les divers lots ou morceaux de terrain ci-après désignés, à moins qu'elles ne soient payées avant la vente, avec les frais, conformément aux dispositions du Code municipal.

Municipalité de St-Pierre-de-Vérone

Propriétaires	*Taxes municipales*	*Frais*	*Total*
Cormier, Léo-Paul	162,35 $		162,35 $

Une parcelle de terre située le long de la route no 52 dans le comté de Missisquoi, connu et désignée comme étant une partie du lot numéro trois cent quarante-huit (ptie no 348) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sébastien, dans le comté de Missisquoi; mesurant, cettedite parcelle de terre quatre-vingt-dix pieds de largeur en front le long du chemin public et en arrière, dans ses lignes est et ouest, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds de l'est à l'ouest dans ses lignes nord et sud, le tout plus ou moins et mesures anglaises. Les lignes nord et sud du susdit terrain sont perpendiculaires audit chemin public. Bornée cettedite parcelle de terre vers l'est, par le chemin public (route no 52); vers le nord, par partie du même lot appartenant à M. Maurice Couture; vers l'ouest et le sud, par une autre partie dudit lot 348 demeurant la propriété de Léo Paul Dandurand *et al.*, le tout sans bâtisse dessus érigée.

Donnely, James A.	213,00		213,00

1. Un morceau de terrain situé dans la municipalité de St-Pierre-de-Vérone, désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Georges-de-Clarenceville, sous partie du lot numéro cent soixante-douze (ptie no 172); cedit morceau de terrain étant décrit comme suit: commençant à un point situé du côté nord du chemin public, tel qu'actuellement élargi à cent soixante-dix-neuf pieds (179 pi) à l'est de l'extrémité sud de la ligne de division entre les lots numéros cent soixante et onze et cent soixante-douze (nos 171 et 172) dudit cadastre, appelé «Point de départ»; de là, vers le nord-est, une distance de soixante-quinze pieds (75 pi) jusqu'à un point; de là à angle droit avec ledit chemin public vers le nord-ouest, une distance de cent vingt pieds (120 pi) plus ou moins jusqu'à un point; de là à angle droit, une distance de soixante-quinze pieds (75 pi) jusqu'à un point; de là, vers le sud, suivant la ligne de division entre les lots numéros cent soixante et onze et cent soixante-douze (nos 171 et 172) dudit cadastre, une distance d'environ quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) jusqu'à un point; de là, vers le sud-est jusqu'au point de départ; cedit morceau de terrain étant borné comme suit: sud-ouest, par une autre partie dudit lot no 172 dudit cadastre; ouest, par le lot no 171 dudit cadastre; nord-est, par une partie dudit lot no 172 appartenant à Donat Mercier ou représentants; sud-est, par le chemin public tel qu'actuellement élargi.

2. Un autre morceau de terrain situé dans la municipalité de St-Pierre-de-Vérone, de forme triangulaire, désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Georges-de-Clarenceville, sous partie dudit lot numéro cent soixante-douze (ptie no 172); mesurant cent soixante-dix-neuf pieds (179 pi) dans sa ligne sud; quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) dans sa ligne nord-est; et cent pieds (100 pi) dans sa ligne sud-ouest; cedit morceau de terrain étant borné comme suit: nord, par le chemin public tel qu'actuellement élargi; nord-est, par le morceau de terrain en premier lieu ci-avant décrit; sud-ouest par la ligne de division entre les lots nos 171 et 172 dudit cadastre, le tout mesures anglaises et plus ou moins, sans bâtisse.

Municipalité de Noyan

Propriétaires	*Taxes municipales*	*Frais*	*Total*
Smith, Réal	64,89 $		64,89 $

Un lot de terre vague situé à Noyan, comté de Missisquoi, connu et désigné comme étant la subdivision numéro vingt-sept de la subdivision officielle du lot numéro originaire trois (3-27) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Thomas, comté de Missisquoi, ayant front sur un chemin ou rue projetée, mesurant soixante pieds de largeur par cent pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, sans garantie de mesure précise; avec un droit de passage, à perpétuité, à pieds ou en voitures, dans un chemin privé ou susdite rue projetée, mesurant quarante pieds de largeur par la profondeur qu'il peut y avoir du chemin public à aller à la rivière Richelieu; ce droit de passage étant en commun avec les autres y ayant droit, aux charges ordinaires d'entretien, aux fins de leur permettre de communiquer librement, soit au chemin public, soit à la rivière Richelieu.

Zotti, Cousimo	75,34		75,34

Un certain morceau de terrain situé à Noyan, désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Thomas, comté de Missisquoi, sous partie du lot numéro trente-trois (ptie no 33) mesurant cent douze pieds de largeur (112 pi) de l'est à l'ouest, par cent pieds (100 pi) de profondeur du nord au sud; cedit morceau de terrain étant borné comme suit: nord, par le lot no 32; ouest, par partie du même lot appartenant à Nonzio Pace ou représentants; sud, par le résidu du lot no 33 appartenant à Georges A. Dufont ou représentants; et est, par le chemin public; le tout mesures anglaises et plus ou moins, et sans garantie de mesures précises; sans bâtisse; avec droit de passage en faveur du terrain décrit, sur une certaine rue d'une largeur minimum de vingt pieds (20 pi) s'étendant de l'est à l'ouest, à partir du chemin public jusqu'aux eaux de la rivière Richelieu, et longeant pour partie la ligne sud du terrain décrit; cedit droit de passage étant consenti pour donner accès au chemin public jusqu'au terrain décrit et jusqu'aux eaux de la rivière Richelieu.

Parent, Aimé	149,75		149,75

Un certain terrain situé en la municipalité de Noyan, comté de Missisquoi, désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Thomas, sous partie du lot numéro trente-trois (ptie no 33); cedit terrain étant de forme rectangulaire, et mesurant cinquante pieds (50 pi) de l'est à l'ouest, par cent pieds du nord au sud; terrain présentement décrit étant borné comme suit: ouest, par partie du même lot no 33; sud et est, par le résidu du lot no 33; et nord, par la ligne nord dudit lot no 33; la ligne est du terrain présentement décrit est située à quatre cent cinquante pieds (450 pi) du chemin public, à l'ouest de tel chemin public, sans bâtisse. Avec aussi, en faveur de terrain présentement décrit, un droit de passage sur le résidu du lot no 33 appartenant à Georges Albert Dufont ou représentants, en commun avec d'autres, à partir du chemin public, allant vers l'ouest, jusqu'au terrain présentement décrit.

Racz, Adelheid	914,59		914,59

Une ferme située dans la municipalité de Noyan, de la contenance de quatre-vingt-sept (87) acres en superficie, plus ou moins, se composant;

Un morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Thomas, sous les lots numéros trente-cinq, quatre-vingt-quatorze, et sous partie ouest des lots numéros quatre-vingt-douze et quatre-vingt-treize (35, 94, et ptie O. nos 92 et 93); ladite partie du lot numéro quatre-vingt-douze (ptie no 92) contenant une superficie d'environ quatre acres et demi (4 1/2), et bornée comme suit; à l'ouest, par le lot no 94; à l'est, par l'ancien chemin de fer de Rutland and Noyan Railway Company, et le résidu dudit lot no 92, au nord, par la partie dudit lot no 93; et au sud par le lot no 90; et ladite partie du lot numéro quatre-vingt-treize (ptie no 93) contenant une superficie d'environ quatre acres et demi (4 1/2), et bornée comme suit; à l'ouest et au nord, par ledit lot no 94; à l'est par l'ancien chemin de fer de Rutland and Noyan Railway Company et le résidu dudit lot no 93; au sud, par la partie ouest du lot originaire no 92: le tout du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas. À distraire dudit lot originaire no 94, la partie vendue à Rutland and Noyan Railway Company, suivant les termes d'un acte de vente passé devant Me J. B. Demers, notaire, le deux septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf (1899) et enregistré au bureau d'enregistrement de Missisquoi sous le no 39403, avec bâtisses y érigées.

Wekim, Duk	68,71		68,71

1. Un lot vacant connu et désigné sous partie du lot numéro quarante-deux (ptie no 42) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Thomas; mesurant soixante-quatorze pieds (74 pi) dans sa ligne ouest, soixante-six pieds et cinq dixièmes de pied (66,5 pi) en arrière, dans sa ligne est, cent soixante-dix pieds (170 pi) sur un côté dans sa ligne sud, cent soixante-six pieds (166 pi) de l'autre côté dans sa ligne nord, mesures anglaises et plus ou moins. Borné en front à l'ouest par le chemin 42-16 dudit cadastre, en arrière à l'est par le lot originaire numéro 74 dudit cadastre, au nord par une autre partie dudit lot no 42 appartenant à Alain Vanier ou représentants; et au sud par le lot no 42-17 dudit cadastre.

2. Un lot vacant connu et désigné sous la subdivision dix-sept du lot originaire numéro quarante-deux (42-17) du susdit cadastre.

3. Un emplacement vacant connu et désigné sous partie du lot numéro quarante-deux (ptie no 42) du susdit cadastre; mesurant deux cent onze pieds (211 pi) de largeur par une profondeur de cent trente-quatre pieds (134 pi) dans sa ligne est, et cent trente pieds (130 pi) dans sa ligne ouest, mesures anglaises et plus ou moins. Borné au nord, partie par le lot 42-17 ci-avant décrit, et partie par le chemin 42-13 dudit cadastre, à l'est, par le lot no 74 dudit cadastre, au sud, par le lot originaire numéro 43 dudit cadastre, et à l'ouest, par une autre partie dudit lot no 42.

Propriétaires	*Taxes municipales*	*Frais*	*Total*
Clara, Bernardo	604,32 $		604,32 $

Un morceau de terrain situé dans la municipalité de Noyan, comté de Missisquoi, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Thomas, sous partie du lot originaire numéro quarante-deux (ptie no 42); la ligne sud de cedit morceau de terrain est située à une distance de cent vingt pieds (120 pi) au nord-ouest de la ligne de division entre les lots originaires numéros quarante-deux et quarante-trois, mesurant quatre-vingt-douze pieds et cinq dixièmes de pied (92,5 pi) dans sa ligne est, cent douze pieds (112 pi) dans sa ligne ouest, soixante pieds (60 pi) dans sa ligne nord et soixante-quatorze pieds et cinq dixièmes de pied (74,5 pi) dans sa ligne sud, et borné comme suit: au nord et à l'est par une rue projetée (étant une autre partie dudit lot originaire numéro quarante-deux), à l'ouest et au sud, par d'autres parties dudit lot originaire numéro quarante-deux. Cedit morceau de terrain, ayant une superficie d'environ six mille cent trente pieds carrés, avec bâtisses y érigées.

Rafael, Catherine	132,49		132,49

Un morceau de terrain situé dans la municipalité de Noyan, comté de Missisquoi, à la jonction de deux rues projetées connues et désignées sous les lots numéros quatre et six de la subdivision du lot originaire numéro quarante-deux (rues 42-4 et 42-6); le coin sud-est du terrain décrit est à une distance de deux cent quarante-huit pieds et cinquante-neuf centièmes de pied (248,59 pi) de la ligne est du chemin public pavé, et est connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Thomas, sous partie du lot originaire numéro quarante-deux (ptie no 42), mesurant quatre-vingt-huit pieds (88 pi) dans sa ligne sud, cent quatre-vingt-sept pieds (187 pi) dans sa ligne ouest, cent quatre-vingt-cinq pieds (185 pi) dans sa ligne nord-est et cent vingt-quatre pieds (124 pi) dans sa ligne sud-est, et borné comme suit: au sud par une rue proposée (lot numéro 42-4), au sud-est par une autre rue proposée (lot numéro 42-6) à l'ouest par l'immeuble de Mme Francis Grayburn ou représentants et Conrad Manzarolle ou représentants, étant parties dudit lot originaire numéro 42, et au nord-est par une autre partie dudit lot originaire numéro 42: le tout du susdit cadastre: ayant une superficie approximative de dix-neuf mille trois cents pieds carrés (19 300 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins.

Gauthier, Rémi	259,16		259,16

Un certain morceau de terrain situé dans la municipalité de Noyan, comté de Missisquoi, et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Thomas, sous partie du lot numéro quarante-six (ptie no 46); cedit terrain mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de largeur du nord au sud, et cent vingt-cinq pieds (125 pi) de profondeur de l'est à l'ouest; et cedit terrain étant borné comme suit: nord, par le lot no 45 dudit cadastre; ouest, par un chemin public, tel qu'actuellement élargi; est et sud, par le résidu dudit lot no 46, le tout mesures anglaises et plus ou moins, sans bâtisse. Avec droit de passage en faveur dudit terrain, en commun avec d'autres, sur une lisière de terrain existante, d'une largeur de quinze pieds (15 pi) environ, et s'étendant à partir du chemin public, à l'est jusqu'aux eaux de la rivière Richelieu, à l'ouest; cette lisière de terrain étant un chemin privé existant: et étant aussi désignée sous une partie dudit lot no 46 dudit cadastre: le tout appartenant à Marcel Leduc ou représentants, et à l'endroit désigné par ce dernier; sans responsabilité cependant, quant audit vendeur ou représentants, quant aux accidents ou avaries qui pourront survenir à l'acquéreur ou représentants, sur cedit droit de passage.

Natos, Peter	213,26		213,26

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie des lots numéros dix et onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-sept (47 pties 10 et 11) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Thomas, comté de Missisquoi, mesurant, ledit emplacement, cinquante pieds de front sur le chemin public, soixante-sept pieds en arrière, cent dix pieds sur un côté et cent vingt-cinq pieds de l'autre côté, borné comme suit: partie du lot numéro 10, en avant par le chemin public, d'un côté par une route publique, en arrière, par partie dudit lot numéro 10 et de l'autre côté par partie du lot numéro 11; partie dudit lot numéro 11, de forme triangulaire, bornée d'un côté en arrière par ledit numéro 10, de l'autre côté et en arrière par partie du lot numéro 11, le tout mesures anglaises et plus ou moins, avec toutes les bâtisses ci-dessus érigées. Avec droit de passage dans les lots numéros 48-2 et 47-9 conduisant à la rivière Richelieu, ainsi que droit de grève sur lesdits lots.

Houle, Maurice	324,15		324,15

Un emplacement situé dans la municipalité de Noyan, comté de Missisquoi, désigné sous partie du lot numéro cinquante-deux (ptie no 52) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Thomas, mesurant quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) dans sa ligne ouest le long du chemin public, soixante-dix pieds (70 pi) dans sa ligne est, deux cents pieds (200 pi) dans sa ligne sud et dans sa ligne nord, étant irrégulier et mesurant cent soixante pieds (160 pi) dudit chemin public à laquelle distance il se dirige vers le sud une distance de vingt-cinq pieds (25 pi) et puis vers l'est pour une distance de quarante pieds (40 pi), étant borné à l'ouest par ledit chemin public, à l'est par d'autres parties dudit lot no 52, au nord, par une autre partie dudit lot no 52 appartenant à Marcel Leduc ou représentants, et au sud par une autre partie dudit lot 52 appartenant à J. Macczak ou représentants, avec bâtisses y érigées.

Bedford, le 6 janvier 1981.

Le secrétaire-trésorier,
YVES FORTIN.

10826-3-2-o

Municipalité du comté de Québec

Avis public est par les présentes donné par le soussigné Robert L'Heureux, secrétaire-trésorier de la Corporation du comté de Québec, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, au Centre civique de Loretteville, 305, rue Racine, Loretteville, le DOUZIÈME jour du mois de MARS 1981, à DIX heures, pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires et autres charges dues aux corporations locales ci-après nommées, à moins que lesdites taxes avec les frais ne soient payés avant la vente.

Municipalité de St-Félix-du-Cap-Rouge

Comme appartenant à Mme F.M. Perry

Une partie du lot connu et désigné sous le numéro (19-86) dix-neuf—quatre-vingt-six du cadastre officiel de la paroisse de St-Félix-du-Cap-Rouge, division d'enregistrement de Québec, sauf et à distraire la partie de ce même lot pouvant appartenir à mesdames Céline Lafond et Jeannine Tremblay suivant leur titre, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 296,14 $; taxes scolaires: 75,32 $; total: 371,46 $.

Comme appartenant à Mme J.M. Perry

Le lot connu et désigné sous le numéro (22-58) vingt-deux—cinquante-huit du cadastre officiel de la paroisse de St-Félix-du-Cap-Rouge, division d'enregistrement de Québec, sauf et à distraire partie de ce lot appartenant à M. Maurice Masse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 65,83 $; taxes scolaires: 11,71 $; total: 77,54 $.

Municipalité des Cantons Unis de Stoneham et Tewkesbury

Comme appartenant à M. Gérald Thiboutot

Le lot connu et désigné sous le numéro (6-162) six—cent soixante-deux, rang 2, du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 120,18 $; taxes scolaires: 117,83 $; total: 238,01 $.

Comme appartenant à M. Gérald Thiboutot

Le lot connu et désigné sous le numéro (6-163) six—cent soixante-trois, rang 2, du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 118,55 $; taxes scolaires: 115,82 $; total: 234,37 $.

Comme appartenant à M. Victor Guay

Le lot connu et désigné sous le numéro (12A-27) douze A—vingt-sept, rang 1, du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 73,33 $; taxes scolaires: 108,02 $; total: 181,35 $.

Comme appartenant à Développements CTD Inc.

Le lot connu et désigné sous le numéro (8-1) huit—un, rang 5, du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 49,33 $; taxes scolaires: 50,67 $; total: 100,00 $.

Comme appartenant à M. Denis Binet

Le lot connu et désigné sous le numéro (5-20) cinq—vingt, rang 3, du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 25,75 $.

Comme appartenant à M. Gaston Alain

Le lot connu et désigné sous le numéro (59-20) cinquante-neuf—vingt du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 34,95 $; taxes scolaires: 51,07 $; total: 86,02 $.

Comme appartenant à Mme Julienne Lévesque

Le lot connu et désigné sous le numéro (59-79) cinquante-neuf—soixante-dix-neuf du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 48,55 $; taxes scolaires: 70,51 $; total: 119,06 $.

Comme appartenant à M. Roland Plante

Le lot connu et désigné sous le numéro (12-31) douze—trente et un, rang 1 du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 58,35 $; taxes scolaires: 42,94 $; total: 101,29 $.

Comme appartenant à M. Roland Plante

Le lot connu et désigné sous le numéro (12-32) douze—trente-deux, rang 1 du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 58,35 $; taxes scolaires: 42,79 $; total: 101,14 $.

Comme appartenant à M. Roland Plante

Le lot connu et désigné sous le numéro (12-33) douze —trente-trois, rang 1 du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 67,03 $; taxes scolaires: 48,77 $; total: 115,80 $.

Comme appartenant à M. Roland Plante

Le lot connu et désigné sous le numéro (12-34) douze —trente-quatre, rang 1 du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 67,03 $; taxes scolaires: 48,77 $; total: 115,80.

Comme appartenant à M. Roland Plante

Le lot connu et désigné sous le numéro (12-41) douze —quarante et un, rang 1 du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 73,81 $; taxes scolaires: 53,51 $; total: 127,32 $.

Comme appartenant à M. Roland Plante

Le lot connu et désigné sous le numéro (12-45) douze —quarante-cinq, rang 1 du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 38,59 $; taxes scolaires: 29,11 $; total: 67,70 $.

Comme appartenant à M. Roland Plante

Le lot connu et désigné sous le numéro (12 N.-S.) douze non subdivisé, rang 1 du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, borné au nord par le lot 12A, vers le sud par le lot 11, vers l'est par la limite de la municipalité et à l'ouest par les lots 12-21, -22, -23, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 616,55 $; taxes scolaires: 414,74 $; total: 1 031,29 $.

Comme appartenant à M. André Cloutier

Le lot connu et désigné sous le numéro (14A N.-S.) quatorze A non subdivisé, rang 2 du cadastre officiel de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec, mesurant 100 pi de largeur par 100 pi de profondeur, mesures anglaises et borné comme suit: au nord-est par un chemin privé, au sud-ouest par le lot 14A N.-S. appartenant à G. Hamel, d'un autre côté par Michel Cloutier et l'autre côté par Michel Cloutier, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: 32,46 $; taxes scolaires: 47,67 $; total: 80,13 $.

Loretteville, le 5 janvier 1981.

Le secrétaire-trésorier,
10829-3-2-o ROBERT L'HEUREUX.

Municipalité du comté de Joliette

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Louis Grypinich, secrétaire-trésorier de la Corporation municipale du comté de Joliette, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique au lieu où le Conseil de comté de Joliette tient ses sessions, au numéro 525, de la rue Visitation en la municipalité de Saint-Charles-Borromée, comté de Joliette, province de Québec, le JEUDI, DOUZIÈME jour de MARS 1981, à DIX heures, à défaut du paiement des taxes municipales et/ou scolaires auxquelles ils sont assujettis ainsi que les frais encourus, savoir:

Municipalité du village de Crabtree

Richelieu, Jean-Pierre

Une partie du lot no 199 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, mesurant 60 pieds de largeur, sur une profondeur de 100 pieds dans sa ligne est et de 85 pieds dans sa ligne ouest, le tout mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit: en front au sud par la rue Marcel, en arrière et de chaque côté par partie dudit lot no 199 appartenant au vendeur. La ligne du terrain présentement vendu est situé à 50 pieds du terrain appartenant à M. Gilles Champoux avec chalet dessus construit et semi-fini et portant le no civique 28, rue Marcel, Crabtree. 134,01 $.

Municipalité du village St-Pierre

Un immeuble situé en la municipalité du village St-Pierre, comté de Joliette, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire no 373 (P. 373) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, mesurant ladite partie, 75 pieds de largeur sur 1 051 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins et borné comme suit, savoir: en front par le chemin public, en profondeur par le rang St-Pierre, d'un côté par une autre partie dudit lot no 373 appartenant à Philippe Malo ou ses représentants et de l'autre côté par une autre partie dudit lot no 373 appartenant à Roger Jetté ou ses représentants.

Avec la bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances portant les nos 32 et 34, rue St-Jacques, village St-Pierre, comté de Joliette. 308,13 $.

Municipalité de la paroisse de Ste-Élisabeth

Jolly, Jean-Luc

Des emplacements connus et désignés comme étant les lots numéros sept cent (700), sept cent un (701), et sept cent deux (702) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Ste-Elisabeth, division d'enregistrement de Joliette.

Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro sept cent trois (703) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Ste-Élisabeth, mesurant deux arpents et demi de largeur par vingt-deux arpents de profondeur, avec les bâtisses y érigées.

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro sept cent cinq (705) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Élisabeth, mesurant 183 pi de largeur sur une profondeur de 80 pi du côté est et de 100 pi du côté ouest et borné comme suit: vers le nord par le lot 703 appartenant à l'acquéreur, vers le sud par le chemin public, vers l'est par une partie du lot 702 appartenant à l'acquéreur et vers l'ouest par une autre partie dudit lot 705 appartenant au vendeur, Fernand Ferland. 808,74 $.

Municipalité de la paroisse de St-Ambroise-de-Kildare

Therrien, Jacques

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot no 261 (P. 261) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse St-Ambroise-de-Kildare, comté de Joliette, contenant deux arpents en superficie et borné comme suit: en front par le chemin public, à la profondeur par M. A. Poirier et/ou représentants, au N.-E. partie par M. Philippe Chevalier actuellement à dame Gilberte Chevrette et/ou représentants, et partie par M. Phidias Robert et/ou représentants et de l'autre côté partie par le Chanoine C. Garceau et/ou représentants, et par autre partie par Camille Garceau et/ou représentants. À distance de l'emplacement présentement vendu le terrain appartenant à Philippe Chevalier et/ou représentants avec bâtisses dessus érigées portant le no 970, rue Principale, à St-Ambroise. 511,10 $.

Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies

Ducharme, Serge

Un emplacement situé en ladite municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, connu et désigné comme suit: partie du lot originaire no 208 mesurant 75 pi de largeur par 150 pi de profondeur et borné comme suit: en front, au nord par un chemin privé, communément appelé «rue Lucie», en profondeur, au sud, par le terrain appartenant au vendeur, d'un côté, à l'ouest, par le terrain appartenant, à André Frigon et de l'autre côté, à l'est, par le terrain appartenant à Paul-Émile Asselin et/ou ses successeurs. 18,54 $.

Forgues, Yvon

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot no 208 (P. 208) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, mesurant 100 pi de largeur sur le chemin privé par 70 pi de profondeur, mesures anglaises, et borné comme suit: en front par un chemin privé, en profondeur par le terrain appartenant à l'Hydro Québec, du côté est par le terrain appartenant à Normand Rioux et du côté ouest, par le terrain appartenant au vendeur. Sans bâtisse. 226,59 $.

Lambert, Jacques

Un terrain situé en la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, comté de Joliette, connu et désigné comme étant une partie du lot no 190 (P. 190) du cadastre officiel de la paroisse de St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, mesurant 100 pi de largeur en front du chemin public rang Ste-Julie par 150 pi de profondeur, le tout mesures anglaises, et borné comme suit: à un bout vers le S.-E. par ledit chemin rang Ste-Julie, à l'autre bout vers le N.-O. et d'un côté vers le N.-E. par autres parties dudit lot 190 restant la propriété du présent vendeur et de l'autre côté vers le S.-O. par la ligne séparant les lots nos 190 et 191 dudit cadastre; sans bâtisse. 340,31 $.

Marois, René

Un immeuble situé en la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, connu et désigné comme étant les lots nos 14 et 15 de la subdivision du lot no 1 de la subdivision du lot originaire no 176 (176-1-14) (176-1-15) et du lot originaire no 176 et une partie du lot no 16 de la subdivision du lot no 1 de la subdivision du lot originaire no 176 (176-1 P. 16) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, mesurant 25 pi de largeur sur une profondeur de 100 pi, le tout mesures anglaises et plus ou moins et borné comme suit: en front par la rue Delisle en profondeur par un chemin privé d'un côté par le rang Ste-Julie et de l'autre côté par le résidu du lot 176-1-16. 851,02 $.

Avec les servitudes inhérentes.

Avec les bâtisses construites dessus portant le no civique 2, rue Delisle, à Notre-Dame-des-Prairies.

Préville, Jacques

Un terrain situé en la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies connu et désigné comme étant une partie du lot no 190 (P. 190) des plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, mesurant 70 pi de largeur, en front, où il est borné par un chemin privé, 103 pi de largeur à la profondeur, où il est borné par le terrain appartenant à Florent Malo, 75 pi d'un côté, au N.-O. où il est borné par le terrain appartenant au vendeur et 50 pi de profondeur de l'autre côté au S.-E. où il est borné par le

terrain appartenant à Frank Dominicucci ou représentants. 36,71 $.

Pelletier, Reine

Un emplacement situé en ladite municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, connu et désigné comme étant composé de:

a) la totalité du lot no 2 de la subdivision du lot no 17 de la subdivision officielle du lot originaire no 92 (92-17-2) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

b) la totalité du lot no 1 de la subdivision du lot no 18 de la subdivision officielle du lot originaire no 92 (92-18-1) des plan et livre de renvoi officiel de la paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Le mur est de la maison sise sur ledit lot 92-18-1 est mitoyen.

Avec une maison unifamiliale jumelée dessus construite portant le no civique 11, de ladite rue Monette, à Notre-Dame-des-Prairies, circonstances et dépendances et avec les servitudes existantes. 1 026,50 $.

Municipalité de la paroisse de St-Charles-Borromée

Andruczenko, Andrij

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent vingt-cinq (P. 325), des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur par cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur, le tout mesures anglaises et plus ou moins, et borné comme suit: en front par la rue Jean-Talon, en profondeur par la rue Cardinal, d'un côté par le terrain appartenant à N. Komarniki et de l'autre côté par le terrain appartenant à un monsieur Yachuk. 29,76 $.

Roy, Adrienne

Un terrain vacant, situé en la municipalité de St-Charles-Borromée, comté de Joliette, connu et désigné comme étant le lot no 136 de la subdivision officielle du lot originaire no 236, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, contenant ledit terrain six mille pieds carrés (6 000 pi^2) en superficie, mesures anglaises. Sans bâtisse. 70,37 $.

Arbour, Julien

1. Le lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot numéro trente-deux de la subdivision officielle du lot originaire deux cent quatre-vingt-trois (283-32-4) du cadastre officiel de la paroisse de St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette; contenant 568 pieds carrés anglais.

2. Le lot soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire deux cent quatre-vingt-trois (283-66) dudit cadastre; contenant 4 434 pieds carrés anglais. 909,33 $.

Arbour, Raymond

1. Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-neuf de la subdivision du lot originaire numéro deux cent trente-deux (232-59) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

2. Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro trente-deux de la subdivision du lot originaire numéro deux cent trente-cinq (235-32) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette. 1 442,82 $.

Longpré, Michel

Un emplacement situé en la municipalité de St-Charles-Borromée connu et désigné comme étant le lot 194 de la subdivision officielle du lot originaire 222 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Charles-Borromée, avec une bâtisse y érigée portant les numéros civiques 25, 27, 29, 31, 33 et 35 Boucher. 1 909,42 $.

Municipalité de St-Paul

Tessier, René

Le lot dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11-19) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette et contenant une superficie totale de 9 000 pieds carrés. Sans bâtisse. 87,73 $.

Asselin, Réal

Le lot quatre-vingt-treize de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-93) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 34 rue Vincent. 1 187,93 $.

Asselin, Réal

Les lots quatre-vingt-trois et quatre-vingt-quatre de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-83, 447-84) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, sans bâtisse. 1 399,72 $.

Asselin, Réal

Le lot quatre-vingt-quatorze de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-94) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, sans bâtisse. 1 051,87 $.

Asselin, Yves

Le lot cent soixante-dix de la subdivision du lot ori-

ginaire numéro quatre cent quarante-six (446-170) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 305, rue Duhamel. 1 205,39 $.

Aubin, Michel

Le lot cent cinquante-cinq de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-155) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 312, rue Duhamel. 1 061,17 $.

Beaucage, Shirley

Une partie du lot originaire numéro quatre cent soixante-treize (Ptie 473) du cadastre de la paroisse de St-Paul, mesurant cent pieds de profondeur par cent pieds de largeur (100 pi × 100 pi) borné en front par le chemin public, à l'autre bout et des deux autres côtés par autre partie du lot 473 appartenant à Fernand Morin.

Une partie du lot originaire numéro quatre cent soixante-treize (Ptie 473) du cadastre de la paroisse de St-Paul, mesurant cent pieds de profondeur par trente et un pieds et soixante-quinze centièmes à un bout et trente-deux pieds et dix centièmes à l'autre bout, borné comme suit: au nord-ouest, par par une partie du lot ci-haut décrite, au sud-est, au nord-est et au sud-ouest, par autre partie du lot 473 appartenant à Fernand Morin. Avec bâtisse portant le numéro civique 211b, rang du Vieux-Moulin. 736,49 $.

Beaulieu, Louis

Le lot quatre-vingt-onze de la subdivision du lot originaire numéro quatre-cent-quarante-sept (447-91) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette ainsi que le lot deux cent quatorze de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-214) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le numéro civique 319, rue Duhamel. 1 648,31 $.

Béland, Alain

Le lot soixante-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quarante-quatre (444-76) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le numéro civique 35, rue Loranger. 1 348,78 $.

Boucher, Claude

Le lot quatre-vingt-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-96) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 40, rue Vincent. 1 130,23 $.

Boucher, Gabriel

Le lot soixante-dix-sept de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-quatre (444-77) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le numéro civique 31, rue Loranger. 1 619,70 $.

Cornellier, Jean

Le lot soixante de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-60) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 19, rue Pierre-Laporte. 526,60 $.

Desroches, Jean-Marc

Le lot soixante-sept de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-67) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 245, rue Lasalle, 1 208,44 $.

Desroches, Jean-Marc

Le lot soixante-six de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-66) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, sans bâtisse. 1 190,08 $.

Les Entreprises P R V P Ltée

Le lot cent soixante-quatorze de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-174) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, sans bâtisse. 2 982,12 $.

Les Entreprises P R V P Ltée

Le lot quatre-vingt-huit de la subdivision du lot originaire quatre cent quarante-sept (447-88) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, sans bâtisse. 1 188,12 $.

Fréchette, Jean-Luc

Le lot cent-trente-six de la subdivision du lot originaire quatre cent quarante-six (446-136) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 222, rue Lasalle. 431,26 $.

Gaudet, Raynald

Le lot vingt-neuf de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-29) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, sans bâtisse. 280,11 $.

Geoffroy, Marie France

Le lot cinquante-cinq de la subdivision du lot originaire quatre cent quarante-quatre (444-55) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, sans bâtisse. 1 575,58 $.

Hétu, Jean-Claude

Le lot cent cinquante-deux de la subdivision du lot originaire quatre cent quarante-six (446-152) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 316, rue Duhamel. 1 235,83 $.

Lemieux, Guy

Le lot cent soixante-dix-huit de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-178) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 317, rue Duhamel. 1 238,37 $.

Malo, Yves

Le lot six de la subdivision du lot originaire numéro trois cent soixante et onze (371-6) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, sans bâtisse. 50,59 $.

Marsolais, Réal

Le lot cent soixante-douze de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-172) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le numéro civique 307, rue Duhamel. 1 759,03 $.

Ménard, Jean-Raymond

Le lot cent soixante-quinze de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent-quarante-six (446-175) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 309, Duhamel. 1 347,16 $.

Rivest, Gilles

Le lot cent trente-sept de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-137) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le numéro civique 224, rue Lasalle. 416,94 $.

Rochette, René et Mireault, Monique

Le lot cent cinquante de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-150) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 318, rue Duhamel. 1 206,63 $.

Rochette, René et Mireault, Monique

Le lot cent cinquante et un de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-151) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, sans bâtisse. 1 118,59 $.

St-Germain, Roger et Héroux, Claudette

Le lot cent soixante-dix-sept de la subdivision du lot originaire quatre cent quarante-six (446-177) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 315, de la rue Duhamel. 1 074,78 $.

Thibodeau, Robert

Le lot quatre-vingt-neuf de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-89) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, sans bâtisse. 1 626,83 $.

Venne, André

Le lot cent cinquante-trois de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-153) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 314, rue Duhamel. 1 283,56 $.

Viens, André

Le lot cent soixante-seize de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-176) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 311, rue Duhamel. 1 109,80 $.

Viens, Marcel et Danielle

Le lot quatre-vingt-sept de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 326, de la rue Duhamel. 1 114,95 $.

Pronovost, Maurice

Le lot cinquante-huit de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-58) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le numéro civique 15, rue Pierre-Laporte. 537,28 $.

Comtois, Diane

Le lot quatre-vingt-cinq de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-85) ainsi que le lot deux cent douze de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-212) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, sans bâtisse. 1 016,37 $.

Daviau, Jean-Charles

Les lots cent soixante-deux et cent soixante-trois de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-162 et 446-163) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 302, rue Duhamel. 1 153,69 $.

Desroches, Jacques

Les lots soixante-quinze et soixante-seize de la subdi-

vision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-75 et 447-76) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, sans bâtisse. 1 080,14 $.

Desroches, Jacques

Les lots soixante-treize et soixante-quatorze de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-73 et 447-74) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 240, rue LaSalle. 1 180,94 $.

Grenier, Pierre et Manon

Le lot quatre-vingt-six de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-86) ainsi que le lot deux cent treize de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (447-86 et 446-213) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 324, rue Duhamel. 1 250,63 $.

Malo, Pierre-Hugues

Les lots soixante-dix-neuf et quatre-vingt de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-79 et 447-80) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 31, rue Vincent. 1 496,16 $.

Massicotte, Roger

Les lots cent cinquante-six et cent cinquante-sept de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-156 et 446-157) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 308, rue Duhamel. 1 205,65 $.

Nadeau, André

Les lots cent soixante et cent soixante et un de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-160 et 446-161) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 304, rue Duhamel. 1 204,92 $.

Paré, Jacqueline

Les lots soixante-six-sept et soixante-dix-huit de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-77 et 447-78) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 244, rue LaSalle. 1 161,60 $.

Roy, Michel

Les lots soixante-huit et soixante-neuf de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-68 et 447-69) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 249, rue LaSalle. 2 688,66 $.

Simard, Serge

Les lots cent cinquante-huit et cent cinquante-neuf de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-158 et 446-159) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec bâtisse portant le no civique 306, rue Duhamel. 1 189,23 $.

Malo Massicotte, Juliette

Les lots deux cent dix et deux cent onze de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-210 et 446-211) du cadastre de la paroisse de St-Paul ainsi que les lots soixante et onze et soixante-douze de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept (447-71 et 447-72) du même cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, avec une bâtisse portant le no civique 238 rue Lasalle. 1 076,28 $.

Malo, France

Le lot cent soixante-six de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-166) ainsi que le lot cinquante-sept de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante-quatre (444-57) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, sans bâtisse. 1 643,10 $.

Croussette, Alfred

Une partie du lot originaire numéro onze (Ptie 11) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, mesurant cent pieds de profondeur par quatre-vingt-dix pieds de largeur (100 pi × 90 pi) borné comme suit: au sud-est, par une rue publique, au nord-ouest, par le lot 12, au sud-ouest, par un terrain appartenant à Hector Boucher et au nord-est, par un terrain appartenant à Henri Trudeau, avec bâtisse portant le no civique 265, rue Georges. 93,37 $.

Bonin, Gilles, et Robillard, Jacqueline

Une partie du lot originaire numéro quatre cent soixante-quatorze (Ptie 474) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, mesurant cent pieds de largeur par cent cinquante pieds de profondeur (100 pi × 150 pi) et borné comme suit: au sud-ouest, par le chemin Cyrille-Beaudry, au nord-est, par un terrain appartenant à P.-Émile Desrochers, au nord-ouest par un terrain appartenant à Noël Paquette et au sud-est par un terrain appartenant à J.-E. Brault, avec bâtisse y érigée portant le no civique 39, chemin Cyrille-Beaudry. À distraire cependant la partie échangée au contrat no 205204, mesurant dix-neuf pieds et huit dixièmes dans la ligne sud-ouest, dix-neuf pieds et huit dixièmes dans la ligne sud-est et trente et un pieds et vingt-deux centièmes dans la ligne nord et borné comme suit: en front par le chemin Cyrille-Beaudry, au sud-est par partie du lot 474 et au nord par un terrain appartenant à Gilles Bonin.

Une partie du lot originaire numéro quatre cent soixante-quatorze (Ptie 474) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette mesurant vingt-cinq pieds de largeur par cinquante pieds de profondeur (25 pi × 50 pi) et borné comme suit: au sud-ouest par Noël Paquette, au nord-ouest par partie du lot 467, au nord-est, par partie du lot 474 et au sud-est par Gilles Bonin. 371,08 $.

Perreault, François

Une partie du lot originaire numéro cent trente-neuf (Ptie 139) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, mesurant cent pieds par cent cinquante (100 pi × 150 pi) et borné comme suit: à un bout par la rivière L'Assomption à l'autre bout et d'un côté par Benoit Sylvain et de l'autre côté par Adjutor Desjardins.

Une partie de lot originaire numéro cent trente-neuf (Ptie 139) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, mesurant cent pieds par soixante-quinze pieds (100 pi × 75 pi) et borné comme suit: en front, par un chemin privé de 30 pieds de largeur, à l'arrière, par Benoît Sylvain, et des deux côtés par Réjanne Beaudoin. 83,66 $.

Lauzon, Marcel

Le lot originaire numéro cent trente (130) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette au complet ainsi que le lot originaire numéro trois cent treize (313) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette. À distraire cependant du lot trois cent treize, la partie de six arpents de superficie bornée comme suit: en front, par le chemin public, en profondeur par la rivière Ouareau, d'un côté par le lot 312 et de l'autre côté par le lot 314. Sans bâtisse. 94,46 $.

Lauzon, Marcel

Le lot quatre de la subdivision du lot originaire numéro trois cent treize (313-4) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette. Sans bâtisse. 14,64 $.

Lauzon, Marcel

Le lot six de la subdivision du lot originaire numéro trois cent treize (313-6) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette. Sans bâtisse. 15,33 $.

Lauzon, Marcel

Le lot sept de la subdivision du lot originaire numéro trois cent treize (313-7) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette. Sans bâtisse. 14,24 $.

Lauzon, Marcel

Le lot huit de la subdivision du lot originaire numéro trois cent treize (313-8) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette. Sans bâtisse. 15,05 $.

Lauzon, Marcel

Le lot quinze de la subdivision du lot originaire numéro trois cent treize (313-15) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette. Sans bâtisse. 16,43 $.

Lauzon, Marcel

Le lot seize de la subdivision du lot originaire numéro trois cent treize (313-16) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette. Sans bâtisse. 14,92 $.

Lauzon, Marcel

Le lot dix-sept de la subdivision du lot originaire numéro trois cent treize (313-17) du cadastre de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette. Sans bâtisse. 13,13 $.

Municipalité de St-Alphonse-de-Rodriguez

Cross, Gordon-Edward

Un emplacement situé en la municipalité de St-Alphonse-de-Rodriguez connu et désigné comme étant une partie des lots 23A et 24B du 1er Rang du canton de Cathcart aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Alphonse-de-Rodriguez, mesurant 130 pieds de largeur par la profondeur qu'il y a depuis le chemin public à aller au lac Pierre et borné comme suit: en front, par le lac Pierre, en profondeur par le chemin public, d'un côté par Arthur Lépine ou représentant et de l'autre côté par Arcade Marchand ou représentant, avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 651, Lac-Pierre nord. 489,81 $.

Cross, Gordon-Edward

Un emplacement situé en la municipalité de St-Alphonse-de-Rodriguez connu et désigné comme étant une partie du lot 25 du 1er Rang du canton de Cathcart, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Alphonse-de-Rodriguez mesurant vingt pieds de largeur par cent trente-cinq pieds de profondeur et s'élargissant graduellement d'un seul côté (nord-est) pour avoir une largeur de cent vingt-cinq pieds à la profondeur à une distance de trois cents pieds du chemin public et borné comme suit: en front, par le chemin public, à l'arrière par le terrain appartenant à Raoul Adam ou représentant, d'un côté, par Raoul Adam et de l'autre côté par le terrain appartenant au Dr Masse ou représentant. Sans bâtisse. 65,58 $.

Migneault, Jean-Charles

Une partie du lot originaire numéro vingt-trois du 3^{e} Rang du canton de Cathcart, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Alphonse-de-Rodriguez, mesurant 170 pieds de front par la profondeur qu'il y a de la rivière L'Assomption jusqu'au chemin public et borné comme suit: en front par la route 343, à l'arrière par la rivière L'Assomption, d'un côté par partie du lot 23 appar-

tenant à Viateur Jeansonne ou représentant et de l'autre côté par partie du même lot 23 appartenant à Mme J. Lafrance ou représentant. 165,53 $.

Vermette, Jean-Marie

Une partie du lot originaire numéro 5A du 4e Rang du canton de Cathcart, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Alphonse-de-Rodriguez mesurant 100 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur, mesures anglaises et borné en front par le chemin public, en profondeur par le terrain de Jérémie Desroches, d'un côté par le terrain de Josaphat Maheu et de l'autre côté par le terrain de Claude Heisman, avec la bâtisse y érigée portant le no civique 680, 4e Rang, St-Alphonse-de-Rodriguez. 86,25 $.

Saint-Charles-Borromée, le 5 janvier 1981.

Le secrétaire-trésorier,
LOUIS GRYPINICH.

10828-3-2-o

Municipalité du comté de Lévis

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné Roger Noël, secrétaire-trésorier de la Corporation municipale du comté de Lévis, que les immeubles ci-dessous seront vendus selon les dispositions du Code municipal et de la Loi sur l'éducation, en la municipalité de Bernières, au lieu ordinaire où le Conseil du comté de Lévis tient ses séances en la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Bernières, au 1250, chemin de la Coop, Bernières, le JEUDI DOUZIÈME jour de MARS 1981, à DIX heures, pour les taxes municipales, scolaires et autres charges équivalentes pour les divers immeubles ci-après désignés à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente.

Municipalité de St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévis

Nom	*Lots et cadastres*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Frais avis, enregistrement*	*Total*
Réjean Fradette	174P St-Joseph-de-Lévis	143,57 $		21,35 $	164,92 $
Borné au nord par la route 20, à l'est par la propriété de Mme Alfred Vézina, au sud par la propriété de M. Maurice Carrier, à l'ouest par la propriété de M. Rosario Turgeon, et contenant en superficie 50 arpents carrés anglais.					
Gilles Jenkins	142P, 143P. St-Joseph-de-Lévis	8,27		15,08	23,35
Mesurant, mesures anglaises plus ou moins, 75 pieds de largeur par 75 pieds de profondeur, borné dans sa ligne nord-est par ptie 143, au nord-ouest à un chemin (P. 142, P. 143), au sud-est au lot 237 propriété du ministère des Transports, et au sud-ouest par le lot P. 142. Ce terrain dans ses lignes sud-est et nord-ouest est situé à 150 pieds du terrain de M. André Benoît.					
Laurent Laflamme	158-17, 158-19 St-Joseph-de-Lévis	349,58		27,14	376,72
Jean-Guy Paquet	229 P. St-Joseph-de-Lévis	447,60		36,55	484,15
Superficie 22 500 pieds carrés frontage 150 pieds, borné au sud par le chemin Sainte-Hélène, au nord-est par le lot ptie 228 à Jean-Paul Doyon *et al.*, et par une autre partie du même lot à Christian Lajoie, au nord-ouest et au sud-ouest par le résidu du lot 229 propriété de Gaston René.					
Louise Blais-Gingras	440P St-Joseph-de-Lévis	80,10		18,17	98,27
Borné au N.-E. au lot 440P (chemin privé) au S.-E. au lot 440-1, au S.-O. au lot 440P propriété de M. Paquet, au nord-ouest par lot 440P prop. de Léo Isabelle, dimensions 100 pi au N.-E., 69,1 pi au S.-E., 100 pi au S.-O., 69,1 pi au N.-O., superficie 6 910 pi^2.					

Municipalité de St-Henri-de-Lévis

Adrien Beaudoin	491, 493, St-Henri-de-Lévis	236,27 $		21,48 $	257,75 $
Yves Blais	361, 365, 162 P., 163 P., 152 P. St-Henri-de-Lauzon	64,74		37,46	102,20

162 P. Borné au sud-ouest par la partie du lot 152 et une partie du lot 161 appartenant à Jean-Guy Demers, au nord-ouest par la partie du lot 163, au nord-est par le reste du lot 162 étant la partie de ce lot en boisé, et au sud-est par les terres de la concession du rang Trait-Carré du même cadastre, soit les lots 365, 361, 358 et une partie du lot 357.

163 P. Borné au sud-ouest par le lot 161 appartenant à Jean-Guy Demers, au nord-ouest par une partie du lot 164 appartenant à Mme Cécile Beaudoin Levesque, au nord-est par une partie du lot 163 appartenant à Jean-Claude Demers et au sud-est par la partie du lot 162.

Nom	Lots et cadastres	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais avis, enregistrement	Total
152P Borné d'un côté au sud-ouest par le chemin de fer du Québec Central, étant le lot 817, et au sud par une partie du lot 149, d'un côté au nord-ouest par une partie du lot 161 appartenant à Jean-Guy Demers, de l'autre côté au sud-est par les lots 367, 368, 369, 370, 371, 373, 374, 376, 377, 378, 379, 381, 382 et une partie du lot 385, tous de la concession du Trait-Carré, au nord-est par le lot 365 et au nord par une partie du lot 162.					
Lionel Gagné	768-86 St-Henri-de-Lauzon	772,81 $		50,81 $	823,62 $
Gestion Michel André Inc	226-1 St-Henri-de-Lauzon	167,92		17,56	185,48
Jacques Lacroix	164 P. St-Henri-de-Lauzon	40,56		16,19	56,75
Borné au nord-ouest par le lot 165 appartenant à Mme Rosaire Cadoret, de l'autre côté au sud-est par le lot 163 appartenant à Noël Demers à une extrémité au sud-ouest par la ligne limitative dudit lot 164 d'avec les lots 161 et 118 du même cadastre et nord-est par une partie du même lot qui mesure quatre cents pieds de profondeur du nord-est au sud-ouest à la partie du chemin de front de la concession St-Féréol au nord-est à venir jusqu'au terrain présentement vendu au sud-ouest.					
Adrien Lefevre	423 P. 1-1 St-Henri-de-Lauzon	70,08		12,67	82,75
Jimmy Levesque	768 P. St-Henri-de-Lauzon	317,54		35,04	352,58
Borné en front au sud-est par la rue Bilodeau, étant les lots 768-57 et 768-35, d'un côté au nord-est par le lot 768-85, en arrière au nord-ouest par les lots 768-29 et par une partie du lot 768-28 de l'autre côté au sud-ouest par le lot 768-79.					
François Mercier	37 P. St-Henri-de-Lauzon	107,03		19,52	126,55
Borné au nord à la terre de Raymond Nadeau, au sud à un chemin propriété de Louis Carrier, à l'est par le chemin appartenant à Louis Carrier et à l'ouest à Alfred Bégin.					
Dave Rossell	768 P. 808 P. St-Henri-de-Lauzon	127,65		21,05	148,70
Borné en front au sud-est par la route Président-Kennedy, d'un côté au sud-ouest par le lot 809-1 et le lot 768-56, appartenant à Alphonse Gagné, en arrière au nord-ouest par une partie du lot 768 appartenant à Albert Gosselin et nord-est par la rue Notre-Dame.					
Richard Roy	70-B-20 St-Henri-de-Lauzon	461,28		32,23	493,51
Luc Tremblay	780-1, 780-19, 780P St-Henri-de-Lauzon	42,66		25,30	67,96
780 P. Terrain de forme triangulaire situé dans la municipalité de St-Henri étant une partie de la subdivision 6 du lot originaire 783-6 et une partie de la subdivision 19 du lot originaire 780-19 du cadastre officiel de la paroisse de St-Henri-de-Lauzon, mesurant 62 pi au plan front dans sa ligne est et 204 pi dans son côté nord, borné en front à l'est par une partie du lot 780 appartenant à Jean-Paul Royer étant une rue, d'un côté au nord par le lot 783-1 et par le lot 780-1 de l'autre côté au sud par le reste du lot 783-6 et le reste du lot 780-19.					
780-1 Morceau de terrain situé dans la municipalité de la paroisse de St-Henri, concession sud-ouest de la rivière Etchemin étant la subdivision 1 du lot 780-1 et 783-1, le lot 780-1 mesure 80 pi en front au nord-est et le lot 783-1 mesure 249,8 pi de profondeur au nord-ouest, 113,6 pi au sud et 192,5 pi de profondeur au sud-est. Le tout avec le chalet ci-dessus construit, circonstance et dépendance y compris.					
Raynald Turgeon	749-A-4 St-Henri-de-Lauzon	228,29		20,58	248,87
Provincial Hardwood Inc	70-B-6 St-Henri-de-Lauzon	2 431,98		143,76	2 575,74
Provincial Hardwood Inc	70-B-63 St-Henri-de-Lauzon	167,98		15,89	183,87
Provincial Hardwood Inc	70-B-68 St-Henri-de-Lauzon	27,50		8,87	36,37
Provincial Hardwood Inc	70-B-66 St-Henri-de-Lauzon	47,37		9,87	57,24
Provincial Hardwood Inc	70-B-67 St-Henri-de-Lauzon	27,50		8,87	36,37
Gérard Roberge	725 P. St-Henri-de-Lauzon	16,14		12,97	29,11
Borné au nord à la rivière LeBras, au sud par Roger Drapeau, à l'est par Jean Plante et à l'ouest par Jean Larose.					
André Bourget	783 P. St-Henri-de-Lauzon	175,16		35,92	211,08
Terrain situé à St-Henri-de-Lévis, concession sud-ouest de la rivière Etchemin, partie du lot 783, mesurant 80 pi de largeur du nord au sud par 100 pi de profondeur de l'est à l'ouest soit 100 pi dans chacune de ses lignes nord et sud et 80 pi dans ses lignes ouest et est. Toutes ces mesures sont mesures anglaises. Ce terrain est borné au nord, par une autre partie du lot 783 qui sera incessamment acquise par Jean-Yves Frégault, mais qui est actuellement propriété du vendeur, au sud, par une autre partie du lot 783 qui appartient au vendeur, qui sera acquise par Maurice Martin à l'ouest par une autre partie 783 appartenant à André Lepenec et en front à l'est par un chemin de sortie faisant partie dudit lot 783, mesurant 50 pi de largeur de l'est à l'ouest qui communique du terrain présentement vendu au chemin public et dans lequel chemin l'acquéreur a droit de passage de toute manière pour lui et ses représentants à perpétuité pour communiquer du chemin public au terrain présentement vendu.					

Nom	Lots et cadastres	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais avis, enregistrement	Total
Raynald Doyon	780P St-Henri-de-Lauzon	56,65 $	$	20,00 $	76,65 $
Un morceau de terrain étant une partie non subdivisée du lot 780P, mesurant 160 pi de largeur normale du nord au sud par 100 pi dans sa ligne nord et aussi 100 pi dans sa ligne sud, borné en front à l'ouest par le lot 780-5 (rue), d'un côté au nord par une autre partie du lot 780 devant appartenir incessamment à Yvon Doyon, en arrière par partie du lot 780 restant propriété de Jean-Paul Royer et de l'autre côté au sud par une partie du lot 780 appartenant à Mlle Danielle Lamontagne.					
Jean Drolet	37 P. St-Henri-de-Lauzon	16,23		14,98	31,21
Un emplacement mesurant 60 pi de front par 70 pi de profondeur, le tout mesures anglaises, borné au nord à un chemin (propriété du vendeur), au sud au vendeur, à l'est au chemin (propriété du vendeur) et à l'ouest à Henri Labrie, connu comme étant une partie du lot 37.					
Jean-Marc Laliberté	367 P. St-Henri-de-Lauzon	438,88		39,11	477,99
Terrain mesurant environ un arpent et demi de largeur sur 12 à 13 arpents de profondeur faisant partie du lot connu au cadastre officiel sous le numéro 367, borné comme suit, au nord au Trait-Carré, au sud par Joseph Couture ou représentant (aujourd'hui Richard Couture), à l'est par Josaphat Couture et à l'ouest par Joseph Brochu.					
Michel Vallières	429 P. St-Henri-de-Lauzon	9,86		14,66	24,52
Emplacement de forme rectangulaire mesurant 92 pi de largeur est-ouest, sur 108 pi de profondeur nord-sud mesures anglaises, borné au nord par le chemin public, à l'est par partie du lot 430 appartenant à Henri Brochu ou représentant, au sud et à l'ouest par une partie restant du lot 429 appartenant à Fernand Vallières ou représentant, sans bâtisse mais avec circonstance et dépendance.					
	Municipalité de Pintendre				
Maurice Gauthier	160-3 Notre-Dame-de-la-Victoire	224,01 $		19,37 $	243,38 $
Ovila Bilodeau et Raymond Côté	298P St-Joseph-de-Lévis	65,88		17,46	83,34
Terrain et bâtisse, borné au nord par le lot 261, à l'est par Jean-Yves Cloutier, à l'ouest par Pierre Lapointe et au sud par l'avenue Plaisance (cadastre St-Joseph-de-Lévis).					
Mme Eric Bishop	169-17 et 168-16 N.-D.-de-la-Victoire	569,10		37,12	606,22
Georges Cauchon	174-7 et 174-69 N.-D.-de-la-Victoire	417,79		29,55	447,34
Roland Couture	174-31 N.-D.-de-la-Victoire	323,82		24,36	348,18
Alain Devost	208-1-35 N.-D.-de-la-Victoire	329,64		24,65	354,29
Roger Dionne	174-6-6 N.-D.-de-la-Victoire	156,62		16,00	172,62
Fernand Lachance	174-20 N.-D.-de-la-Victoire	271,96		21,76	293,72
Jean-Yves Laflamme	375 P. St-Joseph-de-Lévis	24,92		13,41	38,33
Borné au sud par la rue privée, à l'est par Yvon Vallée *et uxor*, à l'ouest par André Hébert et au nord par Valère Turcotte *et uxor*.					
Evangelos Lazarakis et William Andromidas	164 P. N.-D.-de-la-Victoire	620,50		43,19	663,69
Borné au sud par la 10e Avenue, à l'est par la rte Kennedy, à l'ouest par Alfred Turgeon et au nord par Martin Houle.					
Raymond Lemelin	210-231 N.-D.-de-la-Victoire	418,66		30,10	448,76
Louis de Gonzague Mercier	209-5 N.-D.-de-la-Victoire	414,97		28,91	443,88
Bertrand Morin	174 P., 174-6 P., N.-D.-de-la Victoire	111,70		18,25	129,95
Terrain borné au sud par l'avenue des Ruisseaux, à l'est par Paul-Eugène Bilodeau, à l'ouest par les terrains de la rue Morin et au nord par Mme Hermance T. Carrier.					

Nom	Lots et cadastres	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais avis, enregistrement	Total
Roger Morin	211 P. N.-D.-de-la-Victoire	270,15 $		25,67 $	295,82 $
Terrain et bâtisse, borné au nord par Paul-Eugène Bégin, au sud par la rue Atkinson, à l'est par Paul-Eugène Bégin et à l'ouest par Jos Dumont.					
Claude Rodrigue	174-54 N.-D.-de-la-Victoire	329,26		24,63	353,89
Les Entreprises Rodrigue Baillargeon	225-7-1, 225-7 P. et 224-3 N.-D.-de-la-Victoire	107,32		14,53	121,85
Les Immeubles Rogeon	206-30, 207-35, 206-29, 207-34, 207-37, 207-72, 207-40, 207-39, 207-70 et 208-1-38, 206-21, 207-26, 208-1-71, 208-1-36, 207-73, 206-14, 207-19, 207-51, 208-1-51 N.-D.-de-la-Victoire	3 603,83		194,76	3 798,59
	Municipalité de St-Rédempteur				
Jean Descoteaux	451-94 Paroisse St-Nicolas	175,93 $		17,96 $	193,89 $
Ghislaine Fortier	7-99-1 Paroisse St-Étienne-de-Lauzon	794,97		48,91	843,88
André Giguère	6-3 P., 6-4 P. St-Étienne-de-Lauzon	741,43		53,74	795,17
De figure rectangulaire borné au nord-ouest par les lots 6-18(rue) et 6-19, au nord-est par le lot 6-5(rue), au sud-est par les lots 6-44 et 6-3 et au sud-ouest par le lot 5-20(rue), mesurant 61 pieds de largeur à l'ouest et 50,5 pi à l'est sur 102 pieds de profondeur, superficie 8 915 pi^2.					
Edmond Gervais	454-203 Cad. St-Nicolas	171,64		17,70	189,34
Gilles Goddu	1-66 P., 1-67 P. St-Étienne-de-Lauzon	644,26		48,88	693,14
Terrain de figure rectangulaire borné au nord-ouest par le lot 1-65 P., au nord-est par le lot 1-62, au sud-est par le lot 1-68 et au sud-ouest par le lot 1-73(rue), mesurant 70 pieds de largeur sur 110 pieds de profondeur, superficie de 7 700 pi^2.					
Michel Labbé	453-66 St-Nicolas	524,99		35,41	560,40
Pierre Lahaie	7-99-2 St-Étienne-de-Lauzon	96,13		13,47	109,60
Yves Leclerc	8-19 St-Étienne-de-Lauzon	506,38		34,48	540,86
Stephen Marchessault	393-27-1 St-Étienne-de-Lauzon	120,88		15,21	136,09
Paul-André Olivier	7-30 St-Étienne-de-Lauzon	890,00		53,67	943,67
Mario Sanchez	393-47 cad. St-Étienne-de-Lauzon	100,31		14,17	114,48
Jeanne Thibodeau	3-22 cad. St-Étienne-de-Lauzon	554,69		36,90	591,59
Pierre Labrecque	5-13-1 St-Étienne-de-Lauzon	502,50		34,29	536,79
	Municipalité de Bernières				
Le Petit Matelot	522-3 St-Nicolas	308,01 $		24,57 $	332,58 $
Équipements Sanitaires M.B. Inc.	503-8-3 St-Nicolas	288,71		23,60	312,31
Gilbert St-Onge	528-26, 529-43 St-Nicolas	211,55		20,24	231,79

Municipalité de St-Étienne-de-Lauzon

Nom	*Lots et cadastres*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Frais avis, enregistrement*	*Total*
Georges-Aimé Côté	P. 22 St-Étienne-de-Lauzon	83,65 $		16,35 $	100,00 $
Borné au nord au chemin public route 116, à l'est au lot P22 propriété de Roger Picard, au sud à la rivière Beaurivage et à l'ouest au lot 22-4.					
Mme Marie-Claude Dusseault	P. 25 St-Étienne-de-Lauzon	6,15		12,47	18,62
Borné à l'est par le lot 26, au sud par la parcelle numéro 4 du lot 25 ptie, à l'ouest par le lot 25 P., au nord par la parcelle numéro 2 du lot 25 ptie.					
Georges Roy	P. 55 St-Étienne-de-Lauzon	168,74		20,60	189,34
Borné au sud-ouest par le public (rang St-André), au nord-ouest par le lot P.-290 propriété de Raymond Routhier, au nord-est par la rivière Chaudière, au sud-est par la ptie 56 propriété de Laval Paradis.					
Mme Ginette Guérard	67 P., 67A P. St-Étienne-de-Lauzon	67,80		18,06	85,86
Terrain mesurant 75 pieds de front sur la rivière Chaudière par 100 pieds de profondeur, borné au nord au lot ci-après décrit, au sud à Henri Pichette, à l'est à la rivière Chaudière et à l'ouest à Lionel Paradis. Un morceau de terrain mesurant 75 pieds de front sur la rivière Chaudière par 100 pieds de profondeur, mesures anglaises, borné au nord à dame Hervé Couture, au sud au lot ci-dessus décrit, à l'est à ladite rivière Chaudière et à l'ouest à Lionel Paradis. Le tout avec bâtisses dessus construites.					
Laurent Nadeau	86-78 St-Étienne-de-Lauzon	86,14		12,47	98,61
Laurent Nadeau	86-79 St-Étienne-de-Lauzon	29,70		7,99	37,69
Jacques Thiboutot	87-75 St-Étienne-de-Lauzon	94,38		12,89	107,27
Mme Roland Lelièvre	106-29 St-Étienne-de-Lauzon	77,97		12,06	90,03
Michel Lamarche	158-2 St-Étienne-de-Lauzon	270,34		21,68	292,02
Transon Inc.	162-2-1, 162-3-1 St-Étienne-de-Lauzon	776,61		47,50	824,11
Les Immeubles J.R.D. Inc.	162-87-1 St-Étienne-de-Lauzon	415,04		28,92	443,96
Grégoire Guay	167-24 St-Étienne-de-Lauzon	418,04		29,07	447,11
René Méthot	167-31 St-Étienne-de-Lauzon	399,25		28,13	427,83
Émile Huot	167-49 St-Étienne-de-Lauzon	892,29		52,78	945,07
Léo Allard	167-57 St-Étienne-de-Lauzon	457,00		31,02	488,02
André Dubois	169-11-P., 169-12 St-Étienne-de-Lauzon	409,78		29,15	438,93
Le lot 169-11-P. est borné au sud-est l'autre partie du lot 169-11- au nord-ouest par le lot 169-12 au sud-ouest par la rue des Peupliers et au nord-est par le lot 170-10.					
André Dubois	169-9 St-Étienne-de-Lauzon	314,48		22,22	336,70
André Baron	170-25 St-Étienne-de-Lauzon	325,86		24,46	350,32
Les Const. Jules Béland Inc.	170-41 St-Étienne-de-Lauzon	44,82		10,41	55,23
Les Const. Jules Béland Inc.	170-42 St-Étienne-de-Lauzon	44,82		8,74	53,56
Les Const. Jules Béland Inc.	170-43 St-Étienne-de-Lauzon	51,78		9,09	60,87

Nom	Lots et cadastres	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais avis, enregistrement	Total
Les Const. Jules Béland Inc.	170-45 St-Étienne-de-Lauzon	118,45 $		12,42 $	130,87 $
Les Const. Jules Béland Inc.	170-47 St-Étienne-de-Lauzon	118,45		12,42	130,87
Les Const. Jules Béland Inc.	170-48 St-Étienne-de-Lauzon	118,45		12,42	130,87
Les Const. Jules Béland Inc.	170-49 St-Étienne-de-Lauzon	203,93		16,69	220,62
Les Const. Jules Béland Inc.	170-50 St-Étienne-de-Lauzon	45,81		8,79	54,60
Les Const. Jules Béland Inc.	170-51 St-Étienne-de-Lauzon	45,80		8,79	54,59
Les Habitations Héritages P.B.	175-30 St-Étienne-de-Lauzon	159,80		16,11	175,91
Michel Bédard	182-3, 182-8 St-Étienne-de-Lauzon	34,95		10,42	45,37
Les Const. Verlin Inc.	182-62 St-Étienne-de-Lauzon	22,28		9,28	31,56
Les Const. Verlin Inc.	182-63 St-Étienne-de-Lauzon	22,27		7,61	29,88
Royer & Vézina	182-101, 182-102 St-Étienne-de-Lauzon	6,72		9,00	15,72
Gustave Vachon	195-5 St-Étienne-de-Lauzon	105,91		13,46	119,37
Réjean Tanguay	195-9 St-Étienne-de-Lauzon	138,92		15,11	154,03
Mme Fernande Martel	219-1-2 St-Étienne-de-Lauzon	43,53		10,34	53,87
	Commission scolaire Lotbinière				
Immeubles sis à St-Étienne-de-Lauzon.					
Robert Maheux	P. 12 St-Étienne-de-Lauzon	42,85 $	51,09 $	16,86 $	110,80 $
Borné au nord-est à la rivière Beaurivage, au nord-ouest et au sud-est à d'autres parties non subdivisées du lot 12 et au sud-ouest à une rue projetée (partie non subdivisée du lot 12).					
Marcel Ouellet	157-10, 157-11, 157-12 St-Étienne-de-Lauzon		65,34	13,44	78,78
Jules Béland	166-7 St-Étienne-de-Lauzon	692,26	247,53	56,15	995,94
Mme Homeline F. Desrochers	P. 168, 168-30, P. 168-23 St-Étienne-de-Lauzon		66,68	13,50	80,18
Un terrain avec une superficie de 46,53 acres, borné au nord-ouest aux lots 82 et 83, au sud-ouest au lot 167, au nord-est au lot 169 et au sud-ouest à une autre partie du lot 168.					
Mme Homeline F. Desrochers	168-31, 168-32, 168-33, St-Étienne-de-Lauzon		12,69	9,13	21,82
Mme Magella Boily	177-19 St-Étienne-de-Lauzon	85,52	38,95	15,39	139,86
Mme Jeanne d'Arc Royer	182-22 St-Étienne-de-Lauzon	293,78	412,09	44,46	750,33
André Royer	182-26, 182-107 St-Étienne-de-Lauzon	195,15	17,62	20,30	233,07
André Royer	182-108 St-Étienne-de-Lauzon		294,08	22,20	316,28
Royer & Béland	182-49 St-Étienne-de-Lauzon		53,78	10,86	64,64
Royer & Béland	182-72 St-Étienne-de-Lauzon		54,96	9,25	64,21

Nom	Lots et cadastres	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais avis, enregistrement	Total
Royer & Béland	182-73 St-Étienne-de-Lauzon		44,06 $	8,70 $	52,76 $
Royer & Béland	182-74 St-Étienne-de-Lauzon		42,26	8,61	50,87
Royer & Béland	182-75 St-Étienne-de-Lauzon		42,26	8,61	50,87
Royer & Béland	182-76 St-Étienne-de-Lauzon		42,26	8,61	50,87
Royer & Béland	182-77 St-Étienne-de-Lauzon		44,06	8,70	52,76
Royer & Béland	182-78 St-Étienne-de-Lauzon		42,26	8,61	50,87
Royer & Béland	182-79 St-Étienne-de-Lauzon		60,37	9,51	69,88
Royer & Béland	182-80 St-Étienne-de-Lauzon		54,95	9,24	64,19
Royer & Béland	182-81 St-Étienne-de-Lauzon		51,31	9,07	60,38
Royer & Béland	182-82 St-Étienne-de-Lauzon		44,06	8,70	52,76
Royer & Béland	182-83 St-Étienne-de-Lauzon		44,06	8,70	52,76
Royer & Béland	182-85 St-Étienne-de-Lauzon		45,87	8,79	54,66
Royer & Béland	182-86 St-Étienne-de-Lauzon		58,57	9,43	68,00
Royer & Béland	182-87 St-Étienne-de-Lauzon		51,31	9,01	60,32
Royer & Béland	182-88 St-Étienne-de-Lauzon		49,50	8,98	58,48
Royer & Béland	182-89 St-Étienne-de-Lauzon		42,25	8,61	50,86
Royer & Béland	182-90 St-Étienne-de-Lauzon		42,25	8,61	50,86
Royer & Béland	182-91 St-Étienne-de-Lauzon		38,61	8,43	47,04
Royer & Béland	182-92 St-Étienne-de-Lauzon		38,61	8,43	47,04
Royer & Béland	182-93 St-Étienne-de-Lauzon		45,87	8,79	54,66
Royer & Béland	182-94 St-Étienne-de-Lauzon		67,63	9,88	77,51
Royer & Béland	182-98 St-Étienne-de-Lauzon		56,75	9,34	66,09
Royer & Béland	182-100 St-Étienne-de-Lauzon		60,37	9,51	69,88
Camping Karo Inc.	184, 185A, P. 185A, 184 P. St-Étienne-de-Lauzon		164,12	17,87	181,99
Superficie de 300 564 pieds carrés borné au nord route Principale, au sud à la rivière Beaurivage, à l'est au lot 183, Réal Gaumond, à l'ouest lot P. 186 Jacques Rousseau, mesure nord 13 000 pieds, côté sud 1 400 pieds, est 125 pieds et ouest 150 pieds.					
Michel Clermont	193-1-1 1/2 N.-E. St-Étienne-de-Lauzon		132,61	14,80	147,41
Superficie 11 069 pi², frontage 150 pieds sur rue Ste-Anne est.					
Marc Dumont	P. 201 St-Étienne-de-Lauzon	363,82	94,11	35,06	492,99
Borné au nord à la rivière Beaurivage, à l'est au lot 201-1-1, au sud au chemin Ste-Anne ouest et à l'ouest au lot 201-2.					
Jean Kotsos	P. 207 St-Étienne-de-Lauzon		28,92	13,61	42,53

Terrain mesurant 146,2 pi au N.-O., 106,3 pi au N.-E., 159,7 pi au S.-E., 107 pi au S.-O., borné vers le S.-E. par le chemin public du rang Ste-Anne ouest, vers le S.-O. par le lot 207-7, vers le N.-O. par une partie du lot 207-9, et vers le N.-E. par une partie du lot 207.

Bernières, le 7 janvier 1981.

Le secrétaire-trésorier,
ROGER NOËL.

10827-3-2-o

Errata

Avis de dissolution publié le 22 novembre 1980.

Aux pages 11289 et 11290, l'entête aurait dû se lire:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution

au lieu de:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs

10728-o

Animation sociale du quartier (1973) 1443-5994

Le nom de la compagnie susmentionnée n'aurait pas dû apparaître dans l'avis de dissolution éventuelle de corporations publié à la page 11530 de l'édition numéro 48 du 29 novembre 1980.

10728-o

INDEX

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

Page

COOPÉRATIVE ARTISANALE DE ST-HENRI (*Dissolution*) 324
COOPÉRATIVE D'ALENTOUR, GROSSISTE EN ALIMENTATION NATURELLE DES CANTONS DE L'EST (*Changement de siège social*) 324
COOPÉRATIVE D'HABITATION DE PETITE MATANE (*Formation*) 324
GARDERIE COOPÉRATIVE DE SAINT-CÉSAIRE (*Formation*) 324

AVIS DIVERS

SUCCESSION ROBERT PELLETIER (*Bénéfice d'inventaire*) 324

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE D'ÉCONOMIE CELANESE COATICOOK (*Changement de nom*) 325
CAISSE POPULAIRE DES TROIS-PISTOLES (LA) (*Changement de nom*) 325

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

BARBEAU, RONALD MARCEL LUCIEN 325
BÉLISLE, MARIE JULIENNE ALICE 325
BOULET, JOSEPH JOCELYN NORMAND 325
DOYON, JOSEPH ARMAND CLAUDE 325
DUCHESNEAU, BERTHE HENRIETTE MARIE-CLAUDE 325
GAGNON, JOSEPH DONAT LÉO-PAUL 325
HARVEY, ANDRÉ OSCAR MICHEL 325
LABELLE, MARIE RITA 326
LARIVIÈRE, JOSEPH YVON JOCELYN 326
LAVOIE, MARIE ANITA MADELEINE 326
LECLERC, MARIE COLETTE BENJAMINE 326
LECLERC, MARIE PAULE BÉLINE 326
MAC MELLAN, JOSEPH FRANÇOIS 326
MAHLER, SAMUEL SOLOMON 326
PLANCKAERT, ALAIN ADRIEN 326
PRINCE, JOSEPH DENIS 326
ST-MARTIN, MARIE BRIGITTE CAROLE 326
SNOWDON, VICTOR STEPHEN LILLY 326
THOMAS, MARIE ALICE 327
VANDETTE, JOSEPH EUGÈNE JEAN-PIERRE 327

DEMANDES

AJCHENBAUM, BERNARD JACQUES 327
DOMINIQUE, MICHEL 327
FORTIN, GERMAIN MARIE 327
FORTIN, JOSEPH MAURICE JEAN-NOËL 327
HADDAD, MUNA 327
HOULE (dit TURBIDE), ROGER 327
LABROSSE, MICHEL 327
LEVASSEUR, RAYMOND 328
LÉVESQUE, IRÈNE 328
NEIDERHOFFER, PHILLIP 328
PERELMAN, FRANÇOIS HENRI DAVID 328
PIETRZAK, VALENTINE STANISLAUS 328
SHADBOLT, JOANNE IRENE 328
SHADBOLT, STEVEN WILLIAM 328
SINGH, IQBAL 328
SMITH, MARIE LORRAINE 328
STRASBOURG, MADELEINE 329

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

Page

CAISSE POPULAIRE DE LÉVIS (LA) c. NORMAND DUPÉRÉ *ET AL.* (*Assignation*) 329
CAISSE POPULAIRE DE ST ÉTIENNE DE LA MALBAIE (LA) c. MICHEL LAPOINTE (*Assignation*) 329
McKEOWN (ROBERT) *ET AL.* c. WILLIAM CHAMARD *ET AL.* (*Assignation*) 329
McKEOWN (ROBERT) *ET AL.* c. WILLIAM CHAMARD *ET AL.* (*Assignation*) 330
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ALVIS LUBNEVSKIS (*Assignation*) 330
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. SANDINO LEW (*Assignation*) 330

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE RÉGULIER 315
— CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ 315
— LOCATION 319
— DÉCHETS 322
— PRODUITS NOMMÉS 318
— TAXI 313
— TRANSPORT EN VRAC 319
— VOYAGEUR 313
— DÉCISIONS RENDUES (*Errata*) 323
— INTRODUCTION DE REQUÊTES (*Errata*) 323

COMMISSION MUNICIPALE — LOI SUR LA

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC, VILLAGE (*Fin de l'assujettissement au contrôle de la Commission*) 331

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

AVIS DE CONVERSION (Article 17)

CLUB SAWIN 279
CLUB SAWIN INC. 279

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

ACME FLOORING CO. LTD. 279
ADMIRAL ALUMINIUM PRODUCTS INC. 279
ADMIRAL ALUMINUM PRODUCTS LIMITED 279
AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC PACIFIC INC. 279
AGENCES KELEN INC. (LES) 281
ARTICLES DE SPORT 776 INC. 281
ASSURANCES D'AMOURS & FILS INC. (LES) 280
ATELIERS BOND INC. 279
ATLANTIC PACIFIC TRAVEL & TOURS INC. 279
ATLANTIC-PACIFIC TRAVEL & TOURS INC. 279
AUBERGE LAURENTIENNE INC. (L') 281
AUTOMOBILES MARIEVILLE INC. 280
AUTOMOBILES R. TRANGUAY INC. 282
AUTOMOTIVE GENERAL SUPPLIES CO. LIMITED 279
AUTOMOTIVE GENERAL SUPPLIES INC. 279
AYERS CO. LIMITED 279
AYERSCO INC. 279
BENS REALTY INC. 279
BIJOUTERIE COLOMBIA INC. 280
BOND MACHINE SHOP LTD. 279
BOOKER (J.W.) & ASSOCIATES INC. 279
BOOKER (J.W.) & ASSOCIÉS INC. 279
BOUCHERIE J.P. BÉLANGER INC. 279
BOUCHERIE LE BOEUF ROUGE (BAIE-ST-PAUL) INC. 279
BOULANGERIE ET PÂTISSERIE RENFELL INC. 282
BROCCOLINI BUILDERS INC. 279
BRODERIE FIOCCO INC. 280

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

	Page
CAMIONNAGE CANDIAC TRUCKING INC.	280
CAMIONNAGE DE CANDIAC INC.	280
CANDIAC TRUCKING INC.	280
CHATHAM REALTIES CORP.	280
CHAUSSURES HOLLYWOOD INC. (LES)	280
CLÔTURES RUSTIQUES L.G. INC.	281
COLOMBIA JEWELLERY COMPANY	280
COLOMBIA JEWELLERY INC.	280
COMPAGNIE DE LOCATION L'IMPÉRIAL INC.	280
COMPAGNIE DE PARQUETERIE ACME LTÉE	279
COMPAGNIE DE TAPIS QUÉBEC-MONTRÉAL INC.	282
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE NATIONALE LTÉE (LA)	281
COMPAGNIE FINANCIÈRE DELTAL INC.	280
CONSTRUCTION BROCCOLINI INC.	279
CONTINENTAL CALYPSO MFG. CO. INC.	280
CONTINENTAL CALYPSO MFG. CO. LTD.	280
CORPORATION D'INVESTISSEMENT MARATHON	281
CRÉATIONS PARK AVENUE INC.	282
D'AMOURS (B.) ASSURANCES INC.	280
DELTA FINANCE CO. LTD.	280
DELTA FINANCE INC.	280
DÉVELOPPEMENT VERNON INC.	282
DORAL INVESTMENT CORPORATION	280
ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ M.L. INC.	281
ENTREPRISES MARJIL INC.	281
ÉPIPHANIE EXPRESS INC. (L')	280
EVA'S FASHION INC.	280
EVA'S FASHION LTD.	280
FIOCCO EMBROIDERY INC.	280
FIOCCO EMBROIDERY WORKS LTD.	280
FOURNITURES AUTOMOTIVE GENERAL INC.	279
GABY CORSET SHOPPE INC.	280
GABY CORSETIÈRE INC.	280
GARDEN INVESTMENT CORPORATION	280
GARSON LEASEHOLDS CORP.	280
GENDRON (GEORGES) INC.	280
GESTION GARSON INC.	280
GLENN CLOTHING INC.	280
GOLDSTEIN (BERNARD) CORP.	280
GRAVURE UNIVERSELLE INC.	282
GROSVENOR ESTATES CORP.	280
HAHAMOVITCH KOSHER IMPORTS INC.	280
HÉBERT (PAUL) & ASSOCIÉS INC.	281
HIGHLAND KNITTING MILLS INC.	280
HOLLYWOOD SHOE STORE INC.	280
HOLLYWOOD SHOE STORE LTD.	280
IMMEUBLES BENS INC. (LES)	279
IMMEUBLES CHATHAM INC. (LES)	280
IMMEUBLES GROSVENOR INC.	280
IMMEUBLES IRONWOOD INC.	281
IMMEUBLES JULEP INC. (LES)	281
IMMEUBLES RIVEROAD INC.	282
IMMEUBLES STATION INC.	282
IMPERIAL LEASING CO. INC. (THE)	280
IMPERIAL LEASING CO. LTD. (THE)	280
IMPORTATIONS CACHÈRES HAHAMOVITCH INC. (LES)	280
INDUSTRIAL & COMMERCIAL LABORATORIES LIMITED	281
INDUSTRIE CONTINENTALE CALYPSO INC.	280

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

	Page
INDUSTRIES JONAS LTÉE (LES)	281
INVESTISSEMENTS LÉPINE INC.	281
INVESTISSEMENTS RADE INC. (LES)	282
INVESTISSEMENTS SIEGAL INC. (LES)	281
IRONWOOD INVESTMENT CORP.	281
JONAH INDUSTRIES LTD.	281
JONAH MARINE LTD.	281
JULEP REALTIES INC.	281
KELEN AGENCIES INC.	281
KELEN AGENCIES LTD.	281
KIMBERLEY SHARE LIMITED	281
KIMBERLEY-SHARE LIMITED	281
KIMBERLEY-SHARE LIMITÉE	281
L.G. RUSTIC FENCE INC.	281
LABORATOIRES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX LIMITÉE (LES)	281
LAFRANCE (FERNAND) ET FILS INC.	282
LARISSA DEVELOPMENT CORPORATION	281
LAURENTIAN INN INC.	281
LÉPINE INVESTMENTS INC.	281
LINGERIE TAILOR MAID INC.	282
LOTISSEMENTS CLAUDE BERNIER INC.	281
M & L ELECTRIC INC.	281
MAISON DU SPORT STE-THÉRÈSE INC. (LA)	281
MANUFACTURE STROHL INC.	282
MARATHON INVESTMENT CORPORATION	281
MARINE JONAS LTÉE	281
MARJIL ENTERPRISES INC.	281
MASON (V.K.) INC.	281
MASON (V.K.) QUEBEC LTD.	281
MATANE GASPÉSIE TRANSPORT INC.	281
MELMED HOLDINGS INC.	282
MODE ÉVA INC.	280
MONT SUTTON HEIGHTS INC.	281
NATIONAL PRINTING COMPANY LIMITED	281
PARK AVENUE FASHIONS INC.	282
PLACEMENTS WEIGAR INC.	283
PRODUITS D'ALUMINIUM ADMIRAL INC.	279
QUÉBEC RUG CO. (MONTRÉAL) INC.	282
QUÉBEC RUG CO. (MONTRÉAL) LTD.	282
QUEEN LEATHER PRODUCTS INC.	282
R. & S. REFRIGERATION INC.	282
RADE INVESTMENTS INC.	282
RANDLUKE HOLDING COMPANY	282
RENFELL BAKING & COOKING INC.	282
RICHER SORKIN & ASSOCIATES INC.	282
RICHER SORKIN & ASSOCIATES LTD.	282
RICHER SORKIN & ASSOCIÉS INC.	282
RIVEROAD DEVELOPMENT INC.	282
SABERTONS INC.	282
SABERTONS LIMITED	282
SCHUCHMANN HOLDING CORPORATION	282
SERVICE CASTEL LAVAL, INC.	282
SERVICES DE RÉFRIGÉRATION R. & S. INC.	282
SIEGAL INVESTMENT CORPORATION INC.	281
SIEGAL INVESTMENTS INC.	281
SOCIÉTÉ DE GESTION GOLDSTEIN INC.	280
SOCIÉTÉ DE GESTION MELMED INC. (LA)	282
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT DORAL	280

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

	Page
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT SOGEP INC.	282
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS GARDEN INC.	280
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SHUCHMANN	282
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LARISSA	281
SOCIÉTÉ RANDLUKE INC.	282
SOGEP INVESTMENT & FINANCE CORPORATION	282
STATION REALTIES INC.	282
STROHL MFG. CO. LTD.	282
STROHL MANUFACTURING INC.	282
TAILOR MAID LINGERIE INC.	282
TAILOR-MAID LINGERIE MANUFACTURING COMPANY LIMITED	282
TANGUAY (R.) AUTOMOBILES LTÉE	282
TRANSPORT L'ÉPIPHANIE INC.	280
TRANSPORT MATANE-GASPÉSIE INC.	281
TRICOTS HIGHLAND INC. (LES)	280
UNIVERSAL ENGRAVING INC.	282
VERNON DEVELOPMENT CO. LTD.	282
VERNON DEVELOPMENT INC.	282
VÊTEMENTS GLENN INC. (LES)	280
WAT CORP.	282
WAT INC.	282
WEIGAR CORP.	283

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO. 2	283
ASSOCIATION DU LAC VERT INC.	283
AUTOBUS CORONET LTÉE (LES)	283
AUTOMOBILES BOURGOGNE INC.	283
BELLEFEUILLE TAILLEUR INC.	283
BELLEY ÉLECTRIQUE INC.	283
BENOIT & KERSEN LTD.	283
BOUDOIR CHEZ ROGER (1977) INC.	283
C.K. SERVICE CENTRE INC.	283
CAMP MUSICAL ACCORD PARFAIT INCORPORÉE	283
CLUB DE HOCKEY JUNIOR «B» ST-HYACINTHE INC.	283
CLUB DE MOTO-NEIGE DES LYNX DE DEUX-MONTAGNES	283
CLUB DE VOLLEY-BALL DE LA RIVE-SUD C.S.R.C. INC. (LE)	283
CONSEIL NICOLET, NO 1326 DES CHEVALIERS DE COLOMB	283
CONSTRUCTIONS S.C.R. INC.	284
DELTA FINANCE CO. LTD.	284
ÉLECTRICITÉ DU ST-LAURENT LTÉE (L')	284
ENTREPRISES DE NETTOYAGE MARCEL LABBÉ INC. (LES)	284
ENTREPRISES EN CONSTRUCTION JUBIN INC. (LES)	284
ÉQUIPEMENTS DE MEUNERIE R.G. INC. (LES)	284
FALLON (NORMAND) INC.	284
FÉDÉRATION DE PÉTANQUE DU QUÉBEC INC.	284
FONDATIONS O.C. & F. LEBLANC INC.	284
GOYETTE, DUPLESSIS & ASSOCIÉS INC.	284
GRAPHIQUE ALPHA INC.	284
LANTHIER (ÉMILE) LIMITED	284
LARIDAINE INC.	284
LAURA'S SHOPPE INC.	284
LAURENDEAU (M.) INC.	284
LIGUE DE BALLE-MOLLE CHAUDIÈRE	284
LOISIRS N.D.P.S. INC.	284
MACONNERIE A.T. INC.	284
MARCHÉ A. & C. LTÉE	284
MARCHÉ VALLÉE INC.	284

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87) — *suite*

Page

MÉTRO MAGAZINE INC. ... 284
MONTRÉAL NORTH TIRE SHOP LTD. ... 285
NIQUETTE & FRÈRES INC. ... 285
PLACEMENTS MINICO LTÉE ... 285
PLACEMENTS R. BRASSARD LTÉE ... 285
REGROUPEMENT DES AVEUGLES DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC. ... 285
SCIERIE GALLICHAN INC. ... 285
SERVICE D'INSPECTION MIRABEL INC. ... 285
SERVICENTRE INC. ... 285
SIJOLM CO. LTD. ... 285
STATION-SERVICE F. ARSENEAULT INC. ... 285
STRUCTURE RIGIDE B.D.M.L. INC. ... 285
THÉÂTRE DU NOIR ET BLANC INC. ... 285
TRANSPORT A.Z. INC. ... 285
TRANSPORT LÉO TREMBLAY INC. ... 285

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

AIDE AUX INSUFFISANTS VISUELS DU QUÉBEC INC. (L') ... 285
ALIMENTS NOVA INC. (LES) ... 285
ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE VILLERAY INC. ... 286
ASSOCIATION DE LOISIRS DU CANTON DE BEDFORD ... 286
BIJOUTERIE ITALIENNE P.M. INC. ... 286
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE L'ANSE AU GRIFFON (LE) ... 286
CLUB OPTIMISTE DE HULL INC. (LE) ... 286
CLUB RICHELIEU RIVIÈRE-DU-LOUP ... 286
COIFFURE 2122 CRESCENT INC. ... 286
ENSEMBLE VOCAL LES JONGLEURS (L') ... 286
FÉDÉRATION TOURELLE DES MONTS INC. (LA) ... 286
FUMEX INC. ... 286
GESTION 4-J INC. ... 286
IMMEUBLES CHARLESBOURG LTÉE ... 286
MAISON DES GUIDES DE LA POCATIÈRE INC. (LA) ... 286
MAJOR & MAJOR INCORPORÉ ... 286
MON JOURNAL LAURIER DES LAURENTIDES INC. ... 286
MONTRÉAL DOG OBEDIENCE TRAINING CLUB INC. ... 286
RADIO COMMUNAUTAIRE DES BASSES-LAURENTIDES ... 286
RÉSIDENCE BERTHIAUME-DUTREMBLAY ... 286
ROCHETTE (ÉMILIEN) & FILS LIMITÉE ... 286
SAWYERVILLE SPORTS WEAR INC. ... 286
SPORTS INTERNATIONAUX DE QUÉBEC ... 286
VIOL-SECOURS ... 287

DEMANDES DE DISSOLUTION

AEROXON FLY CATCHER OF CANADA LTD. (THE) ... 331
ANLEC INC. ... 331
AVENUE ADVERTISING ART INC. ... 331
BALANCE TRADING LTD. ... 331
BRYANT INCORPORATED ... 331
BRYANT INCORPORÉE ... 331
BRYANT INVESTMENTS LTD. ... 331
CADEL LTD. ... 332
CANADIAN AUTOMOTIVE WAREHOUSING LTD. ... 332
CENTRAL COPY SERVICE INC. ... 332
CITY TEL DESIGN LTÉE ... 332
CLOTOFRANCON INC ... 332
COMPAGNIE DE DÉVELOPPEMENT RUDBERG (1972) ... 332
COMPAGNIE DE SERVICES D'ENTRETIEN U.A.R. LTÉE ... 332

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DEMANDES DE DISSOLUTION — *suite*

Page

COMPAGNIE FINANCIÈRE MORGAN INC. (LA) 332
ELLENDALE REALTY CORP. 332
ÉQUIPEMENTS BEAVER LIMITÉE (LES) 332
FERME PORCINE STE-HÉLÈNE INC. 333
GLOBE PAPER BOX CO. LIMITED 333
HABITATIONS L.P.M. INC. (LES) 333
INTERNATIONAL ELECTRIC COMPANY, LIMITED 333
KAZAR REALTY CORP. 333
KELLER (JOHANN) (QUÉBEC) LTÉE 333
L.O.M. LTD. 333
LEXINGTON ENTERPRISES LTD. 333
LISTEL CORPORATION 333
LOCATION L.B. INC. 334
MORGAN FINANCIAL COMPANY INC. 332
PLACEMENTS J.P. LAPIERRE LTÉE 334
PLATEAU DEVELOPMENTS LTD. 334
PLOMBERIE PIERRE LIMITÉE 334
PLOMBERIE YVAN INC. 334
RUDBERG DEVELOPMENT CORPORATION (1972) 332
SMES HOLDING CORPORATION 334
SAYKALY REALTIES LTD. 334
SONAX STE-FOY (1978) LTÉE 334
SPÉCIALITÉ TRACTION LTÉE 334
TRACTION SPECIALTY LTD. 334
TRANS-WORLD INDUSTRIAL DEVELOPMENT INC. 335
TUCKER-HILL & ASSOCIATES LTD. 335
U.A.R. MAINTENANCE SERVICES CO. LTD. 332
UNITÉ DOMRÉMY TRINITÉ-DES-MONTS 335
VENTES & SERVICES DIESEL INC. 335

DISSOLUTION (Article 28)

AVANT GARDE FURNITURE LTD. (*Erratum*) 457
BRITISH RUBBER COMPANY LIMITED (THE) (*Erratum*) 457
CANTRONICS (QUÉBEC) INC. (*Erratum*) 457
CARAVANE GM (MONT-LAURIER) INC. (*Erratum*) 457
CENTRE D'ACHAT THETFORD MINES LTÉE (*Erratum*) 457
CENTRE DE LA REPRODUCTION DU CANADA INC. (LE) (*Erratum*) 457
CHAMBRE DE COMPENSATION D'OPTIONS DE MONTRÉAL (LA) (*Erratum*) 457
CLUB JOUKAMI (*Erratum*) 457
COMPAGNIE DE TERMINUS DE BÉTAIL PROVINCIAL LTÉE (LA) (*Erratum*) 457
DELAND AUTO BODY INC. (*Erratum*) 457
DEVELCO LIMITÉE (*Erratum*) 457
DUFOUR (M.) PETROLEUM INC. (*Erratum*) 457
ENTREPRISES VERMABEL INC. (LES) (*Erratum*) 457
FONCIMO LTÉE (*Erratum*) 457
GALERIE DES ENSEMBLES LE NEUF QUARANTE INC. (*Erratum*) 457
GERTRUDE INVESTMENTS LTD. (*Erratum*) 457
GLADYS AND LEO ENTERPRISES LTD. (*Erratum*) 457
IMMEUBLES TERRENOR INC. (*Erratum*) 457
INTERNATIONAL CRESTS & EMBLEMS INC. (*Erratum*) 457
INTO INC. (*Erratum*) 457
JERRY CLEANERS & DYERS INC. (*Erratum*) 457
KUZIK ENTERPRISES INC. (*Erratum*) 457
MILL-GOLT GARMENT INC. (*Erratum*) 457
MONTBEC COMPANY LIMITED (*Erratum*) 457
MOTEL LE COR DES ALPES INC. (*Erratum*) 457
PALMERS LIMITED (*Erratum*) 457

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DISSOLUTION (Article 28) — *suite*

Page

PEMREP INC. (*Erratum*) ... 457
PIÈCES D'AUTO B.A.P. LTÉE (*Erratum*) ... 457
PLACEMENTS SOFITER INC. (LES) (*Erratum*) ... 457
REGENT REALTY CO. LTD. (*Erratum*) ... 457
REIMS REALTY CORP. (*Erratum*) ... 457
RENAKNIT INC. (*Erratum*) ... 457
SALON DE SPORTSMAN DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS INC. (LE) (*Erratum*) ... 457
SCHEFFER (LOUIS M.) INC. (*Erratum*) ... 457
SERVICE CULINAIRE M & S INC. (*Erratum*) ... 457
SOLIS (ÉMILE) & FILS INCORPORÉE (*Erratum*) ... 457
SWISS REALTY CO. LTD. (THE) (*Erratum*) ... 457
TUILES DE CÉRAMIQUE ETNA INC. (*Erratum*) ... 457
WESTERN MEAT PACKERS LTD. (*Erratum*) ... 457

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

BIJOUTERIE ITALIENNE P.M. INC. ... 287
FÉDÉRATION TOURELLE DES MONTS INC. (LA) ... 287
SPORTS INTERNATIONAUX DE QUÉBEC ... 287

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

CORPORATION IMMOBILIÈRE GARADEX ... 287
ENTREPRISES SYLUBEL INC. (LES) ... 287
GARADEX REALTIES CORPORATION ... 287
SYLUBEL ENTERPRISES INC. ... 287

LETTRES PATENTES

COMPAGNIE DE GESTION B 3 INC. ... 288
DOMAINE DU LAC MORIN INC. ... 288
GROUPE TREXIM INC. ... 288
PATRONIC 1980 INC. ... 288
PLACEMENTS RAYMOND BERGERON INC. ... 288
VÊTEMENTS R. BRISEBOIS INC. ... 288

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

ABATTOIR J.P. BOUCHER INC. ... 288
ARMATURES L'ÎDÉAL INC. ... 289
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE CHARLEVOIX INC. (L') ... 288
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DE CHARLEVOIX ... 288
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DE CHARLEVOIX ... 288
AUDET BROS STAKING INC. ... 288
AUTOMOBILES M. ROCHELEAU INC. (LES) ... 290
BOIS LACROIX LIMITÉE ... 288
CAMIONS SAINT-ARMANT INC. ... 290
CENTRE D'INFORMATIONS MÉDICALES MAISONNEUVE INC. ... 288
COMPTOIR RICHELIEU (VARENNES) INC. ... 288
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION G.A.F. INC. ... 289
CORPORATION DE GESTION LA VÉRENDRYE ... 289
CORPORATION D'IMMEUBLES DISSAM (LA) ... 289
CORPORATION D'INVESTISSEMENTS SANTOS (LA) ... 290
CRÉATIONS MICHEL CHAMPAGNE INC. ... 289
DROLET (ARTHUR P.) INC. ... 289
ENTREPRISES MYSABEC INC. (LES) ... 289
EXPLORECO INC. ... 288
FARNHAM WOODWORK AND SUPPLIES LTD. ... 289
FERMES LE COMPTOIR RICHELIEU INC. ... 288
FILTRES INDUSTRIELS DU QUÉBEC (1976) INC. (LES) ... 289

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — *suite*

	Page
FILTRES Q.I.F. INC.	289
FONDERIE MASKA INC.	289
GARDERIE DU CENTRE FAMILIAL DE McGILL	289
GESTION L.W.L. INC.	289
GRANBY SALES LTD.	289
GRIMARD, DECELLES, DESLANDES, PICARD INC.	289
HENRY'S CLOTHES SHOP INC.	289
IDEAL ARMATURES MFG. INC.	289
IMMEUBLES THÉBERGE LTÉE (LES)	289
INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE TÉLÉ-MÉDIC INC.	288
LACQUER PRODUCTS CO. LTD.	289
LAFLEUR & LAFLAMME LIMITÉE	289
MAGASIN DE VÊTEMENTS HENRY INC.	289
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION TROIS VILLAGES INC.	290
McGILL COMMUNITY FAMILY CENTER	289
McGILL COMMUNITY FAMILY CENTER, DAY-CARE	289
MENUISERIE DE FARNHAM INC.	289
MICHEL SPORTSWEAR LTD.	289
PFIZER CANADA INC.	289
PLACEMENTS GARO INC. (LES)	290
PLACEMENTS GÉRARD LAGUEUX INC. (LES)	290
Q.I.F. FILTERS INC.	289
QUÉBEC INDUSTRIAL FILTERS (1976) INC.	289
R.B. GARAGE INC.	290
ST. AMANT AUTO PARTS LTÉE	290
SANTOS INVESTMENT CORP.	290
SHAMY (MAURICE S.) INC.	290
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE MÉTAUX REYNOLDS, LIMITÉE	290
SOCIÉTÉ DE GESTION LAMBERTIN INC. (LA)	290
SOCIÉTÉ POLONAISE-CANADIENNE D'AIDE MUTUELLE (LA)	290
SUSPENSIONS VICTO INC.	290
THREE VILLAGES BUILDING ASSOCIATION INC. (THE)	290
THREE VILLAGES BUILDING ASSOCIATION, LIMITED (THE)	290
VOYAGES NOUVELLE-FRANCE INC.	290

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ABSOLU-SON INC. (L')	291
AGENCE DE LOISIRS «SPORT RENCONTRE» INC.	291
AGENCE DE SÉCURITÉ R.R.C. INC.	291
AGENCES FINK INC. (LES)	291
ALIMENTATION M.V. INC.	291
ALIMENTATION ST-PAUL DU NORD, SAULT-AU-MOUTON INC.	291
ALLIED TRIMMINGS INC.	294
AMBULANCES DE L'ESTRIE (1980) INC.	291
AMEUBLEMENT J.-R. GRANDMAISON INC.	291
AMUSEMENTS FLEURS DE LYS INC. (LES)	291
AMUSEMENTS LEBLANC INC. (LES)	291
AQUAVOILE INC.	291
ASSURANCES BOULANGER INC.	291
ASSURANCES CLAUDE FERRON INC.	291
AUBAINES RÉGALO INC. (LES)	291
AUTOMOBILES ONIL LEFEBVRE INC.	291
BAL-JAZZ INC.	291
BAS ROSELYNE INC.	291
BERTRAND (JEAN-PIERRE) INC.	291
BIJOUTERIE DUFOUR ET FILS INC.	292
BRASSERIE LA CANADIENNE INC.	292

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

	Page
BRIÈRE (GILBERT) & FILS INC.	292
CARROSSERIES JACQUES INC.	292
CENTRE DE COUTURE ONTARIO INC.	292
CENTRE D'ÉCONOMIE A.P. INC.	292
CENTRE HONDA DRUMMOND (1980) INC.	292
CENTRES D'ACCUEIL MONTRÉAL-NORD ET TREMBLAY INC.	292
CHARBONS PELCO INC.	292
CITÉ LAVAL CARAVANE DIVISION LOCATION INC.	292
COL-FAX MEATS INC.	298
CONSTRUCTIONS YVAN-RÉMY INC.	292
CONSULTATIONS TECHNILAIT INC.	292
COURTIER SUPÉRIEUR INC. (LE)	292
COUTURE GÉNÉRALE JOHNNY MAHARAS INC.	292
CRÉATION PAULINE RAYMOND INC.	292
CULTURES MARAÎCHÈRES D.R. INC. (LES)	292
CYCLOPLASTE INC.	292
DIOPAS INC.	292
DISTRIBUTIONS MONBEC INC.	292
DISTRIBUTIONS PIERRE DURAND INC.	292
DISTRIBUTIONS YVAN BOUCHARD INC. (LES)	292
DYNE-A-PAK INC.	293
ÉCONO-DISQUES INC.	293
ENTREPÔT DE DOUANE SAINT-HYACINTHE INC.	293
ENTREPRISE FORESTIÈRE GERMAIN INC.	293
ENTREPRISE FORESTIÈRE J.J. PELLETIER INC.	293
ENTREPRISES AR-GUY INC. (LES)	293
ENTREPRISES BEAUCO INC. (LES)	293
ENTREPRISES BÉLANGER LETENDRE INC. (LES)	293
ENTREPRISES C. ARCAND ET FILS INC.	293
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ C.B.S. INC.	293
ENTREPRISES GAROLA INC.	293
ENTREPRISES IMMOBILIÈRES R.G.T. INC. (LES)	293
ENTREPRISES JEAN-PAUL SAINT-GERMAIN INC.	293
ÉVALCOM INC.	293
EXPLOITATIONS BOU-FRA INC. (LES)	293
EXPLORATION MINIÈRE GITOR INC.	293
FERME ARKADUS INC.	293
FERME DU PÂTURAGE INC. (LA)	293
FERME HUDON ET FILS INC. (LA)	293
FERME LACERTE & FILS INC.	293
FERME M.G. PROULX INC.	293
FERME MARCEL GOUIN ET FILS INC.	294
FERME Y. LAMPRON ET FILS INC.	294
FERMES DEMERS ET FRÈRES INC.	294
FINK AGENCIES INC.	291
FISCOMPT INC.	294
FLETCHER (N.W.) INC.	294
FOSTER (ROGER) ET FILS INC.	294
GARAGE LARAMÉE & FILS INC.	294
GARDERIE BICHONNETTE INC. (LA)	294
GARNITURES ALLIED INC.	294
GESTION C. COURCHESNE & A. LEBLANC INC.	294
GESTION D'IMMEUBLES T.G.C. INC.	294
GESTION ESTRAN INC.	294
GESTION F.H. ROUILLARD INC.	294
GESTION FORTIN & ASSOCIÉS INC.	294
GESTION GABRIEL TRAHAN INC.	294
GESTION GEMA INC.	294

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

	Page
GESTION JEAN-GUY DION INC.	294
GESTION MICHELINE LABELLE INC.	294
GESTION NORD (FINANCE) INC.	294
GESTION R.D. GUIMONT INC.	294
GESTION RICHARD MERCILLE INC.	294
GESTION SYSTANA INC.	295
GITOR MINING EXPLORATION INC.	293
GROUPE DAVIAU MUNRO INC. (LE)	295
IMMEUBLES CAMA INC.	295
IMMEUBLES ÉMANCEL INC.	295
IMMEUBLES KIA INC.	295
IMMEUBLES M.J. ROBERGE INC.	295
IMPRIMERIE DU COMMERCE S.T. INC.	295
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES J.R. BÉLAND INC.	295
ISOLATION GIGUÈRE & FRÈRE INC.	295
JACROB INC.	295
JOS COUTURIER INC.	295
JOS L'AUTOMATIQUE INC.	295
LIBRAIRIE DU MILLÉNIUM INC.	295
MAISON DU RAVIOLI DE MONTRÉAL INC. (LA)	295
MAPIER INC.	295
MARIMO INC.	295
MÉTAL G.B. INC.	295
MÉTAL RENÉ THERRIEN INC.	295
MÉTAUX G.B.L. INC.	295
1641-9699 QUÉBEC INC.	295
1641-9707 QUÉBEC INC.	295
1641-9715 QUÉBEC INC.	296
1841-6255 QUÉBEC INC.	296
1841-6263 QUÉBEC INC.	296
1841-6271 QUÉBEC INC.	296
1841-6495 QUÉBEC INC.	296
1841-6552 QUÉBEC INC.	296
1841-6800 QUÉBEC INC.	296
1841-6909 QUÉBEC INC.	296
1841-7105 QUÉBEC INC.	296
1841-7311 QUÉBEC INC.	296
MOTO SPORTS DUMONT INC.	296
NADEAU (H.) & FILS INC.	296
PADAROU QUÉBEC INC.	296
PEINTURE J.C.R. INC.	296
PESANT (ANDRÉ) INC.	296
PHOTOGRAPHIE SERJAC INC.	296
PIÈCES D'AUTOMOBILES LE SPÉCIALISTE TOM INC.	296
PLACEMENTS GILBOI INC.	296
PLACEMENTS LUCIE BELZIL INC.	296
PLACEMENTS R. VIAU INC.	296
PLOMBERIE CHOUINARD K.R.T. INC.	296
POIRIER (ROLAND) INC.	297
POMMES DE TERRE BÉRUBÉ INC.	297
PRODUCTIONS HERMÈS INC.	297
PRODUCTIONS PASCAL ROLLIN INC.	297
PROVIART INC.	297
PUBLICITÉ DU CARREFOUR INC.	297
RADIATEUR ST-CÉSAIRE INC.	297
RÉCUPÉRATION DES BOIS DE MANIC CINQ INC.	297
RESTAURANT CHEZ MARGOT DE ST-GABRIEL-DE-BRANDON INC.	297
SAINT-HYACINTHE SUFFERANCE WAREHOUSE INC.	293

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

Page

SAURETTE ET BAZINET INC. 297
SERVICE DE VENTE PIERRE PERRAS INC. 297
SERVICES ADMINISTRATIFS ADRÉCO INC. 297
SERVICES DE BUREAU VILLE-MARIE INC. 297
SOCIÉTÉ DE PLACEMENT RICHARD VIGNEUX INC. 297
SOCIÉTÉ D'EXPERTS TECHNIGLOBE INC. 297
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT J.R.V.T. INC. 297
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CYRMAR INC. 297
STATION-SERVICE D.B. INC. 297
SUPERMARCHÉ MARQUIS INC. 297
T.B. MATÉRIAUX INC. 297
TABAGIE L'ACCUEIL (1980) INC. 297
TECHNIGLOBE EXPERT COUNSELS INC. 297
TECHNO-STRUCTURE INC. 298
TOITURES MICHEL ET LORADIN INC. 298
TRANSPORT LAFERRIÈRE INC. 298
TREMBLAY (C.) & ASSOCIÉS INC. 298
TROCBEC INC. 298
VIANDES COL-FAX INC. (LES) 298

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

AGENCES YVES TREMBLAY LTÉE (LES) 298
AMÉNAGEMENT DESJARDINS INC. 298
ARMATEURS DU ST-LAURENT INC. (LES) 298
AUTO POINT INC. 298
AUTOBUS JODOIN LIMITÉE (LES) 298
BARMISH INC. 298
BASTILLE (SIMON) LTÉE 298
BLOUIN (RAYMOND) ASSURANCES INC. 298
BOUDRIAS ET CORMIER LTÉE 298
BREUVEX INC. 298
BRIQUETAGE G.T.B.S. INC. 299
BRONORD INC. 299
CAFÉ CASA DE MEXICO INC. 299
CHARGEURS UNIS INC. (LES) 299
CIE ÉLECTRIQUE BRITTON LTÉE (LA) 299
CLAUDECO INC. 299
CLIVAL INC. 299
COMPAGNIE DE TRANSPORT N & N INC. (LA) 299
COMPAGNIE D'IMPORTATIONS DE MONTRES EMBIX LTÉE 299
COMPAGNIE MAROLIN INC. 299
CONFECTION R.D. INC. 299
CONFECTIONS THIBAULT INC. (LES) 299
CONSTRUCTION CANCO INC. 299
CRÉATIONS VERYAL INC. 299
CUIRS N.K. CANADA LTÉE (LES) 299
DÉVELOPPEMENTS GODARD INC. 299
DIESEL FLEURIMONT INC. 299
DISTRIBUTEURS DE TAPIS CENTURY INC. (LES) 299
DUBOIS (RENÉ C.) INC. 299
EFFICOM INC. 299
ÉLECTRONIQUE MAMBO INC. 299
ENTREPRISES CITÉ JEUNE LTÉE (LES) 300
ENTREPRISES L.M.E. INC. (LES) 300
ENTREPRISES MARKAND LTÉE (LES) 300
ENTREPRISES PIERREKAND LTÉE (LES) 300
ÉQUIPEMENT C.M. INC. 300

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite* Page

EXPEDIFILM LTÉE 300
FERME J.C. TREMBLAY & FILS INC. 300
FERME MARTEL & FILS INC. 300
FERME OBERLI INC. 300
FERMES QUENNEVILLE INC. 300
FEUTRE NATIONAL INC. 300
FLAMAND (FERNAND) LTÉE 300
FRENETTE (ROBERT) INC. 300
GARAGE LUCIEN JEAN INC. 300
GARAGE MARCEL LAMARCHE INC. 300
GARAGE V. OUELLET INC. 300
GARDERIE AMOUR MATERNEL LTÉE 300
GARDERIE ET MATERNELLE PETITS BOUTS DE CHOUX INC. 300
GASTREM INC. 300
GAUTHIER ET BONHOMME INC. 300
GENOIS (ROGER) RÉFRIGÉRATION INC. 300
GESTION DE LABADIE INC. 301
GODARD (GUSTAVE) CONSTRUCTION INC. 301
GOUIN (MARCEL) INC. 301
GRAVEL & LÉVESQUE INC. 301
HERDT & CHARTON (1971) INC. 301
HÔTEL JEAN DEQUEN (1978) INC. 301
HOUSTON PRESS CO. LTD. 301
IMMEUBLES DE LA BAIE DES HA-HA LTÉE 301
IMMEUBLES ÉRICO INC. (LES) 301
IMMEUBLES ROGER GAREAU INC. (LES) 301
IMPRIMERIE NATIONALE JOLIETTE LTÉE 301
INSTABEC INC. 301
INSTITUT DE BEAUTÉ CHRISTINE INC. 301
JACQUEL INC. 301
JACQUES-CARTIER TRAVAUX DE FER LTÉE 301
JUBILEE QUÉBEC HOLDINGS LIMITED 301
LORAN ELECTRIC LTD. 301
M.D.M. CONSTRUCTION (QUÉBEC) LIMITED 301
MEUBLES EDRA INC. 301
MEUBLES J.L. BOUCHER INC. 301
MOBILIER INTERNATIONAL INC. (LE) 301
MOBILIER SCOLAIRE MASKINONGÉ INC. 302
MODE AMAZONE INC. (LA) 302
MONTRÉAL MILLING CUTTER CO. INC. 302
MOTEURS ET PIÈCES S ET V LIMITÉE 302
MURRAY BAY MARINE TERMINAL INC. 302
NOURRY (LIONEL) LTÉE 302
OLYMPIC MEDALLIC INC. 302
PLACEMENTS DORION INVESTMENTS INC. 302
PLACEMENTS J.-GUY ROY INC. 302
PLACEMENTS LAMITEX INC. (LES) 302
PLOMBERIE BÉLANGER INC. 302
PORTES PRESTOFIX INC. 302
POULIN (L.) CONSTRUCTION LTÉE 302
PRAGMA INC. 302
PRODUCTIONS SUZANNE HOWARD INC. (LES) 302
PRODUITS ARBEX LTÉE (LES) 302
RÉNOVATION AMY INC. 302
RESTAURANT ANNABEL INC. 302
RESTAURANT LINNAN INC. 302
REVÊTEMENT 2000 QUÉBEC INC. 302
SABRICE LIMITÉE 302

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

Page

SALON MASCULIN (MERCERIE) INC. ... 303
SERVICE QUALIVENT INC. ... 303
SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE CINQ GENS INC. ... 303
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MARCAFRAN INC. ... 303
SOCIÉTÉ MARITIME DE BAILLON INC. ... 303
SOURCES MONTCLAIR (1980) INC. (LES) ... 303
STUDIO GOSSELIN LTÉE ... 303
TALISMAN CLUB INC. ... 303
TERMINAL FERROVIAIRE & MARITIME (QUÉBEC) INC. ... 303
TESSIER LTÉE ... 303
TRANS-CANADA DISPLAY INC. ... 303
TRANSPORT DESGAGNÉS INC. ... 303
TRANSPORT JACQUES LAVOIE INC. ... 303
TREMCOFORT INC. ... 303
TROIS-RIVIÈRES AUTOMAT INC. ... 303
VAILLANCOURT (R.) ET FILS LTÉE ... 303
VINET (G.) INC. ... 303

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

DESSINS DRUMMOND INC. (LES) ... 304
DIÉSELS MONTRÉAL INC. (LES) ... 304
DION (RÉJEAN) INC. ... 304
MONTRÉAL DIESEL INC. ... 304
PRODUCTIONS DOMINIQUE MICHEL INC. (LES) ... 304
STUDIO O. ALLARD PHOTOGRAPHES INC. ... 304

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

AGENT DE TRANSPORT ANDRÉ AUDETTE INC. ... 304
AMÉNAGEMENT EXPOSITION TCD INC. ... 307
ATELIER D'AJUSTAGE MÉCANIQUE HENRI LAUZON INC. (L') ... 304
ATELIER D'USINAGE HENRI LAUZON INC. (L') ... 304
AUDET (E.) ET FILS INC. ... 304
AUTO POINT INC. ... 304
BELLEHUMEUR (ALCIDE) LTÉE ... 304
BLOUIN (RAYMOND) ASSURANCES INC. ... 304
BOISERIE ANDRÉ & BEN INC. ... 306
CAUX (BENOIT) (1980) INC. ... 304
CENTRE DE RÉNOVATION SAINT-JÉRÔME INC. ... 305
CLUB TALISMAN INC. ... 306
COMPAGNIE DE TRANSPORT N & N INC. (LA) ... 305
CONSTRUCTION M.D.M. DU QUÉBEC INC. ... 305
CRÈMERIE ST-FIDÈLE INC. ... 305
DECORON COATINGS LTD. ... 305
DIPACON INC. ... 305
DISTRIBUTION KANON INC. ... 305
DORION INVESTMENTS INC. ... 306
ENTREPRISES FOURNIER & LÉTOURNEAU INC. (LES) ... 306
ENTREPRISES GEORGES LEMIEUX & FILS INC. (LES) ... 305
FABER ET CIE INC. ... 305
FERME SOREL INC. (LA) ... 305
FOURRURES G. LEFEBVRE INC. ... 305
FRAISES À MÉTAUX DE MONTRÉAL INC. ... 306
GARAGE RENÉ HOULE INC. ... 305
GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC. ... 305
GESTION ANDRÉ AUDETTE INC. ... 304
GESTION DURAND ET GROULX INC. ... 305
GESTION IMMOBILIÈRE B.C.A. INC. ... 306

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — *suite*

Page

GESTION JEAN-GUY FRENETTE INC. 306
GESTION R.L.T. INC. 306
GRANADA RESTAURANT INC. 305
HOUSTON PRESS CO. LTD. 305
IMMEUBLES BOILARD & BOILARD INC. (LES) 305
IMPRIMERIE HOUSTON CIE LTÉE (L') 305
IMPRIMERIE NATIONALE JOLIETTE LTÉE 305
LAMBERT (MARCEL) INC. 305
LAUZON (HENRI) MACHINE SHOP INC. 304
LEBLANC ACOUSTIQUE INC. 305
LEMIEUX (G.) & FILS INC. 305
M.D.M. CONSTRUCTION (QUÉBEC) LIMITED 305
MEUBLES EDRA INC. 306
1645-1346 QUÉBEC INC. 306
1647-6061 QUÉBEC INC. 306
1648-4784 QUÉBEC INC. 306
1840-5084 QUÉBEC INC. 306
MONTRÉAL MILLING CUTTER CO. INC. 306
MOUNT REALTIES INC. 306
MOUNT REALTIES LIMITED 306
NOURRY (LIONEL) LTÉE 306
OLYMPIC MEDALLIC INC. 306
PLACEMENTS DORION INC. 306
PLACEMENTS DORION INVESTMENTS INC. 306
PLACEMENTS MARC BINETTE INC. (LES) 306
PLOMBERIE BÉLANGER INC. 306
RÉFRIGÉRATION MATTHEWS INC. 306
SABRICE LIMITÉE 306
SIC SAGUENAY INC. 306
SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE CINQ GENS INC. 306
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES MONTS INC. 306
SPORTS TROIS INC. 306
STATIONNEMENT DALHOUSIE INC. 306
TALISMAN CLUB INC. 306
TOURIGNY (G.) & FILS INC. 307
TRANS-CANADA DISPLAY INC. 307
VAILLANCOURT (R.) ET FILS LTÉE 307
VERBÉCOIS INC. 307

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES

ADAPTAVIE INC. 307
ADDEL DE DELSON 307
AMIS DE LA FAUNE DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL (LES) 307
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE LG-4 307
ASSOCIATION DE CURLING DE LA VALLÉE DU ST-MAURICE INC. 307
ASOCIATION DES ÉLECTROTECHNICIENS DE L'OUTAOUAIS 307
ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE POINTE-À-LA-CROIX INC. 307
ASSOCIATION DES PÂTISSIERS DE LES MÉCHINS INC. 307
ASSOCIATION DES SPORTIFS DE LA CÔTE DU SUD 307
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC LOUISE (APELL) 308
ASSOCIATION POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION 308
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS D'INITIATION À LA TECHNOLOGIE DU QUÉBEC 308
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES QUARANTE ANS ET PLUS 308
ASSOCIATION TOURISTIQUE DES MOTONEIGISTES DE VAUDREUIL-SOULANGES 308
ATELIER DU MARTIN-PÊCHEUR 308

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES — *suite*

Page

ATELIER FÉMININ DES LOISIRS DE CLARKE CITY ... 308
CENTRE COMMUNAUTAIRE OLD HARRY INC. ... 308
CENTRE DES BÉNÉVOLES ROBERVAL INC. ... 308
CLÉ SUR LA PORTE INC. (LA) ... 308
CLUB ATHLÉTIQUE RÉGINA-MUNDI ... 308
CLUB AUTOMOBILE DE BEAUHARNOIS INC. ... 308
CLUB DE CANOÉ-KAYAK LA PAGAILLE DE TROIS-RIVIÈRES ... 308
CLUB DE COURSE À PIED LES COURAILLEURS DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU INC. ... 308
CLUB DE GESTION INGERSOLL-RAND ... 308
CLUB DE L'ÂGE D'OR DU LAC MASSON ... 308
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE MONT-SAINT-HILAIRE INC. ... 308
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE RIGAUD INC. ... 308
CLUB LES 100 NOMS DE GRAND-MÈRE INC. ... 308
CLUB LIONS DE BERNIÈRES INC. ... 309
CLUB SPORTIF ET SOCIAL CHALACO PERU INC. ... 309
CLUB 24 ... 309
COMITÉ DE RELANCE ÉCONOMIQUE DE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE ... 309
COMITÉ ORGANISATEUR DU 111E CHAMPIONNAT DE HANDBALL DU MONDE DES JUNIORS FÉMININS INC. ... 309
CONSEIL CANADIEN DES AVEUGLES DU QUÉBEC — RÉGION DRUMMOND INC. ... 309
FOYER D'ÉTUDES BIBLIQUES ICTHUS ... 309
GARDERIE LA FLÛTE ENCHANTÉE INC. ... 309
GIGOGNE INC. (LA) ... 309
GROUPE ACTION PLEIN AIR DES BOIS-FRANCS ... 309
HALTE LA RESSOURCE INC. ... 309
MAISON D'AFRIQUE INC. ... 309
MARATHON DE LA FRANCOPHONIE INC. (LE) ... 309
MISSION FRANCOPHONE DE L'ÉGLISE ÉPISCOPALE DU QUÉBEC ... 309
OPÉRA FÊTE INC. ... 309
PETITES BARQUES INC. (LES) ... 309
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES MASSIFS DE PETITE RIVIÈRE ST-FRANÇOIS INC. (LA) ... 309
SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC (SPEQ) ... 309
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE PROMOTION TOURISTIQUE ... 309
THÉÂTRE DU CANTOUQUE INC. (LE) ... 310
TRANSPORTEURS EN VRAC COMTÉ DE ROBERVAL INC. ... 310
TRANSPORTEURS EN VRAC D'ORFORD INC. (LES) ... 310

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENT(S)

MEDUSA CORPORATION ... 310

PERMIS

BRANIFF AIRWAYS, INCORPORATED ... 310
EDOXA FINANCIAL INC. ... 310

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES

DISSOLUTION

ELECTRONETIC SYSTEMS EASTERN LIMITED & COMPANY ... 311

DÉCRET(S)

3860-80 — CONCERNANT LA PROROGATION POUR UNE PÉRIODE D'UN AN DU DÉLAI ACCORDÉ À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC POUR L'ADOPTION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE SON TERRITOIRE ... 335

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

Page

MATAGAMI, VILLE 336

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

PARTI DE L'UNION NATIONALE (*État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1er décembre 1980 au 31 décembre 1980*) 336
PARTI LIBÉRAL (*État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1er décembre 1980 au 31 décembre 1980*) 336
PARTI QUÉBÉCOIS (*État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1er décembre 1980 au 31 décembre 1980*) 336

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

COOP FUNÉRAIRE DE ST-CHARLES-BORROMÉE 336

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

CAP-DE-LA-MADELEINE, VILLE (*Changement de nom*) 337
KANGIQSUK, VILLAGE NORDIQUE (*Érection en municipalité*) 337

CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

RÉGIONAIDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE (LA) (*Requête pour constitution d'une compagnie d'assurance*) 338
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU DISTRICT DE BEAUHARNOIS (*Demande de fusion*) 339

COMPAGNIES DE FIDÉICOMMIS — LOI SUR LES

COMPAGNIE TRUST FIRST CITY (*Changement de nom*) 339
FIRST CITY TRUST COMPANY (*Changement de nom*) 339

ÉNERGIE ET RESSOURCES

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

MISE EN VIGUEUR DU CADASTRE DE CERTAINES PARTIES DE TERRITOIRE 339
MISE EN VIGUEUR DU CADASTRE DE CERTAINES PARTIES DE TERRITOIRE ET APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2169 DU CODE CIVIL À UNE PARTIE DE TERRITOIRE 340

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS

ANIMATION SOCIALE DU QUARTIER (1973) (*Erratum*) 457

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

ANTIQUITÉS DU VIEUX MONDE LTÉE 311
GARDE ST-PAULIN INC. 311

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CLERMONT (*L.P.S.*) 340
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GRANTHAM-OUEST (*L.P.S.*) 340
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL (*L.P.S.*) 341
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR (*L.P.S.*) 341
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE RIVIÈRE-BLEUE (*L.P.S.*) 341
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS (*L.P.S.*) 341
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-JEAN-DE-MATHA (*L.P.S.*) 341
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI (*L.P.S.*) 341
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-TITE-DES-CAPS (*L.P.S.*) 341
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VILLE DE SAINT-GEORGES (*L.P.S.*) 342

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

Page
BONAVENTURE, MUNICIPALITÉ ... 342
ÎLE-PERROT, VILLE ... 343
KIRKLAND, VILLE ... 343
LACHINE, VILLE ... 344
LENNOXVILLE, VILLE ... 345
SAINT-BASILE-LE-GRAND, VILLE ... 345
SAINTE-ROSALIE, VILLAGE ... 346

VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS — LOI SUR LA

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA ... 347

VENTE(S) PAR SHÉRIF

BEAUHARNOIS

REVENU NATIONAL c. POMERLEAU ... 347

MONTRÉAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. OUTAOUAIS HOLDINGS LTD. ... 348
CAISSE POPULAIRE DE BROSSARD c. ALUMINIUM R. GRENIER LTÉE *ET AL.* ... 348
CAISSE POPULAIRE ST-DONAT DE MONTRÉAL c. RODIER *ET AL.* ... 349
CHRISTIN c. LES CONSTRUCTIONS C.I.G. LTÉE ... 349
KIRKLAND, VILLE c. FLECKENSTEIN ... 350

QUÉBEC

BANQUE NOUVELLE ÉCOSSE c. FLEURY ... 351
CAISSE POPULAIRE SAINT-PATRICE DE BEAURIVAGE c. CHARTRAND ... 351
SIMONEAU c. TRUDEL ... 352

TROIS-RIVIÈRES

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. CÔTÉ-BARIBEAU ... 352
GAGNON (I.) & FILS INC. c. BERGERON ... 353

VENTE(S) POUR TAXES

BERTHIER, COMTÉ ... 366
CHICOUTIMI, COMTÉ ... 371
FRONTENAC, COMTÉ ... 365
JOLIETTE, COMTÉ ... 443
LÉVIS, COMTÉ ... 450
MASKINONGÉ, COMTÉ ... 399
MERCIER, VILLE ... 363
MISSISQUOI, COMTÉ ... 439
MONT-FORT, COMMISSION SCOLAIRE ... 353
QUÉBEC, COMTÉ ... 442
RICHELIEU, COMTÉ ... 400
ROUVILLE, COMTÉ ... 380
SAINT-FÉLICIEN, VILLE ... 364
SAINTE-THÉRÈSE, VILLE ... 361
TÉMISCOUATA, COMTÉ ... 403
TERREBONNE, COMTÉ ... 407
VAL-D'OR, VILLE ... 438
VAUDREUIL, COMTÉ ... 384
WOLFE, COMTÉ ... 404

SOMMAIRE

Page

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES 324

AVIS DIVERS 324

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES 325

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE 325

CODE DE PROCÉDURE CIVILE 329

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 312

COMMISSION MUNICIPALE, LOI SUR LA 331

COMPAGNIES, LOI SUR LES 279-331

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES 310

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES 311

DÉCRET(S) 335

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE 336

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE 336

LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA 336

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES 337

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES 311

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, LOI SUR LA 340

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 342

VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS, LOI SUR LA 347

VENTE(S) PAR SHÉRIF 347

VENTE(S) POUR TAXES 353